

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

#### Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + Refrain from automated querying Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

#### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



1.6.76.









· 6.76.

# ERTATION

# LIMINAIRE OU LEGOMENES JR LA BIBLE

THEOLOGIE DE LA FACULTE' DE PARIS,
SSEVR ROTAL EN PHILOSOPHIE.

TOME PREMIER.

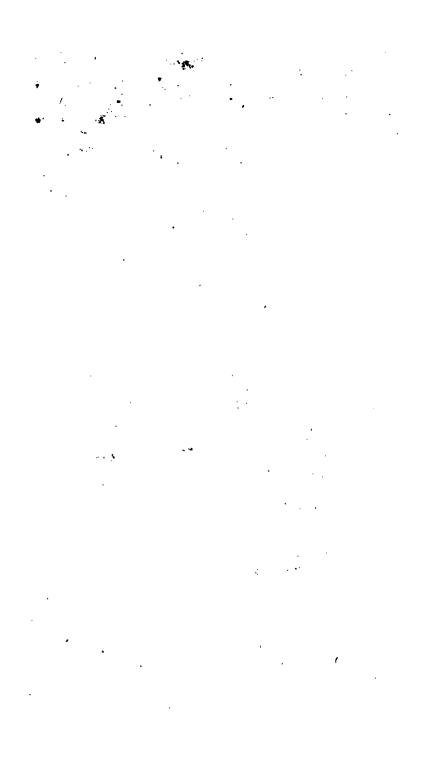
R L'ANCIEN TESTAMENT, II. PARTIE. SECONDE EDITION,



Chez

PARIS,
RALARD, ruë saint Jacques, à
l'Occasion.

M. D C C I.
pprobation & Privilege du Roy,





## TABLE

### DES TITRES DE CE VOLUME

#### CHAPITRE VI

Es Versions Grecques de l'ancien Teframent de principalement de celle des septante.

5. I. S'il y a eu une Version Grecque plus ancienne que celle des Septante, ibid.

5. I I. Relation de la manière dont on prétend qu'a été faite la Version des S ptante selon Ariste & les autres Historiens,

§. III. Reflexions sur l'Histoire de la Version des Septante. Qu' Aristée est un fuis: que sa narration est un Roman; & qu'il n'est pas Auteur contemporain. Anachronismes dans lésquels il est tombé. Fable des Cellules reflutée. De la manière dont la Version des Septante a été faite, & pourquoi elle est ainsi appellée,

6. IV. Que les Livres de l'Ancien Testament ont été traduits par les Septante. 592

S. V. Des Versions Grecques de l'ancien Tefiument, faites depuis JESUS - CHRIST, par Aquila, Symmaque, Theodotion,

#### TABLE

§. VI. Des Hexaples & des Tetraples d'Oria genes: du nombre des Editions de la Bibla qu'ils contenoient, & de leur ordre. Du travail d'Origenes sur la Version des Septantes & des differentes Editions anciennes & modernes qui en ont été faites depuis, 609 § VII. De l'Autorité & de la sidelité de la Version Grecque des Septante. Si elle a été divinement inspirée. Si les Septante ont changé quelque chose dans leur Version. Si elle est corrompue en plusieurs endroits. Si elle peut passer pour authentique.

#### CHAPITRE VII.

Des Versions Latines de la Bible & prina sipalement de la Vulgate, 645

I. Des Anciennes Versions Latines avant celle de saint ferôme, & partieulierement de l'ancienne Vulgate ou Italique. Ibid.
 II. Des différens travaux de saint ferôme sur la Bible. De sa nouvelle Version sur le Texte Hebreu. S'il a été inspiré pour la fai.

re: Si élle est differente de nôtre Vulgate quand elle a commencé à être reçue dans l'Eglise Latine, 648

9. III. De la fidelité & de l'autorité de la Verfion Vulgate. En quel fens elle a été déclavée authentique par le Concile de Trente. Si elle doit être préférée à l'Original Hebreu, ou aux autres Verfions,

A. IV. Des nouvelles Versions Latines de la Biblo. 677

#### DES TITRES.

#### CHAPITRE VIIL

#### Es Versions Orientales de la Bible; 684

- S. I. Des Paraphrases Chaldaiques, ibidi
- 5. II. Des Versions Syriaques de la Bible, 682
- S. III. Des Versions de la Bible en Arabe,
- \$. IV. Des autres Versions Orientales de la Bible, 694

#### CHAPITRE IX.

Es Versions de la Bible en Langue Vulgaire, & de la lecture de l'Ecriture sainte, 710

- 5. I. Histoire des Versions de la Bible en Langue Vulgaire. ibid.
- §. II. Si l'Ecrisure sainte a été faire pour être lue par tous les Fidelles, ou seulement par les Prêtres & par les personnes éclairées dans la Religion, 735
- g. UI. De l'utilité que tous les Fidèles penvent tirer de la lecture de l'Ecriture sainte. Sentimens des Peres sur ce sujet, 751
- IV. S'il est vrai que l'Eglise ait désenda les Traductions de la Bible en Langue Vulgaire. O interdit la letture de l'Esrisure

#### TABLE

fainte au Peuple; & quel auroit pû être le motif de cette défense. Si elle subsisse encore à present. Regles de la Traduction de l'E-criture sainte en Langue Vulgaire, & Avis pour la lire avec fruit,

#### CHAPITRE X.

Tope, des sens de l'Ecritare sainz te, & des différentes manières de l'inlexpreter. 866.

- 3. I. De l'Etoquence de l'Ecriture faince, ibid.
  - 5. II. De la charté & de l'obscurité de l'Ecriture sainte. Des causes de cette obscurité en quelques endroits, & des moiens de la surmonter, 882
  - 5 III. Des sens de l'Ecriture sainte, 893 5. IV. Des differentes manières d'interpreter l'Ecriture sainte, & des differentes sortes de Commentaires sur la Bible, 913
  - \$. V. Des Regles qu'on doie suivre pour bien interpreter l'Ecriture suinte. 929

#### CHAPITRE XI.

DE la Division de la Bible en Chapitres , Versets & autres parties. 944

Fin de la Table des Titres,

# APPROBATION des Docteurs en Theologie de la Faculté de Paris.

Ous soussignez Docteurs en Theologie de la sacrée Faculté de Paris, Certisions qua par ordre de ladite Faculté, Nous avons lû sa examiné un Livre qui a pour Titre, Dissertations Preliminaires ou Prolegomenes sur la Bible; Parimels Louis Ellis Du Pin, Dacteur en Theologie de la Faculté de Paris, & Professeur en Theologie de la Faculté de Paris, & que Nous n'y avons rien trouvé de contraire à la Foi Catholique ni aux bonnes mœurs. En foi de quoi nous avons signé. A Paris le 10. Decembre 1638.

BLAMPIGNON; Curé de saint Merry.

> HIDEUX; Curé des Saints Innocens;

# **鲁泰泰泰泰泰泰泰泰泰泰**

. .

## EXTRAIT DU PRIVILEGE du Roi.

A R Lettes Patentes données à Fontainebleau le 22. Septembre 1691. par le Roi en fon Conseil, Signées Boucher, & scellées. Sa MAJESTE' a permis à Andre' Pralard, Marchand Libraire Imprimeur à Paris, d'imprimer ou faire imprimer, vendre & débiter par tous les lieux de l'obéissance de Sa Majesté, un Livre intitule, Nouvelle Biblioteque des Auteurs Eccclesiastiques, avec une Differtation Prelimi\_ naire ou Prolegomenes sur la Bible, par le Sieur De PIN Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, pendant le temps de dix années consecutiwes, à compter du jour que l'Ouvrage sera achevé d'imprimer ; avec défenses à tous Libraires & Imprimeurs & autres personnes de quelque qualité qu'ils soient, de l'imprimer, ni d'en vendre des Éditions étrangeres, à peine de trois mille livres d'amende, comme il est plus amplement porté par lesdites Lettres de Privilege.

Registre sur le Liure de la Communauté des Liu braires & Imprimeurs de Paris le 21. Juillet 1692. Signé Auboun Syndic.

Ce premier Tome de la Dissertation Preliminaire ou Prolegomenes sur la Bible, a été achevé d'imprimer pour la premiere sois le 2. Janvier. 1699.

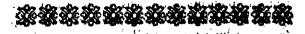
DISSERTATION

SUR LA BRELD, LIVIE Ch. VI. 178 fappole qu'il n'y avoir point de Version Grecque de la Loi avant celle dos Soptante ; car s'il y en oût eu, il est impossible qu'elle n'oût été connuc aux Juis d'Egypte, 80 au Bibliothecaire du Ros Prolombe, qui avoir fait chercher les Livres Or sils en eussent eu con-Geecs de tous côtes. noissance, il oût été inutile de se donner mut de poine, pour en faire une nouvelle. ment, l'Historien Joseph dans le Livre 12. de fon Histoire Chapitre z. & dans les Livres contre Appion, dit, que jusqu'alors aucun des Hi-Aoriens ni des Poètes n'avoit of toucher aux Livies Saints, & que Theopompe & Thoodecte qui avoient voulu prendre quelque chose des Livres Saints pour les môler avec leurs Ouvrages, avoient été punis de Dieu. Troissémement, Philon dans le second Livre de la Vie de Moise ... dit, que la Loi des Juise avoit été écrite en Chaldeen, & qu'elle étoit demeurée inconnue à reux qui ne sçavoient pas cette Langue, jusqu'& se qu'elle sût traduite par le commandement de Ptolomée. Quatriemement, les Juis avant le Régne d'Alexandre, n'avoient aucun commerce avec les Grecs, & on ne voit aucune raison qui ait pu porter les Juiss ou les Grecs à faire cette Le rémoignage d'Aristobule qu'on oppole, est de peu de consequence, parce que l'Ouvage dont ce passage est tiré, a été supposé par queque Juif Helleniste, & que d'ailleurs cet Ameur ne dit pas que l'on cut traduit les Livres Sacrez en Grec, mais seulement que quelques Aureurs avoient écrit en Gree des choies qui regardoione l'Histoire & les Lois des Tuifs. Ce qu'on dit encore de la connoillance que l'on pres

34 Dissertation Preliminaire tend que les Philosophes Payens ont eue des choses contenues dans les Livres de Moise, est fort incertain; & quand on le supposeroit véritable, il n'est pas nécessaire pour cela qu'il y ait eu une Version Grecque du Pentateuque : ils pourroient avoir tiré ces connoissances des Egyptiens, ou même de quelques Juiss avec lesquels ils avoient confere, comme Clearque dit, qu'un Juif avoit interpreté à Aristote l'Ecriture Sainte. Origenes dans le sixième Livre contre Celse; dit, que Platon ou avoir appris plusieurs choses des Juifs, ou avoit lû lui-même plusieurs choses dans les Livres des Prophetes: Platonem vel à Judais quadam audivisse, vel in Prophetarum Libris legisse. Il est donc possible, selon Origenes, que Platon air écrit plusieurs choses conformes à l'Histoire & aux Loix de Moise, & même puisées dans cette source, sans avoir lû les Livres Sacrez; mais seulement pour avoir conferé avec quelques Tuifs.

L'Auteur célébre de la Demonstration Evangelique, tâche d'allier les deux sentimens opposez en disant, qu'il n'y a eu que quelques fragmens des Livres de Moise, traduits en Gree avant
la Version des Septante, & que celle-ci est la
première qui ait été entière & complete. Il appuie ce sentiment des témoignages d'Aristobule, de Demetrius Phalereus, & d'Aristée, que
je crois trois Auteurs supposez, & qui ne disent
pas précisément qu'il y eût quelque partie de la
Loi traduite; mais qui supposent que les Grees
pouvoient avoir des Monumens où il étoit parlé
de l'Histoire & des Loix des Juiss, quoi qu'il n'y
eûr encore aucune Traduction litterale, ni de la

SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. VI. COL Loi entière, ni d'aucune de ses parties. Il est cerrain que plusieurs Historiens Egyptiens, Chaldéens, Phéniciens & Grecs avoient parlé de Moise & des Juiss; de leur Religion, & de leurs Loix; c'est delà que les Philosophes Grecs avoient pû tirer quelque connoissance de leur doctrine & de leurs Loix, pour s'en fervir dans leurs écris. sans qu'il soit besoin de supposer qu'ils eussent lû le Texte même de Moise: mais au reste, tout ce qu'on dit que Platon & les autres Philosophes ont pris de la doctrine & des Loix de Moise, peut Leur avoir été connu, ou par les seules lumières de leur raison, ou fi l'on veur, par la Tradition qu'ils - avoient reçue des Egyptiens, sans qu'il soit nécessaire de supposer qu'ils l'aient reçû immediatement des Juiss. Et parconsequent ce qu'on avance sur ce fondement, d'une Version Grecque du Pentateuque plus ancienne que celle des Septante, est toutà fair incertain, & l'on n'a aucune preuve, ni aucun vestige, ni aucun reste de ceue ancienne Version



5. II.

Relation de la munitée dont on prétend qu'a été faite la Version des Septants, falon Aristée & les autres Historiens.

A famente Histoire de la Wartion des Sestante, a lese parite par Arilles, que l'on lupmole avoir été un des Officiers de Projonnée Phidadelphe Roi d'Egypte, qui sit fine wette Velsion. Nous avons il Onvrage ide te prétendu Arifice, de qui Joseph & Busibe ont ciré ce qu'ils disept de cotte Hiltoire. Quelques uns ont doné que l'Ouvrage qui porte à profent le nom adiAtilitée., soit celui qui stroit engre les mains de Joseph & d'Eusebe; mais pour être convaincu du contraire, il ne faut que comparer la narration de Joseph avec celle de nôtre Aristée, & l'on verra clairement que l'Histoire d'Aristée, dont Joseph fait l'Abregé, est cellelà même que nous avons à present sous son nom. Il est vrai qu'Ariste n'a pas été suivi generalement par tous les Auteurs Chrétiens qui ont parlé de cette Histoire, & qu'ils y ont ajoûté diverses circonstances qu'ils ont assurement trouvées dans quelqu'autre Auteur de même nature qu'Aristée, mais qui avoit rapporté la chose differemment. Nous commencerons par faire une relation fidéle de l'Histoire, comme elle est rapportée dans le Livre d'Aristée, & nons remarquerons ensuite ce que les autres ont ajoûté ou changé à sa natration.

L'Ouvrage d'Aristée est écrit en sorme de Lettre adressée à son frere Philocrate. Il y rapporte que Demetrius Phalereus Bibliothecaire de Prosomée Philadelphe, aïant entrepris de metere dans la Bibliotheque de ce Prince, tous les Livres du monde, lui avoit remontré que les Loix des Juis méritoient d'être du nombre, & que Prolomée lui aïant dit qu'il ne tenoit qu'à lui de les v mettre. Demetrius lui avoit fair réponse, qu'il les falloit traduire auparavant, parce qu'elles étoient écrites en une Langue, & en des caracteres inconnus aux Egyptiens; que sur cela le Roi avoit pris la résolution d'écrire au Grand Prêtre des Juiss; qu'Aristée Auteur de cette Histoire, s'étoit servi de cette occasion pour obsenir la liberté des Juifs qui écoient esclaves en Egypte, où ils avoient été amenez par Prolomée fils de Lagus, pere de Philadelphe ; que là dessus il avoit remontre au Roy qu'il ne ponyoit pas envoier des Ambassadeurs aux Juifs, nour leur demander leurs Loix, pendant qu'il renoit plufieurs Juifs en esclavage dans son Roïaume, qu'il devoit d'autant plus les mettre en liberté, que le Dieu de leur Loi, étoit celui qui faisoit qu'il gouvernoit heureusement son Roiaume, parce qu'ils adoroient le Dieu qui connoît tout, & qui a tout créé; que le Roy hi aïant demandé, combien il pouvoir y avoir de ces Esclaves dans son Roïaume, l'un de ses Gardes nommé André, lui avoit fait réponse,

WE DISSERTATION PRELIMINAIRE qu'il pouvoit bien y en avoir cent mille; & qu'un autre appellé Sosibius aïant joint ses prières à celles d'Aristée, ils avoient obtenu cette grace du Roi, qui y ajoûta, que l'on paieroit de son trefor, vingt Drachmes pour chaque esclave Juif, qui seroit aussi-tôt mis en liberté, & sit dresser un Edit qu'Aristée rapporte en cét endroit, par lequel il ordonne que tous ceux de ses Sujets qui avoient des Juiss en esclavage, seroient obligez de les mettre en liberté, & qu'il leur feroit paier pour leur rançon, vingt Drachmes pour chacun : que quand cela fut executé, Demetrius presenta un mémoire au Roi, dans lequel il Jui expose ; qu'il est à propos qu'il écrive au Grand Prêtre des Juifs qui est à Jerusalem, afin qu'il envoie six hommes de chaque Tribu, recommandables par leur vertu, par leur science, & par leur âge, pour faire une Version exacte des Livres des Juifs, qui seroit mise dans la Bibliotheque Roiale. Aristée rapporte ici la Lettre du Roy au Grand Prêtre Eleazar, qui · lui fut portée par André & par Aristée, la Réponse d'Eleazar, & les noms des spixante & douze personnes qui furent envoices pour traduire la Loi. Il fait ensuite une ample description des magnifiques presens que le Roy envoïa au Grand Prêtre Eleazar, & décrit en dêtail la Ville de Jerusalem, le Temple, & ses parties. Il parle de l'abondance du Païs, de la science des soixante & douze Interprétes, de la peine qu'ils eurent de quitter Eleazar ; il rapporte de longs discours d'Eleazar sur la Loi des Juiss; tout cela fait une longue digression, d'où

SUR LA BIBLE; LIV. I. CH. VI. revenant à son Histoire, il raconte de quelle manière les soixante & douze Envoiez furent reçûs du Roi Prolomée; comment ils lui presenterent & déveloperent devant lui les Livres de la Loi, que ce Prince adora. Ceci est suivi d'une autre digreshon bien plus longue, qui contient les questions que Prolomée fit pendant trois jours à ces 72. personnes, & des réponses que chacun d'eux lui donna. Enfin Aristée vient à ce qui regarde la Tradu-Aion, & dit seulement que Demetrius mena ces 72. personnes dans une Isle sur un mole de sept Stades. & qu'il les mit dans une maison située sur le bord de la Mer , où ils travaillerent à la Verfion de la Loi, en sorte qu'après avoir conferé ensemble, & qu'ils étoient convenus d'une Interpretation, Demetrius l'écrivoit : qu'ils travaillerent ainsi pendant 72. jours, & que le soixante & douzième la Version entière sur achevée : qu'ensuite Demetrius la fit lire en presence de tous les Juis assemblez qui l'approuverent, & déclarerent qu'elle étoir exacte & fidéle : qu'il la lût aussi au Roi, qui témoigna de la surprise de ce qu'aucun des Historiens & des Poëtes n'en avoit fait mention: que Demetrius lai avoit répondu que cette Loi étant sainte & divine, on n'avoit pas osé la mêler avec des choses prophanes, & que l'Histoien Theopompe & le Poëte Theodecte en aïant voulu inserer quelque chose dans leurs Ouvrages, en avoient été punis, l'un par la perte de son esprit, & l'autre par celle de sa vûë : qu'enfin Ptolomée avoit renvoié les 72. Interprêtes comblez d'honneurs & chargez de presens. Voilà de quelle manière l'Histoire de cette Ver360 Disservation Preliminaire lion est rapportée dans le Livre d'Aristée.

Le second Auteur qui parle de la Version des Seprante, est Aristobule Juif, Philosophe Peripagericien, dans des Commentaires sur les Livres de Moise adtessez su Roi Ptolomee, citez par Eusebe, & par saint Clement d'Alexandrie, dans lesquels cet Anteur voulant prouver que Pythagore, Platon & les autres Philosophes Grece. avoient connu la Loi de Moise, dit qu'une partie de cette Loi, avoit été mile en Grec des le tems d'Alexandre, mais qu'elle avoit toute été traduite par les soins de Demetrius Phalereus, sous le Régne de Ptolomée Philadelphe, l'un des Ancêtres. de celui à qui il adresse son Ouvrage. Saint Clement d'Alexandrie & Eusebe, disent que le Pro-Jomée, à qui cet Aristobule a dedié son Ouvrage est Prolonnée Philometor, qui est le quatriéme Roy d'Egypte après Prolomée Philadelphe, & qui a commence à régner 66. ans après sa mort. Il y a de l'apparence, que ce n'est que par conjecture que ces Auteurs placent cet Aristobule sous Prolomée Philometor: car en d'autres endroits ils le merrent sous le Régne de Prolomée Philadelphe, & le sont contemporain d'Eleazar. Anatole Evêque

a Ils le mettent sous le ] bule dans son premier Livre Regne de Ptolomée Philadel phe, & le font contemporain d'Element ) S. Clement Alexandrit dans le premier Livre des Stromates, fous Prolomée Philadelphe. page 3 4 2. cite ainsi le paslage d'Aristobule : Aristo- l'Ouvrage d'Aristobule dans

adressé à Philometor, dit mot pour mot. Et dans le cinquiéme Livre pag. 595. Il dit : Ariftobule qui a étê Eulebe cite plusieurs fois.

BOR EA BIELE, LIV. I. CH. VI. d'Alexandricqui vivoit su commencement du troi-Come licele, le mon du nombre des Semante, & prétand qu'il a non feutement dédic son Ouvrage à Prolomée Philadelphe, mais aussi à Prolomée Gle de Lague. Pere de ce Prince.

Il oft méanmains plus ymi lemblable qu'A. -zistobule est plus nevent que ne le font ces Annours; car il y a bien de l'apparence qu'ilmelt pas different de celui dont il est parle ilans la Lettre, qui oft an commendement du fecond Livre des Maccabées, entilest die, qu'il étoit Précepteur du Roy Prolomée. Saint Clement d'Alexandrie & Ensebe -convienneur que refolkile même, se dans un des fragmons cirez par limidoc Livre 8. de la Prepar. Evangeliq Chap. so il paroît que l'Autour avoit vécu familièrement avec de Prince & qui il écrit, Be qu'il avoit souvent parle avec lui, de vicience,

tion Evangelique ; sçavoir , mais dans une de ses citations Livre 8. Chapitre 8. il le fait contemporain d'E- | chai rapporté par Bulche kazas : Te me contenterai dit-il, de nopporter l'explisetien d'Elegant & d'Aristobale, qui sont tous deux Ama ancienne race des He-Irmx, & qui ont fleuri du tem de Ptolomie. Cependant ce même Eufebe dans f 4 Chronique, dit qu'Ari-

for Livres ide la Prépara-ilifobule a admité fou Commentaire à Ptolomée Phi-Livre 7. Chap. 13. Livre 8. lometor, ce qui a été suivi Chap. 8. & 9. Livre 13. Ch. par Adon, par Belle, par 72. Limplement lous le nom | Marianus Scotus dans leurs de Commenciae, adresse à la Chroniques, de par l'Au-Prolomée, sins disc lequel: freue de la Chronique d'Alexandrie. Anatole d'Alexandrie dans le Canon Palliv. 7. Mist. Ecolof. Chap. 32. ap citant Anifobila, die qu'il a été l'un des Septance qui ont traduit les Livres Sacrez en Grec pour Proloméc Philadelphe & le Roy fon pere , 65 and ileandedic son Commentaine six la Loi de Moile à ces Princes.

Or l'Aritobule, dont il est fair mention dans la Leotre qui est au commencement du second Livre des Maccabées, no peut avoir été Précepteur que du fils ade Philomètor; car cette Lettre est écrite vingt ans après la mort de ce Prince, & par consequent Aritobule ne peut avoir écrit que 120. ans ou environaprès la mort de Prolomée Philadelphe. Nous examinerons dans la suite si l'Ouvrage cité sous son inpom, est véritablement de lui.

Le troisième Auteur qui parle de la Version des Septante, est Philon le Juif, qui dans le socond Livre de la Vie de Moise, rapporte que les Loixante & douze Tuifs envoicz vers Prolomée Philadelphe, se retirerent dans l'Isle de Bharos proche d'Alexandrie, comme dens un lieu où ils pouvoient travailler en repos sans être décournez par personne; que dans cette retraite pleins de l'Esprit de Dieu, ils prophetisoient tous la même cho--fe mot à mot, sans que les uns disent d'une maniére, & les autres d'une autre; comme si on leur avoit dicte à chacun invisiblement : que quoique les Langues, & principalement la Langue Grec--que puissont exprimer une même choic en differentes, manières par divers termes, cela n'est point arrivé dans la Traduction de ces Loix; que l'on a traduit les termes de la Langue Chaldaique, par les termes les plus propres de la Langue Grecque qui leur répondoient exactement; & que comme la Geometrie & la Dialectique ne souffrent point cette varieté de discours, mais se servent toujours des mêmes termes, ces Interprétes ont de même trouvé les termes les plus convenables, & qui pouvoient expliquer le fens le plus clairement; que l'experience fait connoître cette uniformité, & que soit qu'un Grec apprenne la Langue Chaldaïque, ou un Chaldéen la Langue Grécque, ils admirent la conformité de la Version avec l'Original & respectent cét accord des choses & des mots, ne les confidérant pas comme de simples: Traducteurs; mais comme des Prophetes à qui Dieu a fait la grace d'entrer dans le véritable esprir, & dans les pensées de Moïse. Il ajoûte que tous les ans on fait dans l'îsse de Pharos une Fête en mémoire de cét évenement.

Le quatrième Auteur qui a écrit l'Histoire des-Septante, est Joseph, qui dans le Chapitre 2. dui 12. Livre de ses Antiquitez, la rapporte sur la foid'Aristée. Il a tirb de cet Auteur, tout ce qu'il en a écrit, se en a seulement fait l'Abregé sans y rien ajoûter. Eusebe s'est aussi arrêté uniquement à ce, qu'ils en ont dit, sans parler d'aucune autre circonstance.

Le premier des Auteurs Chrétiens, qui ait parléde la Version des Septante, est S. Justin : il n'en dirque fort peu de chose dans son Apologie à l'Empereur Antonin, où il est tombé dans une lourde faute en disant, que ce fut au Roi Herode que Ptolomées'adressa pour avoir une Version des Livres Prophetiques. Il est certain que Prolomée Philadelphe a vécu long-tems avant le Roi Herode, & qu'il faut, ou que saint Justin soit tombé en cérendroit dans un Anachronisme considérable, ou qu'il y ait quelque faute dans le Texte ; ce quin'est pas croïable, parce que le nom du Roy Herode y est repeté deux sois. Quoi qu'il en soir, saint Justin remarque en cet endroit deux Ambassades de Prolomée vers Herode : la première, pour avoir les Livres Sacrez, qui lui furent envoiez par Herode écrits en Hebreu; & une secon-

Co Divind Tablon Profitmin aire de , pas laquelle il demanda que, parce que la Langue dans laquelle ces Livres étoient écrits ézoir inconsuié aux Egyptiens, on lui envoias des personnes pour les traduires. Aristée de parle point de cesideira Ambaffadesi, & il fuppose que Prolinmée demands mut d'un coup qu'on hu envoise non fendement un Exemplaire de la Lois mais auffi forcante de douze performes: pour la traduire, de que cét Exemplaire fut apporté par coux qui la traduilisent. Mais co n'est pas en cela seul que saint Justin differe d'Aviston au sinet de la Versions des Sepranse; car dans fon Exhortation aux Gentile, où il décrit amplement de quelle manière cette Verkon a éré faite s'il zione pluneurs circonflances inconnues à Asifiée & à Joseph, 20 Voiri comme il rapporte la chose. Si quelqu'un m dit que les Livres de Moise & des autres Prosophetes sont écrits en Gree, il peut apprendre edes Histoires errangeres e que Prolomée Roj m d'Egypte voulant dreffer une Bibliotheque à » Alexandrie . & y failant apponen des Livres de » toutes parts pour la remplir, asant appris que m les Hebreitz confervoient avec foin des anciennes Hiltoires ocrites en Hebreu. & voulent » scavoir ce que contenvient ces Ecrits; sit venig » de Terufalem soixante & dix personnes très ha-» biles qui scavoient l'Hebreu & le Grec, & leur » ordonna de traduire ces Livres; & afin cu'ile » fusione plus en repos & hors du namulte , il ne proulut pas qu'ils demeurationt dans la Ville » pour faire cette Traduction y mais il leur fir ba-» tir dans l'Isle de Phares à sept stades d'Alea randrie, autant de petites maisons qu'ils étoient e d'Interpretes, afin que chacun travaillat fépas

SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. VI. (5) rément à cette Version : & il enjoignir à ceux ce qui les servoient, de leur rendre toute sorte de bons offices, mais d'empecher qu'ils ne confe-ce rassent ensemble, afin qu'il pût connoître par la es conformire de leurs Verhons, que leur Traduction étoit exacte. Aiant enfuire comu que ces es soixante & dix personnes ne s'étoient pas seule-ce ment rencontrées dans le fens, mais même dans ce les termes; qu'il n'y avoit pas un seul motes dans la Verfron de l'un, qui ne fut dans celle de a l'autre, & qu'elles évoient toutes écrites mot ce pour mot en mêmes termes, furpris d'admira-ce tion. Et ne doutant point que cette Version ne a fût faire par l'Esprir de Dieu, il avoit comblé ce d'honneurs ces Interpretes, qu'il considéron es comme des gens cheris de Dieu, & les avoit ren- ie voiez chargez de presens dans seur parrie. Qu'à ... l'égard des Livres, if les avoit respectez avec iu- ce stice, comme des Livres divins, & qu'il les avoir et fait mettre dans fa Bibkotheque. Saint fustin et sjoure pour confirmer cene Histoire. Ne crolez de prs, ô Grecs, que ce que nous disons soit une ce Histoire faite à plaisir : Nous avons vu nous-ce mêmes étant à Alexandrie les vestiges de ces pe-ce'/ thes maisons dans le Phare, où ils restoient en ce core, & nous l'avons sçû des Habitans de ce lieu ... qui l'avoient appris par tradition de leurs Peres : ce Vous pouvez aussi en être assurez par les écries de a pluficurs Auteurs fages & illustres, qui ont rap- co poné cette Histoire, comme Philon, Joseph, & # 1 pluseurs autres. Saint Justin n'avoit pas inventé a / ce qu'il écrit de ces petites maisons ou cellues, dans lesquelles il dit, que les Septante furent Chemez pour faire leur Version, ni du miracle

RES DISSERTATION PRELIMINAIRE de la conformité entière de toutes leurs Versions faites léparément. Cependant, ni Philon, ni Joseph. ni Aristée, n'en ont fait aucune mention, & rapportent au contraire que la Version sut saite tout d'une autre manière dans les conférences que les Septanre curent ensemble. Etant assemblez dans une mê-Il dit néanmoins que non seulement il a appris ce qu'il en écrit, des Habitans du Phare, qui lui ont montré les restes de ces Cellules, & qui scavoient cette Histoire par tradition; mais. que l'on peut apprendre la même chose par la lecture des Histoires étrangeres. Ce ne peut être que de l'Histoire d'Aristée, qui se vante d'avoir tiré La narration des Journaux des Rois d'Egypte, que S. Justin veut parler en cet endroit. Cependant, cela n'est ni dans Aristée, ni dans Joseph & Philon, qu'il cite: c'est pourquoi, il est à croire qu'il n'a sçû ce qu'il en dit, que de quelques Juiss d'Alexandries qui tenoient cette Histoire de tradition.

Presque tous les Peres qui ont écrit depuis S. Justin, à l'exception d'Eusebe & de saint Jerôme, ont suivi sa narration, & fait mention de cette merveilleuse conformité des Versions des soixante douze Interpretes renfermez dans differentes Cel-Jules. b Mais saint Epiphane est celui qui s'étend.

depuis saint fustin, à l'exception d'Eusebe & de saint ferôme, ont suivi sa narration, 👉 fait mention de cette merveilleuse conformité des Versions des soixante & douze Interpretes renfermez dans parle néanmoins de ce midifferentes Collules. ) Saint racle, comme d'une chose Irenée Liure 3. contre les | incertaine, en se servant de beref. Ch. 25. Saint Clement | ces mots: Traditur, as fer-.

b Tous les Peres qui ont écrit | d'Alexandrie lib. 1. Stromata p. 341. & 342. S. Cyrille de Jerusalem Cateches. 4. Saint Hilaire. in Pfalm. 24 S. Augustin , lib. 18. de Civit. Dei cap. 43. lib. 2. de Doctr. Chr. sap. 15. où il le

SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. VI. le plus sur cette Histoire, & qui la rapporte d'une manière fort differente des autres dans son Livre des Mesures & des Poids. Il dit, que ces soixan-ce te & douze Interprétes étoient enfermez deux à « deux avec deux serviteurs & des Scribes, dans « trente six petites Maisons ou Cellules, qui ne es recevoient de jour que par en haut, construites et dans l'Isle de Pharos qui est vis-à-vis d'Alexan- ce drie : qu'ils y travailloient depuis le matin jusqu'au soir; que le soir ils étoient amenez dans et trente-six Chaloupes au Palais du Roi Ptolomée « Philadelphe, où ils souposent, & étoient ensui- et te renfermez dans trente-six Chambres differentes; qu'on leur donnoit à chacun un Livre de . l'Ecriture à traduire; & qu'ils traduisirent ainsi » les vingt-deux Livres Canoniques, & vingt-ee deux Apocryphes; que quand ils eurent tout ex achevé, le Roi les fit venir devant son Trône, a avec trente-six Lecteurs, qui avoient chacun a un Exemplaire de la Version Grecque, pendant «

tur, multique non indigni fde pradicant. Philastre baref. 137. Theodoret. Prafat. in Pfalm. Justinien. Autout. cap. 46. Collat. 10. &c. Tertulien parle de la Version des Septante dans Ion Apologetique Chap. 18. où il remarque que le Philosophe Menedeme en defendant la Providence, a admiré l'uniformité des sentimens des Septante, de Sensentia communione suspexit; ce qui peut s'entendre de la tonformité de leurs senti- | Anciens.

DISS: PREL. P. II.

mens dans les conferences qu'ils ont eus ensemble suivant l'Histoire d'Aristée que Tertullien cite en cèt endroit. Les Juiss ont aussi approuve l'Histoire des soivante & douze Cellules : elle se trouve écrite dans les deux Talmuds. Tra T. Magill. & est rapportée par Bengorion, & par plusie : ra autres Juiss. Parmi les siterpretes Modernes Servirus, Bonfretius, Galesimus ont suivi le terren: des Anciens.

160 DISS ERTATION PRELIMINAIRE mais il differe sur le nombre des Cellules & des Exemplaires; car saint Justin dit; que chaque Interprete avoit la Cellule particulière, & fit la Version; au lieu que saint Epiphane dit, qu'ils étoient deux dans chaque Cellule, & qu'il n'y eût que trente six Exemplaires de leurs Versions. Saint Ju-Îtin suppose qu'ils ne sortirent point de leurs Cellules jusqu'à ce qu'ils eussent achevé leur Version. Saint Epiphane au contraire suppose qu'ils venoient tous les jours au Palais, & qu'après y avoir soupé, ils y étoient enfermez deux à deux dans trente-six Chambres séparées. Saint Epiphane cite Aristée pour témoin, mais si c'est d'Aristée qu'il a priscette Histoire, il faut qu'il ait eu un Exemplaire d'Aristée bien different de celui que nous avons, & qu'avoient Joseph & Eusebe, puisque sa narration ne s'accorde point avec celle de nôtre Aristée, de Joseph, & d'Eusebe, & que les Lettres de Pto-Iomée qu'il rapporte, sont tout-à-fait differentes de celle qui est dans ces deux Auteurs.

#### 

#### 9. III.

Reflexions sur l'Histoire de la Version des Septantei Qu' Aristée est un Juis, que sa narration est un Romans & qu'il n'est pas Auteur contemporain. Anachronismes dans les quels il est tombé. Fable des Cellules resutée. De la manière dont la Version des Septante a été faite, & pourquoi elle est ainsi apellée.

A PRE'S avoir rapporté historiquement ce que les anciens Juiss & Chrétiens ont écrit de la manière dont la Version des Septante a été composée, il nous faut examiner l'autorité des témoins, & la verisé des circonstances de cette Histoire.

Commençons par le Livre d'Aristée.

Nous avons déja dit, que nous ne doutions point que ce Livre ne fût celui qui avoit été entre les mains de Joseph & d'Eusebe : La preuve en est facile : Toseph suit & abrege simplement la narration d'Aristée: il rapporte toutes les mêmes eirconstances qui sont dans nôtre Histoire d'Aristée, dans le même ordre, & souvent dans les mêmes termes; il y fait tenir les mêmes discours à Demetrius, à Aristée, à André & aux autres : il y rapporte en mêmes termes l'Edit du Roy Ptolomée, pour la délivrance des Juiss, le Mémoire de Demetrius à ce Prince; la Lettre de ce Princo au Grand Prêtre Eleazar, & la Réponse d'Eleazar, Il dit, qu'il passe sous silence les noms des Septante qui se trouvent dans nôtre Aristée : il fait la même description des presens que le Roy envoïa à Terusalem : il raconte de la même manière, & dans les mêmes circonstances, l'arrivée & la reception des Septante: il renvoïe au Livre d'Aristée, pour sçavoir les demandes que le Roy fit aux Septante & kurs Réponses; ce qui fait une des principales parties du Livre d'Aristée que nous avons : Enfin, il ne dit précisément sur la manière dont cette Version fut composée, que ce qui est dans nôtre Exemplaire d'Atistée. C'est donc sans fondement que Louis Vivez, Leon de Castro, Alphonse Salmeron, & quelques autres Auteurs, ont crû que le Livre d'Aristée, dont Joseph s'étoit servi, étoit different de celui que nous avons. Ils semblent n'avoir été de cét avis, que parce qu'ils vouloient désendre l'Histoire des Cellules, à laquelle nôtre Aristée est contraire : & c'est justement un des

664 Dissertation Preliminaire est entiérement Juive; c'est lui dit-il, que cette Loi est sainte, & qu'elle vient de Dieu, & quelques uns ajant entrepris de s'en servir, en ont été détournez par un châtiment divin ; car j'ai oui dire, que Theopompe voulant inserer dans son Hifloire quelque chose de ce qui avoit déja été traduit de cette Loi, en devint aliené d'esprit pendant plus de trente jours, & qu'aïant prié Dieu dans quelque bon intervalle, de lui déclarer pour quel sujet ce malheur lui étoit arrivé, il avoit été averti en songe, que c'est parce qu'il avoit voulu rendre communes & publiques des choses divines; qu'il avoit aussi appris que le Poëte Theodecte aïant voulu tirer quelque chose de ce Livre, pour s'en servir dans une pièce de Theatre, avoit perdu la vûë, & ne l'avoit recouvrée, qu'aprés avoir reconnu sa faute, & demandé pardon à Dieu de sa temerité. Ce discours ne peut partir que d'un Juif, & ces prétendus miracles sont du genie, & de l'invention des Tuifs Hellenistes. Enfin, tout le Livre, d'Aristée est du genie des Tuifs, & quiconque le lira sans prévention, sera facilement persuadé que c'est l'Ouvrage d'un Juif.

La seconde réslexion que l'on peut saire sur le Livre d'Aristée, est que ce n'est pas une Histoire simple & naturelle, mais une narration seinte, & une espece de Roman: tout y est exageré & affecté. Les pièces qui y sont rapportées; sçavoir, l'Edit & la Lettre du Roi, le Mémoire de Demetrius, & la Lettre d'Eleazar, sont écrites d'un même stile, & par consequent de la composition, & de la siction de l'Auteur. La Description des presens de Ptolomée, est écrite en stile Romanesque; les soixante & douze Demandes & Réponses, sont

sur LA BIRLE, LIV. I. Cu. VI. manisestement une invention de l'Auteur. Ce qui y est dit de la Loi écrite en lettres d'or, ne peut encore passer que pour une fiction. Enfin, tout est merveilleux & extraordinaire dans cette narration. Cent mille Juiss délivrez aux dépens du Roy: soixante & douze personnes mandées & envoïées. six de chaque Tribu; une Table d'or triangulaire avec des ornemens magnifiques, des Vases d'or & d'argent d'une grandeur surprenante : l'Exemplaire de la Loi écrite en lettres d'or ; le transport des Interpretes dans une Isle éloignée de sept Stades d'Alexandrie, la Version achevée précisément en spixante & douze jours, sont toutes choses peu croïables & affectées, qui sentent plus la fiction que l'Histoire.

La troisième Remarque que l'on peut faire sur l'Histoire d'Aristée, est qu'il n'est pas aisé d'accorder cette narration avec l'Histoire du tems, & que l'on y trouve des Anachronismes, qu'il est difficile Aristée & tous les Auteurs qui ont d'expliquer. parle de la Version des Septante, supposent que c'est Demetrius Phalereus qui avoit été Gouverneur d'Athenes, qui prit le soin de faire venir les Juiss pour traduire les Livres de la Bible, & ce sut lui, si l'on en croit Aristée, qui écrivit sous eux leur Version. Or on soutient que Demetrius Phakteus ne peut avoir été en crédit sous Ptolomée Philadelphe, ni même en vie, quand on doit supposer que cette Version a été faite; car Hermippus Historien contemporain, dont le témoignage est rapporté par Diogene Laërce, dans la Vie de Demetrius, dit, qu'aprés la mort de Cassandre, " Demetrius qui craignoit Antigone, (C'est du " fils de Cassandre dont il veut parler ) se retira "

676 DISSERTATION PRELIMINAIRE , vers Ptolomée Soter, & qu'il demeura assez ,, long-tems auprés de lui ; qu'entr'autres choses , , il lui donna conseil de laisser son Roïaume aux " Enfans d'Eurydice, mais que ce Prince ne suivit ,, pas son avis, & qu'il fit couronner le fils de ,, Berenice, qui fit après la mort de son pere ar-,, rêter Demetrius, jusqu'à ce qu'il cût pris résolu-, tion de ce qu'il en feroit : que Demetrius mena ,, une vie triste dans sa prison, & fut par hazard ,, mordu d'un aspic, peur être en dormant, ce qui ,, fut cause de sa mort, & qu'il fut enterré dans le " gouvernement de Buziris prés de Diospole. témoignage prouve deux choses qui détruisent l'Histoire d'Aristée; la première, que Demerrius n'a point eu de crédit auprès de Ptolomée Philadelphe, ni même de liberté sous son Régne, &c. par consequent qu'il n'a pas été son Bibliotecaire, ni chargé de sa part, de faire venir les Juiss pour traduire la Bible. La seconde, que la Version des Septante n'aïant été faite que quelques années aprés le commencement du Régne de Prolomée Philadelphe', comme il paroîr par les circonstances de l'Histoire d'Aristée, Demetrius n'a pû en avoir soin, puisqu'il étoit mort au commencement de son Régne.

On répond ordinairement que Ptolomée Philadelphe aïant regné quelque tems avec son pere, comme il est marqué dans la Chronique d'Eusebe, c'est en ce tems-là que Demetrius a pris soin de la Biblioteque d'Alexandrie, & qu'il a fait faire la Version de la Bible. C'est pour cela que les Vossius, le Pere Petau, & Riccioli placent l'Epoque de la composition de cette Version vers la fin du Régne de Ptolomée sils de Lagus, sous le-

SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. VI. quel saint Irenée & saint Clement d'Alexandrie, disent que l'on y travailla; & comme en ce temslà Prolomée Philadelphe régnoit avec son pere. on peut aussi dire avec les autres Auteurs, qu'elle a été faire sous le Régne de Prolomée Philadelphe, & par son ordre. Mais cette Epoque n'est pas soutenable quand on admet l'autorité du Livre d'Aristée, qui contient quantité de circonfances, par lesquelles on fait voir qu'il suppose que la Version des Septante n'a été composée que plusieurs années après le commencement du Régne de Philadelphe : car premiérement, il ne parle que d'un seul Roy, qui est Ptolomée Philadelphe, au nom duquel tous les ordres sont donnez: c'est à lui seul que Demerrius s'adresse pour avoir des Lettres aux Juifs; c'est lui seul qui seur écrit; c'est lui seul qui reçoit les Septante, qui leur parle, & qui les renvoie. Si son pere eût été encore sur le Trône, est-il possible qu'il n'eût eu aucune part à toutes ces choses? Secondement, la Lettre d'Eleazar est adressée au seul Prolomée, & il le saluë en ces termes : Si vous, la Reine Arsinoi vôtre Sœur & vos enfans sont en santé, nom en avons de la jose ; paroles dont on peut tirer plusieurs inductions pour montrer que selon Aristée, la Version des Septante ne peut pas avoir été faite dans le tems que Philadelphe regnoit avec son pere; car quand il fut associé à la Couronne, il étoit trésjeune, & n'avoit point encore de femme ni d'enfans, & il n'a époulé sa Sœur Arsinoé, qu'après la mort de Ptolomée Ceraunus Roy de Macedoine, a à qui elle avoir été mariée aprés la mort de

2 Il n'a épousé sa Sœur Ar- lomée Ceraunus Roi de Mafinoé qu'après la mort de Pto- cedoine. Athenée rappoz-

68 Dissertation Preliminaire Lysimaque Roy de Thrace, frere de Ceraunus. Or Prolomée Ceraunus n'est mort que la sixième année du Régne de Philadelphe, & par consequent la Lettre d'Eleazar ne peut avoir été écrite selon Aristée, qu'aprés la mort de Ptolomée fils de Lagus, puisque Philadelphe n'a regné qu'un an ou deux avec, son pere. Troissémement, Prolomée parlant dans sa Lettre, des Juifs qui avoient été amenez captifs du tems de son pere, dit qu'il ne croit pas que cela se soit fait pan son ordre: s'il eût été encore vivant ne se seroitil pas autrement exprimé? Quatriémement, il y a plusieurs endroits, dans lesquels Aristée suppose. que Philadelphe étoit puissant, renommé, experimenté dans le Gouvernement, & Roy depuis long temps: par exemple, voici comme il fait parler à ce Prince le soixante & neuvième des In-

Callixène, la Pompe qui se l fit au couronnement de Philadelphe du vivant de son pere, dit que Philadelphe fut couronne de vingt couronnes, son pere Ptolomée d'un parcil nombre, & sa mere Berenice de vingttrois : il ne parle point de Régne de Philadelphe. Dans sa femme ni de ses enfans, il n'en avoit donc pas encore alors. La première semme de l'il n'est point fait mention Philadelphe, étoit fille de 1 Lysimaque Roy deThrace& de Macedoine. Il épousa ensuite sa Sœur Arsinoé suivant le témoignage de Pau- | Roi; pour sa Sœur, & poux. sanias, d'Estienne de Bizan- I ses enfans,

tant suivant la relation de ce, de Pline, de Plutarque, & d'Athenée. Justin & Pausanias disent qu'elle avoit été mariée auparavant à Lysimaque, & ensuite à Ceraunus, qui n'est mort qu'à la fin de l'Olympiade 124. par consequent fix ans aprés le commencement du le Titre de la Lettre d'Eleazar rapportée par Eusebe, qu'Arlinoé soit Sœur du Roy; mais dans le corps de la Lettre, Eleazar écrit qu'il a offert des Sacrifices pour le

SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. VI. repretes : Vous, Sire, qui êtes exerce dans toutes sortes de Vertus; & qui philosophez par le bon esprit que vous avez reçû de Dieu : & le soixante & huitième aïant répondu à la question de ce Prince, que les Rois devoient s'appliquer particu-« liérement à la lecture des Mémoires des Am-« bassades, il ajoûte, c'est par ce moien que vous " vons êtes acquis une gloire immortelle : le soixante & quatrième & le soixante & douzième, disent austi qu'il s'est acquis une gloire immortelle par " Sosibius pour lui perfon lage gouvernement. suader de délivrer les Juifs, lui remontre qu'il a " été élevé à un point de gloire & d'honneur quie surpasse ses Ancêtres. Enfin, il y a bien de l'ap-ce parence que Prolomée Philadelphe ne s'appliqua à faire une Bibliotheque, que sur la fin de ses jours, b quand sa santé ne lui permit plus de s'emploier à d'autres occupations. Galien nous apprend que Prolomée Evergere fils de Philadelphe, acheva ce

b Il y a bien de l'apparace que Ptelemée Philaddphe ne s'appliqua à faire une Bibliotheque que sur la 🎮 de ses jours ] Strabon dit, que Ptolomée n'entreprit ces grands Ouvrages, que quand à cause de la foiblesse de son corps, il cherchoit des su jets de divertissement & d'occupation Ælien dans les Histoires Liv. 4.Ch. 15. devenu fçavant, quand il avoit commence à le porter

C Galien nous apprend. C'est dans son second Commentaire sur le troisiéme Livre d'Hippocrate des Maladies communes, où il dit, qu'il a trouvé dans la Bibliotheque de Ptolomée livergete un Livre noté par le Médecin Pamphile, & il ajoute que Ptolomée Evergete fit chercher à Athenes des Livres de Sophocle, dit, que Prolomée é oit d'Euripide, & d'Eschilé pour mettre dans la Bibliotheque.

880 Dissertation Preteminain que son pere avoit commencé, & Vitruve nous assure d que Philadelphe n'entreprit de faire sa Bibliotheque qu'à l'imitation de celle des Rois de Pergame. Or le premier des Rois de Pergame qui ait entrepris de faire une Biblioteque, est selon Strabon & Pline, Eumenes II. qui n'a commencé à régner que vingt-quatre ans après la mort de Lagus, & qui a survécu Philadelphe; c'est pourquoi Eusebe dans la première Partie de sa Chromique Grecque, & George Syncelle, & avant euf Africanus, placent l'établissement de la Bibliothe que d'Alexandrie à l'Olympiade 132, qui est la 304 Anée du Régne de Philadelphe, à compter depuis la mort de son pere, & en fait Bibliothecaire la rélébre Grammairien Aristophane. Suidas domne cette charge à Zenodote Maître d'Aristophane & en effet Arikophane étoit encore en vie jo. ans après la mort de Philadelphe . & avant lui Eratoffe. ne, & Apollonius de Rhodes avoient eu cette char-

d Visruve nous assure.)
Voici le passage de Vitruve
In Præfatione Libri 7: de
Architectura. Reges Attalici magnis Philologia duleedinibus inducti; cum egregiams Pergami Bibliothecam
ad communem delocationem
instituissent: tunc tiem Protemane infinito zalo capiditatissque studio incitatus, non
monoribus industriis ad eumdem modum contenderat Aleuandria comparare.

c Ensebe dans la première regné 40. au partie de se Chronique duixe la Loi.

Grecque, George Syncelle 🚓 avant our Africanus. } Voici le passage d'Eusebe : Prairies of Diadhapes de B.CALOUNANE Aregurgeia milignos exb Oxumadasta Ptolomasis Philadelphus Bibliothecam in Alexandria instituit, Olympiade 132. George Syncelle ajoute : que exeunte decessit pariter exvita. Joseph semble être le même avis, cat il dit, que Ptolomée Philadelphe ala t. regné 40. ans, a fait et 1-

EUR LA BIBLE, LIV. I. CH. VI. z aprés Zenodote, qui en avoit été pourvû sous le Régne de Ptolomée, fils de Lagus, & en avoit joui jusqu'à la fin du Régne de Ptolomée Philadelphe. Cét emploi convient beaucoup mieux à des Grammairiens ou Philologues, qu'à Demetrius Phalereus qui étoit un homme de qualité, & emploié dans les affaires d'Etat. Ce que nous venons de remarquer que Zenodote avoit été Bibliothecaire de Prolomée fils de Lagus, n'est pas contraire à ce que nous avons dit, que Ptolomée Philadelphe ne s'appliqua à faire la Bibliotheque d'Alexandrie, que sur la sin de sa vie; car il v avoit des le tems de Prolomée fils de Lagus, une Bibliocheque Roïale à Alexandrie & ce ne fut pas Prolomée Philadelphe qui l'établit le premier, mais qui s'appliqua sur la fin de sa vie, à l'embellir & à l'enrichir, en faisant chercher de tous côtez, des Livres pour la rendre illustre & complete.

Il y a encore un autre Anachronisme dans l'Histoire d'Aristée, qui fait voir que l'Aureur n'écoit pas contemporain. Il dit que le Philosophe Menedeme étoit à Alexandrie quand les Septante fitent leur Version: ce Menedeme a vécu suivant Heraclide capporté par Diogene Laërce, 84. ans: il avoit été disciple de Platon, mort la première année de l'Olympiade 101. supposé que Menedeme cut 24. ou 25. ans quand Platon mourut, qui est le moins qu'on lui puisse donner, il étoit mort la première année de la 123. Olympiade deux ans avant que Prolomée Philadelphe fût associé à la Couronne par son pere. Il faut néanmoins avoiler qu'il y a des preuves que Menedeme a vécu plus long-tems; car les Auteurs rapportez par Diogene Laërce, disent, qu'après qu'Antigone eût dé-

282 DISSERTATION PRELIMENAIRE fait les Gaulois, qui sous la conduite de Brennus, avoient fait une irruption dans la Grece, Menedeme soupçonné d'avoir voulu livrer Athenes à Antigone, se retira auprés de ce Prince, & mourut peu de jours aprés. La défaite des Gaulois par Antigone, arriva la seconde année de l'Olympiade 125. qui est la sixième après la mort de Ptolomée fils de Lagus. Mais quand on supposeroit ce fait certain, il n'en est pas moins contraire à l'Histoire d'Aristée, puisqu'il faut dire selon lui, que les Septante n'ont fait leur Version que sur la fin du Régne de Philadelphe, & que Menedeme étoit mort la neuvième année du Régne de ce Prince. D'ailleurs nous lisons bien dans Laërce, que Menedeme fut envoié en Ambassade à Ptolomée fils de Lagus, ensuite à Lysimaque, & enfin à Demetrius; mais nous ne lisons point qu'il ait été Ambassadeur auprés de Ptolomée Philadelphe.

Voici encore une circonstance plus confidérable, par laquelle il paroît qu'Aristée a confondu les choses. Il fait dire à Philadelphe que le jour que les Septante sont arrivez, est un jour solemnel, parce qu'il a remporté en ce jour une Bataille navale contre Antigone. Cette Bataille doit être celle dont parle Diodore de Sicile dans le 20. Livre de son Histoire, qui arriva la troisième année de l'Olympiade 118. sous Prolomée fils de Lagus. Or Ptolomée Philadelphe parle ici d'une Bataille qu'il avoit remportée lui-même plusieurs années auparavant. Nous ne lisons point que Philadelphe en ait gagné aucune contre Antigone; au contraire afant envoie du secours par Mer aux Atheniens contre Antigone Gonatas, il leur fût

ajoûte seulement que les Septante par une espece d'inspiration & d'esprit propherique, traduisoient tous d'une même maniére, conune si quelqu'un le leur est dicté à chacun d'une manière invisible : Tanquam numine correpti prophetahant, non alia alii, sed omnes ad verbum eadem, quasi quopiam distante singulis invisibiliser. Assisée du plus surplement, qu'ils conservient ensonble sur chaque passage qu'ils traduisoient, & que quand ils étoient convenus, on écrivoit seur Version.

Joseph n'a fait autre chose, que copier la Relation d'Aristée, & il ne parost pas qu'il ost d'autres Mémoires, ni d'autres garants de sette Histoire; ainsi son témoignage doit être compré pour rien en cerse matière, & n'a d'autorité qu'autant que le Livre

d'Aristée en peut avoir.

Saint Justin n'a pas tiré son Histoire de la Version des Septante de nôtre Exemplaire d'Aristée, puisqu'il rapporte des choses, qui non seulement me sont point dans Arissée, mais même qui sont contraires à la narration, & à ce qu'en avoient rapporté rous ceux qui avoient écrit avant lui; car Ari= trée, Toleph & Philon n'ont pas dit un mot des sois mante & douze Cellules, dans lesquelles il prétend que les soixante & douze Interpretes furent enfermez pour travailler chacun à leur Version, ni de la conformité de toures ces Verlions faites leparément jusqu'au moindre terme : ce qu'ils n'eussent pas ômis, si la chose eût été véritable, ou si elle cut été inventée de leur tems. Mais ce n'est pas seulement de leur silence, que l'on peut tirer un argument négatif de la derniere force, contre la marration de saint Justin, touchant les soixante & douze Cellules, & le miracle de la conformité

WIS DISSERTATION PRELIMINAIRE des Vertions; c'est encore de leur témoignage posttif, puisqu'ils déclarent que les soixante & douze Interpretes travaillerent ensemble dans une même Maison, & dans une même Sale, & qu'ils confererent mutuellement pour la composer. leurs Aristée remarque qu'ils n'avoient apporté qu'un seul Exemplaire de la Loi, écrit en caracteres d'or; s'ils cussent été separez, il leur en auroit fallu à chacun un. Enfin, c'est une imagination si extraordinaire de renfermer foixante & douze personnes separément pour leur faire faire la Traduction d'un Ouvrage, qu'il n'y a pas d'apparence qu'elle soit tombée dans l'esprit de Ptolomée. Quel dessein pouvoit-il avoir ? s'il vouloit être assuré de la fidelité de la Version qu'ils feroient, il suffisoit qu'il les partageat en deux ou trois Bureaux: pourquoi les enfermer tous separément? pouvoit il deviner qu'ils s'accorderoient tous en travaillant separément? N'étoit il pas plus naturel qu'ils conferassent ensemble pour faire une bonne Version? Ne voit-on pas que toute cette Histoire n'a été imaginée que pour rendre la chose plus merveilleuse? Mais rien n'a jamais eu moins de vrai-semblance, & c'est avec raison que saim Terôme rejette cette Histoire comme une fablo. Il dit, qu'il ne sçait pas qui en est le premier Auteur, mais il assure quo c'est un infigne mensonge, qu'il est aifé de convaincre de fausseré par les témoignages d'Aristée, & de Joseph : Nescio quis primus Auctor septuaginta Cellulas Alexandria mendacio suo extruxerit ; quibus divisi eadem scriptiturint, cum Aristaus, ejusdem Ptolomes υπερασπιενε, & multo post tempore fosephus.nibil sale retulerint, sed in una Basilica congregatos com

tulisse scribant, non prophetasse; aliudest enim Vatem, aliudesse Interpretem.

Saint Justin avoit été trompé par quelques Juifs d'Alexandrie, parmi lesquels cette fable étoir peut-être commune, qui lui avoient montré dans l'Isle de Pharos quelques vestiges d'anciennes maisons, & lui avoient fait accroire, que c'étoient les vestiges des petites maisons des Septante, comme quelqu'un lui avoit fait croire à Rome, que la Statue de Semon Sancus, étoit celle de Simon le Magicien. On sçait assez combien ces sortes de prétenduës Traditions populaires sont incertaines & frivoles, particuliérement parmi. les Juiss qui ont toûjours été assez portez à croite, & à debiter des choses merveilleuses & surprenantes, comme le Talmud en fait foi. Saint Jusin trompé par ces Juiss, a donné lieu aux autres. Peres de tomber dans la même faute : ils n'ont fait que suivre, & que copier saint Justin, au témoignage duquel ils s'en sont rapportez, sans examiner la chose. Ainsi leur autorité n'est d'aucun soids en cette rencontre. Saint Augustin y aïans, fait reflexion, en a parlé douteusement, quoi qu'il n'examinat pas la chose : mais saint Jerôme l'aïant mûrement examinée, en a bien-tôt connu la fausseré.

Il ne nous reste plus que saint Epiphane, dont la narration est d'autant plus aisée à détruire, qu'elle ne s'accorde, ni avec celle d'Aristée, ni avec celle de saint Justin. C'est un nouveau Roman, dans lequel l'Auteur a voulu lever quelques dissicultez qui se trouvoient dans le premier. Il a bien vû qu'il étoir ridicule de saire ensermer ces soixante & douze personnes toutes seules, chae

C iij

788 Dissertation Preliminaire cune dans sa Cellule : il a jugé plus à propos de les mettre deux à deux, & leur à libetalement donnés deux Valets à chacun, & des Copistes. Parlà, voilà le nombre des soixante & douze Maisons, réduit à trente six. Mais pour embellir son Histoires il no leut donne du jout que par en haut. & y fait étavaillet ces 71. Intetptetes, depuis le matin jusqu'au soit, sans qu'ils eustent la liberté de sortir. bien prévû aush la dissiculté que l'on pouvoit fais se sut ce qu'il n'y avoit qu'un Exemplaire de la-Loi ; il trouve un expédient pour s'en débarasser, en supposant que l'on donna à chaque couple de ces Interpretes, un des Livres Sactez, & qu'ils les changeoient à mellite qu'ils avoient achevé, justqu'à cé que chaque Livre est fait le tout des trentefix Cellules. Mais comme il n'y avoit que vingue deux Livres, & qu'ils étoient trente six couples d'Interpretes, il faudroit supposet qu'il y en avoit quarorze à rien faite, ou que les Livres ont été partagez pat pairies. Pout éviter cet inconvenient on leur fait encore traduire vingt-deux Livres apoeryphes. On voit bien que tout cela a été inventé à plaistr, pour fauver à quelque prix que ce fûr, l'Hi-Roite des Cellules. Il n'y a pas plus d'apparence à ce qu'on dit, qu'on les amenoit tous les soirs dans trente-six chaloupes au Palais de Ptolomée, qu'ils mangeoient avec his tous ensemble, & qu'ensuite on les renfermoir dans trente-fix Chambres: Rapporter ces arconstances, c'est en faire voir la faule feté.

Le Livre d'Aristée que saint Epiphane avoit vûn est certainement disserent du nôtre; mais il est encore moins digne de soi, & plus fabuleux. Il sippose deux voinges des Envoiez de Prolomée

SUR LA BISLE, LIV. L. CH. VI. 480 vers Eleazar, l'un pour avoir les Livres, l'aurre pour les faire traduire. Il fait dire à Demetrius. qu'il scair qu'il y a plusieurs autres Livres dans le monde chez les Ethiopiens, Indiens, &c. & entre les Peuples, dont il parle, il nomme les Romains, & ajoûte : ceux qui sons dans la Gréce, que l'en n'appelle pas encore Romains ; mais Latins : Remarque impertinente, & qui n'a aucun sens. Les deux Lettres qu'il fait écrire à Ptolomée, sont d'un stile barbare, & la seconde commence, comme nous avons déja remarqué, par une Sentence qui est un pur Hebrailme : De quelle utilité peus être un treser eache, & une source bouchée? ce qui est riré, ou du moins imité de l'Ecclesiastique Chapitre 20. Verset 32. & Chapitre 41. Vers. 17. De quelle milité oft une sagesse cachèe, & un tresor invifible? Or l'Auteur de l'Ecclefiastique est plus recent que Prolomée Philadelphe, & par consequent ces Lettres font suppossées.

Jusques-ici nous n'avons point trouvé de monument irréprochable pour établir l'Histoire de la
Version de la Bible par 72. Interpretes Juiss envoiez à Prolomée Philadelphe. Cependant il
faut que cette Histoire toute sabuleuse qu'elle est
dans ses circonstances, ait un fondement véritable. Jamais Aristée & les autres Juiss d'Alexandrie ne se seroient avisce d'écrire ces choses, si la
Loi n'avoit été traduire en Grec par des Juiss, sous
le Régne de Prolomée Philadelphe. Il faur qu'il
y ait une verité qui ait donné lieu à la sable, &
qu'estéctivement ce Prince ait demandé & sait
saire une Version Grecque des Livres de la Loi.
Cela peur passer pour un sait certain; mais les
autres circonstances sont souses sausses ou incer-

We DISSERTATION PRELIMINAIRE saines. Il n'est pas même certain que cette Version alt bie faite par soixante & douze personnes, & c'est peut être, aussi bien que le reste, une invention des luifs. En effet, il est assez difficile de croire que du tems de Prolomée Philadelphe, on ait pû trouver six personnes de chaque Tribu assez habiles, & qui scussent assez de Grec pour traduire les Livres Sacrez; car quoi qu'il fûr resté parmi les Juife quelques Israelites des dix Tribus transporsez par Salmanazar, il est difficile qu'il y en cût de chacune un assez grand nombre pour fournir sur le champ, fix personnes propres à traduire la Loi. D'ailleurs, à quoi bon ce choix? pourquoi envoier soixante & douze personnes pour saire cette Traduction i douze Interpretes n'étoient-ils pas plus que fustilans pour en venir à bout ? Ce grand nombre. n'étoit propre qu'à mettre de la confusion. ques Juis prévoiant ces difficultez, ont rejetté ce nombre de soixante & douze, & ont dit que cette Version étoit l'Ouvrage de cinq Anciens; ce qui Teroit plus vrai semblable, si nous avions quelque Auteur digne de foi, qui en eût parlé.

Mais dira-t-on, pourquoi cette Version a-t-elle toujours été appellée la Version des Septante, si ce n'est parce qu'elle a été faite par soixante & douze Interpretes, nombre que l'on réduir à septante pour la facilité, comme l'on dit, les septante Disciples de Nôtre Seigneur, quoi qu'ils sussent soixante & douze. Quelques-uns prétendent qu'elle a été ainsi appellée, parce qu'elle a été approuvée par le grand Sanhedrim, composé de soixante & douze personnes; mais c'est un fait avancé sans preuve, qui n'a aucun sondement dans l'Histoire, & qui n'est appuié par le témoignage d'aucun Ancien. Le

FUR LA BIBLE, LIV. I. CH. VI. est bien plus vrai-semblable que cette Version n'a eu ce nom, que depuis que l'on a crû communé. ment sur la foi du faux Aristée, qu'elle avoit été composée par soixante & douze Interpretes; car ce nom de Version des Septante, ne se trouve dans aucun Auteur, qui ne soit bien posterieur au tems que le faux Aristée étoit supposé : il ne se trouve point dans les Ecrits des Evangelistes, ni des Apor tres, quoi qu'ils se servent de cette Version; & ce n'est que dans saint Justin, & dans les Peres qui Pont saivi, que l'ancienne Version Grecque des Livres Sacrez, a été ainsi appellée, pour la distinguer des autres Versions plus recentes, dans la persussion où étoient ces Auteurs, qu'elle avoit été faite par soixante & douze Interpretes,

#### 192 DISSERTATION PRELIMINAIRE

# **李春春春春春春春春春春春春春春春**

g. IV.

#### 'Duels Livres de l'Ancien Testament ont été traduits par les Septante.

Es Auteurs qui sont persuadez qu'il y a eu esta fedu vement une Version Grecque des Livres Sacret, composée par soixante & douze Interpretes, no conviennent pas du nombre des Livres qu'ils ont traduits. Les uns prétendent qu'ils n'ont traduit que les cinq Livres de Mosse; les autres crosent qu'ils ont traduit tous les Livres qui étoient dans le Canon des Juis, & il y en a même qui ont avancé qu'ils en avoient traduit d'apocryphes.

Ceux qui soûtiennent que les Septante n'ont traduit que les cinq Livres de Moise, le prouvent. Premiérement, parce qu'Aristée, Aristobule, Philon, & Joseph ne parlent que de la Loi; nom qui ne convient proprement suivant le langage des Juiss, qu'aux Livres de Moise. Il est vrai que ce nom se prend quelquesois plus generalement pour tous les Livres des Juiss; mais il saut avoiser qu'Azistée le détermine souvent aux seuls Livres de la Loi donnez par Moise, & que Joseph dans sa Présace sur ses Antiquitez, dit nettement que les Septante ne traduissient pas toute l'Ecriture Sainte, mais seulement la Loi. Ainsi l'on ne peut douter que Joseph n'ait entendu Aristée, de la Loi seule de Moise, c'est-à-dire du Pentateuque, & que ce ne

SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. VI. bit même le sens naturel du Livre d'Azistée : c'est pourquoi saint Tetôme a eu raison de dire dans son Commentaire fur le Chapitte 5. d'Ezechiel, qu'A4 sifte , Joseph & toute l'École des Juifs , affurent que les Septante n'ont traduit que les cinq Livres de Moile; sentiment que ce Pete embrasse comme le plus probable : quoi qu'entraîné par le torrent de la coûtume, il donne aussi le nom de Version des Septante, à la Version Greeque des autres Livies de la Bible. Sur le Chapitre 16. d'Ezechiel 🔊 pirlant d'un Passage de ce Prophete, qui n'est point dins la Version Grecque: Ceci, dit-il, ne se te muve point dans les Septante, qui peut-être en ce mduisant l'Ecriture Sainte d'Hebreu en Grec «' dans la Ville d'Alexandrie, ne l'ont pas voulu ce mettre de peur d'offenset le Roy.... Quoique les u Scavans soient persuadez qu'ils n'ont interpreté « que les cinq Livres de Moile. Sur le Chapitre fe- th cond de Michée, citant la Version Grecque de a ce Prophere, la Version des Septante, dit-il, si a putefois elle est des Septante, car Joseph & les « luifs disent qu'ils n'ont traduit & donné au Roi a Prolomée, que les cinq Livres de Moise.

Le même Pere dans la Préface des Traditions Hebraïques sur la Genese, prouve encor, qu'il n'y a que les cinq Livres de Moïse, qui aïent été traduits par les Septante, non seulement par l'autorité de Joseph, mais aussi par la Version même de ces Livres, plus conforme au Texte Hebreu, que celle des autres : Ajoûtez à cela, dit-il, que Joseph qui et écrit l'Histoire des septante Interpretes, dit qu'un ils n'ont traduit que les cinq Livres de Mosse, es que nous reconnoissons plus conformes au Texte et Hebreu que les autres. Ces Passages sont voir que

que saint Jerôme étoit persuadé que les Septantes n'avoient traduit que le seul Pentateuque quoiqu'ens quelques endroits il cite la Version Grecque des autres Livres de l'Ancien Testament sous le nome de Version des Septante, parce que c'étoit l'usage. Les Talmudistes disent aussi nettement dans le Traité Megill. que les Septante n'ont traduit que la Loi de Moise.

Secondement, on dit encore pour ce sentiment, qu'il est moralement impossible que les soixante &c. douze Interpretes aïent pû faire, soit en conferant ensemble, soit en particulier, la Version de tous, les Livres qui sont dans le Canon des Juifs en soixante & douze jours. Or selon Aristée & les autres, ils ne furent pas davantage à faire leur Ver-. sion. Quelques uns disent, qu'effectivement ils ne traduisirent que le Pentateuque dans cét espace. de tems, & qu'ils firent ensuite les autres Livres : on croit par-là pouvoir accorder Aristée & Toseph avec les Peres qui ont dit que tous les. Livres Sacrez avoient élétraduits par les Septante: mais c'est en vain; car Alistée, Joseph & les autres qui ont écrit que les Septante avoient traduit la Loi de Moi-Le, ont supposé comme une chose certaine, qu'ils n'avoient rien fait davantage, que leur entreprise fut achevée, & qu'ils s'en retournerent aprés avoir traduit la Loi, sans travailler à la Version d'aucun. autre Livre.

La troisième raison que l'on allegue pour faire voir que la Traduction des autres Livres, n'est point des Septante, c'est la différence du stile, qu'il y a entre la Version de ces Livres, & celle des cinq Livres de Moïse. Celle-ci comme l'a remarqué saint Jerôme, est plus consorme à l'Original Hebreu.

elle est plus sidéle & mieux saire : celle des autres Livres s'éloigne plus souvent du sens du Texte, & de la verité, & est moins bien écrite. On peut même remarquer plusieurs mots Hebreux traduits d'une manière dans la Version du Pentateuque, & d'une autre dans les autres Livres; ce qui est une conviction qu'elles ont été saites par differens Auteurs.

Ceux qui soûtiennent au contraire que les Septante ont traduit tous les Livres qui étoient dans le Canon des Juifs, se fondent premièrement sur l'autoriré de saint Justin, qui dit, que toute l'Ecriture fut traduite par les Septantes de saint Clement d'Akrandrie, qui dit expressement que toute l'Ecriture, scavoir, les Livres de la Loi, & les Prophetiques ontété traduirs par les Septante; de saint Irenée, de Terrulien, d'Origenes, de saint Augustin, de saint Epiphane, & de tous les autres Peres qui ont ou écrit, que tous les Livres de la Bible avoienc été traduits par les Septante, ou cité la Version des Livres qui ne sont point de Moise sous le nom de Version des Septante. Mais l'autorité des Peres en cette matière, n'est pas à préserer à celle d'Aristée. & de Joseph, plus anciens Auteurs, & de qui ils ont tiré cette Histoire. D'ailleurs il étoit naturel de donner le nom de Version des Septante à l'ancienne Version Grecque de tous les Livres Canoniques, parce qu'on croïoit que les cinq Livres de Moise qui sont à la tête, & qui en font la première & la principale partie, avoient été effectivement traduits par les Septante, comme on a donné le nom de Pleaumes de David au Recueil des Pleaumes, quoi qu'il y en ait plusieurs qui ne sont pas de lui, parce qu'il y en a plus de David que d'aucun autre. C'est pourquoi tel Auteur qui n'étoit pas persuade que god DISSERTATION PREIIMINAIRE ces Livres euflent ététraduits par les Septante, ne pouvoit pas néanmoins les citer autrement, parce que c'étoit l'ulage commun, comme nous l'avons

déja remarque de saint Jerôme.

On dit en second lieu, que les Eyangelistes & les Apôtres citent les Livres Prophetiques aussibien que la Loi, selon la Version Grecque que nous avons. Ils éroient donc déja traduits. Or nous ne disons point qu'il se soit fait d'autre Traduction Grecque avant Jesus-CHRIST, que celle des Sepgante; & par consequent, il leur faut attribuer le Version, dont les Evangelistes & les Apôtres se sont servis. Cet Argument prouve bien que non seulement la Loi, mais aussi les autres Livres de l'Ancien Testament étoient traduits en Grec ayant TESUS-CHRIST, & que nous avons cette ancienne Version; mais il ne prouve pas que les Seprante nient traduit ces derniers : car en aucun endroir, ni les Evangelistes, ni les Apôtres ne citent cette Version sous le nom des Septante, & il se peut fort bien faire que d'autres que les Septante en soient Au-Icurs.

Troissémement, on s'appuie sur cette conjectuire pour prouver que les Seprante ont dû traduire tous les Livres Sacrez Demetrius, dit on, ne cherchoir pas seulement les Loix, il demandoit tous les Livres de toutes les nations: Est il croïable qu'il se sût contente de la Loi de Moïse, & qu'il cût entièrement negligé les Livres des Prophetes, & les Histoires du Peuple Juis? Est-il possible que les Juiss qui sçavoient son dessein, & celui du Roy son Maître, ne l'eussent pas averti qu'ils avoient encore des Livres sacrez parmi eux, qu'il étoir à propos de traduire, & qui pouvoient être d'un

grand usage pour l'Histoire & pour la Philosophie Morale? Il n'est pas vrai-semblable qu'ils ne l'en eussion pas averti, s'il ne le sçavoir pas, & que l'en asant averti, il n'est pas souhaité d'avoir ces Livres. Mais cet argument n'est qu'une simple conjecture, qui en matière de fait, n'est pas de grand poids. Il se peut faire que le Roy & Demetrius n'asont souhaité d'avoir que la Loi de Mosse venemble par son antiquité, & qu'ils ne se soient pas souciez des autres Histoires des Juiss. Quoi qu'il en soir, cette conjecture n'a point persuadé à Aristée nià Joseph, qu'ils dussent supposer que les Septante avoient d'autres Livres que la Loi de Mosse.

On dir encore, que h les Septante n'eussent traduit toute l'Ectiture Sainte, Dieu n'autoit pas suffisemment pourvû à son Eglise, pour le bien de laquelle il étoit important que non sculement la Loi des Juiss, mais encore plus les Livres Prophetiques sussent traduits en Grec; mais cette considération est de peu de consequence, parce qu'il importe peu pour l'autorité des Livres Sacrez, par qui ils aïent été traduits, pourvû que la Version soit sidéle & consorme à son Original.

Enfin l'autorité de quelques Juis modernes qui tonjecturent que tous les Livres Saints peuvent avoir été traduits par les Septante, & le témoignage de Johppus ou Joseph Ben-Gorion, qui assure que les vingt quatre Livres ont été traduits par les Septante, ne doivent être d'aucune considération sur

une chose aussi ancienne.

A l'égard des Livres qui ne sont point dans le Canon des Juiss, ce sont ou ceux que les Eglises d'Afrique & de Rome ont reçus depuis, ou des Livres entiérement apocryphes. Saint Epiphans yeur que les Septante aïent non seulement traduit les premiers; mais même vingt-deux Livres apocryphes. C'est un fait dont il n'a aucun garant, & qui est tout à-fait incroïable. Pour les Livres qui ne sont point dans le Ganon des Juiss, & que nous recevons, il y en a qui ont été écrits en Grec par les Aureurs mêmes, comme le Livre de la Sagesse de les Livres des Maccabées. Il seroit absurde de dire que les Septante les ont traduits. On sçair que le Traducteur de l'Ecclesiastique qui avoit été composé en Hebreu par Jesus fils de Sirach, est de son petit sils Jason plus recent que Ptolomée Phi-

ladelphe.

Les Additions Grecques qui sont aux Livres d'Esther & de Daniel, ne sont point des Septantes les premières ont été faites depuis le tems, où l'or place la Version des Septante, la quatriéme année de Prolomée Philometor; Et les dernières sont tirées de la Version de Theodotion. Les Versions Grecaues des Livres de Tobie, de Judith, & de Baruch peuvent être plus anciennes; mais on ne peut pas dire qu'elles soient des Septante, parce qu'il n'est pas croïable que les Juifs aïent traduit comme des Livres saints, des écrits qu'ils rejettoient comme apocryphes. Quelle apparence que dans l'Exemplaire des Livres que l'on devoit traduire, envoïé par Eleazar à Ptolomée, l'on y eût inseré des Ouvrages apocryphes que les Juifs rejettoient? Ce Grand Prêtre n'eût-il pas été consideré comme un Prévaricateur, s'il eût joint des Livres qu'ils considéroient comme apocryphes à des Livres facrez?

Usserius a prétendu qu'il y avoit eu deux Versions Grecques avant Jesus-Christ, que la premiére

sur la Bible, Liv. I. Ch. VI. mière qui étoit la véritable Version des Septante. faite sous le Régne de Ptolomée Philadelphe, étoit conforme au Texte Hebreu, & ne contenoit que les Livres de Moile; & que la seconde qui pottoit faussement le nom des Septante avoit été faite après la quatriéme année de Ptolomée Physcon, & qu'aïant été reçûë communément, elle avoit été mile dans la nouvelle Bibliotheque d'Alexandrie, faite par Cleopatre. Mais ce Système qui n'est appuié d'aucun témoignage des Anciens, est aisé à détruire. Premiérement, parce que Philon & Josph supposent qu'il n'y avoit qu'une seule Version Grecque parmi les Juifs. Secondement ; parce que les Evangelistes & les Apôtres citent la Verhon Grecque, que nous avons. Troisiémement, parce que cette seconde Version a été inconnue à saint Justin, à saint Irenée, à saint Clement d'Alexandrie, à Origenes, à saint Jerôme, à saint Epiphane, & à tous les autres Anciens. Quatriémement, parçe que ces Anciens ont tous supposé, que le Juif Aquila étoit le premier qui avoit entrepris de faire une nouvelle Version de la Bible, aprés celle des Septante.

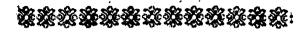
Nous ne croions donc pas qu'il y air eu deux Versions Grécques des Livres de la Bible avant Jesus-Chères des Livres de la Bible avant Jesus-Chères des Livres des Joifs, ifaduit en Grec sous le Régne de Ptolomée Philadelphe, & que les Livres suivans ont été traduits de tems en tems par d'autres Auteurs, que l'on a fait un Recueil de ces Versions, dont les Juis Hellenistes se sons servis communément, même dans leurs Synago-gues, & qui est devenu celebre sous le nom de

Diss. PREL. P. II.

Version des Septante, depuis qu'ils ont inventé pour la rendre plus autentique, l'Histoire des Septante Interpretes, & ensuite celle des Cellules. C'est de cette Version que les Evangelistes & les Apôttes se sont servis, non seulement parce qu'écrivant en Grec, il leur étoit plus facile de citer une Version toute faite, que de traduire les passages de l'Hebreu; mais encore parce qu'ils étoient même obligez de se servir de la Version qui étoit en usage, & d'autorité parmi les Juiss Hellenistes. Ainsi les Chrétiens ont reçû des Juiss la Version des Septante, & elle a toûjours été reconnuë & en usage dans les Eglises Grecques.



#### SUR LA BIELE, LIV. I. CH. VI. Sot



). V.

Des Versions Grecques de l'Ancien Testament faites depuis Tesus-Christ, par Aquila, Symmaque, Theodotion, Oc.

L n'y a point eu avant Tesus-Christ d'autre Version Grecque des Livres de l'Ancien Testament, que celle qui avoit cours sous le nom des Septante; mais dépuis l'établissement de la Religion Chrétienne, quelques Auteurs entreprirent de faire de nouvelles Traductions Grecques des Livres de la Bible, qu'ils prétendirent être plus conformes au Texte Hebreu.

Le Tuif Proselyte Aquila de la Ville de Synope dans le Pont, " Disciple de Rabbi Axiba, b fut le premier qui conçût ce dessein, & qui l'executa la 12. unée de l'Empire d'Adrien, & la 128. de nôtre Eure, en traduisant le Texte Hebreu mot pour mot

a Le fuif Profetyte Aquila de la Ville de Synope dens le Pont. ) C'est ce que faint Irenée nous apprend Liv. 3. Chap. 24. & aprés lui l'Auteur de l'Abregé attribué à saint Athanase & Jaint Epiphane.

b Disciple de Rabbi Aki-

Commentaire for le Chap. 8. d'Isaie, dit que les Juis croient Aquila Disciple d'Akiba ; quem Magistrum Aquila Profelyti autumant. Saint Epiphane dit bien des choses fabuleuses de cet Aquila ; sçavoir, qu'il étoit Beaupere de l'Empereur ba. ) Saint Jeron e dans son | Adrien, qui le fit Gouver?

# goe Dissertation Preliminaire avec une exactitude par trop scrupuleuse. 6 Il fit

neur de la Ville qu'il rebâtit à Jerusalem, & qu'il appella de son nom Aelia, qu'il avoit été Payen, & converti au Christianisme par les Chrétiens revenus. de Pella à Jerusalem; qu'il avoit été chasse de l'Église, parce qu'il étoit attaché à l'Astrologie judiciaire, & que s'étant fait Juif, il avoit appris l'Hebreu, & entrepris une nouvelle Version, en haine des Chrétiens pour détruire celle des Septante, & corrompre les passages des Propheties de I a : Us-CHRIST. L'Auteur de l'Abregé attribué à saint, Athanase, dit seulement qu'Aquila étoit de Syriope, & de la Religion des Gress; qu'il fut baptile à Jerusalem, qu'alant quitté le Christianilme, il se fit Tuif, & qu'il entreprit de faire une nouvelle Traduction de la Bible, sous l'Empire d'Adrien. Quelques-uns l'ont confondu avec le Paraphraste Onkelos, mais ils se sont trompez : car on croit qu'Onkelos étoit mort avant la Prise de Jerusalem, & Aquila n'a fleuri que depuis.

c Traduisant le Texté Hebreu met pour mot , avet une exactitude par trop (crupuleuse. ] · Saint Jerôme dit en pluseurs endroits, qu'il écoit fort sçavant, & que sa Version est faite mot à mot. mais avec trop de scrupule & d'affectation. In Ilaïz. Cap. 49: De Aquila autem non mirer quod home eruditissimus lingua Hebraica . & venhum de verbo exprimens in hoc loce aut simularit imperitiam, aus Pharisaorum perversa expositio ne deceptus sit. In Ole≇ Cap. 2. Aquila diligens 🚱 curiofus Interpres. In Habacue, Cap. 3. Aquila interpretatus est ut Christia's nus. În Isaiæ Cap. 8. Biblia in Gracam linguam contentiese transtulit, qui nen folum verba, sed etymologias verborum transferre conatus est, unde jure projicitur à nobis. Cependant dans l'Epître 138. à Marcelle, il lui donne la qualité de Verborum Hebraorum Interpres diligensiffimus : & dans l'Epître 125 à Damase. Aquilam non contentioliss. ut quidam putant, sed findiofius verbum interpretati ad verbuin.

SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. VI. deux Editions differentes de sa Version: 4 la seconde étoir plus exacte que la première, & ce fut celle que les Juiss estimerent le plus, & dont ils se servirent depuis plus communement.

La seconde Version Grecque, est celle de Symmaque, Samaritain de nation, qui se sit Iuif, enfuire Chrétien, & enfin Ebionite. / Saint Epi-

d Il fit deux differentes Editions de (a Version, ) Saint Jerôme parle de ces deux Editions, & dit, que la seconde est plus exacte. In Exech. Cap. 4. Aquila verò secunda Editia, quam Hebrei XI arescian nominant , tranfulit. Ezech, Cap. 16. Juxta Interprocasionem [ecunda Editimis Aquila. Ibid. in C. 20. Aquila prima Editio. In C 40. Aquila secanda Edi-

e Ce fut celle que les fuifs estimerent la plus, & dont ils le fervirent depuis communément. ) Saint Jerôme assure que c'estcelle qu'ils croioient la plus exacte; saint Augustin dans le 15. Livre de la Cité de Dieu. Ch. 23. dit que les Juifs préseroient la Version d'Aquila à toutes les autres. Justinien dans la Novelle 146. permet aux Juifs de le lervir de cette Verfion s'ils le jugeoient à Propos.

ensuite Chrétien, & ensin Fbionite. | Saint Epiphane & l'Auteur de l'Abregé attribué à saint Athanase nous assûrent qu'il étoit Samaritain. Eusebe dans le Livre sixième de son Histoire, Chapitre 17. & faint Jerômedans fon Livre des Ecrivains Ecclesiastiques, nous apprennent qu'il a été de la Secte des Ébionites. & qu'il avoit même fait un Commențaire sur l'Evangile de saint Mathieu, pour établir son beresie; que ce Commentaire avoit été entre les mains d'Origenes, qui l'avoit reçû de Julienne avec quelques autres Commentaires du même Auteur. pourquoi les Ebionites ont été appellez Symmachiens par l'Auteur du Commentaire de l'Epître aux Galates attribué à saint Ambroile. Peut-être faint Irenée at-il youlu designer Symmaque, quand aprés avoir parlé des Versions de Thof Symmaque Samaritain | dorion & d'Aquila, il ajoûde nation, que se sit fuif, te qu'il ont été suivis pe x

404 DISSERTATION PRELIMINAIRE phane dit qu'il la composa sous l'Empire de Severe, & cependant il le fait plus ancien que Theodorion, dont il dit, que la Version a été composee sous l'Empire de Commode, qui a re-C'est ce qui a donné lieu à l'ogné avant Severe. pinion commune, que la Version de Theodorios est plus ancienne que celle de Symmaque. '8 Quoi

les Bbionites : Onemadmodum & Theodotion est interpretatus Ephelius , & Aquila Ponticue, urrique fudai Profelyti, ques sectati Ebio-

C'est ce qui a donné lieu à l'opinion commune que la Version de Theodotion est plus ancienne que celle de Symmaque. ) Eusebe ni S. Jerôme ne marqueut point le tems dans lequel Symmaque a compolé sa Verfion. Saint Epiphane la place fous Severe, mais comme nous avons remarqué, il hi donne le second rang, & la croit plus ancienne que celle de Theodorion, qu'il dit avoir été faite sous le Regne de Commode plus ancien que Severe. Il est vrai que le Commode sous lequel il suppose qu'a été faite la Version de Theodotion, est selon lui un second Commode different du premier qui a succedé à Marc Aurele; mais c'est une faute ! visible, car il n'y a jamais eu de Commode successeur diatement après celle de

de Severe. Le Pere Petau croit qu'au lieu de Severe. il faut Luce Vere, en sorte que selon lui la Version de Symmaque a été composée sous le Régné de cet Empereur, & est par consequent plus ancienne que celle de Theodotion, qui n'a été composée que sous Commode. Les raisons qu'il allegue pour prouver que la Verfion de Symmaque est plus ancienne, sont, 10. Le rang qu'elle tenoit dans les Hexaples après celle d'Aquila, & avant celle de Theodotion. Mais on peut répondre qu'Origenes n'avoit pas disposé ces Versions suivant l'ordre de leur antiquité. puisque les Septante n'étoient qu'après les Versions d'Aquila, & de Symmaque: mais par rapport à l'ulage qu'on en pouvoit faire, & qu'il avoit jugé à propos. aprés avoir placé la Version d'Aquila, qui étoit la plus litterale, proche du Texte Hebreu, de mettre immequ'il en soit, celle de Symmaque étoit placée dans les Hexaples d'Origenes, avant celle de Theodotion, & les Auteurs qui la citent lui donnent ordinairement le second rang. Sa Version étoit plus

Symmaque, qui s'éloignoit le plus de la lettre, afin qu'en comparant ces deux extrémitez, on pût juger de celles des Septante, & de Theodotion, qui avoient gardé un mulieu entre ces denx excez. Le Pere Perau diten second lieu que saint lerôme & les autres Au- l teurs' citent ordinairement la Version de Symmague avant celle de Theodotion; mais il est aise de voir que ce qui leur a fait garder cet ordre, est celui qu'elles avoient dans les Hexaples. L'Auteur de l'Abregé attribué à faint Athanase a suivi saint Epiphane, en ce qu'il met Symmaque fous l'Empire de Severe; mais il se contredit aussi-bien que ce Pere, quand il dit, que sa Version étoit faite cinquante-fix ans aprés celle d'Aquila; car cello ci aïant été compole la douziéme année d'Adrien, la 112 de Jefus-Christ, la cinquantefixieme année enfaivant est la 184. qui est la quatriéme ou cinquieme de Commode. L'Auteur de la Chronique d'Alexandrie, & les autres n'ont placé Symma-

que avant Theodotion, que parce qu'ils ont erû fur la . foi de Saint Epiphane, qu'il avoir vécu sous Severe. S. Irenée écrivant sous l'Empire de Commode, parle des ' Versions d'Aquila & de Theodotion Livre 3. Chapitre 24. & reprend ces Profelyres Juits, c'est ainsi qu'il les appelle, de ce qu'ils n'ont pas traduit le Passage d'Ilaic : Une Vierge enfantera, par le mot Grec Pagteres, qui fignific une Vierge, mais par celui de Nsaris, qui se dit d'une jeune femme. Il semble que Theodotion aïant traduit de la même manière, il auroit dû aush parler de sa Version, si elle avoit été faite. On cite un passage de saint Jerôme, rire de sa Préface sur les Evangiles, ou il dit, que Theodotion est medius inter veteres de neves, c'est-à-dire, entre Aquila & Symmague: mais il peut s'entendre de la nature de la Version, & non. pas du tems. Ainsi il est difficilede déterminer, laquelle des deux Versions est la plus ancienne.

606 DISSERTATION PRELIMINAIRE libre que les autres, & il ne s'appliquoit qu'à rendre le sens, sans s'attacher à traduire mot à mot: b\_c'est pourquoi elle approchoit plus de celle des Septante, que celle d'Aquila. Saint Terôme nous apprend dans son Commentaire sur le Chap. 32. d'Ezechiel, qu'il y avoit deux Editions differentes de la Version de Symmaque, comme de celle

d'Aquila.

La troisième Version Grecque après celle des Septante, est celle de Theodotion, d'Ephese selon saint Irenée, & l'Auteur de l'Abregé de l'Ecriture attribué à Saint Athanase, & non pas de Synope Ville du Pont, comme saint Epiphane l'a crû. On dit qu'il avoit été Disciple de Marcion, & qu'aïant eu quelque brouillerie avec ceux de sa Secte, il s'étoit fait Tuif. Saint Terôme dans sa Préface du Commentaire sur Daniel, dit que l'Eglise lit ce Prophete, non selon la Version des Septante, mais selon celle de Theodorion, qui est un insidéle qui a vécu après la venue de Jesus-Christ, & que quelques-uns appellent Ebionite, quoi qu'il soit Tuif. Néanmoins la Version de cet Auteur étoit la meilleure des trois, parce qu'il avoit gardé un ju-

h Sa Version étoit plus libre que les autres, & il ne s'appliquoit qu'à rendre le sens, lans s'attacher à traduire mot à mot. ) C'est ce que S. Jerôme nous apprend dans La Préface sur Job : Quasi non & apud Gracos Aquila, Symmachus, & Theodotion la Version d'Aquila ) vel | dat. sensum è sensu ( c'est celle f

de Symmaque ) vel ex stroque commixtum , & media temperatum genus translationis expresserint ; ( Voila celle de Theodorion. ) Dans sa Préface sur les Evangiles: Non quero quid Aquila, quid Symmachus (apiant, quare Theodotion inter novel verbum è verbe. (Voilà | vos & veteres medius ince-

SUR LA BIBLE; LIV. I. CH. VI. ste milieu entre Aquila & Symmaque, en ne s'atuchant pas si servilement à la lettre que le premier, & en ne s'en éloignant pas si fort que le second : Aussi sa Version étoit celle qui avoit plus de rapport pour le stile à celle des Septante, comme saint Terôme le remarque. C'est pourquoi Origenes s'en étoit servi pour corriger la Version

des Septante.

Il y a eu encore deux autres Versions Grecques. dont les Auteurs sont demeurez inconnus, ausquelles on a donné le nom de Cinquième & Sixiém. Origenes rapporté par Eusebe, nous apprend. qu'une de ces deux Versions sut trouvée à Nicople prés d'Actium en Epire, & l'autre en un autre endroit: Et ensuite parlant de ces deux Versions. & d'une septième sur les Pseaumes, il remarque qu'une de ces trois Versions a été trouvée à Tericho dans un muid, sous le Régne d'Antonin Caracalla fils de Severe : ce que Zonare entend de la septième Version; mais saint Epiphane & l'Auteur de l'Abregé attribué à faint Athanase, nous assurent que c'est la cinquiéme qui sut trouvée à Jericho la septiéme année de l'Empire de Caracalla, qui est la 217. de Jesus-Christ, & que la sixième est celle qui sut trouvée à Nicople, par un des amis d'Origenes, sous le Régne d'Alexandre fils de Mammée, vers l'an 228. S. Jerôme parlant. des Auteurs de ces Versions dans le second Livre contre Ruffin, leur donne le nom de Juiss, aussi bien qu'à Aquila, à Theodotion, & à Symmaque, Aquile & Symmachi & Theodotionis, quintaque & sexta Editionis Judaicos Translatores. Cependant l'Auteur de l'Abregé attribué à saint Athanale, dit que la Cinquiéme avoit été faite par un des

610 DISSERTATION PRELIMINAIRE colonnes. & deux Versions nouvellement trouvées ; ce dernier néanmoins me paroît plus vraisemblable. parce que les Versions qui étoient ajoûtées dans les Hexaples étoient nouvellement découvertes, & même depuis qu'il avoit entrepris les Hexaples.

Il n'y a point de dissiculté touchant le nombre des colonnes des Tetraples, & les Versions qu'ils contenoient. Eusebe & saint Epiphane disent nettement qu'ils étoient composez de quatre Vertions, celle d'Aquila étoir à la première colonne, celle de Symmaque à la seconde, celle des Septante à la troisième, & celle de Theodotion à la dernière.

Il y a plus de difficulté touchant les Hexaples, & le nombre des colonnes, dont ils étoient com-

a' Ce dernier neanmoins me paroît plus urai semblabls. ) Mr de Valois & Mr. Huet prétendent que c'est le premier, fondez fur une correction du Texte d'Eulebe. Hift. Eccles. Lib. 6. cap 7. Car au lieu qu'il y avoit auparavant of wie Temperzahois Gueravaleus, iclon Suidas, & le Manuscrit de la Bibliotheque du Roi, qui weut dire simplement, qu'il avoit aussi dilposé les quatre Versions dans ces Tetraples, comme les autres Interpretes ont traduit, Mr. de Valois a mis dans le Texte suivant trois autres Manulcrits, angene outlants, & il prétend que ce terme si- Lettre à Africanus en 218,

gnific nécessairement, qu'il a fait les Tetraples aprés les Hexaples, dont il vient de parler. Mais cela n'est pas decisif, parce que la correction n'est pas indubitable, & que d'ailleurs, ce Verbe peut fignisier qu'il avoit composé les Tetraples outre les Hexaples, sans qu'il soit nécessaire qu'il les eût fait apres. Il est plus naturel de croire qu'aprés avoir compose ses Terraples, on lui fournit des. Verfioss nouvellement déconvertes: en effet, la fixième Version ne fut trouvée qu'en 128. Tetraples étoient & les composez quand il fit a

SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. VI. bolez. Eusebe, saint Terôme, Ruffin, & saint Epiphane nous apprennent qu'ils contenoient outre les six Versions, dont nous avons parlé, deux colonnes du Texte Hebreu, bl'une où il étoit en

b Eusebe, S. ferôme, Ruffin. & S. Epiphane nous appren ment an'ils contenoient, outre les Versions dont nous avens parlé, fin colonnes du Texte Hebreu. 1 Eusebe Liv. 6. de fon Hist. Eccl. Ch. 16. Has igitur omnes Interpretatio-Bes cum in unum corpus collegisset, & per certà cola ac membra diftinxiffet . & sibi inviceta è regione opposuisset, und cum iple Hebraice Textus Hexaplorum nobis Exemplaria reliauit. Ruffin explique plus particuliérement عاَ nombre & la disposition de ces colonnes. Liv. 6. de son Hift. Eccl. Origenes illes fames siffemos Codices primus composuit, in quibus per singulas columnulas è regione separatim opus Interpretis unine enjusque destripsit, ita at prime emnium ipsa Hebraa verba Hebraitis littetis peneret; secundo in loco per ordinem Gracis litteris è tegione Hebran verba de criberet : tertiam Aquila Editionem [ubjungeret; quartam Symmachi : quintam septikaginta Interpretum, qua

tionis collocaret : & propter hu u modi tempositionem , Exemplaria ipfa nominavit Hexapla. Saint Jerôme in cap. 3. Epist. ad Tit. Nobis cura fuit omnes Veteris Legis Libros qua vir doctus Adamantius in Hexapla digesferat de Casariensi Bibliotheca descriptos ex ipsis autenticis emendare, in quibus & ipfa Hebraa propriis (uis characteribus verba de[cripta, & Gracis listeris tramite è vicino ; Aquila item & Symmachus , Septuaginta 🖒 Theodotion sum ordinem tenent. Nonnulli verò Libri , & maximè ii qui apud Hebraos versii compositi sunt, tres alias Editiones additas babent quas quintam & sextam 🚓 septimam Translationem vocant, auctoritatem sine nominibus confecutas. Hoc immortale illud ingenium (no nobis labore donavit. Saint Epiphane dans l'Herefie d'Origenes. Primum ei studium fuit sex in unum Interpretationes conferre, Aquila, Symmachi, Septuaginta duerum, Theedotionis, noftra est; sextam Theodo- und cum Editione quinta &

Dissertation Prelimination caracteres Hebreux . & l'autre où les mots Hebreux étoient écrits en caracteres Grecs. Ces deux colonnes évoient les premières, les quatre: Versions disposées, comme dans les Tetraples, faisoient les quatre colonnes suivantes ; scavoir à celle d'Aquila la première; celle de Symmaque la seconde; celle des Septante la troisième; celle de Theodotion la quatriéme; & deux autres colonnes de la cinquième & sixième Edition, & une autre de la septième dans quelques Livres de l'Ecriture. Saint Epiphane dit dans un endroit, que le Texte Hebreu écrit en caracteres Grecs, étoit placé à la dernière colonne, en sorte que les six Versions étoient enfermées entre les deux colonnes du Texte Hebreu. Mais saint Jerôme & Ruffin qui-

fexta: anibus fingulas Hebraicar dictiones, propriis elementis perscriptas addidit, tam ex adverso altera in pagina contextum alterum fecit ex Hebraicis dictionibus Gracis litteris exaratis. Hunc in modum Volumina illa qui Hexapla dicuntur, compossit, que preter Green Aditiones, duas insuper He-Braici fermonis celamnas continent, alteram Hebraieis ipsis, alteram Gracis elementis conscriptum; adeo at Vetus omne Testamentum Bam Hexapliseju[modi quam daplici Hebraicorum vocabalorum contextu comprehensum fuerit. En cet endroit saint Epiphane suppose que \ (catam. la colonne du Texte He-

breu écrit en caracteres Grecs étoit la dérnière. qu'ainsi les six Versions Grecques étoient enfermées entre les deux colonnes du Texte Hebreu: mais il paroît par le témoignage de saint Jerôme & de Ruffin, qu'elles étoient les deux premieres, & saint Epiphane se retracte dans son Livre des Poids & des Mesures où il dit, que les deux ptemiéres colonnes étoient de Texte Hebreu : Priores elle duas Editiones Hebraicas , ae deinceps Aquila 🗼 tum Symmachi, inde septuagustă Schiorum ; deinde Theodotib nis ; postremò quintam atque

woient vû les Originaux d'Origenes, disent positivement que les deux colonnes du Texte Hebreu, étoient les deux premières, à côté l'une de l'autre; & saint Epiphane même le dit aussi; outre que la raison le demande : car Origenes n'écrivoit en Grec les mots Hebreux, que pour en faire entendre le son & la prononciation aux Grecs : pour cela il faloit que ces deux colonnes sussent à côté l'une de l'autre.

Quelques-uns ont prétendu que le Texte Hebren du Pentateuque, écrit en caracteres Samaritains, étoit dans les Hexaples; mais comme pas un des Anciens qui ont décrit les Hetaples, ne l'a dit, c'est une temerité de l'assurer. Quand Eusebe dit qu'Origenes avoit recouvré les Ecritures reçûes des Juifs, écrites dans leurs caracteres, aurois Eleasor sorxeious; il ne parle point des caracteres Samaritains, mais des caracteres ordinaires Hebreux, & le mot d'au= tentiques aparorumes, ne tombe pas comme le prétend Vossius sur les caracteres, mais sur les Ecritures mêmes. Ainsi c'est en vain que l'on veut se servir de l'autorité d'Eusebe pour prouver que le Pentateuque Samaritain étoit dans les Hexaples, d'où les témoignages de saint Jerôme, de Ruffin, & de saint Epiphane, l'excluent formellement.

Il ne faur pas non plus s'arrêter à l'imagimation d'Usserius, qui soûtient qu'il y avoit deux Editions des Septante dans les Hexaples d'Origenes, l'une pure, & l'autre corrompue: cela est encore contraire aux témoignages de tous les Anciens qui ne reconnoissent qu'une seule colonne dans les Hexaples, pour la Version des Septante. Saint Jerôme même dans son Epître à Sunnia & à Fretela, remarque que la Version des Septante qui étoit dans les Hexaples, étoit différente de la Vul-

gate, ou commune.

Les Hexaples étoient donc compolez de six, de huit & même de neuf colonnes; scavoir, de deux colonnes du Texte Hebreu, & de quatre colonnes de Versions dans tous les Livres, Dans plusieurs, de six colonnes des Versions, & de sept dans les Pseaumes, & dans quelques autres Livres, disposées suivant l'ordre que nous avons marqué. Cela étant on peut demander pourquoi cet Ouvrage étant de huit ou de neuf colonnes, n'a pas été plûtôt appellé Octaples qu'Hexaples. Quelques-uns ont distingué trois Ouvrages differens d'Origenes, les Tetraples composez des Versions d'Aquila, de Symmaque, des Septante, & de Theodotion, rangées sur quatte colonnes: les Hexaples, dans lesquels il avoit ajoûté à ces quatre colonnes, les deux colonnes du Texte Hebreu: & les Octaples, qu'il avoit augmentez de deux colonnes des cinquième & fixième Versions nouvellement découvertes. Mair les Anciens ne distinguent que deux Ouvrages d'Origenes differens, les Terraples & les Hexaples, & font entrer dans les Hexaples, non seulement les quatre Versions, mais aussi la cinquième & la sixième. Il est vrai que Ruffin & S. Epiphane lui donnent tantôt le nom d'Hexaples, & tantôt celui d'Octaples; mais c'est du même Ouvrage, dont ils parlent. D'autres disent, que le nom d'Hexaples a été donné à cét Ouvrage, non à raison du nombre des colonnes qu'il contenoit, mais par rapport au nombre des Versions. Si cela étoit y alant une septième Version des Pseaumes, & de quel-

ton ta Bibte, Erv. I. Cn. VI. 617 quelques autres Livres, il les faudroit appeller Heptaples. La raison la plus vrai-semblable pourquoi ils ont retenu le nom d'Hexaples, est cellequ'en donne le sçavant Mr. Huet, à present Evêque d'Avranches, que la cinquiéme & la sixième Version n'étoient pas de tous les Livres de l'Ancien Testament, mais seulement de quelques un secar quoique Eusebe, S. Epiphane & les autres Auteurs en parlent comme si elles eussent été de tous les Livres de la Bible, néanmoins S. Terôme qui avoit vû l'Original des Hexaplesd'Origenes, nous assûre dans son Commentaire sur l'Epître de S. Paul à Tite, qu'elles n'étoient que de quelques Livres, & principalement de ceux qui étoient écrits en vers, non plus que la septieme: Nonnulli verò Libri & maxime ii qui apud Hebræos versu compositi sunt, tres alias Editiones additas habent, quam quintam & sextam, & septimain translationem vocant. En sorte que l'Ouvrage d'Origenes étant par tout à six colonnes, & n'étant d'un plus grand nombre de colonnes, que dans quelques Ouvrages, a été appellé Hexaples, à cause des six colonnes qui se rencontroient dans tout l'Ouvrage (à l'exception des Lamentations de Joremie, qui n'étoient point dans les Versions d'Aquila, & de Theodotion) & non pas Octaples ou Enneaples, parce qu'il n'y avoit que quelques Livres où l'Ouvrage fut à huit colonnes, & encore un plus petit nombre où il fut à neuf. Néanmoins parce qu'il y avoit plusieurs Livres à huit colonnes, quelques-uns lui ont donné le nom d'Octaples.

Voici la disposition des Hexaples, sur ce que nous en avons dit, conforme à la Note marginale d'un ancien Manuscrit du Cardinal Barberin, sur

le Chapitre 11. d'Osée. Diss. PREL. P. II.

Ę

### 616 DISSERTATION PRELIMINAIRE

## HEX A

_		٦,		
t. Colonne.	II. Colonne.	III. Colonne.	IV. Colonne.	
breu écrit en	Texte He- breu écrit en caracteres. Grees.	Version d'A- quila.	Version de Symmaque.	

## TETRA

I. Colonne. II. Colonne.

Version d'A Version de Symmaque.

# PLES

V. Colome.	VI. Colonne.	Dans quelques	VIII.Col. Dans quelques Livr.s.	IX. Col. Dans trés-pen de Li- vres.
Version des Septante.	Verhon de Theodorion	nat Ver-	Sixiéme Verfion rouvée à Nicople.	Septié- mé Véf- fion.

## PLES.

III. Colonne. IV. Colonne Version des Version de Septante. Theodotion:

#### GODISSERTATION PRELIMINATES

Origenes ne travailla pas seulement à recueillir & ranger les Versions Grecques de l'Ancien Testament, mais aussi à corriger & persectionner celle des Septante; car aïant remarqué qu'elle n'étoit pas conforme au Texte Hebreu, que les Exemplaires de cette Version n'étoient pas tous conformes, & qu'il y avoit des endroits corrompus dans l'Edition Vulgate ou commune des Septante, il entreprit de corriger celle qu'il mit dans les Hexaples; & afin de la rendre conforme au Texte Hebreu, en forte toutefois qu'on pût remarquer ce qui étoit de l'ancienne Version, & ce qui étoit retranché ou ajoûté, il mit une Obele ou un trait couché à côté des mots qui n'étoient point dans le Texte Hebreu, & des Asterisques à côté de ce qu'il avoit ajouté, tiré de la Version de Theodorion, ou des autres. Voici comme il parle lui-même de ce travail dans le Tome » 15. de son Commentaire sur S. Matthieu: 11 v » a, dit-il, de grandes differences entre les Exem-» plaires des Ecritures, soit à cause de la négli-» gence des Copistes, soit à cause de la hardiesse » de ceux qui se mêlent de corrompre l'Ecriture, » ou enfin par la faute de ceux qui la corrigeant, » y ajoûtent, ou en retranchent ce qui leur » plaît : Nous avons tâché par la grace de Dieu » d'apporter du reméde à cette difference pour » l'Ancien Testament, en nous servant des autres » Editions pour en faire le discernement; car nous » avons fait la Critique des variétez qui se trou-» voient dans la Version des Septante, par le » moien des autres Editions, en retenant la Leçon » qui leur étoit conforme. Nous avons outre cela » marqué d'une barre les choses qui n'étoient pas » dans le Texte Hebreu, n'ofant pas les ôter

ADR LA BIBLE, LIV. I. CH. VI. tout-à fait; & nous en avons marqué d'autres « avec des Asterisques, pour faire connoître « qu'elles n'étoient point dans les Septante; mais « que nous les avions tirées des autres Editions « conformes au Texte Hebreu. Et dans sa Lettre « à Africanus: Si ce n'étoit point, dit-il, une « espece de vanité, je parlerois du travail que « fai fait pour avoir l'Écriture Sainte telle que « Font les Juifs, & pour conferer la nôtre avec la « kur; & sçavoir en quoi elles different. C'est « œ que j'ai executé autant qu'il m'a été possible « en recherchant le sens des différentes Versions, « & leurs varietez, afin de perfectionner davan- « tage la Version des Septante: & un peu aupara- « vant, il avoit dit, qu'il avoit mis des Obeles pour « marquer ce qui étoit dans le Grec, & qui n'étoir « point dans l'Hebreu, & des Asterisques pour mar- « quer ce qui étoit dans l'Hebreu, & ce qui n'étoit « point dans le Grec. Saint Jerôme fait mention ce en plusieurs endroits des corrections, additions & retranchemens qu'Origenes avoit faits à la Version vulgaire des Septante, & des Obeles & Asterisques, dont il s'étoit servi pour matquer les additions, & les retranchemens. Te vous « avertis de ceci, dit-il, dans son Epstre à Sunnia « & à Fretela, afin que vous sçachiez que l'Edi-« tion qu'Origenes, Eusebe de Cesarce, & les Au- « teurs Grecs appellent commune & Vulgate, & « que la plûpart nomment presentement de Lu-« cien, est differente de celle qui est dans les He-« xaples...... Cette Version commune est aussi « celle des Septante; mais la différence qu'il y a « entre l'une & l'autre, est que celle-ci a été cor-« compuë suivant la fantaisse des Copistes, en «

AND DISSERTATION PRELIMINAIRE ,, differons lieux, & on differens tems; au lieu que pocelle qui est dans les Hexaples, & que pous » avons traduite, est celle qui a été conservée dans 20 sa pureté, & sans corruption dans les Livres des » Scavans. Ainst tout ce qui est different de celle-» ci, est aussi different du Texte Hebreu. la Préface de son Commentaire sur Daniel, il explique comment cette Version des Septante avoit été rendue consorme au Texte Hebreu par Origoence : Origence, dit-il, a ajoûté dans l'Edition es commune, des choses tirées de la Version de » Theodorion, & a marqué ces additions par des » Asterisques : il a qu'ili marqué d'autres Versets » avec des Obeles, pour faire conposere qu'ils 32 divient superflus. Saint Jerôme échiteit encore . 22 ceci dans la Préface sur les Paralipomenes: Non eulement, dit-il, Origenes a composé des 32 Examplaires des quatre Editions en les décri-, po vant vis-à-vis l'une de l'autre, afin que celle qui , » le trouvoit difference, fut corrigée par l'accord : 33 des autres ; mais ce qui est encore plus hardi, il » a mêlé celle de Theodorion avoc celle des Sees prante, marquant avec des Afterisques ce qu'il es avois ajoûté, & avec des Obeles ce qui lui pa. 3) roissoit superflu. Enfin dans l'Epître 89. à Saint » Augustin; Tem'étonne, dit il à ce Pere, de ce 32 que vous ne lisez pas les Livres des Septante so dans leur paresé, & de la manière qu'ils les ont : 3> publiez ; mais comme Origenes les a corrigea su par des Obeles & des Asterisques, & que vous » ne vouliez pas approuver la Version d'un Chré-» tien, principalement parce qu'il a tiré ce qu'il a wajoûte de l'Edition d'un homme Juif, & blasphemateur. Voulez vous être le vrai amateur

SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. VI. des Septante? ne lisez point ce qui est marqué « par des Asterisques, ou plutôt raïez le de vos ce Exemplaires, pour témoigner vôtre zéle pour « les Anciens; mais si vous le faires, vous serez « obligé de condamner toutes les Bibliotheques « des Eglises, parce qu'il n'y a presque pas un seul « Exemplaire où ces Additions ne se trouvent. « Saint Jerôme semble avoir crû que toutes les Additions qu'Origenes avoit faites à la Version commune des Septante, étoient tirées de la Version de Theodotion; parce qu'en effet c'étoit celle, dont il s'étoit servi le plus souvent. Mais Origenes luimême nous assure qu'il en avoit aussi tiré des au-Ruffin dit la même chose dans la tres Versions. seconde invective contre saint Jerôme. Des Apo- « stats & des Juifs, dit-il, avoient interpreté l'Ecri- « ture, & les Juifs se servoient de leurs Versions; « de sorte qu'il arrivoit souvent dans les disputes, « que les Chrétiens avoient avec eux, qu'ils di- « soient qu'on y avoit changé, ajoûté, ou retran- « ché quelque chole: Origenes a donc voulu mon « trer comment les Juifs lisoient l'Ecriture, & il « a décrit dans des Pages ou Colonnes séparées « toutes leurs Editions. Il a aufli fait connoître « par des marques qu'il a mises au commencement « des Versers, ce qui étoit ajoûté ou retranché dans « ces Versions, & n'a fait qu'inserer ces Notes « dans l'Ouvrage d'autrui, afin que nous sçussions « ce que les Juis qui disputent contre nous, croient « manquer ou être ajoûté...... Il a designé par des « Afterisques, & par des Obeles, ce que les autres ce Interpretes avoient ajoûté ou retranché, sans met- ce tre un seul mot de son chef.

Il paroît par ce témoignage, que la Version qui étoit dans les Hexaples sous le nom des Septante,

étoit en un sens la pure Version des Septante, de ne l'étoit pas en un autre : elle l'étoit, parce que l'on avoit le Texte des Septante corrigé sur plusieurs Exemplaires, & qu'en passant ce qui étoit marqué d'Asterisques, & en lisant ce qui étoit marqué par des Obeles, on avoit la Version des Septante plus correcte, que dans les Exemplaires ordinaires: mais si on la lisoit de suite en ajoûtant ce qui étoit marqué d'Asterisques, & en retranchant ce qui étoit marqué d'Obeles; ce n'étoit plus la l'Version des Septante dans sa pureté, mais la Version des Septante resormée sur le Texte Hebreu, & les autres Versions.

Les marques dont Origenes s'étoit servi pour faire la distinction des choses ajoûtées, & de celles qu'il faloit retrancher, sont des Asterisques, ou des petites étoiles, pour marquer les additions ; & des Obeles, ou des barres, ou lignes en travers. que saint Terôme & Ruffin appellent virgules, & ausquelles le premier donne aussi le nom de braches. Ces marques étoient placées avant les mots ajoûtez ou retranchez, & la fin de l'addition ou du retranchement, étoit marquée par une espece de dard renverse, ou par deux points. Nous avons des exemples de ces marques, & des figures des Asterisques & des Obeles, dans la Bibliotheque de saint Jerôme, particuliérement dans L'Edition des Pleaumes de ce Pere, suivant les Septante, & voici comme il s'en explique dans la Préface; Notet sibi unusquisque. vel jacentem lineam, vel signa radiantia, id est obelos, vel asteriscos; & ubicumque viderit virgulam pracedentem, ab eâ usque ad duo puncta, qua impressimus sciat in septuaginta Translatoribus plus haberi. Ubi sutem stella similitudinem perspexerit, de Hebrais

FUR LA BIBLE, LIV. I. CH. VI. Woluminibus additum noverit. Aque usque ad duo puncta juxta Theodotionis dumtaxat Edition mm, qui simplicitate sermonis à septuaginta Inter--pretibus non discordat. Il décrit de la même manière les Asterisques & les Obeles dans son Epître à Sunnia & à Fretela: Quand, dit-il, il y a quelque « chose de moins dans le Grec, que dans la verité « Hebraïque, Origenes l'a ajoûté, tiré de la Verfion « de Theodotion; & a mis la marque de l'Asteris-« que, c'est-à-dire, une étoile qui éclaire & éclair-« cit ce qui étoit obscur auparavant; & quand il « amis dans la Version Grecque, ce qui n'est« point dans l'Hebreu, il a mis devant une virgu-« le couchée, que nous pouvons appeller en Latin « une broche, pour marquer qu'il faut comme « égorger ou percer, ce qui n'est point dans les Li-ce vres autentiques. On trouve de ces marques dans « les Poëmes des Grecs & des Latins. Le même « saint Terôme dans sa Présace sur Daniel, remarque qu'il a distingué l'Histoire de Susanne, le Cantique des enfans dans la Fournaise, & les Fables de Bel, & du Dragon, qui ne sont point dans l'Hebreu, par une broche qu'il a mise avant chaque ligne, & qui les égorge pour ainsi dire : Veru anteposteo easque jugulante subjecimus. Saint Epiphane traite amplement de cette matière; mais il l'embrouille plûtôt qu'il ne l'éclaircit. Il dit pre- « miérement que l'Asterisque étant joint à un mot, « fait connoître que ce mot est dans l'Hebreu, & « qu'il a été exprimé par Aquila, & par Sym-« maque, & quelquefois, quoique rarement, par « Theodotion, & que les Septante l'ont passe sans « le traduire, parce qu'il est repeté deux fois inu-« tilement. Il y a deux fautes dans ce seul endroit;

414 DISSERTATION PRELIMINAINE car premiérement les additions étoient plus ordimairement rirées de la Version de Theodorion, que de celle des autres. Secondement, ce ne sont pas seulement des mots doubles, & inutiles qui sont ômis dans la Version des Septante : mais quelquefois des Sentences & des mots nécessaires. Epiphane dit secondement, que l'Obele, que les antres appellent une lance, ou une halebarde, se place à côté des mots qui sont dans la Version des Septante, & qui ne se trouvent pas dans les Versions d'Aquila & de Symmaque, parce qu'ils ont été ajoûtez utilement par les Septante inspirez de Dien. Les Obeles ne marquoient pas les mots retranchez simplement dans les Versions d'Aquila, & de Symmaque; mais seulement ceux qui ne se trouvoient pas dans toutes les Verfions & dans le Texte. Ainfi faint Epiphane se trompe encore .Hebreu. en cet endroit; mais il le rectifie dans la suite, en disant que toutesois & quantes qu'il se rencontre quelque mot dans les Septente qui n'est point dans l'Hebreu, l'Obele, qui est à côté, montre qu'il n'est point dans la source de l'Ecriture.

Saint Epiphane ajoûte à ces deux Notes, le Lemnisque & l'Hypolemnisque dont les aurres Anteurs ne parlent point. Le Lemnisque est un trait 20 ou une ligne couchée entre deux points, & l'Hypolemnisque, une ligne aussi couchée avec un point dessous. Il dit que le Lemnisque signissis 20 que le mot suivant n'avoit pas de liaison avec 20 le reste, & qu'il n'étoit pas dans un ou deux 21 metrepretes : que l'Hypolemnisque marquoit au 21 contraire, que deux Interpretes avoient mis ce 20 mot, & qu'il avoit de la liaison avec la suite. Hesychius dans ses Scholies sur le Pseaume dou-

, SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. VI. 625 zieme, parle aussi du Lemnisque, & dit d'un Ver- « set, que ne se trouvant point dans deux Inter-ce pretes, on a mis une marque, que l'on appelle « Lemnisque, qui est une ligne entre deux points, « que la ligne signifie le Verset, & les deux points a les deux Interprétes. Quelques-uns ont crû « que saint Epiphane parloit en cet endroit de deux couples des Septante Interpretes. Si c'est là son sens, rien n'est plus absurde; car d'où Origenes ausoit il pû sçavoir l'avis particulier des Septante Interpretes ? je croirois plûtôt que saint Epiphane serle des autres Versions, & qu'il veut dire que k Lomnisque & l'Hypolemnisque servoient à marquer les varietez qui se trouvoient entre les Versions, ou les différentes manières dont le mot Hebreu étoic traduit. Mais ce Pere ne s'explique pas bien clairement sur l'usage du Lemnisque & de l'Hypolemnisque: car dans le passage que nous venons d'alleguer, il semble dire que le Lemnisque lervoit à marquer les differences de sens, & de mors, & que l'Hypolemnisque marquoit que la difference ne confistoir que dans les mois, 85 qu'ainsi, il faloit suivre la Leçon marquée de l'Hypolemnisque, & ne pas suivre celle du Lemnisque. Cependant les Exemples qu'il donne de l'usage du Lemnisque en deux endroits, font voir qu'il étoit emploié en des passages où la disserence n'est que dans les mois : car il che ce Verset du Pscaume 70. ma bouche annoncera vosre justice. la varieté est vos justices, pour votre justice; cette varieté ne change point le sens. L'autre exemple est tiré du Pseaume 71. son nom sara honarable devant lui, coram ipso, la varieté est à ses yeux pour devant lui : la difference est dans les mots.

826 Dissertation Preliminair & c'est ainsi que saint Epiphane l'explique lui-mome en remarquant : qu'il n'y a rien en ces endroits de défectueux on different dans le sens ; mais que c'est une même chose exprimée en differens termes que c'est en ces endroits qu'il y a un Lemnisque pour marquer qu'il a été ainsi traduit par un ou deux couples d'Inverpretes. Il dit la même chose dans le Chapitre 17. 'Ainsi l'on ne peut douter que le Lemnisque, selon' cet Auteur, ne servit à marquer les disserences qui étoient entre les Versions, quant aux mots, & nonquant au sens. A l'égard de l'Hypolemnisque, il est certain qu'il marquoit aussi une disserence de Version: mais saint Epiphane ne dit pas précisement si, cette difference étoit dans le sens comme dans le terme. Quelques-uns mettent la difference entre le-Lemnisque & l'Hypolemnisque, en ce que le Lemnisque marquoit que la différence étoit dans quatre Interpretes, & que le Lemnisque n'en marquoir que deux. Il y a plus d'apparence que l'Hypolemnifque designoit une difference de sens, au lieu que le Lemnisque ne designoir qu'une difference dans les termes : c'est l'usage du Lemnisque & de l'Hypolemnisque dans l'ancien Manuscrit de Marchale Mais quoique saint Epiphane dise des Lemnisques & des Hypolemnisques des Hexaples, il y a de l'apparence qu'Origenes s'en étoit servi rarement, puisque saint Jerôme ne fait mention que des Obeles. & des Asterisques, & que s'il eût marqué toutes les varietez des Versions, il eût trop chargé la Colonne de la Version des Septante : aussi les Lemnisques sont-ils fort rares dans la Version Syriaque de Josué donnée par Massas, que l'Interprete avoit fait sur un Manuscrit des Hexaples de la main d'Eusebe de Celarce.

Voici les differentes figures des Obeles, Asterisques, Lemnisques & Hypolemnisques, comme on les trouve dans les Anciens.

Obele, comme il est representé dans saint Epi-

phane.

Obele, comme il étoit representé dans l'Exem? plaire Syrjaque de Josue qu'avoit Massus.

Obele, comme il est represente dans saint Je-

tôme. 💝

Afterisque dans saint Epiphane.

Dans saint Jerôme. X.

Dans Massus & dans le Manuscrit de Marzichal.

La fin de l'Addition ou du retranchement, est marquée dans S. Jerôme par deux points carrez.

Dans Massus par cette figure.

Le Lemnisque dans saint Epiphane & dans le Manuscrit de Marchal.

L'Hypolemnisque dans le même, & dans le

Manuscrit de Marchal. ——

Rien n'étoit plus utile que le travail d'Orige: nes sur la Version des Septante, s'il sut demeuré dans sa pureté, & que les Copistes eussent eu soin de conserver les Asterisques & les Obeles d'Origenes. Mais comme il étoit fort difficile de les marquer tous exactement, & que cela demandoit beaucoup de peine & d'application, il arriva bien-tôt bien de la consusion par la négligence des Copistes, comme saint Jerôme le remarque dans son Epître à Sunnia & à Fretela: Et bine apud vos & apud plerosque error exoritur, quòd scriptorum virgulis & Asteriscis substractis, distinssion universa consunditur... qua signa dum per

SAS DISSERTATION PRELIMINATES Criptorum negligentiam à plerisque quasi superflua reliquantur, magnus in legendo error exoritur. Cela vint principalement de ce que la réputation de l'habileté d'Origenes, & de la beauté de son travail fit souhaiter à plusieurs personnes d'avoir la Version des Septante, telle qu'elle étoit dans les Hexaples: on en sir donc des Copies separées. dont il y a apparence que les Eglises de Palestine où la réputation d'Origenes étoit le mieux établie, se servirent. Il arriva par la négligence des Copistes, & peut être parce que ceux qui faisoient faire ces Copies, s'en soucioient peu, que les Obeles & les Asterisques étant retranchez ou ômis en plusieurs endroits, les Additions de Theodotion furent confonduës avec l'ancienne Version des Septante : c'est peut-être ce qui a porté saint Jerome à dire en quelques endroits, qu'Origenes avoit corrompu, & mis de la confusion dans la Version des Septantes.

Paraphile & Eusebe voulant remédier à cét inconvenient, firent faire un grand nombre d'Exemplaires revûs & corrigez exactement sur l'Original des Hexaples & des Tetraples d'Origenes, que l'on conservoit dans la Bibliotheque de Cesarée. Ces Exemplaires surent appellez les Exemplaires de Palestine, comme saint Jerôme le remarque dans sa Ptésace sur les Paralipomenes à Chromace, parce que Pamphile & Eusebe les avoient sair faire & publier dans la Palestine, où cette Version sur reçûë & sur publiquement dans

les Eglises.

Quelque tems auparavant, Lucien Prêtre d'Antioche qui souffrit le mantyre sons l'Empire de Maximin, l'an 311, avoit entrepris une nouvelle

Edition de la Version des Septante, corrigée & reformée en quelques endroits sur le Texte Hebreu. Cette Edition étoit appellée la Commune, ou la Lucienne, du nom de son Auteur. On s'en servoit communément depuis Constantinople jusqu'à Antioche, comme saint Jerôme le remarque. Lucien ne sit pas tant d'additions ni de changement qu'Origenes à la Version commune des Septante, & ne la rendit pas par tout consorme au Texte Hebreu.

Vers le même tems Hesychius Moine d'Alexandrie, sir aussi une revision de la Version des Seprante, & en publiz une Edition, dans laquelle il fit encore moins de changemens que Lucien. Celle-ci fur reçûë communément dans l'Egypte : en sorte que tout le monde se trouva partagé par ces trois Éditions differentes, comme nous l'apprenons de saint Terôme. Voici son passage qui sert à confirmer & à expliquer ce que nous avons dit de ces Editions. Alexandria & Egyptus in Septuaginta suis Hesychium laudat auctorem. Constantinopolis usque Antiochiam Luciani Martyris Exemplaria probat, media inter has Provincia Palafimos togunt Codices; quos ab Origene elaboratos Eusebius: Famphilus vulgaverunt, totusque orbis, hac in. ter se trifaria varietate compugnat. Il semble que faint Terôme parle en cet endroit, non seulement des particuliers qui se servoient de ces Editions, mais aussi des Eglises entières, & que comme on lisoit publiquement dans les Eglises de Palestine l'Edition d'Eusebe & de Pamphile; on lisoit aussi à Alexandrie celle d'Hesychius, & à Antioche, & dans les autres Eglises de Gréce, celle de Lucien. Cependant ce même saint Jerôme dans sa Présace

ho Dissertation Pretiminaris sur les quatre Evangiles, parlant des Exemplaires de Lucien, & d'Hesychius, dit qu'ils ne sont soûtenus que par une mauvaise obstination de quelque. peu de personnes: Pratermitto eos Codices ques à. Luciane & Hesychio nuncupates paucerum hominum asseris perversa contentio : & il ajoûte que ces Interpretes n'ont pas eu droit de changer dans l'Ancien Testament après les Septante, & que les corrections qu'ils ont faites dans le Nouveau, sont inutiles : Quibus utique nec in Veteri Instrumento, post Septuaginta Interpretes emendare quid licuit,. nec in Novo profuit emendasse, cum multarum gen-, tium linguis scriptura ante translata doceat falsa esse que addita sunt. Ce qui pourroit encore faire croire que ces deux Editions n'étoient pas en usage dans les Eglises, c'est ce que saint Jerôme. dit dans la Préface de son Commentaire sur Dauniel; que toutes les Eglises des Grecs & des La-i. stins, des Syriens, & des Egyptiens, lisent l'E. »dition d'Origenes avec des Asterisques & des »Obeles, & ce qu'il assûre dans l'Epître 89. à »saint Augustin, que dans les Bibliotheques des. »Eglises à peine trouve-t-on un ou deux Exem-»plaires, où ne soient les Additions qui sont marquées par des Asterisques. Ce discours semble supposer qu'il n'y avoit que l'Edition des Hexaples qui fût en usage dans toutes les Eglises. Je sçai bien que Mr. de Valois, & Mr. Huet prétendent que ce qui est dit dans ces deux passages. des Asterisques, ne doit pas s'entendre précisément de l'Edition des Hexaples; mais aussi des Additions que Lucien & Hesychius avoient saites à leurs Editions : néanmoins le premier de ces deux passages s'entend formellement de l'Edition d'Ori-

SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. VI. d'Origenes, comme ces paroles le font voir : Sed & Origenes de Theodocionis opere in Editione Vulgata Asteriscos posuit, docens defuisse que addita sunt ; & rursus quosdam Versus Obelis pranotavit, superflua quaque designans. Quumque omnes Christi Eca desia, tam Gracorum, quam Latinorum, Syrorum que & Ægyptiorum, hanc sub Asteriscis & Obelis Editionem legant: & d'ailleurs nous ne lisous en aucun endroit, qu'il y eût des Asterisques & des Obeles dans les Editions de Lucien & d'Hely-Il y a plus d'apparence qu'il y avoit dans la plûpart des Eglises, des Exemplaires de l'Edition des Hexaples d'Origenes, quoi que celles d'Egypte se servissent plus communément de l'Ex dition d'Hesychius, & celle d'Antioche avec les autres Eglises de Grece, de celle de Lucien. Mais saint Jetôme qui n'approuvoit pas les Editions de Lucien & d'Hesychius, considéroit ceux qui les défendoient, comme des entêtez & en parloit avec mépris: il ne faisoit cas que de celle qui étoit dans les Hexaples, parce qu'elle étoit conforme aux Texte Hebreu, & que le Texte des Septante y croit corrigé sur l'Hebreu. C'est ce qu'il témoigne dans son Epître à Sunnia & à Fretela. » vous avertis, dit-il, que vous devez (çavoir que » l'Edition qu'Origenes, Eusebe de Cesarée, & >> tous les Auteurs Grecs appellent Commune & » Vulgate, que la plûpart nomment Lucienne, rest differente de celle des Septante, qui est dans » les Hexaples, que nous avons traduite en La-» tin, & que l'on chante dans les Eglises de Te-»rusalem & d'Orient. Remarquez qu'il ne dit pas qu'elle se chantat dans les autres Eglises, & par consequent que c'étoient celles d'Hesychius DISSERT. PREL. P. II.

OR DISSERVATION PRELLMINAIRE & de Lucien que l'on y chantoit, & que c'est ains qu'il faut entendre la Préface des Paralipomenes adressee à Chromace, quoique le Pere Martianai » soit d'avis contraire. Saint Terôme ajoûte ensui-» te, que comme dans le Nouveau Testament, » quand il y a quelque difficulté entre les Latins, » & quelque difference entre leurs Exemplaires, » on a recours au Grec', qui est la source; de mê-» me dans l'Ancien Testament, quand il y a des 23 diversitez entre les Grecs & les Latins, il faut » avoir recours à la verité Hebraïque, afin de ne » chercher dans les ruisseaux que ce qui coule de » la source. Or la Version commune, dit-il encore, » est celle des Septante; mais il y a cette diffe-» rence entre l'une & l'autre, que la commune est » une Edition corrompue suivant les lieux, les » tems, & la volonte des anciens Ecrivains; au » lieu que celle qui est dans les Hexaples, & que » nous avons traduite, est la Version des Septante » qui s'est conservée sans corruption & sans faute » dans les Livres des Sçavans. Ainsi tout ce qui est » different de cette Version, est aussi different du » Texte Hebreu. Il est étonnant que saint Jerôme. prétende ici que la Version des Hexaples, soit la Version même des Septante, puisqu'il est certain, & qu'il le reconnoît lui-même, que cette Version étoit mêlée de celle de Theodotion, & qu'en ôtant les additions qu'on y avoit faites, elle n'étoit plus conforme au Texte Hebreu, & par consequent, qu'elle étoit aussi corrompuë selon son principe.

De tout ce que nous avons dit, on peut inserez que du tems de saint Jerôme, il n'y avoit déja plus d'Edition de la Version des Septante, qui ne sût corrompue en plusieurs endroits: L'ancienne Ves-

FOR TA BIBLE; LAV. I. Co. VI. 812 son commune ou Vulgate étoir pleine de fautes à celle d'Origenes n'étoit pas la Version des Septante pure & sans mélange; mais une Version compolée de celle des Seprante & des autres 5 & quoi qu'il eût distingué les additions & les corrections qu'il y avoit faites par des marques, la négligence des Copistes avoit rendu bien-rôt sa précaution inutile; & d'ailleurs quand on auroit toûjours conservé la distinction de l'ancienne Vulgate des Septante, & de ce qu'Origenes avoit ajoûté, cela n'empêchoit pas qu'il ne sut resté encore plusieur's fautes dans le Texte de cette Version commune. Les Editions d'Hesychius & de Lucien n'écolent pas plus pures, & les corrections qu'ils avoient faites. n'étoient pas approuvées par saint Jerôme, parce qu'ils les avoient faites de leur chef sans consulter les anciens Manuscrits de la Version des Septames & par consequent, il n'y avoit plus des le tems de Lint serôme d'Edition Grecque que l'on pût considérer comme la pure Version des Septante.

Depuis le tems de saint Jerôme les Eglises Grecaques se sont servies des Editions de la Version des Septante, qui étoient en usage parmi elles : il s'en est fait de tems en tems de nouvelles Copies, & e'est sur les plus anciens Manuscrits qu'on a put trouver, qu'ont été faites les premières Impressions de la Version des Septante. Il y en a trois principales Editions que l'on n'a fait que copier dans les autres : La première est celle d'Alcala ou de la Bible du Gardinal Ximenez, imprimée en 1515, inserée depuis dans la Polyglotte de Philippe II. de l'an 1571. & dans celle de Paris. La seconde est celle de Venise imprimée par Alde Manuce en 1518, qui a été suive dans plus

KM DISSERTATION PRELIMINAIRE Reurs Editions d'Allemagne. La troisième est celle de Rome, faire par les soins du Cardinal Carase sur un ancien Manuscrit de la Bibliotheque du Vatican, imprimée en Grec avec des Scholies Greeques en 1587. L'année suivante Nobilius sir aussi imprimer à Rome le Latin de l'ancienne Vulgate, qu'il avoit recueilli des Ouvrages des Peres Latins, & en 1628. le Pere Morin a fait imprimer à Paris la Version Grecque des Sepiantes suivant l'Edition de Rome, avec l'ancienne Version Latine, & les Notes de Nobilius. Le Manuscrit sur lequel a été faite l'Edition de Rome, est écrit en lettres majuscules sans distinction de Chapitres, de Versets, ni de mots, & sans accens ni esprits: on le croit ancien de prés de douze cens ans. C'est cette Edition que Walton a suivie dans les Polyglottes d'Angleterre, qui se trouve assez conforme à un autre ancien Manuscrit d'Alexandrie envoié en Angleterre par Cyrille Lucar, sur lequel Walton a aussi revû son Texte.

De ces trois Editions celle d'Alcala est la plus consorme au Texte Hebreu, parce qu'on y a laissé quelques additions tirées de la Version de Theodotion & des autres, & que l'on en a retranché des endroits qui ne sont point dans le Texte Hedbreu, ni dans les autres Versions. Ainsi il y a de l'apparence qu'elle est une de celles qui avoient été tirées des Hexaples. L'Edition de Venise n'est pas si sort mêlée des additions de Theodotion, & est par consequent plus consorme à l'ancienne Version commune des Septante. Mais l'Edition de Rome est celle des trois qui approche le plus de la Version des Septante, telle qu'elle étoit avant la resorme d'Origenes: car premiésement,

FOR LA BIBLE, LIV. I. CH. VI. on n'y trouve point les additions qu'Origenes y avoit faites, tirées des autres Editions marquées par des Asterisques. c Secondement, on y trouve

additions qu'Origenes y 'avoit faites, tirées des autres Editions, & marquées par des Afterisques. ] Dans le Chapitre 14. du 4.3 Livre des Rois, il y a vingt Versets qui concernent la mort d'Abia fils de Jeroboam, qui sont ômis dans l'Edition de Rome, qu'Origenes avoit ajoûtez en cét endroit dans ses Hexaples; au lieu que dans la Version communedes Septante cette Histoire étoit rapportée dans le douziéme Chapitre du même Livre, comme il paroît par Theodorer, Procope de Gaze, & Lucifer de Cagliari. Dans l'Edition de Venile, elle est 411 12. Chapitre, & 211 14. Dans le Chap. 20. de Josué, il y a trois Versets qui concernent les Villes de refuge. ômis dans l'Edition de Rome, qui se trouvent dans celle de Venise, qui n'étoient pas dans les anciennes Editions des Septante. Jeremie Chapitre 17. les quatre premiers Verlets que saint Jerôme nous assure n'avoir point été de son tems dans la Version des Septante, & qui ne sont point dans l'ancien Manui-

c. On n'y trouve point les l'crit de Marchal, ne sont point non plus dans l'Edition de Rome, & sont dans l'Edition de Venise. Isaie Chapiere 1. Verset 4. ces paroles, Abalienati funt retrorsum, que S. Jerôme, saint Basile, & Procope remarquent avoir été ajoûtées, ne sont point dans l'Edition de Rome. Le Vers. 224 du Chapitre 2. n'y est point non plus; & saint Basile, S. Jerôme, saint Cyrille & Procope remarquent qu'il n'étoit pas dans les Septante. Dans le Chap. 6. Verset 14. ces derniers mots: Semen fanctum erit id qued stereit in ea : que S. Jerome & saint Basile remarquent n'avoir point été dans la Version des Septante, ne sont point dans l'Édition de Rome; mais le plus confidérable de tous les passages , que les Anciens ont remarqué ne le point trouver dans la Version des Septante d'Isaie, quoi qu'ils fulsent dans le Texte Grec, est celui du Chapitre 9. Verset 6. où on lit dans nôtre Vulgate conformément au Texo te Hebreu : Admirabilis, consiliarius, Deus, fortis, Pater futuri faculi, Prin-E iii.

toutes celles qui ne sont point dans le Texte Hebreu, & qui étoient dans la Version commune des Septante, qu'Origenes avoit marquées par des Obeles. « Troissémement, on y trouve les mêmes transpositions qui étoient dans la Version

ceps pacis. Ces paroles ne. sont point dans l'Edition de Rome, & cette omission a. été remarquée dans la Version des Septante par saint Bafile, par faint Jetome. par faint Cyrille, & par Procope : Elles ne se trouvent point non plus dans ce paf-Lage cité par saint Cyprien. Lib. 1. Des Témoignages à Quirin, & par faint Ambroile Chapitre 3. fur faint Luc. On en peut encore remarquer plusieurs autres femblables.

d Secondement, on y trouve toutes celles qui ne sont point dans lo Texte Hebreu . 💪 qui étoient dans la Verson commune des Septante qu'Origenes avoit marquées par des Obeles. Dans le l Deuteronome Chapitre 32. Verlet 43. il y a un Verlet entier qui n'est point dans le Texte Hebreu, cité par faint Justin dans son Dialogue contre Tryphon, par faint Hilairo, fur le Pseau-, me 67. par faint Epiphane contre les Ariens. Dans Joiné Chapitre 15. Verlet 60. l'Hebreu. Il y en a de seme

ce qui regarde les onze Villes de refuge, ne se trouvoit que dans les Septante des le tems de saint Jerôme, il est dans l'Edition de Rome. Dans le dernier Chapitre du même Livre, on trouve ce que saint Augustin rapporte. Quest. 30. sur fosué, des coûteaux de pierre enterrez avec Josué : ce qui n'est point dans le Texte Hebreu. A la fin de Chapitre 9. du Livre des Proverbes, il y a une addition que saint Cyprien reconnoît pour véritable, qui n'est point dans le Texte Hebreu. Il y en a une pareille à la fin du dernier Chapitre du second Livre des Rois, & dans le Chapitre 8. du troisiéme Livre Verset 53. Celle ci est dans Theodoret & dans Procope. Dans Ezechiel Chapitre 17. Verset 23. ces paroles: Ces branches seront rétablies, que faint Jerome re. marque devoir être marquées d'un obele, parce qu'elles n'étoient point dans

SER BA BIELE, LIV. I. CH. VI. 64 commune des Septante. Quatriémement, les passages considérables, citez par les plus anciens Peres, comme par saint Clement de Rome dans fon Epftre aux Corinthiens, & par saint Justin, sont assez conformes au Texte de cette Edition. Enfin. elle est la plus conforme aux anciens Manuscrits de Marchal, de Masius & d'Alexandrie. Cependant il faut avoüer qu'il y est resté encore quelques. additions tirées des autres Versions; quelques Notes marginales inserées dans le Texte, & plusieurs fautes survenues par la négligence, ou par la hardiesse des Copistes.

blables dans Aggée Ch. 2. Verl. 10. & 15. Il est vrai que presque par tout en ces endroits les autres Editions conviennent avec celle de Rome.

c Les mêmes transpositions qui étoient dans la Version des Septante. | Dans l'Exode depuis le Chapitre 36. jusqu'au 40. il y a des trans politions, qu'Origenes dans | julqu'à là fin du Livre. Les là Lettre à Africanus a lui- anciens Peres Grecs ont suivi: même remarqué se trouver | l'ordre qui est dans l'Edition. dans les Sepante. Dans le Chapitre 4. du Livre 3.

des Rois, on lit des choles qui se trouvent au commencement du Chapitre 34 & au Chapitre 9. dans le Texte Hebreu, que Theodoret & Procope de Gaze, lisent en cét endroit. Il y a une transposition semblable dans le Chapitre 3. il y en a une depuis le Verset 13. du Chapiere 25. de Jeremie de Rome.



### 438 DISSERTATION PRELIMINAIRE



### §. VII.

De l'Autorité & de la fidelité de la Version Grecque des Septante. Si elle a été divinement inspirée. Si les Septante ont changé quelque chose dans leur Version. Si elle est corrompue en plusicurs endroits. Si elle peut passer pour autentique.

A persuasion où la plûpart des Anciens ont Lété, que les Septante avoient fait leur Version. separément & d'une même manière, la leur a fait considérer comme l'Ouvrage du Saint-Esprit : ceux mêmes qui n'ont pas été de cét avis, l'ont crû trés fidéle, & entiérement conforme au véritable Aristée dit que la Version Grec-Texte Hebreu. que, se trouva tout-à fait conforme à l'Exemplaire Hebreu, & qu'aïant été examinée dans l'Astemblée des Juifs, ils avoient déclaré qu'elle étoit si sidéle, qu'il n'y avoit rien à ajoûter ni à retrancher. Philon prétend qu'elle étoit si exacte, qu'elle répondoit mot pour mot à l'Original, & que l'on avoit exprimé dans la Version par autant de mots propres les termes du Texte, en sorte qu'il y avoit une entiére conformité, & dans les choses. & dans les mots entre l'Original & la Version. Néanmoins la Version des Septante a toûjours été differente en plusieurs endroits du Texte Hebreu, & fort souvent elle rend plûtôt le sens que les ter-C'est ce que saint Jerôme & saint Augustin ent remarque. Ainsi ce que disent Aristée & Philon, ne doit pas être pris à la lettre; mais consideré comme une exageration.

Les differences qui se trouvent entre la Ver sion des Septante & le Texte Hebreu, peuvent venir de plusieurs causes. 1°. Elles pourroien venir de ce que les Septante s'étoient servis d'un Exemplaire Hebreu fautif. 2°. De ce que les Septante auroient mal lû, ou mal entendu le Texte Hebreu. 3°. De ce qu'ils auroient changé de dessein prémedité le sens de quelques endroits du Texte, pour des raisons particulières. 4°. De ce que le Texte Hebreu d'apresent seroit different de l'ancien Texte Hebreu, & par consequent corrompu. 5°. De ce que la Version ne seroit pas telle qu'elle est sortie de la main des Septante; mais changée & corrompuë en plusieurs endroits. La première de ces raisons ne peut avoir lieu, parce qu'il n'est pas croïable que les Tuifs n'aïent pas choisi des Exemplaires corrects pour faire cette Version, & d'ailleurs parce qu'il n'y a point d'Exemplaires plus anciens ou du même temps, dont on se puisse servir pour découvrir les fautes qui auroient été dans le Texte Hebreu. Quelques-uns se sont imaginez que les Septante avoient fait leur Version sur le Pentateuque Samaritain. Mais quelle apparence que dans un tems où les Juifs avoient les Livres sacrez écrits en caracteres Hebreux, & ne se servoient point d'autres Exemplaires, ils eussent recours aux Exemplaires Samaritains pour en faire faire une Version. Tous les Anciens au contraire, nous assûrent que ce fut sur un Exemplaire écrit en caracteres Hebreux ou Chaldaiques, que cette Version sut saite. seconde raison que l'on peut alleguer des differen640 Dissertation Preeiminaire res du Texte Hebreu. & de la Version des Septante, peut avoir lieu en plusieurs endroits; carib est certain qu'il y a plusieurs passages du Texte Hebreu qui peuvent signifier differentes choses, & Eure traduits differemment. 10 en ponctuant un mot differemment. 20 en changeant une lettre en une autre. 3° parce que les mors Hebreux lus de hameme manière, peuvem signisser differentes choses. 4°. parce que l'Interprete s'est trompé en s'écarrant du vrai sens, pour en prendre un qui n'est pas le plus simple & le plus naturel. Il y a bien des. endroirs où l'on remarque que la difference vient de quelqu'une de ces causes. La troisséme raisonn'a aucune viai-semblance; car il n'y a point d'apparence que des Interpretes qui font profession de-Lire une Version d'un Ouvrage, veuillent de dessein prémedité en changer le sens. Ce seroit une mauvaile foi qui ne seroit pas excusable, & l'on ne voit pas de raison solide qui ait pû porter les Auseurs de cette Version à faire cette falsification.

Cependant les Juiss qui veulent trouver du my ftere par tout, disent dans le Talmud, que les Ses prante ont changé exprés reize passages de la Loi, & supposent des raisons arbitraires, & frivoles. de ces changemens: mais quand on vient à examimer ces pallages, on trouve, ou qu'il n'y a point de différences dans le sens, ou qu'elles ne viennent point d'un dessein forme, & que les raisons qu'ils en alleguent, n'ont aucun fondement. « La

2 Mais quand on vient | nent point d'un dessein forfondement. | Voici ces trei-

à examiner ces passuges, on mé, & que les raisons qu'ils trouve, on qu'il n'y a point en alleguent, n'ont aucun de differences dans le fens, ou qu'elles ne vien- leze passages que les Talmus

SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. VI. CAT diffes allequent dans le Traité Megill. Ils disent que les Septante au commencement de la Genese ont traduit, Dieu a créé ass commencement, & non pas, au commencement Dien a créé, de peur qu'on ne crut qu'il y avoit deux principes, Beresith & Elohim, le commencement & Dieu. C'est une raison frivole. mais le fait n'est pas vrai; car il y a dans tous les Exemplaires des Septante Au commencement Dieu a créé. Ils se trompent encore quand ils disent que les Septante au Verl. 26, du même Chapitre, ont traduit: for ferai l'homme, au lieu de faisons l'homme; car il y a par tout dans les Septante minoto pou. Ils se tromcent de même sur le passage du Chapitre 11. Verset 7. où ils disent qu'il y a dans les Septante, je descendrai, au lieu qu'on lit comme dans le Texte He-1 breu au pluriel Descendons : & dans le Chapitre 18. Verfet 12. ils se sont encore trompez, car il y a dans le [ Grec comme dans l'Hebreu, que Sara rit en elle-même. Dans le troisiéme passage Genes. 2. Vers. 2. les Seprante & le Pentateuque Samaritain ont mis, que ment un terme plus general,

Dieu avoit achevé son Ouvrage le sixième jour : le Texte Hebren porte le septieme. Nous avons deja remarque qu'il n'y a point en cet endroit de difference de sons, & que la Version des Septante éclaireit seulement le Texte Hebreu. La difference qui est dans le fixieme passage, Genese Chapiere 49 Verf. 6. ne vient pas d'un dessein de changer le Texte; mais de l'ambiguité des mots Hebreux ; car le Verbe peur fignifier arracher & couper les nerfs, & le nom differemment ponctué fignifie un Taureau, quand on lit Schor, & un Mar, quand on lit Schur. Ainsi c'est cette ambiguité qui a fait traduire à l'Auteur de la Version des Septante: Ils ont cousé les nerfs à un taureau : au lieu que l'Auteur de nôtre Vulgate & le Paraphraste Chaldaïque ont traduit : Ils ont renversé un mur ; ce qui convient micux à Simeon & à Levi, qui avoient rüiné la Ville de Sichem, aprés avoir tué ses Habitans, Histoire dont il est parlé en cét endroit. Le septième passage est dans l'Exode. Ch 4. Ver L 20. Mais il n'y a pas de difference de sens : c'est seule

642 DISSERTATION PRELIMINAIRE quarriéme raison, sçavoir, la corruption du Texte Hebreu, peut avoir lieu dans quelque petit nombre de passages; mais la dernière, qui est la corruption de la Version même en plusieurs en-

car au lieu que le Texte Hebreu porte que Moile mit fa femme & les enfans sur un ane, la Version porte seulement sur des animaux propres à porter, Ai rai τοποζύγια , Super (ubjugalia. Le huitième passage est celui dont nous avons déja parlé. Exod. 12. Vers. 40. touchant le tems de Phabitation des Enfans d'Israël en Egypte: c'est comme nous avons déja remarqué une explication du Texic. Les Talmudistes se trompent sur le neuviéme passage. Exod. 24. Verf. II. car il n'y a pas de difference en cet endroit entre les Septante & le Texte Hebreu. Celle qui est dans le Verset 15. du Chapitre 16. des Nombres vient du changement du Daleth en un Resch. L'addition qui est faite dans le Deuteronome Chap. 4. Verf. 9. de ces paroles, pour vous éclairer, ne change rien au sens. Les Talmudistes se trompent encore dans le douziéme passage. Deuteron. Chap. 1. 17. Vers. 3. où il n'y a point | cela n'a pas non plus de foue de difference entre les Se- dement solide.

ptante & le Texte Hebren Enfin dans le passage du Levitique Ch. II. V. 6. L'animal qui est appelle dans l'Hebreu Arnebet, eft appellé par les Septante Adours que quelques uns traduisent un Lievre, d'autres un Lapin. La fignification du mor Hebreu est ausli incertaine que celle du mot Grec. & de dire que les Septante ont affecté ce terme Grec: pour ne pas se servir de 24rais à cause du Roi Ptolomée fils de Lagus, c'est une folie des Talmudistes qui se trompent ici lourdement en supposant que la femme de Ptolomée Philadelphe s'appelloit Arnebet ou Lague, & que Dasypus signifie un animal à courts pieds. Voilà un Echantillon des rêveries. Rabiniques sur ce sujet. Saint Terôme dit dans ses Préfices sur le Pentateuque. fur Isaie, & fur les Traditions Hebraiques, que les Septante ont caché à dessein des mysteres, & particuliérement ceux de la Trinité, & de l'Incarnation; mais

droits, est sans doute la cause de plusieurs dissetences. Cette corruption passoit pour certaine du tems de saint Jerôme, & même avant lui; puisque non seulement Origenes, mais encore Lucien & Hesychius ont travaillé à reformer la Version des

Septante.

Nous avons déja donné des régles pour faire connoître quand il faut suivie le Texte Hebreu, ou la Version des Septante, lors qu'ils se trouvent differens ; il n'est pas nécessaire de les repeter ici, non plus que ce que nous avons dit de la préference du Texte Hebreu à la Version des Septante Ce qui nous resteroit à faire, ce seroit d'examiner les passages dans lesquels la Version des Septante est differente du Texte Hebreu, & d'en porter notre Jugement suivant les régles que nous avons établies : c'est ce que nous remettons à examiner dans un Article particulier. Nous ajoûterons sculement ici à ce que nous avons dit, que quoi qu'il y ait des varietez entre la Version des Septante & le Texte Hebreu, pour les raisons que nous venons d'expliquer, cela n'empêche pas que la Version Grecque ne puisse passer pour une bonne Version du Texte Hebreu, parce que ces varietez sont de peu de consequence, & ne changent rien dans la substance de l'Histoire ou de la doctrine de l'Ecriture. C'est pourquoi l'on ne peut pas dire que l'Eglise Grecque qui s'est toûjours servie, & qui se sert encore de la Version des Septante, n'ait pas eu, & n'air pas encore la véritable Ecriture Sainte : car c'est toûjours la parole de Dieu en quelque Langue qu'elle soit écrite, & les differences ne sont pas assez considérables pour empêcher que l'on ne puisse reconnoître la Version comme le Texte, pour la régle de

ZAL DISSERTATION PRELIMINATER la véritable Religion. On peut même dire avec verité, que de toutes les Versions Grecques, il n'y en a point qui doive avoir plus d'autorité que celle des Seprante. Premierement, parce que c'est la plus ancienne, & la première en usage parmi les Juifs Hellenistes. Secondement, parce que c'est celle dont les Evangelistes & les Apôtres se sont servis. Troisiémement, parceque c'est celle qui à été reçue & autorisée par les Chrétiens d'Orient . & sur laquelle a été faite la Version Latine qui a été en usage en Occident pendant les six premiers siécles de l'Eglise. Ainsi c'est à bon droit que certe Version peut passer pour autentique; car ce non convient à un instrument public autorisé dans les Tribunaux, & reçû dans l'usage. Or telle a été, & telle est encore la Version des Septante, & pat consequent elle mérite avec justice le titre d'autentique.



# SOR LA BIBLE, LIV. L. CH. VIII. 349



## CHAPITRE VII.

Des Versions Latines de la Bible & principalement de la Vulgate.

§. I.

Des Anciennes Versions Latines avant celle de S. Jerôme, & particulièrement de l'ansieune Vulgate ou Italique.

L est sans doute que les Eglises Latines ont en dés les premiers siècles une Version de la Bible n leur Langue; car l'Ecriture Sainte étant le son-lement de la Religion des Chrétiens, & la source sù ils doivent puiser leur Morale & leur doctrine, 'Eglise n'a pas pû se passer long tems d'une Version qui pût être entenduë de tout le monde. Mais omme la Langue Grecque étoit assez commune, k que la Latine étoit la Vulgaire, chacun se doncit la liberté de changer ou d'ajoûter à cette Version, ou plûtôt d'en faire une nouvelle. C'est deaqu'est venuë cette grande varieté entre les Exemplaires de la Version Latine du tems de saint Jerône, qui pouvoient être considérez comme autant

246 DISSERTATION PRELIMINAIRY de Versions differentes, ainsi que ce Pere le remarque dans sa Présace sur Josué: Maxime cum apud Latinos tot sint Exemplaria, quot Codices, & unusquisque pro arbitrio suo, vel addiderit vel subtraxerit quod ei visum est. Saint Augustin remarque aussi dans le second Livre de la Doctrine Chrétienne Chapitre 11. qu'il y avoit une infinité de Versions Latines: On peut compter, dit-il, ceux qui ont traduit l'Ecriture Sainte en Grec; mais on ne peut pas compter le nombre des Interpretes Latins; car tous ceux entre les mains de qui sont tombez des Exemplaires Grecs dés les premiers siècles de l'Eglise, qui avoient quelque connoissance des deux Langues, ont entrepris de faire une nouvelle Traduction: Qui enim Scripturas ex Hebraa Linqua in Gracam verterunt, numerari possunt : Latini autem Interpretes nullo modo. Ut enim cuique primis Fidei temporibus in manus venit Codex Gracus, & aliquantulum facultatis sibi utriusque Lin qua babere videbatur, ausus est interpretari. Toures ces Versions étoient faites sur des Exemplaires de la Version des Septante; aucun de ces Interprétes n'avoit traduit sur l'Original, & il ne paroft pas même qu'ils l'eussent consulté; n'y aïant que peu de Chrétiens dans l'Eglise Latine qui sçussent l'Hebreu.

Mais entre toutes ces Versions Latines, il y en avoit une plus en usage, que saint Jerôme appelle à cause de cela Vulgate ou commune: In Isaia. cap. 14. & 49. Saint Augustin l'appelle Italique, & la préfere à toutes les autres, parce qu'elle est plus litterale & plus claire: In ipsis autem Interpretationibus Itala praseratur, nam est verborum tenacior cum perspicuitate sententia. On lui a depuis

SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. VII. 649 buis donné le nom d'Ancienne quand celle de saint Jerôme a commencé à être reçûe dans l'Eglise. comme il paroît par saint Gregoire dans sa Préface sur Tob, par Cassien, & par saint Eucher qui lui donnent ce nom. C'étoit celle qu'on lisoit, & dont on se servoit communément dans les Églises Latines avant que celle de saint Jerôme y fut reçûë. On ne sçait point qui en étoit l'Auteur, ni quand elle avoit été faite, & on n'en a point d'Exemplaire ancien; mais Nobilius a fait tous ses efforts pour la rétablir, en faisant un recueil de tous les passages de l'Ecriture, qu'il a pû trouver dans les anciens Peres Latins, & en suppleant les autres par une Traduction sur les Septante, faite d'un stile conforme, & autant qu'il a pû dans les termes des fragmens de cette ancienne Version. Mais comme les Peres n'ont pas toûjours suivi l'ancienne Version Vulgate dans leurs citations, & qu'ils se sont donné la liberté de traduire de leur Chef les passages qu'ils citoient, en sorte que les mêmes passages sont souvent citez en differens termes, non seu-Iement par plusieurs Peres; mais encore par le même, & que d'ailleurs on ne peut pas être assûré que Nobilius dans les passages qu'il a suppléez, ait tencontré les mêmes mots dont s'étoit servi l'ancien Interprete; on ne peut pas dire que la Version qu'il a dresse, represente tout à fait l'ancienne Vulgate Latine: ce qui nous en reste sussit néanmoins pour nous faire connoître que l'Auteur de cette Version s'étoit fort attaché à rendre mot pour mot le Grec des Septante sans consulter l'Hebreu; elle étoit barbare & obscure en plusieurs endroits, & l'Auteur n'avoit pris aucun soin de la pureté du langage. quoique sa simplicité, & s'il est permis de parter Diss. PREL. P. II.

628 DISSERTATION PRELIMINAINE ainsi, sa rusticité sur mêlée d'expressions hardies, grandes, nobles & sublimes.



#### 5. II.

Des differens travaux de saint Jerôme sur la Bible. De sa nouvelle Version sur le Texte Hebreu, S'il a été inspiré pour la faire : Si elle est differente de nôtre Vulgate, & quand elle a commence à être reçûë dans l'Eglise Latine.

CAINT Jerôme entreprit à l'imitation d'Origenes, de faire une revision du Texte de la Version Latine de la Bible. La première chose qu'il fit, fut de corriger les fautes qui s'y étoient glissées par l'ignorance ou par la négligence des Copistes, & de la reformer sur la Version des Septante, qui étoit dans les Hexaples d'Origenes. en conservant dans cette Version les Asterisques & les Obeles a Il entreprit ce travail, étant en-

a La premiére chose, qu'il 🕴 fit, fut de corriger les fantes, &c. & de les reformer sur la Version des Septants qui étoit dans les Hexaples d'O rigenes, en conservant dans cette Version les Asterisques & les Obeles. ] Il le témoigne lui-même dans son second Livre contre Ruffin dans sa Présace à Chromace, I

de Job à Paule & à Eustochium & dans la Préface sur la seconde Edition des Pleaumes. Il distingue austi dans la Lettre à laint Augustin, les deux Editions qu'il avoit faites des Livres facrez, dont l'une avoit les Asterisques & les Obeles, & l'autre étoit une nonvelle Version. On pourdans sa Préface sur le Livre | roit douter s'il avoit revu

SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. VII. GAL core jeune, dans la Ville de Rome, & l'acheva en peu de tems. Il fit même dans la suite une sem conde Edition des Pseaumes, revûë plus exactement que la première. Mais enfin, s'étant rendu plus habile dans la Langue Hebraique, b dont

exactement sur les Hexaples, & marqué d'Asterisques & d'Obeles, la Version de tous les Livres de l'Ancien Testament, parce qu'il ne parle lui-même que de fix Ouvrages, sur lesquels il avoit fait ce travail, scavoir, le Livre de Job, les Pseaumes, les trois Livres de Salomon, & les Paralipomenes, & il ne nous reite que sur ces Livres, des Préfaces, où il fasse mention de cette corre-Aion, Saint Augustin parlant des Afterisques mis dans la Version de saint Terôme, ne fait mention que de Job & des Pleaumes. Cependant saint Jerôme dans l les Livres second & troisiéme de son Apologie contre Ruffin, & dans l'Epître 28. à Lucinius, dit qu'il a revû & corrigé exactement toute la Version des Septante: & dans l'Epître à Sunnia & à Freeda, il dit, qu'il a traduit la Version des Septante qui est dans les Hexaples. Enfin dans la Lettre 94. à S. Augustin qui lui avoit demandé la Version sur les

qu'il ne peut faire ce qu'il lui ordonne, parce qu'il n'a pas d'Ecrivains propres, principalement pour copier fon Edition des Septantes qui est distinguée avec des Asterisques & des Obeles : & il ajoûte qu'il en a perdu une partie par la fraude d'u-

ne personne.

b S'ésant rendu plus haw bile dans la Langue Hebraïque. ) Il l'avoit étudiée étant jeune, dans la solitude, comme il le témoigne dans l'Epître 4. à Rusticus & dans l'Epitaphe de Paule: mais il s'y rendit plus habile par la frequentation qu'il cut dans la suite avec les Juifs, quand vingt ans aprés étant revenu dans la Palestine, il païa cherement un Juif qui venoit l'instruire de la Langue Hebraique, comme il le marque dans sa Lettre of. à Pammachius. 11 parle aussi dans les Préfaces fur Job, & fur les Pa. ralipomenes, d'un Juif de Tiberiade, & d'un Juif de Lydde, qui avoient été ses. Maîtres : & dans les Préfa-Septante, il lui fait réponse | ces sur Daniel & sur Tobie,

il se fit instruire par plusieurs Juis, il entreprit de saire une nouvelle Version de quelques Livres de l'Ancien Testament sur le Texte Hebreu; & continuant à traduire les aurres à la sollicitation de ses amis, il se trouva qu'il avoit fait une nouvelle Version de tous les Livres qui étoient dans le Canon des Hebreux.

La raison qui porta saint Jerôme à entreprendre cette nouvelle Version, sut la difference qui se rencontroit entre la Version des Septante, & par consequent entre l'ancienne Vulgate Latine & le Texte Hebreu. Il étoit persuadé que la Version des Septante étoit corrompue en plusieurs endroits, que les autres Versions Grecques n'étoient pas sidéles; & que d'ailleurs étant faites par des Juiss, il étoit

d'un Juif qui lui avoit 'enseigné la Langue Chaldéenne. Dans sa Lettre 142. au Pape Damase, il avoite qu'il a beaucoup appris des Juiss.

c Il se trouva qu'il avoit fait une nouvelle Version de tons les Livres qui étoient dans le Canon des Hebreux. Il commença par les Livres de Samuel & des Rois, à la tête desquels, il mit son Prologue general adresse à Paule & Eustochium. li traduisit ensuite le Livre de Job, & ceux des seize Prophetes. Il y avoit des Exemplaires de ces Ouvrages à Rome dés l'an 393, qu'il écrivit sa Lettre sa. à Pam | commencée.

machius. Il avoit aussi achevé vers le même tems. la Version des Pseaumes & des Livres de Salomon. Le Livre d'Esdras a été traduit vers l'an 394. Pour la Version du Pentateaque, elle n'a été achevée qu'aprés la mort de Paule, vers l'an 405. Celles des Livres de Tolué, des Juges, de Ruth, & d'Esther l'ont suivie, & enfin celle des Paralipomenes adreflée à Chromace.Ceci fait voir la fausseié de ce que quelques uns ont dit, qu'il avoit entrepris cette Version par ordre du Pape Damase, puisque ce Pape étoit mort avant qu'elle fut

TOR LA BIELE, LIV. I. CH. VIII 64 àndigne des Chrétiens de s'en servir : que la Version qui étoit dans les Hexaples, quoique plus conforme au Texte Hebreu que la commune, n'étoit pas encore exacte par la nécessité qu'Origenes s'étoit imposée de conserver le Texte entier de la Version des Septante, & de ne rien ajoûter qui ne fût tiré de quelqu'une des autres Versions Grecques, & principalement de celle de Theodotion : enfin qu'il étoit plus à propos de chercher la verité dans la source, c'est-à dire dans le Texte original, que dans les ruisseaux, c'est-à-dire dans les Versions. Il croïoit rendre en cela un grand service à l'Eglise. Premiérement, en lui donnant une Version de l'Ecriture Sainte dans sa pureté: Secondement, en mettant les Chrotiens en état de pouvoir soûtenir aux Juiss, que les passages de l'Ecriture qu'ils leur citoient, étoient ainh dans le Texte Hebreu: Troissémement, en leur découprant les corruptions ou changemens que les Juifs qui avoient traduit l'Ecriture, pouvoient avoir faits dans leurs Versions : Quarriémement, en délivrant l'Eglise Latine de cette grande varieté de Versions Latines, & de la nécessité d'avoir recours aux Grecs pour les corriger.

Néanmoins quelque utile que fût ce travail de saint Jerôme, il lui suscita bien des ennemis & des Censeurs: il s'en plaint dans presque toutes ses Présaces. Les uns envieux de sa réputation, le déchiroient comme un fabssistateur de l'Ecriture Sainte. D'autres l'accusoient de préserer l'interpretation des Juiss de son tems à celle des Septante, autorisée par les Evangelistes & les Apôtres, & seçue par les Chrétiens. D'autres plus équitables, étoient persuadez, que queique sa Version pus

G iij

être bonne, il n'évoit pas à propos qu'elle devînt priblique, ou du moins qu'elle fût lûë dans les Eghles Latines, parce que ce leroit un mépris de la Version des Septante & de l'ancienne Vulgate, & qu'il paroîtroit une contradiction entre les Eghles d'Oriens & d'Occident. Saint Augustin sur de cét avis, & aprés avoir d'abord repris saint Jerôme de ce qu'il avoit sait une Version disserente de celle des Septante, il avoita dans la suite, qu'elle pouvoit être utile, mais qu'on ne la devoit pas lire dans les Eglises, de peur qu'elle ne caus du scandale.

Saint Jerôme méprile les reproches & les calomnies de ses envieux, qui le reprenoient & le déchiroient en public, pendant qu'ils lisoient & admiroient son Ouvrage en particulier. Il se plaint de l'ingratitude des personnes de son siècle, qui bien lom de reconnoître, & de louer le service qu'il rendoit à l'Eglise Latine, lui en faisoient un crime. Il répond à ceux qui étoient prévenus en faveur de la Version des Septante, qu'il n'a point entrepris cette nouvelle Version pour condamner celle des Septante, qu'il loue, qu'il approuve, & qu'il a revûë & corrigée dans sa jeunesse, & que si elle étoit restée dans sa pureté, il n'auroit pas entrepris de faire une nouvelle Version sur l'Hebrou; mais qu'étant corrompue & mêlée dans les Hexaples, des Versions d'Aquila & de Theodotion, il a jugé plus à propos de traduire tout de nouveau le Texte sacré, que de se servir d'une Version fautive, ou de l'Ouvrage des Juifs. Enfin, il proteste dans sa Lettre à Sunnia & à Fretela, que son dessein n'est point de changer l'Ossice de l'Eglise, & qu'il faut continuer à chanter dans les Eghiles l'ancienne Verhon; mais qu'on peut le serwir de la sienne en particulier pour entendre l'Ecriture Sainte; & c'est ce que saint Augustin sir luimême dans les dernières années de sa vie, où il consulta la Version de saint Jerôme, & s'en servic dans les occasions.

Saint Jerôme dans sa Version ne s'est pas tant attaché à la lettre, & à traduire mot pour mot; qu'avoit fait le Juif Aquila dans la sienne; il ne s'est point attaché scrupuleusement aux mots, mais il rend le sens avec fidelité. Pour éviter d'affecter la nouveauté, & s'accommoder à l'usage communa il a suivi autant qu'il a pû la Version des Septante, & s'est servi des termes Latins de l'ancienne Version Vulgate; en sorte qu'en quelques endroits. sa Version peut passer pour une espece de reformation ou de correction de l'ancienne Vulgate. Il a évité néanmoins les fautes grossieres contre la Langue, & a fait fon possible pour conserver l'élegance de la diction : Hoc seguimur, dit-il dans TEPRre 135. ut ubi nulla est de sensu mutatio, Lasini sermonio elegantiam conservemuu: Mais il a reierré rous les ornemens étrangers, & une politesse affectée, à laquelle il a préferé une simplicité naturelle, dont il ne veut pas que le Lecteur s'offense: Nolo, dit-il dans son Epitre 103. à Paulin, offendaris in Scripturis sanctis simplicitate & quasi : vilitate verborum.

L'érudition de saint Jerôme, l'application aveclaquelle il a composé sa Version, le soin qu'il a pris de la persectionner, le jugement avantageux que les habiles Interpretes Juiss & Chrétiens en ont porté, & ensin l'approbation universelle de l'Eglise, ne laissent pas lieu de douter que sa Version ne soit tres bonne. Mais on n'est pas pour ce-

614 DISSERTATION PRELIMINAINE la obligé de la croire exempte de fautes, & faise par l'inspiration du Saint-Efprit, comme Melchior Canus, Titelman, Salmeron, le Pere Morin, & quelques autres Auteurs l'ont prétendu. Saint Tesôme n'a jamais eu cette pensée de lui-même : » Autre chose est, dit-il dans sa Présace sur le » Pentateuque, d'être Prophete, autre chose d'ê-» tre Interprete. Dans le premier cas le Saint-EC-» prit prédit des choses futures : Dans le second, » c'est l'érudition & l'abondance des termes qui so fait que l'on traduit ce qu'on entend. son Commentaire sur le Chapitre 40. d'Ezq-» chiel; Nous traduisons, dit-il, les mots Hebreux » en Latin, en suivant quelquesois nos conjectures. Dans le Chapitre 19. sur Isaïe, il reconnoît luimême qu'il a pû se tromper, & qu'il s'est trompé dans la Traduction : Melius reor proprium errosem reprehendere, quam dum erubesco imperitiam confiteri in errore persistere in eo quod transtuli, &c. Il doute quelquefois de la véritable signification des mots Hebreux, & suit dans ses Commentaires un autre sens que celui de sa Version. Saint Augustin & les meilleurs amis de saint Jerôme ne Font pas crû divinement inspiré pour faire une pouvelle Version de la Bible; mais assez habile dans la Langue Hebraïque, pour l'entreprendre, & en venir à bout par ses propres lumiéres, aussi ne peut-on pas dire que la Version de saint Jerôme soit entiérement exempte de fautes, & qu'il pe se soit jamais écarré du véritable sens du Texte Hebreu. Enfin, pour croire que saint Jerôme 2 été divinement inspiré dans sa Version, il faudroit que Dieu l'ent revelé, & que l'Eglise nous l'assutat : Or ni l'un ni l'autre n'est véritable. Pourquoi

donc imaginer une inspiration divine qui ne nous est connue, ni attestée par aucune autorité.

Quelque opposition que les envieux & lesennemis de saint Jerôme allent faite pour empêcher que ses Versions ne fussent reçues & approuvées & de quelques moiens qu'ils le soient servis pour les décrier, cela n'a pas empêché que les plus habiles gens, même de son tems, ne les approuvassent, & ne l'exhortassent de continuer & d'achever son travail. La Version Latine qu'il avoit reformée sur les Hexaples, sur reçûë dans plusieurs Eglises: Celle de Rome se servit du Pseautier qu'il avoit reformé sur les Septante. En Afrique saint Augustin approuva, & se servit de la Version du Livre de Tob, que saint Jerôme avoit aussi corrigée sur les Septante. Il y cût même des Evêques qui firent lire publiquement dans leurs Eglises les Versions qu'il avoit faites sur le Texte Hebreu; & de ce nombre fut un Evêque d'Afrique, dont saint Augustin parle dans la Lettre 71, qui aïant fait lire dans son Eglise le Livre de Jonas, de la Traduction de saint Jerôme, surprit le peuple, parce qu'il n'y trouva plus le mot de Courge, qu'il avoit accoûtumé d'entendre prononcer. Lucinius de Betique envoïa des Copistes à saint Jerôme, afin d'avoir des Exemplaires de sa Version, qui se répandirent dans l'Espagne.

Salvien de Marseille, & quelques autres Auteurs du cinquiéme sécle, ont cité quelquesois l'Ecriture Sainte dans leurs Ouvrages suivant la Versione de saint Jerôme. Ensin dans le sixième sécle elle devint aussi commune que l'ancienne Vulgate, & marcha de pair avec elle. C'est ce que saint Gregoire nous apprend de l'Eglise de Rome dans sa

GIG DISSERTATION PRELIMINAIRE Leure à Leandre, qui sert de Préface à ses Morales, où il déclare qu'il explique la Version nou-» velle ( c'est celle de saint Ferôme ) mais qu'il cite » tantôt l'une, tantôt l'autre, afin que comme le es faint Siege Apostolique, auquel il préside se sere "de l'une & de l'autre, son travail soit aussi apmouit sur toutes les deux : Novam vero translavienem dissero, sed ut comprobationis causa exigit nune novam, nune veterem per testimonia assumo,ut quia Sedes Apostolica utraque utitur, mei quoque labor studii ex utraque fulciatur. Il remarque même dans un endroit de ses Morales, sur une difference qui est entre la nouvelle & l'ancienne ·Version, que la nouvelle est plus sidéle & plus conforme au Texte original: Sed tamen quia has nova transtatio ex Hebreo nobis Arabicoque eloquie. cuncta verim transfudise perhibetur. Liv. 20. Mor. c. 23. Depuis S. Gregoire, la Version de S. Terôme gagna le dessus en fort peu de tems, & sut la seule dont on se servit, & en public, & en particulier. Saint Isidore nous assûre que de son tems, c'est-àdire vers l'an 630, toutes les Eglises se servoient de l'Edition de saint Jerôme, parce qu'elle étoit plus vérnable & plus claire : De Hebrao autem in Latinum eloquium tantummodo Hieronymus Presbyter Sacras Scripturas convertit sujus Editione generaliter omnes Eccle se usquequaque usuntur pro co quod veracior sit in sententiis, & clarior in verbis, L.1. Off. c. 12. Hugues de Saint Victor déclare que l'Eglise Latine ne reçoit & n'autorise que cette seule Verfion. C'est aussi la seule que S. Anselme, S. Bernard, Rupert, Haimon, Pierre Lombard, Richard de faint Victor, & en un mot tous les Auteurs Latins des bas siécles, ont suivi communément dans leurs

DR LA BIBLE, LIV. I. CH. VII. amentaires, & dans leurs autres Ouvrages, quois fallent mention & alloguent quelquefois l'anne, d dans l'explication de quelques passages. es Exemplaires de la Version de saint Jerôme int multipliez, il leur est arrivé ce qui arrive ssairement à tous les Ouvrages, dont on fait eurs Copies, c'est-à-dire, qu'il y est survenu hangemens par la négligence & par la faute Copistes. Delà est venuë la varieté des Exemes Latins de la Version de saint Jerôme. On illa beaucoup du tems de Charlemagne à la ree des Exemplaires de la Bible, comme ce Printémoigne lui-même dans sa Présace de l'Hoire de Paul Diacre, où il dit qu'il a fait corriexactement tous les Livres de l'Ancien & du rveau Testament corrompus par la mal·habileté Copistes. Depuis ce tems-là, Etienne second é de Cîteaux aïant trouvé qu'il y avoit de granarietez entre les Manuscrits de la Version de ble de saint Jerôme, consulta des Juifs sur ces tez, afin de suivre dans les Exemplaires qu'il ire, la Leçon qui étoit la plus conforme au e Hebreu ou Chaldaique. Enfin comme il se sit tous les jours des fautes dans les Copies que faisoit de la Bible, des Auteurs des bas siècles prirent d'en faire des corrections dans des Ou-Ment quelquefois men-Orientem & non pas a Prinel'ancienne. ] Les Concipio. S. Anselme, Rupert S. Bernard, Richard de S. le Tolede de 653. 656. s.citent l'une & l'autre Victor, & même des Auteurs Julien de Tolede posterieurs comme S. Bonaventure, & saint Thomas re la Chronologie des nte. Pierre Lombard citent quelquefois des pasu du Paradis Terrelages lelon l'ancienne Vulgate, ou en font mention. remarque que l'an-: Version portoit ad

vrages qu'ils intitulerent Correttoires Bibliques 3 dont il y a deux Manuscrits dans la Bibliotheque de Sorbonne.

Ces changemens sont cause que nôtre Version Vulgate n'est pas entiérement conforme à la Version. originale de saint Terôme : car quoique ce soit la mêne, cependant il est impossible que par succession de tems, il n'y soit arrivé du changement & qu'il ne s'y soit glisse quelques fautes. Mais dans le fonds, la Version Vulgate dans tous les Liyres qui sont du Canon des Juifs, à l'exception des Pleaumes, est la Version de saint Jerôme. Il est vraiqu'elle n'est pas mot pour mot dans sa pureté com: me dans le Canon de la Verité Hebraïque ou Bibliocheque divine de S. Terôme, qui a été depuis perdonnée au public par le Pere Martianay: mais les differences qui sont entre l'une & l'autre Edition. ne sont pas fort considérables, si ce n'est que dans les Livres des Rois, & dans celui des Proverbes, il est resté quelques Sentences de l'ancienne Vulgate.

Il ne faut pas néanmoins entendre ceci generalement de tous les Livres qui sont dans nôtre Canon des Livres Sacrez de l'Ancien Testament. Car la Version des Pseaumes, n'est pas celle que S. Jetôme avoit faite sur l'Hebreu, qui se trouve dans ses Ocuvres & dans le Canon de la Verité Hebraïque du Pere Martianay; mais c'est la Vulgate que S. Jetôme avoit revûë exactement, & resormée sur les Hexaples, en y mettant des Asterisques & des Obeles qui se trouvent encore dans les anciens Manuscrits de ce Pseautier, appellé le Pseautier Gallican. Les Livres de Tobie & de Judith, quoi qu'ils no foient pas du Canon des Juiss, sont encore de la Version de S. Jerôme, aussi-bien que les additions aux ivres d'Esther & de Daniel: mais les Livres de laruch, de la Sagesse, de l'Ecclesiastique, & des Maccabées; sont de l'ancienne Version Vulgate.



### §. III.

De la fidelité & de l'autorité de la Version Vulgate. En quel sens elle a été déclarée autentique par le Concile de Trente. Si elle doit être presèrée à l'Original Hebreu, ou aux autres Versions.

Uorque l'on ne puisse pas dire, comme nous avons déja remarqué, que la Version le saint Jerôme sur le Texte Hebreu fût exempte le fautes, & qu'il ait toûjours rendu parfaitement e sens, il est néanmoins véritable de dire que la Version est exacte & conforme à son Original; car e nombre des passages dans lesquels on peut trouver melane difference de sens entre sa Version & leTexe Hebreu, est trés-petit, & ces disserences sont rés-peu confidérables. Il y a néanmoins quelques rassages dans lesquels il a retenu le sens de l'ancienre Version, quoiqu'il en eût donné un autre aux nots Hebreux dans ses Questions Hebraiques, ou pour s'accommoder au sentiment commun, ou plûôt parce qu'il avoit lui même changé de sentiment, reconnu que les remarques qu'il avoit faites sur es endroits, n'étoient pas tout-à-fait exactes, & me le fens qu'il laissoit dans sa Version, étoit soû. enable. Par exemple, il remarque dans ses Queltions Hebraïques, que dans le second Verset du Chapitre premier de la Genese, le mot Hebreu

200 DISSERTATION PRELIMINAIRE fignific incubabat, plutot que ferebatur. Cependen? il a laisse dans la Version ferebatur; peut-être parce qu'il a jugé que la remarque qu'il avoit faite, n'étoit pas tout-à-fait solide. Il a aussi retenu des termes de l'ancienne Version qui n'apportoient aucunt changement au sens, comme ces paroles de Cain à Abel, tirées du Chapitre 4. Verset 8. Sortons debors. Enfin, il ne s'est pas toûjours attaché scrupuleusement au Texte Hebreu, & s'en est quelquefois écarté, quoique rarement, & en de petites choses. Mais il est à remarquer qu'il y a plusieurs de ces endroits, où la difference ne vient pas de saint Terôme, dont la Version dans sa pureté, étoit plus conforme au Texte Hebreu; mais de la corruption de la Version de S. Terôme, comme au Chap. 3. Versi 15. ip/e pour ip/a: 2u Chap. 8. Vers. 7. Et non revertebatur, pour Et revertebatur : au Chap. 16. Verl. 52. Non invenîmus, pour invenîmus, & dans plusieurs autres endroits que l'on peut remarquer dans le Canon de la verité Hebraïque, donné par le Pere Mattianay, en le conferant avec nôtre Vulgate Mais comme nous avons déja dit, toutes les differences qui se rencontrent entre nôtre Vulgate bien: correcte, & le Texte Hebreu, sont de petite consequence, il y en 2 peu qui fassent un sens different, & il n'y en a point qui concernent la doctrine ou les mœurs. Enfin, il y a peu de Versions plus fidéles & plus conformes à leur Original.

Cela supposé, on demande en quel sens elle a été déclarée authentique par le Concile de Trente, dont la definition a été entendue differemment & a fait naître plusieurs questions entre les Theologiens; car il y en a qui ont prétendu que l'intention du Concile avoit été de la préserer aux

Textes originaux, & de la déclarer la seule Ecriture sainte autentique. D'autres au contraire soûtiennent qu'il ne l'a comparée qu'avec les autres Versions Latines, & qu'il n'a donné aucune atteinte à l'autorité & authenticité des Textes originaux. Quelques uns ont crû que l'authenticité que le Concile lui attribuë, emporte une exemption entière de toute saute; & d'autres avoitent qu'il y a des sautes quoique legeres, dans la Vulgate, & qu'on peut les reconnoître & les corriger par le Texte Hebreu ou Grec; en sorte que le Concile a voulu seulement déclarer qu'elle étoit exempte d'erreurs touchant la Foi & les bonnes mœurs.

Voici les propres termes du Decret du Concile. dans la Session 4. Le saint Convile considérant que l'Eglise de Dieu pourra tirer un grand avantage, se l'on connoît laquelle de toutes les Editions Latines des Livres Sacrez, qui sont publices, doit passer, pour authentique, il ordonne & déclare que cette, même ancienne & Vulgate Edition qui a été ap, pronuée dans l'Eglise par l'usage de tant de siécles. paße pour authentique dans les Leçons publiques ... dans les Disputes, dans les Prédications, & dans les Expessions, & que personne n'ose ou presume la rejetter som quelque prétexte que ce soit. bien entendre ce Decret, il faut sçavoir ce que fignisie proprement le terme d'Authentique. Ce mot est pris des Jurisconsultes, & signifie dans le Droit un instrument ou un Ecrit qui fait soi en Justice, & qui a une autorité publique. Or un Ecrit peut evoir cette qualité. 10. Parce qu'il est reconnu pour l'Original écrit de la main de l'Auteur; & en ce sens un Testament est censé authentique, qui est écrit de la main du Testateur, 2°. Pour une Co-

20 Distritation Preliminairi vie fidéle & bien autorisée du Texte même en la Langue qu'il a été écrit ; & c'est peut-être en ce sens que Terrulien dit que les Lettres authentiques des Apôtres étoient conservées dans les Eglises Apostoliques. C'est dans le même sens que dans le sixième Concile general, les Deputez du Pape demanderent que l'on apportat les Livres authentiques, Ta avdirtina Bichia, des Ouvrages dos Peres que l'on citoit, tirez de la Bibliotheque du Patriarche de Constantinople. Ces Livres n'étoient pas les Originaux des Peres, mais des Copies anciennes & dignes de foi. En un mot, toutes les Expeditions des Actes signées & scellées par les Officiers publics, sont authentiques, parce qu'elles font foi en Justice quoiqu'elles ne contiennent pas l'Original de la signature des Juges, ou des Parties. Troisiémement, on peut étendre le nom d'authentique à des Versions que l'on reconnoîr être conformes à l'Original, & dont l'on entend que l'on se serve à la place de l'Original. ainsi que des Versions de pièces écrites en Langues etrangeres, & inconnues, peuvent passer pour authentiques, quand elles sont certifiées véritables par des gens dignes de foi. Il est certain que nous n'avons point d'écriture authentique dans le premier sens; car on n'a nulle part aucun Original de la main des Ecrivains Sacrez. Dans le second sens, le Texte Hebreu de l'Ancien Testament, & le Grec du Nouveau peuvent passer pour authentiques, parce que ce sont des Copies sidéles autant que ces sortes d'Exemplaires peuvent l'être des Ouvrages des Ecrivains Sacrez. Dans le troisième sens, la Version des Septante, l'ancienne Vulgate autrefois, & à present nôtre Vulgate, peuvent

- sur la Bible, Liv. I. Ch. VII. 662 beuvent passer pour authentiques, parce que ce sont des Versions autorisées & approuvées pour faire foi, & pour être alleguées en public. C'est en ce sens que le Concile de Trente a déclaré notre Vulgate authentique, c'est à dire, qu'il a voulu que de toutes les Versions Latines, ce sût la seule dont on se servit publiquement dans les Prédications, Disputes, ou Conferences. Mais cette qualité d'authentique n'emporte point avec soi une conformité entière & en tout aux Originaux, tels qu'ils ont été diétez par le Saint-Esprit, ni une exemption des moindres fautes ; il suffit pour mériter cette qualité; que cette Version soit moralement conforme aux Originaux, & qu'on ait eu lieu de la préferer aux autres, soit à cause de son antiquité, soit à cause de la fidelité.

C'est là toute l'étenduë que l'on peut donner au Decret du Concile de Trente; car premièrement, le dessein de ce Concile n'a point été de préferer ou de comparer la Vulgate avec les Textes Originaux, mais seulement avec les Versions Lazines.Il le déclare lui-même en marquant au commencement de son Decret, que son intention est de faire connoître laquelle de toutes les Editions Lazines de l'Ecriture Sainte doit passer pour authensique: Ex omnibus Editionibus Lutinis; que circumferuntur. Il y avoit du tems de ce Concile plusieurs nouvelles Versions Latines de la Bible faires par des Catholiques & par des Heretiques: Les uns citoient une Version, les autres une autres cette confusion pouvoit faire tous les jours des contestations, & il pouvoit arriver que des Ca= tholiques abusez par des Versions heretiques; tom= bassent dans l'erreur : le Concile pour éviter cét Diss. PREL. P. II.

266 Dissertation Presiminates scher des fautes dans cette Version, écoûtez en n peu de mots ce que j'ai à vous dire là-dessus y & » ce que Melanchihon pourra prendre aussi pour nlui. Le Concile n'a point approuvé les fautes nqu'y trouvent ceux qui içavent un peu les lienrigues, & qui ont un peu étudié l'Ecriture : Il n'a napprouvé que la Vulgate corrigée, & dont on » aura retranché les fautes qui s'y iont glisses par » la négligence des Copistes, ou des Imprimeurs. 35 Et il n'a point voulu que nous cussions pour elle on une espece d'adoration, comme si elle étoit des-» cendue du Ciel. Il scavoit que cet Interprete. 35 quel qu'il ait été, n'étoit point Prophete, & que is jusqu'à cette heure, nous n'avons point merité » que Dieu nous donnat quelqu'un qui ait pu » traduire les saintes Lettres de leur Langue nature. » rolle en une Langue étrangere avec le mê-» me esprit, par lequel elles ont éré écrites. H n'a sidone point eu dessein de désendre le travail des 3) Theologiens sçavans dans les Langues, qui sou-» tienment que de certains endroits auroient pû » être mieux traduits ou que le Saint-Esprit pous navoit marqué plus de sens par les paroles de 35 l'Original, ou d'autres sens meilleurs, & reve-» nant mieux à la suite du Texte, que ceux qui ss sont exprimez par le Latin de la Vulgate. Mais maiant égard à l'honneur qui lui est dû pour son » antiquité, & à celui qu'elle a reçû de tous les so Conciles de l'Eglise Latine, qui s'en sont servis » depuis plusieurs siècles., & afin que les Fidèles » fussent assurez qu'on n'en peut tirer aucune er-» reur pernicieuse; ce qui est trés vrai, & qu'on la ss peut lite sûrement, & sans péril : voulant aussi nempêcher la confusion qui naît de la multitude

SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. VII. 667 des Traductions, & arrêter la licence que l'on « prenoir d'en faire toûjours de nouvelles, il nous a « ordonné avec beaucoupide sagesse, de nous ser- « vir de celle-là, dans les Leçons publiques, les« Disputes, les Prédications, & les Commentaires « que l'on feroit sur l'Ecriture. Et ce qu'a fait le ce . Concile en la reconnoissant pour authentique, est « qu'il a youlu que tout le monde fût assuré qu'el-« le n'étoir souillée par aucune erreur, d'où on « put tirer aucun dogme pernicieux, ou dans la « -Foi, ou dans les mœurs. C'est pourquoi il a 2joû- « té, que nul sous quelque prétexte que ce soit, « n'eur la hardiesse de la rejetter. Que ce soit là s Pintention du Concile, & qu'il n'ait rien voulué faire davantage, on le peut inferer des termes « mêmes, dont il se sert, & de ceux dont il a ac « coûtumé de se servir pour de semblables approbations. Mais afin que vous n'en doutiez point, se -je puis, avec toute sorte de verité vous alleguere pour témoin, l'Illustrissime & Reverendissimes Cardinal de Sainte Croix, si recommandable par « - La pieté & par son erudition, qui a tant de bonté « pour tous les gens de Lettres, qui a préfidé à « certo Scance, & à celles qui l'on suivie. Car ile m'assura la veille du jour que ce Decret fut aree. « te, & plusieurs fois depuis, que le Concile n'a « . vois cu dessein de rien dire davantage, en faveur a de la Vulgate. Ainsi cette approbation que les Concile lui a donnée, ne vous empêchera, ni « . yous, ni quelque autre que ce soit; de recourir « aux sources dans les difficultez qu'il rencontrera, « & de faire part au public de ce qu'il y aura trou-« · vé qui poutra aider & enrichir les Theologiens « Lating, & leur donner moien de rendre la Vul « H iii

pgate plus correcte, & de s'arrêter à ce qui sera plus conforme aux sources, & au sens du S. Espris. Le témoignage de ce Theologien est considérable non seulement par lui-même, mais encore par celui du Cardinal de sainte Croix, qui aïant depuis été créé Pape, sut appellé Marcel II. Jamais André Vega n'auroit osé assurer dans un Livre public un fait de cette nature, s'il n'eût été véritable.

Melchior Canus Evêque de Canarie, qui assista au Concile de Frente peu de tems aprés, sous le Pontificat de Tules III. Dom Diego Payva d'Andrada, Theologien Portugais, qui y fut sous le Pontificat de Pie IV. & Alphonie Salmeron Jefuite, qui a aussi été l'un des Theologiens de ce Concile, soûtiennent comme Vega, que le Concile n'a point voulu préferer la Vulgate aux Originaux, mais seulement aux autres Versions Latines, & qu'il n'a point défendu de produite diverses Lecons du Texte Hebreu ou Grec, & de s'en servir non seulement dit Salmeron, pour édifier les bonnes mœurs; mais encore pour prouver & établir les dogmes de la Foi, & en tirer un puissant argunient comme du Texte même du Saint-Esprit. Ces Auteurs ont pû apprendre de plusieurs de ceux qui avoient été auteurs du Decrett de ce Convile, de quelle manière it falloit l'entendre.

Mariana Jesuite mort en 1624, est de même avis & se se sert pour le prouver non seulement du témoignage de Vega, mais encore de celui de Lainez. General des Jesuites qui avoit assisté au Concile. Ensin, c'est ainsi que les plus habiles Theologiens qui ont écrit depuis le Concile sur cette matière, comme Genebrard, Ribera, Serarius, Bonfrerius, Sanderus, Adam Contzen, Tannerus, Dominique Bannez, & plusieurs autres ont entendu le Decret de ce Concile.

Bellarmin soutient contre Calvin, que c'est une calomnie de dire que le Concile de Trente a preferé la Vulgate au Texte Hebreu. C'est dans le second Livre de la Parole de Dien Chapitre 19. Un autre mensonge de Calvin, dit-il, est que les « Peres assemblez à Trente, ont ordonné, qu'il « ne falloit point écoûter ceux qui tirent l'eau pure es de la source même, & qui convainquent l'erreur « & la fausseié par la verité toute claire & certai- se ne : je l'appelle un mensonge, parce qu'il n'y a re rien de cela dans le Decret du Concile : Car les « Peresn'y font augune mention des sources, mais re seulement de cant de Versions differentes Lati- « nes, qui sont entre les mains de tout le monde, se ils en ont chois une qu'ils ont préferée aux au-« ses. Et sclon qu'il étoit convenable à la constance & à la gravité de l'Eglise, ils ont préseré « l'ancienne aux nouvelles 5 celle qui est approu-« vée par un long usage, à celles qui sont encore « toules recentes, & pour ainh dire toutes eruës :... . & entin, ils en ont choist une entre plusieurs qui « sembloient so contrarier & se combattre. C'est « pourquoi le même Bullarmin parle ainfe de l'autorité du Texte Grec du Nouveau Estament, Ibid. Ch. 7, Quant à ce qui touche l'autorité de l'Edi- « tion Grecque du Nouveau Testament, on ne peut « point douter que celle qui vient des Apôres ne « l'emporte sur toutes les autres, si ce n'étoir qu'on « fût bien assuré qu'elle a été corrompue. Et en « cela j'ai le même sentiment que j'ai témoigne «

670 DISSERTATION PRELIMINATED » avoir des Originaux Hebreux; sçavoir, que les » Exemplaires Grees ne sont point tous generalew ment corrompus, & ne sont point toutesois de » fontaines si pures, qu'il faille nécessairement cor-» riger tout ce qui ne leur est pas conforme, com-» me estiment faussement Calvin, Kemnitius & Ce Cardinal dit deux choses: L'une que le Texte Grec n'est pas generalement corrompu; ce qui se doit entendre des lieux mêmes où il paroît different du Latin : car il est bien clair que lors que le Grec & le Latin, sont tout-à-fait conformes, il ne pouvoit pas venir dans la pensee de ceux qui pour soûtenir la Vulgate, ne sont pas assez équitables envers le Grec & l'Hebreu, de dire que le Grec fût corrompu en ces lieux-là, puisqu'il faudroit que le Latin le fût aussi. L'autre est, que le Texte Grec n'est pas tellement pur, qu'il faille toûjours corriger le Latin sur le Grec. Il ne dit pas qu'il ne le faille jamais, mais seulement qu'il ne le faut pas toûjours. Aussi en reprenant ce qu'il avoit à prouver, il se restreint toûjours à cela, qu'il y a des endroits où le Latin doit être préferé au Grec, & il ne dit jamais qu'il y doive » toûjours être préferé. Or que les Exemplaires » Grecs, dit-il, ne soient pas toûjours exempte de » corruption, mais que quelquefois il s'y soit glifsé » des erreurs par la négligence des Copistes, & que » ce ne soit pas toûjours le plus sûr de corriger le » Latin sur le Grec, c'est ce que je montrerai par 22 des exemples.

Enfin le Cardinal Pallavioin traitant à fonds de cette matière dans son Histoire du Concile de Trente, Liv. 6. Chap. 17. soûtient premièrement que le Concile n'a point comparé l'Edition Vula

SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. VII. 671 ate avec l'Hebreu ou le Grec, mais seulement vec d'autres Versions. Secondement, qu'il suffir, fin qu'une Version soit déclarée authentique, qu'lle ne foit ni falsifiée exprés en aucune partie, ni lifferente de l'Original même par inadvertance lans les choses essentielles. Troisiémement, que le Concile n'a point déclaré que la Version Vulgate ût parfaite & exempte de toutes sortes de fautes. Quatriémement, que le Concile a laissé la liberté ux Interpretes Catholiques d'examiner suivant la lisposition du Chapitre Ut veterum, les Livres le l'Ancien Testament sur l'Original Hebreu, & eux du Nouveau sur l'Original Grec, & d'éclairir & rectifier le sens de la Vulgate sur ces Originaux. Il confirme ces propositions par les témoignares des Theologiens qui ont assisté au Concile de Frente, que nous venons de citer, dont l'autorité ne laisse aucun lieu de douter du dessein & de l'inention du Concile, qui paroît même assez par les ermes de son Decret.

La raison même fait voir que le Concile n'a pas sû définir que le Texte Hebreu & Grec n'étoit point authentique, que la Version Vulgate étoit enièrement conforme aux Textes Originaux, & ensin qu'elle étoit tout-à-fait exempte de fautes; car si cela étoit, il faudroit dire, que les Eglises d'Occident & d'Orient n'auroient reglé leur Foi pendant les cinq ou six premiers siècles de l'Eglise, que sur une Bible non authentique, puisqu'elles ne e sont point servies de la Vulgate; mais de la Version des Septante pour l'Ancien Testament, & lu Texte Grec, ou d'une Version Latine differene de la nôtre pour le Nouveau; & que les Eglises l'Orient n'en ont jamais eu, & n'en ont point

672. Dissertation Preliminaire encore qui soit authentique. Il faudroit dire aussi que toutes les autres Eglises Orientales, qui ne se sont jamais servies de la Vulgate Latine, ont été privées d'Ecriture authentique. Une preuve convaincante que le Concile en approuvant la Vulgate comme authentique, n'a pas prétendu qu'il fût nécessaire pour cela qu'elle fût conforme aux Originaux, c'est qu'il n'a pas déclaré authentique la Version des Pieaumes de saint Jerôme sur l'Hebreu; mais l'ancienne Vulgate. Il est sans doute que le Concile a bien soû que cette Verfion n'étoit pas conforme à l'Original Hebreu. & que celle de saint l'erôme l'étoit davantage : pourquoi donc n'a-t-il pas approuvé celle-ci, puis qu'il approuvoit la Version de saint Jerôme pour les autres Livres ? C'est qu'il n'a pas jugé de l'authenzienté par raport à l'exactitude de la Version. & par sa conformité avec le Texte Hebreu; mais par rapport à l'usage de l'Eglise. Or comme l'Eglise se servoit communément de l'ancienne Vulgate sur les Pseaumes, & que celle de saint Jerôme n'étoit pas introduite, le Concile a préferé la première pour le conformer à l'ulage present. Au reste si le Concile en déclarant la Vulgare authentique, l'avoit déclarée exempte de fautes, il faudroit qu'elle eût été considérée dans l'Eglise avant & après le Concile, comme entièrement exempte de fautes. Or il est certain qu'avant le Concile il y avoit plusieurs fautes, que Nicolas de Lyre, Paul de Burgos, Driedo, Jerôme ab Oleastro, Isidore Clarius, Sixte de Sienne, & Caïetan ont reconnues & remarquées ; que le Texte de la Vulgate étoit si peu exempt de sautes dans le tems du Concile, que les Papes Sixte V.

sor LA BIBLE, LIV. I. CH. VII. & Clement VIII. l'ont fait depuis reformer en plusieurs endroits; & enfin que même depuis la correction de Clement VIII, les plus attachez au saint Siège, ont avoué qu'il y étoit encore resté des fantes : car Luc de Bruges , qui a travaillé sur cene matière avec beaucoup d'exactinude, aïant envoïé au Cardinal Bellarmin depuis la correction de Clement VIII. les remarques qu'il avoit faires fir besucoup d'endroits, qu'il lui sembloir qu'on auroit pû encore corriger, ce Cardinal lui répondir en ces termes: Je vous remercie du Livre que « vous m'avez envoié, mais il faut que vous sça- « chiez que nous n'avons pas corrigé la Bible Vul- « gate en tout ce qui auroit pû l'être selon la der- u nière exactitude; & même de dessein formé, « pous avons passe pardessus beaucoup de choses « qui sembloient avoir besoin d'être corrigées. « Ces fauxes ne sont pas seulement des fautes des Copiftes ou des Imprimeurs que les Correcteurs n'eussent pas sair difficulté d'ôter, mais plûtôt des fautes de l'Interprete, qu'ils n'ont pas jugé à propos de reformer, ce qui est si vrai, que dans la Préface que Clement VIII. a fait imprimer à la tête de son Edition, on y avertit que l'on a changé dans la Vulgate, plusieurs choses à dessein, & qu'on y en a laisse d'autres sans les changer, quoi qu'il semblat qu'on le dût faire : Sicut nonnulla consulto mutata, ita etiam alia que mutanda videbamur, immutata relicta sunt: Et on y rend trois raisons de cette conduite; la première, pour éviter d'obunser le Peuple par trop de changemens ; la soconde, parce qu'il se peut saire que nos Ancêrres aient eu des Exemplaires Hebreux & Grecs plus corrects que ceux que nous avons à present, qui

DISSERTATION PRELIMINAIRE ont peut-être perdu de leur pureté à force d'être copiez : Qui fortasse tam longo tempore identidem describendo minus puri atque integri evaserunt. On ne dit pas en cer endroit que le Texte Grec & Hebreu soit corrompu par tout où il est different de la Vulgate; mais seulement qu'il s'y est peurêtre glisse des fautes en quelques endroits à force d'êrre copiez; raison qui a aussi lieu à l'égard de la Vulgate, dans laquelle il peut être arrivé quelques changemens à force d'en faire des Copies. La troisiéme raison qu'on allegue pour laquelle on n'a pas fait plus de changemens dans la Vulgate, est que l'on n'a pas eu dessein de faire une nouvelle Edition, ni de corriger & reformer l'Interprete de l'ancienne. Version Vulgate, mais seulement de donner cette Version exempte des fautes des Copisterou des Imprimeurs. Cependant, il y a encore plusieurs fautes dans le Texte Latin de la Vulgate. dont Luc de Bruges a remarqué une partie dans un Ecrit qu'il publia en 1618. aprés la réforme de cette Version. Il soutient dans la Préface, que les Correcteurs de Rome ont encore laissé plusieurs fautes, & il produit le témoignage du Cardinal Bellarmin, & de Bandinus, Directeur de l'Imprimerie du Vatican qui avoit loué son travail, & reconnu qu'il y avoit encore des fautes dans la Bible corrigée par l'ordre de Clement VIII.

Le Concile de Trente en approuvant la Version Vulgate, & la préférant aux autres, ordonna qu'bn en feroit une impression trés-correcte. Copendant depuis co Decret, du Concile fait en 1546. jusqu'au commencement du Pontificat de Sixte V. qui commença en 1585, il ne parut point de nouvelle Edition de la Bible conjgée & autori-

:

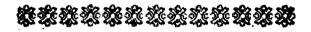
BUR LA BIBLE, LIV. I. CH. VII. 697 Re. Pie IV. & Pie V. y firent travailler; mais il n'y eût rien d'achevé sous leur Pontificat : ce ne fur que sous celui de Sixte V. que l'on acheva' ck Ouvrage, & que l'on fit imprimer une nouvelle Edition de la Vulgate corrigée. La methode qu'observerent ceux qui y travaillerent, fut de revoir le Texte sur d'anciens Manuscrits, & d'avoir recours à l'Hebreu & au Grec, quand il y avoit des ambiguitez & des varietez dans les Manuscrits, pour fixer la Leçon qu'on devoit laisfer dans le Texte. Quand cet Ouvrage fut achevé, Sixte V. le fit imprimer avec tout le soin possible dans l'Imprimerie du Vatican, & il nous assure qu'il avoit lui-même corrigé de sa propre main les fantes de l'Impression: Ensuite de quoi il déclara par une Bulle mise à la tête de cette Edition qui parût à Rome en 1590. suivant l'avis des Cardinaux deputez pour ce sujet, selon sa propre science; & avec toute la plenitude de sa puissance, que cette Edition Vulgate de l'Ancien & du Nouveau Testament qu'il donnoit, étoit sans doute la Vulgate déclatée authentique par le Concile de Trente & imprimée trés-correctement, & qui seule devoir être lûë dans toutes les Eglises; faisant défenses d'imprimer à l'avenir de nouvelle Edition de la Vulgate, qui ne fût conforme à celle-ci, & même d'ajoûter aucune varieté en marge; ordonnant que tous les Livres de l'Office de l'Eglise seroient corrigez sur cette Vulgate, le tout à peine d'excommunication majeure réservée au Pape encourue ipso facto, & autres portées par la même Bulle, donnée à Sainte Marie Majeure, le premier jour de Mars 1589. Il y eût quelques Exemplaires de cette Edition qui furent distribuez;

\$75 DISSERTATION PRELIMINATED mais elle fut aussi tôt supprimée; & deux ans aprés Clement VIII. en fit paroître une autre fort differente en plusieurs endroits, qu'il authorisa comme la seule authentique, & sit défenses d'en imprimer d'autres par sa Bulle du 9. Novembre 1592. Famesius Protestant Anglois a recueilli avec une exactirade scrupuleuse, les differences de ces deux Editions : elles se montent à plus de deux mille : il y en a à la verité qui ne consistent que dans des minuties; mais il y en a plusieurs qui sont de quelque consequence. Clement VIII. s'est plus attaché au Texte Hebreu, & son Edition est certainement bien plus correcte que celle de Sixte, quoi qu'il en ait parlé plus modestement dans la Préface qu'il a mile à la tête.

Au reste quoique la Version Vulgate ne soit pas entiérement exempte de fautes & de désaute, il faut néanmoins avoiler que le Concile de Trense a eu raison de la préserer à toutes les autres. Versions Latines, comme les Protestans mêmes qui ont un peu d'équité, ont été obligez de le reconnoitre : « Premièrement, parce qu'elle étoit la plus ancienne de toutes celles que l'on avoit du tems de ce Concile : Secondement, parce que la plus grande partie est de saint Jerôme, qui étoir un exact & sidéle Interprete : Troisiémement, parce qu'elle étoit en usage depuis long tems dans l'Egisse Latine : Quatriémement, parce qu'elle est écrite d'un style simple, noble, naturel, & sans

a Comme les Protessans Beze dans la Présace sur le mêmes qui ont un peu d'équité, ont été obligez de le reconnestre.) Theodore de saubon, Grotius, Vyalton.

affectation: Cinquiémement, parce qu'à tout prendre, c'est la meilleure & la plus par saite. C'est donc injustement que d'autres Protestans-se sont tant re-triez contre le Decret du Concile de Trente, soit en lui donnant un autre sens qu'il n'a, soit en déclamant contre la Vulgate.



§. I V.

Des nouvelles Versions Latines de la Bible.

E n'est que dans le dernier Siécle que l'on a entrepris de faire des nouvelles Versions Latines de la Bible sur le Texte Hebreu. Nicolas de Lyre, & Paul de Burgos avoient auparavant corrigé plusieurs endroits de la Vulgate, & suivi le sens du Texte Hebreu; mais ils n'avoient point fait de Version entière de la Bible.

Sanctes Pagninus Religieux Dominiquain sur le premier qui entreprit d'en saire une nouvelle sur le Texte Hebreu d'aujourd'hui. Son dessein sur approuvé par le Pape Leon X. qui promit de sournir aux frais de l'Impression. Il travailla pendant prés de trente ans à cét Ouvrage, qui parut pour la première sois à Lyon en 1527. asant à la tête deux Lettres des Papes Adrien VI. & Cleament VII. qui en permettent l'Impression. Quoiqu'il proteste qu'il ne s'est écarté que le moins qu'il a pû de la Traduction Vulgate, & seulement dans les endroits où elle saisoit un sens disferent du Texte Hebreu, sa Version est néanmoins

678 DISSERTATION PRELIMINAIRE toute differente de la Vulgate, & il s'est attaché scrupuleutement à rendre les termes du Texte selon la rigueur de la Grammaire; ce qui fait que sa Version est obscure & barbare en bien des endroits: en quoi il n'a pas suivi une des principales régles de la Traduction, qui est de ne pas tant s'attacher à rendre les mots que le sens de son Original : il s'est même trompé en quelques endroits, & a trop affecté de suivre les Explications des Rabins. auroit aussi pû se passer de changer les noms anciens & communs des hommes & des Villes, pour en substituer d'autres selon qu'on les prononce snivant la nouvelle ponctuation. Cependant, il faut avoüer que le travail de Pagninus est trés unile, que sa Version est exacte & sidéle, & tréspropre pour faire entendre la Lettre du Texte Hebreu.

Arias Montanus travaillant à l'Edition de la Bible Polyglotte de Philippe II. se contenta de revoir la Version de Pagninus, & de la resormer dans les endroits, où il ne la crosoit pas assez litterale. Il s'est particuliérement appliqué à rendre par tout les mêmes mots Hebreux par les mêmes mots Latins, & s'est attaché avec une exactitude scrupuleuse à traduire son Texte selon la rigueur de la Grammaire, sans considérer si sa Version étoit tolerable en Latin, & si elle faisoit un sens intelligible. De sorte qu'elle peut plûtôt passer pour une Glose Grammaticale, que pour une véritable Version; & qu'elle est plus propre pour apprendre l'Hebreu aux commençans, que pour être sûe séparément.

La Version de Thomas Milvenda Dominiquain Espagnol, est encore plus Grammaticale & plus barbarbare que celle d'Arias Montanus. Ainsi elle est

encore moins d'ulage.

Quoique le Cardinal Caïetan ne sçût point d'Hebreu, il n'a pas laissé de traduire une pattie de la Bible mot pour mot sur l'Hebreu, avec le se-cours de deux personnes sçavantes dans cette Langue, l'un Juif, & l'autre Chrétien, ausquels il avoit recommandé de traduire les mots Hebreux selon la Lettre. Il s'étoit persuadé que par ce moïen il auroit une Version entiérement conforme à son Original; mais il a rectifié en redigeant sa Version par écrit, la barbarie & l'obscurité qui s'y seroient rencontrées, s'il n'avoit sait que rendre le Texte Grammaticalement.

Le dessein d'Isidore Clarius Moine du Mont-Cassin, & ensuite Evêque de Foligny, semble avoir été plus raisonnable & plus facile dans l'execution. Il n'entreprit pas de faire une nouvelle Version Latine entière de la Bible; mais seulement de reformer la Version Vulgate sur le Texte Hebreu: il l'a fait en plusieurs endroits; mais il avoite lui-même qu'il en a laissé quelques uns où le sens de la Vulgate est peu disserent de l'Original, pour s'accommoder à la coûtume, & pour ne pas ofsenser les oreilles des Catholiques en changeant entiérement la Version Vulgate. Il remarque touresois qu'il a reformé plus de huit mille passages dans la Bible.

Voilà à peu prés toutes les Versions de tous les Livres de l'Ancien Testament, faites par des Auteurs Catholiques sur le Texte Hebreu, sans parler de celles de quelques Livres particuliers; comme de celle des Pseaumes, faite par le sçavant Simeon de Muis, qui a conservé autant qu'il a pû les

DISSERT. PREL. P. II.

680 DISSERTATION PRELIMINAIRE termes & le sens de la Vulgate, quand il l'a pû accorder avec le sens du Texte Hebreu, sans s'attacher aux minuties de la Grammaire. Sa Version est intelligible & Latine sans affectation d'élegance & sans barbarie.

Les Protestans se sont aussi signalez par les Versions nouvelles de la Bible qu'ils ont faites sur le Texte Hebreu.

Sebastien Munster fut le premier d'entr'eux, qui travailla avec soin à faire une nouvelle Version Latine de la Bible sur le Texte Hebreu. Il ne s'y est pas si scrupuleusement attaché, que Pagninus & Arias Montanus, à la signification Grammaticale des mots; mais il s'est appliqué à en rendre le sens en des termes plus Latins. Ainsi sa Version est moins barbare, & plus intelligible que les autres. quoiqu'il ne se soit point écarté du sens du Texte Hebreu, & qu'il en ait même retenu les Idiotifmes. Il a consulté sur tout les Commentaires des plus habiles Rabins, & a ordinairement suivi leurs explications; mais avec discernement en faisant choix de celles qui lui paroissoient le plus approcher de la verité. Mr. Huet lui donne la qualité d'Interprete sçavant dans la Langue Hebraïque, dont le style est exact & conforme à son Original. En effet, sa Traduction de la Bible, est la plus litterale, & la plus fidéle de celles qui ont été faites par les Protestans.

Celle de Leon Juda Zuinglien imprimée à Zurich en 1543. & depuis par Robert Estienne en 1545. à côté de la Vulgate avec les Notes de Vatable, est plus élegante que celle de Munster; mais l'Auteur s'écarte plus de la Lettre, & substitue en quelques endroits à des mots peu Latins, d'autres

termes à la verité plus Latins, mais qui expriment moins bien le sens & la force du Texte Hebreu. Il se donne aussi quelquesois trop de liberté de déterminer le sens du Texte Hebreu, suivant son expli-

cation particuliére.

Mais il s'en faut bien qu'il se soit autant donné de licence que Sebastien Châtillon, connu sous le nom de Castalion, qui s'étant mis en tête de faire une Traduction bien Latine de la Bible, a donné un tour entiérement prophane aux Livres Sacrez. On ne reconnoît plus dans sa Version cette noble simplicité, cette grandeur naturelle, cette force infinie que l'on voit dans les Originaux & dans les autres Versions. Son style est affecté, esseminé, chargé de faux ornemens, en un mot entiérement prophane, & indigne du sujet qu'il traite. Il est aussi trop hardi, peu exact, peu sidéle, & aprés tout il ne parle pas toûjours bien Latin.

La Version de Tremellius & de Junius, est plus simple & plus naturelle. Les principaux Hebraissemes y sont conservez, & elle répond assez exactement au Texte Hebreu, sans être néanmoins obseure & pleine de Barbarismes; mais elle n'est pas non plus exempte de défauts. Les Auteurs ont affecté d'y mettre presque par tout des pronoms relatifs, qui ne sont point dans l'Hebreu, & ne sont nullement nécessaires, ils ne se sont pas toûjours attachez sidélement à ne mettre que ce qui est dans le Texte, & ils ont ajoûté des mots pour le déterminer au sens qu'ils lui donnent. Ensin, ils se sont éloignez sans nécessité des expressions de la Vulgate, pour en mettre d'autres qui sont souvent moins bonnes & moins nobles.

André & Luc Osiander ont été plus reservez dan

les Editions de la Bible qu'ils ont données, où ils se sont contentez d'ajoûter à l'ancienne Vulgate les corrections qu'ils prétendoient qu'on y devoit faire suivant le Texte Hebreu, sans rien retrancher néanmoins de l'ancienne Version; mais en inserant dans le Texte, les changemens imprimez en d'autres caracteres, ce qui peut saire quelque consusion: il eût été plus à propos de mettre en marge les disserences du Texte Hebreu.

C'est cette methode qui paroît être la plus rai-Sonnable, & que les plus habiles Commentateurs Catholiques ont suivie. Ils n'ont point touché à l'ancienne Version Vulgate reçûë & autorisée dans l'Eglise pour l'usage public: mais comme ils ont été persuadez qu'elle n'étoir pas toûjours exacte, & qu'on n'étoit pas obligé de la suivre par tout, ils n'ont point fait de difficulté de remarquer dans leurs Commentaires ou en marge les differences du Texte Hebreu, en faisant une Traduction litterale des endroits où le sens est different. C'est le plan sur lequel on pourroit se proposer de donner une nouvelle Edition de la Bible Latine, en faisant imprimer le Texte de la Vulgate trés-correct, & en mettant en marge les differences du Texte Hebreu. Il n'y aque les Pseaumes où il seroit difficile de suivre cette. methode, à cause qu'il y a tant de differences entrel'ancienne Vulgate & le Texte Hebreu dans ce Livre, qu'il seroit impossible de les mettre en marge sans beaucoup de confusion. C'est ce qui a obligé Monseigneur l'Evêque de Meaux de faire imprimer à côté de la Vulgate des Pseaumes, la Version des : Pleaumes de laint Jerôme suivant le Texte Hebreus & Mr. de Muis, dont j'ai suivi l'exemple, de reformer le Texte de l'ancienne Version, & de mettre

cette Version reformée à côté de la Vulgate ordinaire. En cela, on ne contrevient point à la désense saite par Clement VIII. d'imprimer la Vulgate d'une autre manière qu'elle l'est dans l'Exemplaire du Vatican: car cette désense ne regarde que les Imprimeurs & Libraires qui impriment ou debitent le Texte de la Vulgate: & pourvû que l'on ne change rien au Texte de la Vulgate en la faisant imprimer, il n'est pas désendu de mettre en marge ou dans des Notes les varietez du Texte Hebreu & du Grec: autrement il faudroit dire que les plus habiles Interpretes de nôtre Siécle auroient contrevenu à la désense de Clement VIII. & encouru l'excommunication portée par sa Bulle.



# \$34 DISSERTATION PREZIMINARE



## CHAPITRE VIII.

Des Versions Orientales de la Bible.

## 

9. L

## Des Paraphrases Chaldaiques.

A Langue Chaldaique est celle qui étoit en Lusage dans l'Assyrie, & que les Juiss revenus de Babylone prirent pour leur Langue vulgaire, en sorte que dans la suite elle devint leur Langue naturelle. C'est ce qui donna lieu aux Paraphrases Chaldainues du Texte Original de la Bible, qu'on appelle Targum; car la nécessité de faire entendre aux Juifs le Texte de l'Ecriture Sainte qu'on leur lisoit on Hebreu dans leurs Synagogues, obligeoit les Douteurs de la Loi, de le leur expliquer dans une Langue intelligible à tout le monde. C'est delà que prennent kur origine les Paraphrales. Chaldaiques. Mais on n'est pas certain du tems qu'on a commencé de mettre par écrit ces sortes de Paraphrases: il y a de l'apparence qu'elles n'ont commencé à être en usage, que quand la Langue Hebraïque a cesse d'être entendue par le commun des Juiss; ce qui n'est pas arrivé aussi-tôr aprés la

Caprivité, comme nous l'avons fait voir; mais long-

tems aprés.

La première des Paraphrases Chaldaïques qui nous soient restées, est celle d'Onkelos que quelques-uns sont contemporain de Nôtre Seigneur & que d'autres consondent avec Rabbi Akiba, ou avec l'Interprete Aquila. Mais rien n'est certain sur ce sujet. Il n'y a pas d'apparence qu'il soit le même qu'Akiba, ou qu'Aquila, & on ne peut pas assure que la Paraphrase qui porte son nom soit du tems de Nôtre Seigneur.

La seconde Paraphrase est celle de Jonathan

Ben-Uziel, Disciple d'Illel, que l'on fait aussi contemporain de Nôtre Seigneur, ou de ses Disciples. Mais comme le Targum d'Onkelos, n'est que sur la Loi ou le Pentateuque, le véritable Targum de Jonathan n'est que sur les Livres que les Juiss appellent Prophetiques: car celui qui est sur le Pentateuque sous le nom de Jonathan, est sur les mots nouveaux & barbares qui se trouvent dans le Targum sur le Pentateuque & les sables qui y sont inserées, le prouvent; sans parler de ce qu'il fait mention de la Misne, de la Ville de Constantinople, de la Mer de Tiberiade, & de quelques autres choses qui ne conviennent point au tems où l'on suppose que Jonathan a vécu.

Ces deux Paraphrases Chaldaïques sont les deux seules qui soient anciennes, & quoi qu'on ne puisse pas certainement assurer qu'elles soient du tems de Nôtre Seigner, il y a néanmoins bien de l'apparence qu'elles sont plus anciennes que la Gemare, comme la pureté du style Chaldaïque, dans lequel elles sont écrites, le fait

I iiij

voir. La Paraphrase d'Onkelos est assez exacte, & même presque mot pour mot sur le Texte Hebreus. Celle de Jonathan est plus étenduë & chargée d'aditions.

Le Targum sur les Livres Agiographes attribuê par quelques-uns à Joseph l'Aveugle, que d'autres croient être de différens Auteurs, est certainement plus recent que ceux que l'on attribuë à Onkelos & à Jonathan; aussi bien que le Targum de Jerusalem, qui est écrit d'un style barbare, & mêlé de quantité de mots empruntez des autres Langues, comme du Grec, du Latin, & du Persan. On trouve dans ce dernier, diverses Sentences qui sont dans le Nouveau Testament; mais peut-être que l'Auteur les a prises delà, ou plûtôt que c'étoient

des Proverbes en usage parmi les Juifs.

Il y a encore quelques autres Paraphrases Chaldaiques, manuscrites, mais qui sont toutes assez mouvelles, écrites d'un style barbare & pleines de fables : sans nous y arrêter, nous remarquerons seulement qu'il est assez surprenant que ni Origemes, ni saint Jerôme, ni saint Epiphane n'aïent parlé d'aucune des Paraphrases Chaldaïques; ce qui pourroit même faire douter de l'antiquité de celles d'Onkelos & de Jonathan. Quoi qu'il en soit, les Juiss disent des merveilles de ces deux Paraphrases, & rapportent quantité de miracles pour leur donner de l'autorité, & pour faire croire que ceux qui les ont faites, étoient doilez de l'Esprit Prophetique; mais ce sont de leurs fictions ordinaires, sur lesquelles il n'y a aucun fondement à faire. Il ne faut pas néanmoins tomber dans une extrémité opposée, en soûtenant que ces Paraphrases sont absolument inutiles. & que les Chrétiens ne doi-

EDR LA BIBLE, LIV. I. CH. VIII. 687 vent point s'en servir. Ce sont d'anciennes Versons ou Explications qui ont divers usages; car premiérement, elles rendent témoignage de la sincerité du Texte Hebreu, auguel elles sont conformes, & servent à fixer le sens des mots qui pourroient avoir diverses significations. Secondement. il y a plusieurs endroits, où elles éclaireissent ce qui regarde le Verbe de Dieu, & le Messie, particulièrement dans la célébre Prophetie de Tacob, où le mot de Silo, est interpreté par celui de Messie dans les Targums d'Onnelos, de Jonathan, & de Jerusalem. Troisiémement, elles éclaircissent des endroits difficiles du Texte, & en expliquent le sens. Quatriémement, elles apprennent d'anciennes coûtumes & cérémonies usitées parmi les Juiss. Ainsi l'on en peut faire un bon usage; mais il ne faut pas toffiours s'arrêter au sens de ces Paraphrases qui s'éloignent quelquefois de la lettre, pour avoir lieu d'inserer quelque moralité, ou quelque Histoire dans le Texte, qui sont souvent de leur invention & n'ont aucun fondement dans la source.



## LOG DISSERTATION PRESIDENAIRS

### 6. II.

# Des Versions Syriaques de la Bible.

A Langue la plus commune parmi les Chrétiens Orientaux après la Grecque, est celle qu'on appelle Syriaque. Ce nom lui est donné, parce qu'elle étoit particuliérement en usage dans la Syrie. C'est proprement une Dialecte de l'ancienne Langue Aramique ou Chaldéenne, qui se peut diviser en trois differentes Dialectes; celle de Babylone, qui est la Langue Chaldaïque dans sa pureté; celle de Jerusalem, qui est celle qui sur en usage parmi les Jusses depuis leur retour de la Captivité de Babylone; & celle d'Antioche qui a été en usage parmi les Chrétiens de la Comagene & des autres Provinces, qui étoient à l'extrémité de la Syrie, où cette Langue étoit la Langue du Païs.

Il n'y a pas de doute que dés les premiers Siécles de l'Eglise, les Chrétiens de ces Païs n'aïent sait traduire la Bible en leur Langue; car ne sçachant point de Grec, & célébrant leur Ossice en Syriaque, il étoit nécessaire qu'ils eussent des Versions de la Bible, qu'ils pussent lire dans leurs Eglises, & inserer dans leurs Ossices. Mais il ya de l'apparence que leurs premières Versions surent faites sur la Version des Septante. Nous avons déja remarqué que Massus avoit un ancien Exemplaire d'une Version Syriaque de l'Ancien Testament saite sur les Hexaples; mais outre cette Version, les

" SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. VIII. 686 Maronites en ont une entière de l'Ancien Testament, faite fur le Texte Hebreu, dont ils vantene l'antiquité, jusques là, que quelques uns d'entr'eux disent qu'elle a été faite en partie du tems du Roi Salomon à la prière de Hiram Roi de Tyr, & que les Livres composez depuis Salomon, ont été traduits du tems d'Abgare Roi d'Edesse. C'est une Version à laquelle Gabriel Sionire a ajoûté foi trop legerement. Il n'est pas même certain que la Version Syriaque citée par saint Basile, & par saint Ambroise sur l'Ouvrage de la Création, par saint Chrysocome & par Theodoret sur les Pseaumes, par Procope, & dans des Scholies des Grecs, soit la même que celle que nous avons. Quoi qu'il en soit, on ne sçait point qui en est l'Auteur, ni quand elle a été faite : elle est presentement en usage dans les Eglises des Maronites, des Nestoriens, & des Tacobites d'Orient. Le premier qui l'a publiée, est. Gabriël Sionite, qui a pris soin de l'impression qui en a été faite dans les Polyglottes de Paris. Walton l'a donnée depuis dans ses Polyglottes d'Angleterre plus correcte, revûë sur plusieurs Manuscrits, & augmentée de la Version des Livres de Judith, de Tobie, de Baruch, de la Lettre de Jeremie, de l'Histoire de Suzanne, de celle de Bel & du Dragon, du Cantique des Enfans dans la fournaile, & des 2. & 3. Livres des Maccabées.

Quoique cette Version soit faite sur le Texte Hezbreu, elle n'y est pas toûjours entiérement conforme, & elle s'accorde en quelques endroits avec le Pentateuque Samaritain, & avec la Version des Septante. Neanmoins l'Auteur s'est plus attaché à la Lettre du Texte Hebreu, que les Septante n'avoient fait; & comme il y a bien du rapport en-

690 DISSERTATION PRELIMINATES tre la Langue Hebraïque & la Syriaque, il y a des endroits où il a rendu plus heureusement le sens du Texte, que les autres Interpretes n'ont pû faire dans leurs Versions : elle n'est pas toutefois exempre de fautes, il y en a quelques unes de l'Interprete, & plusieurs qui viennent de la négligence, ou de l'ignorance des Copistes, qui ont confondu plusieurs lettres qui sont semblables dans le Syriaque. & ont ainsi mis en plusieurs endroits un nom pour un autre. Dans le Livre des Pseaumes, l'Interprete Syriaque s'est donné la liberté de retrancher les anciens Titres, ou inscriptions des Pseaumes, & d'en mettre d'autres, qui sont comme des Sommaires de ce que contient le Pseaume. Ces argumens nous font connoître que l'Auteur de cette Version. n'est pas un Juif; mais un Chrétien, puisqu'il rapporte plusieurs Pseaumes à J. E s v s-CHRIST& à son Eglise.



# R LA BIBLE, LIV. I. CH. VIII. 698



### §. 111.

## Des Versions de la Bible en Arabe.

Langue des Arabes qui avoit été rendermée jusqu'au sixième Siècle de l'Eglise l'Arabie, devint ensuite par les victoires des zins, en usage dans une grande partie d'O-& d'Occident, & elle l'est encore parmi la re des Peuples Orientaux. Cette Langue est ncienne, trés-abondante, & trés-utile pour entendre le Texte Hebreu, parce qu'il y a urs racines communes à ces deux Langues, & ouvent il faut avoir recours à l'Arabe pout dre des mots Hebreux, dont la signification pas bien certaine. Il y a même plusieurs objions ou cérémonies, dont il est fait mention la Bible, que les Livres des Arabes servent à quer.

s Versions Arabes de l'Ecriture sont de deux; les unes ont été faites par des Juis, & les par des Chrétiens. Il y en a une de tout ien Testament attribuée à Saadias Gaon Juis bylone, que l'on croit avoir été faite vers oo. de Jesus-Christ. On n'a encore pule cét Ouvrage, que le Pentateuque, que des firent imprimer à Constantinople vers la sin cle passé. Cette Version est faite sur le Textereu; mais elle est souvent plûtôt une Parale qu'une Traduction litterale, & l'Auteur

Tyž Dissert Ation Preliminara:
suit quelquesois Onkelos, quelquesois les Se-

ptante.

Outre cette Version du Pentateugue, les Tuiss en ont encore une autre en Arabe qui avoit été publiée en Mauritanie en caracteres Hebreux, & qu'Erpenius a fait imprimer en caracteres Arabes à Leyde en 1622. L'Auteur de cette Version a suivi exactement le Texte Hebreu mot à mot, & avec une exactitude scrupuleuse, si ce n'est qu'en quelques endroits, il a changé des Phrases, où l'Ecriture attribuë à Dieu, des choses qui à la lettre ne conviennent qu'aux créatures, pour substituer des termes qu'il 2 crû plus dignes de Dieu, comme quand dans l'Exode Chapitre 29. Vers. 45. & 46. au lieu de traduire : Fai habité au milieu des enfans d'Israël, il a mis: Je ferai habiter ma gloire au milieu des Enfans d'Israël : Et dans le Chapitre 3. Vers. 3. au lieu de ces paroles : Te seras telui qui sera, il traduit : L'Eternel ne passera jamais.

Pocok fait mention d'une Version Arabe des Livres des Rois faite par un Juif; mais differente de celle de Saadias, & qu'il lui présere pour l'exactitude.

Entre les Versions Arabes saites par des Chrétiens, il y en a une imprimée dans les Polyglottes de Paris & d'Angleterre, dont on ne sçait ni l'Auteur ni le tems; tout ce qu'on en peut sçavoit par conjecture, c'est qu'elle est posterieure à l'Alcoran, dont elle a tiré des mois, & même à la Version de Saadias, qu'elle suit en plusieurs endroits. Gabriël Sionite nous assure que le Manuscrit sur lequel il l'a copiée, étoit ancien de trois cens ans. Cette Version est en partie saite sur le

SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. VIII. 691 l'exte Hebreu, en partie sur les Septante. Le Penareuque est sur le Texte Hebreu, ou plûtôt sur 2 Version de Saadias. Le Livre de Tosué est sur 'Hebreu, celui de Job sur le Syriaque; les aures sur la Version des Septante. Les Livres d'Esher, de Tudith, de Tobie & des Maccabées ne ont point dans cette Version. Augustin Evêque le Nebio nous assure qu'il y a parmi les Chreiens d'Orient deux Versions Arabes de l'Ancien Testament; l'une de Syrie, & l'autre d'Egypte, & m'il a suivi dans son Edition des Pseaumes l'Edition Syriaque. Cornelius à Lapide est témoin qu'il y a dans la Bibliotheque Vaticane, & dans œlle de Florence, des Exemplaires manuscrits de ces deux Versions, & dit en avoir vû des Versions Letines faites par Risius Maronite Archevêque de Damas, dont il se sert dans ses Commentaires sur l'Ecriture. L'Edition que nous avons dans les Polygiottes, est celle d'Egypte, comme il parost parce qu'elle est differente de celle d'Augustin de Nebio, & conforme aux passages que cet Auteur cite de la Version d'Egypte. Aussi Gabriel Sionite qui l'a le premier donnée dans les Polyglottes de Paris, avoit reçû son Manuscrit d'Egypte.

Il y a encore plusieurs autres Versions Arabes manuscrites ou imprimées de quelques Livres de l'Ancien Testament; comme une Version du Pentateuque attribuée à Ibn Sina faite sur le Syriaque; une autre qui porte le même nom faite sur les Septante: deux autres Versions du Pentateuque manuscrites dans la Bibliotheque d'Oxford, où il est fait mention des Asterisques & des Obeles d'Origenes; plusieurs Versions des Pseaumes, dont il y en a deux imprimées, l'une donnée par Au-

gustin Evêque de Nebio, imprimée à Genes en 1516. & l'autre par Gabriel Sionite à Rome en 1619 Walton fair encore mention d'une troisième, dont il avoir vû plusieurs Exemplaires manuscrits, & d'une Version des Prophetes, dont il y a un Manuscrit dans la Bibliotheque d'Oxford.

Toutes ces Versions Arabes sont faites sur le Grec des Septante, ou sur des Versions Syriaques; & elles ne sont pas fort anciennes, ni de grande autorité: elles sont même pleines de fautes. On peut néanmoins quelques ois s'en servir utilement pour éclaireir quelques passages difficiles.

**\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*** 

### §. IV.

# Des autres Versions Orientales de la Bible?

Nations, & le fondement de la Religion Chrétienne étant l'Ecriture Sainte que les Chrétiens ont toûjours été obligez de lire & en public & en particulier; il ne faut pas douter que dés le commencement de l'établissement du Christianisme dans les differentes Nations, l'Ecriture n'ait été traduite en la Langue du Païs. Saint Augustin dans le second Livre de la Doctrine Chrétienne, remarque que l'Ecriture Sainte a été répandue dans tout le monde par les Traductions qui s'en sont faites en differentes Langues: Et sur le Pseaume 105. il dit que c'est un grand biensait de Dieu qu'il ait permis que son Ecriture sût mise en plusieurs

FUR LA BIBLE, LIV. I. CH. VIII. 699 lieurs Langues. Saint Jerôme dans sa Préface sur les Evangiles adressee à Damase, est encore témoin que de son tems l'Ecriture Sainte étoit traduite en plusieurs Langues. Saint Chrysostome dans sa première Homelie sur l'Evangile de saint Jean, dit que les Syriens, les Egyptiens, les Indiens, les Perlans, les Ethiopiens & plusieurs autres Peuples avoient fait traduire l'Evangile en leurs Langues. Enfin Theodorer dans le cinquième Livre des Moiens de guérir les Passions des Grecs, est témoin que toute la terre est remplie de la doctrine des Apôtres, & des Prophetes, & que les Livres Hebreux n'ont pas seulement été traduits en une Langue; mais en celles des Romains, des Egyptiens, des Perses, des Indiens, des Armeniens, des Scythes, des Sarmates, en un mot en toutes les Langues qui sont en usage parmi toutes les Nations. Socrate & Sozomene nous apprennent qu'Ulphilas Evêque des Goths, qui vivoit vers le milieu du quatriéme siècle, avoit traduit l'Ecriture Sainte en leur Langue. Le Pape Tean VIII. approuve dans ses Lettres la Version qui avoit été faite de l'Ecriture Sainte en Langue Sclavone. Enfin, c'est une chose dont on ne peur douter, que par tout où il y a eu des Chrétiens qui parloient un langage different du Grec & du Latin, il y a eu des Versions de la Bible en leur Langue : car quoique le Grec fût la Langue commune dans l'Empire d'Orient, & le Latin dans celui d'Occident, il y avoit toutefois des Peuples. non seulement hors de l'Empire, mais même dans l'Empire, qui avoient retenu leur ancien langage, comme les Syriens dans quelques Provinces du Patriarchat d'Antioche, les Egyptiens ou Coptes DISS. PREL. P. II.

ENE DATE ENPETTON PRESIDENTALE dans l'Egypte, la Langue Punique en Afrique. &c. Dans des Pais, quoique les gens plus polis entendissent & parlassent le Grec, ou le Latin, les Païsans & le petit Peuple parloient l'ancien langage du Pais, & entendoient à peine le Grec & le Latin : c'est pourquoi on étoit obligé de leur lire l'Ecriture Sainte, de les prêcher, & de faire l'Office en leur Langue. Nous avons déja remarqué que les Syriens, c'est-à-dire, les Habitans de l'Isaurie, de l'Osroëne, & de la Mesopotamie avoient des Versions Syriaques de l'Ecriture Sainte. Saint Tacques de Nisibe en Mesoporamie, & S. Ephrem d'Edesse dans l'Osroëne l'avoient expliquée en Syriaque, & fait plusieurs Livres en cette Langue pour l'instruction des Fidéles. Les Actes du Concile de Bervie en la cause d'Ibas Evêque d'Edesse, nous font connoître que les Evêques d'Osroëne n'entendoient que le Syriaque; car Uranius Evêque d'Himere en Ofroëne, étant un des Commifsaires pour l'instruction de cette Cause, on sur obligé de se servir d'un Interprete pour traduire en Syriaque, ce que l'on disoit en Grec : & les. deux autres Evêques; scavoir, Photius de Tyr, & Eustathe Evêque de Beryte furent aussi obligez de se servir d'Interprete pour entendre ce que dissit Uranius. On voit aussi dans le Concile de Constantinople sous Mennas tenu du tems de Justinien, que quelques Evêques de delà l'Euphrate avoient signé en Syriaque. Cela fait connoître que non seulement la Langue Syriaque étoit commune dans la Mesoporamie & dans l'Osroëne; mais même que la Langue Grecque n'y étoit pas entenduë des Evêques, en sorte qu'il leur cût été impossible d'instruire leurs Peuples; & de cèle-

TOR LA-BIBLE, LIV. I. CH. VIII. 897 brer l'Office, s'ils n'eussent eu des Versions de l'Ecriture Sainte en leur Langue, & s'ils n'eussent fait l'Office en la même Langue. L'Histoire Relie gieuse de Theodores nous confirme certe verité: il y remarque Liv. 1. Chap. 4. que dans un Monastere des Disciples de saint Eusebe qui étoit entre Antioche & Berée, une partie des Moines. chantoit l'Office en Grec, & l'autre en Langue du Païs. Dans le Chap. 5. il dit que saint Publie né en la Ville de Zeugma sur le bord de l'Euphrate, mais en deça, aïant établi un Monastere à trente stades de cette Ville, fut obligé d'y faire thanter l'Office en Grec, par ceux qui entendoient cette Langue, & en Syriaque par ceux qui n'entendoient pas le Grec: ce qui fut continué depuis dans ce Monastere. Saint Terôme dit dans la Vie de sainte Paule, qu'aux funerailles de cette sainte Veuve, on recitoit par ordre, des Pseaumes en Hebreu, en Grec, en Latin, & en Syriatue, non seulement dutant trois jours, & jusqu'à ce que son corps est été enterré proche de la Créche de nôtre Seigneur; mais aussi durant toute la semaine : ce qui marque un Office reglé, qui se faisoit en Syriaque, en Grec & en Latin. Il est rapporté dans la Vie de saint Sabas qui a vécu sur la fin du cinquieme siècle, faite par un de ses Disciples, que quelques Armeniens étant venus trouver ce Saint, il leur donna un Oratoire particulier, afin qu'ils y chantassent en leur Langue les louanges de Dieu le Samedi & le Dimanche; & que leur nombre s'étant depuis augmenté, il fir bâtir une nouvelle Eglise pour les autres Solitaires, & transfera les Armeniens dans l'ancienne, où ils lisoient l'Evangile, & faisoient toute la Li-

698 DISSERVATION PRELIMINAIRE turgie en leur Langue; qu'ensuite ils venoient communier dans l'Eglise des Grecs : & que saint Sabas le contentoit de leur faire chanter en Grec le Trisa. gion, pour être plus assuré, qu'ils n'y ajoûtoient point, qui avez souffert pour nous, comme Pierre le Foulon qui avoit usurpé le Siège d'Antioche, avoit voulu que l'on fît en faveur de l'Herefie d'Eutychez. Ces Armeniens qui vinrent trouver saint Sabas dans la Palestine, ne faisoient le Service Divin en leur Langue, que parce qu'on le faisoit ainsi en leur Pais: & pour lire l'Ecriture Sainte en Armenien, il falloit qu'il y cût une Version de l'Ecriture en cette Langue. Saint Theodose Contemporain de saint Sabas, & Abbé d'un Monastere vers Jerusalem, avoit aussi, selon qu'il est rapporté par l'Auteur de sa Vie, un Monastere de Grecs, un autre d'Armeniens, un troisième de Besses, où ils faisoient chacun leur Office en leur Langue dans les sept Heures Canoniales: mais quand ils devoient participer aux Sacremens, chacun entendoit les Ecritures divines en son Eglise & en sa Langue, & ensuite ils s'assembloient tous dans la grande Eglise des Grecs, où ils recevoient l'Eucharistie. Les Besses étoient des Peuples de Thrace, qui selon ce témoignage a voient l'Écrituse & célébroient l'Office divin en leur Langue, qui peut être étoit la Sclavone.

En Egypte la Langue Grecque n'étoit pas entenduë ni parlée, du moins par le Peuple, dans la Thebaïde & dans les lieux éloignez d'Alexandrie. S. Antoine n'entendoit point le Grec, puisque des Philosophes Grecs étant venus conferer avec lui, il ne pût les entendre ni leur parler que par Interprete, comme saint Athanase le remarque dans

SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. VIII. sa Vie. Saint Paphnuce étant aussi venu le trouver, fut obligé de se servir d'un Interprete, parce que saint Antoine ne sçavoit pas la Langue Grecque, comme il est rapporté dans l'Histoire de saint Paphnuce écrite par Pallade. Cependant saint Antoine tout ignorant qu'il étoit de la Langue Grecque, sçavoit l'Ecriture Sainte par eœur; ses Disciples passoient leur vie à chanter des Pseaumes, à étudier l'Ecriture Sainte, à jeûner & à prier. L'Ecriture étoit donc traduite en une Langue qu'ils entendoient, & l'on chantoit l'Office en cette Langue. Ceci se confirme par ce qu'on lit dans saint Athanase, de la Conversion de saint Antoine, qui étant entré dans l'Eglise en même tems qu'on lisoit l'Evangile où nôtre Seigneur conseille à ce jeune Riche de vendre tout ce qu'il a, & de le donner aux pauvres pour le suivre : touché de ces paroles, il avoit pris résolution de tout quitter. Il n'entendoit point le Grec; ce n'étoit donc pas en Grec, mais en Egyptien que Fon recitoit l'Evangile dans l'Eglise où il entra. Nous apprenons la même chose de Pallade & de Pallade dit que saint Jean d'Egypte fut obligé de lui parler par un Interprete; & Ruffin, que saint Apollon lui donna trois Moines pour le conduire, lui & ses Compagnons dans les Monasteres d'Egypte, qui sçavoient les Langues Grecque & Egyptienne; ce ne pouvoit être que pour leur servir d'Interprete. Enfin, il est indubitable qu'il y avoit plusieurs de ces Solitaires de la Thebaïde qui ne parloient & n'entendoient point le Gree: & cependant leur principale occupation étoit de lire l'Ecriture Sainte, de la méditer, & d'en apprendre même K iii

TOO DISSERTATION PRELIMINAIRE une partie par cœur. Il y avoit donc certaines ment des Versions de la Bible en Egyptien des les premiers siècles de l'Eglise. C'est cette Langue qu'on appelle à present la Langue Copte, que quelques uns croient venir du nom d'une Ville de la Thebaide appellée Copte; mais il y a plus d'apparence que le nom de Copte est le même que celui d'Egypte, & que par corruption on a prononcé, Gepte ou Capte pour Gypte. Elle est à prosent mêlée de plusieurs mots Grecs & Arabes. Il y a encore des Exemplaires Manuscrits de quelques Livres de l'Ancien Testament en Langue Copte, & entrautres dans la Bibliotheque du Roi, un Pseautier & un Volume qui contient les douze petits Prophetes & Daniel. On y trouve aussi up Exemplaire des quatre Evangiles en Langue Copre, écrit par un Evêque de Damiete, il y a prés de cinq cens ans; & un autre Manuscrit des Epitres Canoniques, & des Actes des Apôtres, & un Lectionnaire Copte de leur Office. Le Pere Kirker qui avoit vû quelques Exemplaires de la Bible écrits en Langue Copte, croit que les Coptes ont commencé de traduire l'Ecriture en leur Langue vers le tems du Concile de Nicée. Quoi qu'il en soit, leur Version est plus ancienne que les Traductions Arabes, qui n'ent été introduites. que depuis que le Copre à cessé d'être vulgaire, & que l'Arabe est devenu la Langue commune en Egypte; mais on a toûjours retenu les Tradu-Stions Coptes pour l'Office Divin, & cette Langue est restée la Langue des Doctes du Pais, commo le Syriaque dans d'autres Païs, & le Latin parmi nous. Il y a de l'apparence que les Versione Copies de l'Ancien Testament avoient été faites

Sur LA BIRLE, LIV. I. CH. VIII. 701

fur le Grec des Septante, qui étoit en usage en Egypte. Les Coptes sont Monophysites ou Jacobires, & ont un Patriarche qui reside au Caire, & prend la qualité de Patriarche d'Alexandrie.

Les Ethiopiens ou Abissins dépendent de ce Patriarche; ils ont pris la plûpart de leurs Livres & de leurs cérémonies, de l'Eglise des Coptes, & s'accordent avec eux sur ce qui regarde la Religion. On ne convient pas du tems qu'ils ont reçû l'Evangile; quelques-uns font l'Eunuque de la Reineste Candace baptisé par saint Philippe, l'Apôtre de leur Païs. Scaliger prétend que ce n'est que du tems de Justinien qu'Adad Roi des Auxumites. aïant fait vœu de se faire Chrétien, s'il étoit vi-Corieux du Roi des Omerites, introduisit la Religion Chrétienne dans l'Ethiopie, aprés avoir vaincu ce Roi. L'Antiquité de la Religion chez les Ethiopiens, semble pouvoir être prouvée par les usages qui sont parmi eux, plus anciens que le tems de Justinien, comme l'observation du Sabbath avec le Dimanche, l'abstinence de sange & de viande étouffée; mais ils peuvent avoir pris. ces Rites des autres Eglises Orientales, où ils étoient en ulage en consequence des anciens Canons, dans lesquels ils sont prescrits. Ce que nous lisons dans l'Apologie de S. Athanase, qu'il ordonna Frumentius Evêque d'Auxume, est une preuve qu'il y avoit dés lors des commencemens de la Religion Chrétienne parmi ces Peuples. Depuis ce tems-là les Eglises d'Ethiopie ant toujours été soûmises au Patriarche d'Alexandrie & unies à l'Eglise d'Egypte. La Langue des Ethiopiens est dézivée de l'ancienne Langue Affigrienne ou Chal-K iii

702 DISSERTATION PRELIMINAIRS daïque, c'est pourquoi ils se vantent d'être Chaldéens. Leur Langue est néanmoins differente de la véritable Langue Chaldéenne, quoiqu'elle soir mêlée de mots Chaldéens, Hebreux & Arabes. L'Ethiopien qu'ils parlent à present, est different de l'ancien Ethiopien qui est dans leurs Livres. Ils ont aussi des caracteres differens ; les Syriens ou Saints, & les communs. Il est certain qu'ils avoient une Traduction entière de la Bible en leur Langue, & on dit que Mr. Gaulmin avoit un Exemplaire de l'Ancien Testament entier en Ethiopien: mais on n'a d'imprimé en Ethiopien des Livres de l'Ancien Testament, que les Pseaumes & le Cantique des Cantiques imprimez à Rome en 1513. à Cologne en 1518. & depuis dans les Polyglottes. Cette Traduction est faite sur le Grec des Septante, ou sur quelque Version Copte, conforme au Texte des Septante. Mr. Ludolfe nous assure que les Ethiopiens ont dans leur Bible, les Livres apocryphes, c'est-à-dire Deute-· ro-canoniques selon nous, joints aux Proto-canomiques.

Quoique la Perse entière n'ait jamais été convertie à la Religion Chrétienne, l'Histoire Ecclesiassique nous apprend qu'il y a eu plusieurs Eglises Chrétiennes établies dans ce Païs. Nous sisons dans Eusebe, qu'il y eût un Evêque de Perse qui afsista au Concile de Nicée. Le nombre des Chrétiens, des Eglises, & des Evêques s'y multiplia tellement en peu de tems, que Sapor Roi de Perse excita contr'eux une persecution generale, & sit mourir quantité d'Evêques, de Prêtres, & d'autres Chrétiens, comme il est rapporté dans Sozomene Livre second de son Histoire Chap. \$.

- sur la Bible, Liv. I. Cu. VIII. 701 & luivans. La Religion Chrétienne n'y fut pas néanmoins entiérement éteinte. & nous voions que Theodose le jeune entreprit la désense des Chrétiens de Perse que le Roi vouloit exterminer. Du tems de Cosroës, c'est-à-dire, sous l'Empire d'Heraclius, il y avoit encore quantité d'Eglises Chrériennes dans la Perse. On ne peut pas douter raisonnablement que les Chrétiens de Perse n'aïent toûjours en une Version de la Bible en leur Langue, comme les anciens Peres nous l'assûrent; mais il n'en reste à present aucune partie : aussi bien la Langue des Persans a-t-elle changé entiérement, & n'est presque plus à present qu'un mélange de differentes Langues. Les Versions de quelques Livres de l'Ecriture en Persan que nous avons, sont trés nouvelles. Le Pentateuque qui est dans les Polyglottes d'Angleterre, a été traduit par un Juif nommé Tavose ou Tavuse, sur le Texte Hebreu pour l'usage des Juiss, & imprimé en caracteres Hebreux avec le Texte Hebreu, & les Versions d'Onkelos & de Saadias à Constantinople en 1551. VValton avoit deux Exemplaires manuscrits des Pseaumes en Persan; l'un de la Traduction d'un Carme Portugais; & l'autre de celle de quelques Jesuites, qu'il n'a pas jugé mériter d'être inseres dans ses Polyglottes.

Il est certain qu'il y a long-temps que la Religion Chrétienne a été établie dans l'Armenie, & qu'il y a eu dans ce Païs-là des Eglises trés-slorisfantes. On attribuë l'invention des caracteres Armeniens, & l'ancienne Version de la Bible de Grec & de Syriaque en Armenien, à un Hermite appellé Mesrop, que l'on fait Contemporain de saint Chrysostome; mais c'est une Histoire qui ne

DESERTATION PRELIMINAIRE mérite aucune créance. Theodorer nous affirm que de son tems la Bible étoit traduite en Arme. nien; & nous apprenons la même chose des Vies de saint Sabas, & de Theodose que nous avons cirées: mais quand nous n'aurions pas ces témoignages, il est certain qu'aussi-tôt que la Religion Chrétienne s'est établie en Armenie, il s'est fair des Versions de la Bible en Armenien. De nôme cems Uscan Evêque d'Armenie envoié par le Pai triarche des Armeniens, a fait imprimer à Amsterdam en 1664, une Version entiére de la Bible en Armenien. C'est celle qui est encore en usage parmi: eux, mais on ne peut pas être assuré de son antiquité. Cét Evêque étant passé en France, fit aussi commencer à Marseille, où il mourut, l'impression deplusieurs Livres de l'Office Ecclesiastique en Arme. nien.

Ensia les Moscovites, les Iberiens ou Georgiens, & les Peuples de la Colchide ou Mingrelie, out des Versions de l'Ecriture Sainte en leurs Langues, traduites du Grec; mais qui ne sont pas fort anciennes.

Quelques uns ont prétendu que saint Jerôme avoit traduit l'Estiture Sainte en Langue Dalmatique, fondez sur ce passage de sa Lettre à Sophrone: Quorum (Septuaginta) translationem diligentissime emendatam olim mea Lingua hominibus dederim. Ce qui leur a sait croire que saint Jerôme étant de Dalmatie, parloit en cét endroit de la Langue de ce Païs: mais il est certain, qu'il passe de la Langue Latine, qui étoit la Langue d'Occident, comme il parost par sa Présace sur Josue, où parlant de sa Traduction d'Hebreu en Latin, il dit qu'il l'ostre aux hommes de sa Langue;

Sciet me non in reprehensianem veterum nova cudepe, sient amici mei criminantur; sed pro virili parca afferre Lingua mea hominibus.

On prétend encore que saint Augustin sair mencion d'une Version des Pseaumes en Langue Punique dans son Commentaire sur le Pseaume 218. quoiqu'il ne parle point en cét endroit des Psegumes Sacrez; mais seulement des Cantiques Abecedaires que l'on faisoit de son tems, soit en Latin, soit en Langue Punique; & qu'il dise simplement que l'on n'observoit pas si exactement dans ces Cantiques, de commencer les Versets par une même lettre, comme il étoit observé dans le Ps. 118. Omnes octones Versus in Hebraicis Codicibus ab ea qua illis proponitur littera insipere, ab eis qui illas noverunt litteras nobis indicatum est, quod multo diligentius factum est, quam nostri vel Latine pel Punice, quos Abecedarios vecant Psalmos facere con (voverunt. Il est même assez incertain si l'Ecrityre sainte a été jamais traduite en Langue Punique, parce que la Langue Latine, étoit la Langue la plus commune en Afrique, que l'on parloit dans les Villes, & que la Langue Punique n'étoit que celle des Païsans & des Esclaves, comme il paroîc par plusieurs endroits de saint Augustin; car on voit par ses Sermons, qu'on prêchoit communément en Latin dans toutes les Villes d'Afrique, & même dans le Sermon vingt-quatrième sur les paroles de l'Apôtre, citant un Proverbe Punique, il dit qu'il le rapportera en Latin, & non en Punique, parce que tout le monde ne sçait pas la Langue Punique : Latine vobis dicam, quie Punice non amnes nostis : ce qui fait voir que

706 DISSERTATION PRELIMINATES tous ceux qui l'écoûtoient, ne sçavoient pas le Pal nique, mais qu'ils scavoient tous le Latin. Le Pleaume Abecedaire avoit été composé par saint Augustin, comme il le dit, pour faire emendre la cause des Donatistes aux personnes de la condition la plus basse, & à ceux qui étoient tout-le fait ignorans; cependant, il l'avoit compose en Latin. Il paroît encore par saint Augustin, que les Evêques ne sçavoient pas le Punique, & que l'on ne trouvoit pas même facilement des Prêtres qui sçussent cette Langue; car il remarque que Valere son Prédecesseur n'entendoit pas deux Paisans Africains qui parloient Punique; & par la Lettre 173. que faint Augustin lui-môme, & Crispin Evêque de Calame aiant à parler devant des Paisans, furent obligez de se servir d'Interprete : & enfin, par la Lettre 209.qu'il avoit choisi un Prêtre qui sçût le Punique pour mettre dans le Château de Fussale : ce qui fait woir que tous les Prêtres ne le sçavoient par il y a sculement un endroit dans la Lettre 84. 02 il semble marquer qu'il y avoit peu de gens dans son Païs qui scussent le Latin; mais il y a faure en cet endroit, & au lieu de ces paroles: Sed cum Latina Lingua cujus inopia in nostris Regionibus Evangelica dispensatio multum laborat, qui n'ont aucun sens, il faut lire; Sed cum Punica Lingua inopia in nostris regionibus Evangelies dispensatio multum laboret : car il est certain qu'on parloit communément Latin à Hippone, & dans les autres Villes d'Afrique; que c'étoit la Langue Vulgaire, que l'on sucçoit avec le lait, puisque saint Augustin dit qu'il l'avoit apprise en TOR LA BIBLE, LIV. I. CH. VIII. 707 re les caresses de ses nourrices à Tagaste, d'où il hoit.

En general la Langue Latine étoit entendue parlée communément dans tout l'Occident; car comme remarque saint Augustin, en parlant de Rome dans le Livre dix-neuvième de la Cité de Dieu Chapitre cinquiéme ; cette Ville imperieuse ne soumit pas seulement à sa domination, les Nations qu'elle avoit vaincues; mais elle leur imposa aussi une espece de nécessité de scavoir sa Langue. Pline veut que l'on regarde cela comme une utilité que les Romains avoient apportée au Genre Humain, en liant par une même Langue, le commerce avec tant de Nations, qui en avoient auparavant de si differentes & de fi barbares. Voici de quelle manière Tuste Lipse parle de ce progrez de la Langue Latine dans l'Occident. Cette Langue, dit-il, aprés avoir « été resserrée prés de six cens ans, se répandir par « tout, tant par les Colonies, que par ce qu'on « communiqua à plusieurs Peuples le droit de « Bourgeoisse, & sit en peu de tems de si grands « progrez, que Plutarque dit, que de son tems« elle se parloit par tout. Mais ce fut principale- ce ment vers l'Occident & le Septentrion. Car les « Grecs & les Orientaux n'eurent pas la même « facilité à prendre une Langue qu'ils trouvoient « bien moins belle que la leur. Mais pour ceux « d'Afrique, des Gaules, d'Espagne, de Pannonie, « d'Angleterre, ils la prirent avec joie, & cette « nouvelle Langue abolit bien-tôt leurs ancien-« nes: Et inducto novo paulatim abolitum ive-co runt veterem sermonem. Apulée dans ses Florides « 708 DISSERTATION PRELITATEM ARRE Ple témoigne au regard de l'Afrique; & les Sens prons de faint Cyprien, de faint Augustin, & des pautres Peres de cette Nation en font foi. Beur ples Gaulois, Strabon dés le tems d'Augustie, de pu'on ne les devoit point appeller Barbares, alex pris les coûtumes des Romains austi bien ique pleur Langue. Il dit la même chose des Espagadis, par Tacite qu'Agricola porta les Anglois, qui par paravant dédaignoient de se servir de la Langue paravant dédaignoient de se servir de la Langue paravant de desirer même d'y être éloquens.

La Langue Latine étant donc communément entenduë & parlée dans toutes les Provinces de l'Empire d'Occident, & les Païs qui étoient hors de l'Empire, n'aïant reçû que fort tard la Reigion Chrétienne, il ne faut pas s'étonner qu'il n'y ait presque point eu d'ancienne Version de la Bible en Langues particulières des anciens Habitans de ces Païs, & qu'on ait lû l'Ecriture Sainte, & celebré l'Office Divin en Langue Latine qui étoit entendut de tout le monde. Néanmoins quand les Barbares qui n'entendoient point la Langue Latine, comme les Goths, les Sclavons, les Sarmares & autres fe sont convertis à la Religion de Tesus-Christ. on a, comme nous avons remarqué, fait des Traductions de l'Ecriture en leurs Langues; mais comme elles n'étoient que pour ces Peuples, elles iont presque toutes péries avec eux. Depuis, à face de l'Europe aïant changé, & l'Empire Romain d'Occident alant été occupé par différentes Nations qui y ont établi plusieurs Monarchies, & embrassé le Christianisme, la Langue Latine que ces Peuples ont apprise peu à peu, est restée dans

Mais quand dans ces derniers ns la Langue Latine à cessé d'être entendué commement, quoi qu'on n'ait rien changé à la mafre de reciter l'Office, & par consequent de lire bliquement l'Ecriture en Latin, on a été obligé ur instruire le Peuple de prêcher la parole de ieu, & de faire des Traductions de l'Ecriture inte en Langue Vulgaire: c'est dequoi nous parons dans le Chapitre suivant.



# 710 DISSERTATION PRELIMINAIRE



### CHAPITRE IX.

Des Versions de la Bible en Langue Vulgaite, & de la Lecture de l'Ecriture Sainte.

## DESCRIPTION OF THE PROPERTY OF

### 5. I.

Histoire des Versions de la Bible en Langue Vulgaire.

Es Ecrivains sacrez ont sans doute écrit dans Ldes Langues Vulgaires, que l'on parloit, & que l'on entendoit communément de leur tems, dans les Païs où ils écrivoient. Moïse & les aunes 'Auteurs des Livres de l'Ancien Testament avant Esdras, ont écrit en la Langue de leur Peuple, & afin que tout le Peuple Juif put s'instruire par la Lecture de ces Livres de la Loi de Dieu, & de l'Histoire des choses qui lui étoient arrivées. L'He breu étant encore commun du tems d'Esdras & de Nehemie, ils ont aussi écrit en cette Langue: mais parce que les Juifs étoient plus accoûtumez aux caracteres Chaldéens qu'à leurs anciennes lettres, Eldras a changé les caracteres Samaritains, dont ils se servoient auparavant, en caracteres Chaldeens Quand dans la suite la Langue Hebraïque a cesse d'êue

SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. IX. d'être commune parmi les Juifs, on a commencé à traduire les Livres Saints en Langue Chaldaïque, pour les Juiss qui demeuroient en Judée: Et les Hellenistes, c'est-à-dire, ceux qui habitoient dans les autres Païs, & qui parloient ou entendoient le Grec, se sont servis de la Version des Septante, & ensuite de celle d'Aquila. Les Evangelistes & les Apôtres écrivant dans un tems, que le Grec étoit la Longue la plus commune dans l'Empire Romain, ont emploié pour publier par toute la Terre l'Evangile de TESUS CHRIST, la Langue qui étoit la plus' generale. C'est pourquoi tous les Livres du Nouveau Testament sont écrits originairement en Grec, à l'exception de l'Evangile de saint Mathieu, & de l'Epître aux Hebreux qui furent d'abord écrits à ce que l'Antiquité nous apprend, en Hebreu ou Caldaique; parce qu'ils étoient faits pour des Tuifs qui parloient cette Langue; mais ils furent bien-tôt après traduits en Grec, afin qu'ils pussent être d'usage à tous les Chrétiens. Quoique le Grec fûr assez commun dans l'Occident, toutefois parce qu'il y avoit plusieurs personnes qui ne l'entendoient pas, on fit bien-tôt des Traductions Latines des Livres Saints. Les Peuples qui avoient un langage particulier, & qui ne parloient ni Grec ni Latin, comme les Syriens, les Egyptiens, les Ethiopiens, les Armeniens, & les Persans firent aussi traduire l'Ecriture Sainte en leur Langue quand ils furent convertis à la Religion TESUS CHRIST. Dans la suite des tems; l'Arabe étant devenu la Langue Vulgaire dans le Lovant, tous ces Peuples firent faire des Traductions de l'Ancien & du Nouveau Testament en cetté Langue; & dans ces derniers tems, les Grecs mê-Diss. PREL. P. II.

712 DISSERTATION PRELIMINAIRE mes en ont fait faire en Grec Vulgaire. l'Occident, tant que la Langue Latine a été entendue & parlée communément, on ne s'est pas mis en peine de faire des Veisions en la Langue du Mais depuis que le Latin a cesse d'être commun dans les Monarchies qui se sont établies aprés la destruction de l'Empire des Romains, ce qui n'est arrivé que fort tard, chaque Peuple a fait traduire en sa Langue Vulgaire les Livres Saints de l'Ancien & du Nouveau Testament. C'est de ces Versions dont nous avons à traiter dans ce Chapitre: mais comme elles ne seroient presque d'aucun usage, s'il n'étoit pas permis aux Laïques & principalement à ceux qui n'entendent point le Latin, de lire l'Ecritute Sainte, cela nous engage d'agitor ici la Question fameuse de la Lecture de l'Ecriture Sainte. Nous commençons donc ce Chapitre par un recit Historique des Traductions de la Bible en Langues Vulgaires, Françoise, Italienne, Espagnole, Allemande, Angloise, &c. Nous examinerons ensuite. Premièrement, i la Lecture de l'Ecriture Sainte est absolument defenduë aux simples Fidéles, & si les Livres Saints n'ont été faits que pour être lûs par les Prêtres & par les personnes éclairées. Secondement, si la Lecture de l'Ecriture Saime pent être utile à tous les Fidéles, & quels sont les sentimens des Saints Peres sur ce sujet. Troissémement, s'il est vrai que l'Eglise dans le dernier Siècle en ait défendu la lecture au Peuple, & même les Traductions de la Bible en Langue Vulgaire; & quel auroit pû être le motif de cette désense. Quatriémement, si ces prétenduës défenses ont encore lieu, les raisons qui les ont fait faire ne subsistant plus. Tout co que nous dirons lut

SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. IX. 713

Il y a plus de buit cens ans qu'Otfroy Moine Benedictin de l'Abbaie de VV eissembourg & difcible de Raban, mit l'Histoire de l'Evangile en Langue Teuthonique, afin que le Peuple de son Pais qui avoit de la peine à entendre le Latin, pût dire la Parole de Dieu, comme il le témoigne dans sa Préface à Luitbert Archevêque de Maience. l'ail dit il, écrit une partie des Evangiles en François; en y mêlant quelquefois des spiritualitez & des moralirez, afin que ceux, à qui la difficulté d'une autre Langue que la leur fait de la peine, connoissent & entendent dans leur propre Langue, les saintes Paroles & la Loi du Seigneur, & craignent de s'en carrer: Scrips namque corum precum suffuseus juvamine, Evangeliorum partem Francisce compez sitam, interdum (piritualia, moraliaque verba perc miscens, ut qui in illis aliene Lingue difficultatem harrescit, bic proprià Lingua cognascat santtissima verba, Dominique Legem sua Lingua intelligens, inde se vel parum quid deviare mente pertimescas. Son Ouvrage n'est pas une Traduction des quarre Evangiles; mais une Histoire ou une Concorde Evangelique tirée des quatre Evangiles, & divilée unicing Livres. Mathias Flacius Illyricus a fait imprimer cét Ouvrage à Bâle en 1371, & nous allûre dans la Préface qu'il avoit vu à Strasbourg un ancien Pleautier en la même Langue. Il prétend même que Strabon, Raban, & Hailmon ont traduit la Bible en Langue Vulgaire fous Charlemagne; mais il n'en donne point de preuve, & se n'ai point lûque ce fait soit attofte par d'autres Auteurs.

Il y a dans la Bibliotheque du Roi un Manufteit des Pleaumes en François sans Préface ni 714 DISSERTATION PRELIMINAIRE nom d'Auteur, cotté 8177, que l'on croît être de l'onzième Siècle; & un autre cotté 7837, qu'on croir être d'environ la fin du douzième, dont l'Auteur se nomme Maître Pierre de Paris, & dédie son Ouvrage à Simon le Rat Chevalier Hospitalier

de saint Jean de Jerusalem.

La plus ancienne Traduction Françoise de la Bible que nous aïons, est celle de Guïars des Moulins Chanoine de saint Pierre d'Aire au Diocése du Terouane, qui traduisit depuis l'an 1291. jusqu'à l'an 1294. les Livres Historiques de l'Ancien & du Nouveau Testament contenus dans l'Histoire de Pierre le Mangeur. Il y a plusieurs Exemplaires de cerre Traduction dans la Bibliothèque du Roi, notamment celui qui est cotté No. 6819, qui porte en tête un avertissement où se trouve le nom & la qualité de Guiars des Moulins, & le tems qu'il a composé cette Version. Il y en a d'autres N° 6818. 6820. 6821. 6822. 6823. 6825. 6826. & 6828. dont le langage est un peu different; mais qui sont pourtant de la même Traduction. Le manuscrit 6819. ne contient que la Traduction de l'Histoire de Pierre le Mangeur : les autres ont outre cela, les Pseaumes, les Proverbes de Salomon & les autres Livres de l'Ancien Testament, aussi bien que les Epîtres des Apôtres; mais quelques-unes contiennent seulement la Traduction de l'Histoire ou Concorde Evangelique de Pierre le Mangeur, c'est. à. dire, les quarre Evangiles mêlez ensemble, au lien que dans les autres, les quatre Evangiles y sont au long & de suite.

Les Historiens nous apprennent que Charles V. Roi de France, sit traduire de son tems la Bible en François, & que ce sur Nicolas Oresme Supe-

BUR LA BIBLE, LIV, I. CH. IX. 716 rieur de la Maison de Navarre, Docteur de Paris, qui fut chargé d'y travailler. On n'a point presentement de Manuscrit qui porte expressément le nom de Nicolas Orelme; austi ne fut-il pas le seul qui travailla à cét Ouvrage selon du Tillet : mais il y a bien de l'apparence que plusieurs des anciennes Bibles manuscrites anonymes gui se trouvent dans la Bibliotheque du Roi 🔉 💸 dans les autres, sont de la Version de Nicolas Oresme qui ne fir que suivre celle de Guiars des Moulins, & qui peut-être par cette raison n'y a pas mis son nom. Entr'autres, il y en a une dans la Bibliotheque du Roi No. 6701. que l'on conjecture être de Nicolas Oresme, quoi qu'elle soit semblable à celle de Guiars des Moulins, parce que l'Autour a changé le mot de Prêtre en celui de Chapelain dans le quatorzième Chapitre des Acses, & dans le premier de l'Epitre à Tite : cette effectation peut faire croire que celui qui a fair ce changement étoit Chapelain du Roi, qualité qui convient à Nicolas Oresme Tresorier de la sainte Chapelle de Paris.

On a du même tems un Manuscrit de Raoul de Prelles dedié au Roi Charles V. qui est une espece de Commentaire sur l'Ecriture Sainte, qui finit par le Pseautier. Il y a aussi quelques anciennes Versions d'une partie de la Bible en vers dans la Bibliotheque du Roi, qui sont à peu prés du même tems.

Depuis ce tems là plusieurs personnes travaillerent à retoucher & à corriger la Version F ancoife de la Bible; & dans le quinzième Siècle Jacle Grand Docteur de Paris sit une Version, fot une Paraphrase de l'Ancien & du Nou--stament, dont il y a une partie dans un

L iši

TIE DISSERTATION PRESIMENAINE Manuscrit de la Bibliotheque de Navarre en deux Volumes. Il y est remarqué à la fin de la Table

mi elle a été composée en 1461.

La première Bible Françoise imprimée le fur par l'ordre de Charles VIII. & dédié à ce Prince . & par consequent avant l'au 1498, c'est la Version de Guiars des Moulins. On a austi un Pseautier François imprimé sous le Régne de ce Prince. Mr. Baluze a un fecond Volume d'une Bible Francoise, commençant aux Proverbes de Salomon imprimée l'an 1520. En 1523. Colines Imprimeir the Paris fit aussi imprimer le Nouveau Testamient

en François.

Mais la première Edition d'une Bible entière en nôtre Langue sur le Texte de la Vulgate, est celle qui fut imprimée à Anvers en 1530, par Martin Lempereur avec le Privilége de Charles Quite. Mr Simon l'a pour suspecte, à cause que la date de l'année de l'Empire de Charles-Quint, est la preinière de son Régne qui concourt avec l'année 1519. & à cause qu'il est fait mention dans le Privilège, que cette Traduction avoit été communiquée à l'Inquisiteur de la Foi, & à d'autres Theologiens, quoi qu'alors il n'y cût point d'Inquisition en Flandres; outre que l'Interprete a traduit ces paroles de la Genese : Ipsa conteret caput thum, par celles-ci; Cette semence brisera ta tête; Et enfin, parce que dans la Préface les Livres de l'Ecriture y sont divisez comme les Protestans les divilent, en Canoniques qui sont dans le Canon des Tuifs, & les autres qui sont hors du Canon. Mais ces raisons sont très-foibles, comme Mr. Simon l'à lui-même remarqué; car il faut qu'il y ait de l'erseur dans la date de l'année de l'Empire de Char-

sur la Bible, Liv. I. Ch. IX. les-Quint; puisque dans le Privilège de la seconde Edition, qui est du 21. Novembre 1513 la date de l'année de l'Empire de ce Prince est 14. & qu'il y est fait mention de la Supplique faite pour ce sujet en l'armée 1550. D'ailleurs, il n'est point die dans le Privilège, qu'il y ent alors d'Inquifition en Flandres; mais seulement que cette Bible avoit été communiquée à des Inquisseurs ou Examinateurs. La Traduction de ces mots, ipse conteret, ne doit pas paroître extraordinaire, puis qu'il faut lire dans le Latin, ipse conterer, comme portent les meilleurs Exemplaires de la Vulgate. Et enfin, ce qui regarde la division des Livres Sacrez, est pris des Préfaces de laint Jerôme. La première Edition de certe Bible Françoise de l'année 1350: est dans la Bibliotheque du Roi ; la seconde qui est de l'année 1534. est plus ample . & se trouve dans les Bibhotheques de same Germain des Prez, & de sainte Geneviève. Ces deux Editions som plus anciennes que celle de Robert Olivetan, qui est la première de celles que les Protestans ont faites. qui n'a paru qu'en 15; 5. 8c qui a été copiée sur celle ci. Celle dont nous parlons a éré imprimée une troisième sois au même endroit en 1540. & cette Edition est dans la Bibliotheque des Jesuites du College de Louis le Grand. L'année fuivante, & en 1944. & 1948 on fit encore imprimer'à Paris la vieille Traduction de Guiars des Moulins. La Traduction d'Anvers avoit été revue par des Theologiens de Louvain & faite avec affez d'exactitude. L'Auteur étoir capable, & y a ajoute des Notes; où il marque des différences de l'Hebreu & du Grec, & explique quelquefois des passages difficiles. Il a fair sa Traduction sur la Vulgate,

7,3 DISSERTATION PRELIMINAIRE quoi qu'en quelques endroiss il air snivi les explicanons d'Eralme.

C'est cette Bible d'Anvers qui a été comme le fondement & la base des Bibles Françoises Catholiques & Protestantes qui ont paru dans la sui-La première est celle de Robert Oliveran, parent de Calvin, imprimée en 1535. Quoique cet Auteur se vante d'avoir le premier traduit la Bible d'Hebreu en François, & qu'il ne parle d'aucune Traduction Françoise qui cût été faite avant la sienne; il n'a fait néanmoins que copier la Version d'Anvers en reformant seulement les endroirs dans lesquels elle étoit différente du Texte Hebreu. Il paroît pourtant qu'Olivetan n'a pas consulté les Originaux; mais seulement les Versions Latines faires sur le Grec & l'Hebreu ; & il a mal-àpropos affecté de changer les noms d'Apôtre, d'Evêque, de Prêtre, de Diacre, ou de Calice, consacrez par l'usage de l'Eglise, en ceux d'Ambalsadeur, de Surveillant, d'Ancien, de Ministre, de Hanap. Calvin aïant reconnu plusieurs fautes dans la Version d'Olivetan, crût la devoir retoucher, & en fit une nouvelle Edition qui approche plusde la Vulgate, dans laquelle il a remis les noms d'Apôtre, d'Evêque, de Prêtre, de Diacre, &c. Il s'est fait plusieurs Editions de cette Bible depuis 2550, jusqu'en 1561, avec des Notes, & on a toûjouts fair quelques Additions ou changemens, soit dans le Texte, soit dans les Notes. En 1560, il partità Geneve une nouvelle. Edition de cette Bible revûë par Theodore de Beze, où l'on remit en use ge, les noms d'Ancien, de Surveillant, &cc. Dans les années suivantes, on imprima une Version Krancoise de la Traduction Italienne de Diodati, qui

a eu cours quelque tems parmi les Calvinistes. En 1588. il se sit une autre réformation de la Version de la Bible de Geneve, à laquelle Corneille
Bertrand, Theodore de Beze, la Faye, Rotan,
Jacquemot & Goulart travaillerent. Ils resormerent quantité de fautes des Versions d'Olivetan,
& de Calvin, & rendirent cette Version plus conforme au Texte Hebreu & Grec; c'est celle-là
qui a depuis été en usage parmi les Calvinistes, & à
laquelle ils ont fait peu de changement. C'est celle
que les Sieurs Desmarets Ministres de Groeningue
ont revûë & sait imprimer avec des Notes à Amsterdam en 1669.

En 1555. Sebastien Chastillon sir paroître à Bâle une Version Françoise sur sa Version Latine de la Bible, dans laquelle il a observé la même affectation que dans la Latine, en se servant de termes extraordinaires, & d'un discours lié & periodiqué. Voilà ce qui regarde les Bibles Françoises des Hereriques. Revenons à celles des Catholi-

ques.

René Benoît Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, Curé de saint Pierre des Arcis, & ensuite de saint Eustache, & Professeur en Theologie au College de Navatre, entreprit de saite une Version de l'Ecriture Sainte, ou plûtôt de reformer la Traduction Françoise de la Bible de Geneve, & la sit paroître en 1566. Mais comme, il avoit sait cette revision avec assez de précipiration, il y laissa des expressions qui déplurent à quelques-uns de ses Confreres, & donnerent occasion de censurer cét Ouvrage. René Benoît soûmit son Livre au jugement de la Faculté, & à celui de l'Evêque de Paris, à qui il appartenoit

710 DISSERTATION PRELIMINAIRE d'approuver ou de rejetter la Version de la Bible, dont il s'agissoir. La Faculté censura son Ouvrage, & comme l'Evêque de Paris ne le condamnoit point, elle s'adressa au Pape Gregoire XIII, qui le désendit par son Bref du 3. Novembre 1976 comme contenant quantité d'erreurs, d'herefies, de blasphêmes intolerables, tant dans le Texte que dans les Notes, les Additions, & les Préfaces. René Benoît écrivant au Pape, reconnut lui-même, qu'il y avoit des fautes dans sa Version, dans lesquelles il étoit tombé pour s'être trop presse de la donner au public dans un tems qu'il la crosoit nécessaire, & se soûmit au jugement du Pape, & à celui de la Faculté. Etant enfaire devenu-Doien de la Faculté en 1598. Il renouvella cette protestation, & déclara qu'il condamnoit la Bible publice sous son nom, que le saint Siège Apostolique & la Faculté de Theologie de Paris avoient condamnée.

Quelque temps après les Docteurs de Louvain entreprirent de faire une nouvelle Edition de la Version de la Bible entiérement conforme à la Vulgate, & exempte des erreurs & des affectations qui se rencontroient dans les Bibles des Calvinistes : ils se servirent pour cela de l'ancienne Version d'Anvers, & de celle d'Olivetan, qu'ils resormerent, comme avoit sait René Benoît, mais avec plus d'exactitude. Cette Version su imprimée avec Privilége du Roi d'Espagne, & avec l'Approbation de Molanus Censeur des Livres, à Anvers en 1578. à Lyon 1585. & en plusieurs autres endroits.

Depuis ce tems-là les Versions Françoises qui parurent parmi les Catholiques, n'ont été pendant ang-terns que des Copies de la Version de Loumin retouchées en quelques endroits; telle est la Mible Françoise de Pierre Besse, dédiée au Roi, & Imprimée à Paris en 1608. & celle de Pierre Frison Panitencier & Chanoine de l'Eglise de Reims, imprimée à Paris en 1620. Celle de Jacques Corbin Avocat au Parlement de Paris, imprimée en 1641. & approuvée par des Docteurs de Poitiers, s'éloigne plus de celle de Louvain que les précedentes, & rend plus à la lettre le Texte de la Vulgate.

Peu de tempsapres François Veron que l'on appelle le Pere Veron, parce qu'il avoit été Jesuite, quoi qu'il stât sorti de cette Compagnie, pour être Decteur en Theologie, Prédicateur & Lecteur du Roi pour les Controverses, deputé par le Clergé pour écrire sur icelles, & ensin Curé; car ce sont les qualitez qu'il se donne, sit une nouvelle Version du Nouveau Testament, ou plûtôt une nouvelle Edition de la Traduction des Docteurs de Louvain, revût & corrigée sur le Texte de l'Ancienne Vulsure publié par Clement VIII. & collationnée sur le Grec. Cette Edition parut en 1647. dédiée au Clement de Prance.

La Version de Mr. de Marolles Abbé de Villeoin n'est pas sur la Vulgate; mais sur le Texte Gree u plûtôt sur la Version d'Erasme. Il y en a eu trois iditions, la première est de 1649. la seconde de 1653. & la troissème de 1655.

Nous voici venus aux Versions de ces derniers ems, plus françoises & plus polies que les précelentes: La première, est celle du Nouvezu Testanent que l'on nomme de Mons, parce que la première Edition de cét Quyrage imprimé en 1667. 722 Dissertation Preliminairs porte le nom de Gaspar Migeot imprimeur à Mons. La seconde est la Version du Nouveau Testament du Pere Amelote, Prêtre de l'Oratoire, dont la première partie fut imprimée à Paris en 1866. & dont on a fait depuis plusieurs Editions. sième est la Version expliquée du Nouveau Testament, faite par Mr. Godeau Evêque de Vence, & imprimée à Paris en 1668. La quatrieme, est celle de toute la Bible du sieur Maire. vulgairement appellé de Sacy, faite sur la Vulgate en plusieurs Volumes, avec des Notes, litterales & spirituelles, dont une partie a été publiée de son vivant, & qui a depuis été continuée par Rietre Thomas Sieur du Fossé, & qu'on vient d'achever de donner au public. La cinquiéme, est celle du Nouveau Testament que le Pere Quesnel Prêtre de l'Oratoire a donnée avec des réflexions morales. qui n'est pas beaucoup differente de celle du Nouveau Testament de Mons, si ce n'est qu'il l'a rendue plus conforme à la Vulgate, en changeant la plûpart des endroits où l'on s'en étoit écané pour suivre le Grec. La sixième, est celle du Nouveau Testament du Pere Bouhours Fesuite, dont la première partie vient de paroître. On peut ajoûter la Verhon des Pfeaumes faite par Mr. de Beaulne Archevêque de Bourges. La Traduction en vers des Pseaumes par Mr. Godeau; Les Versions des Pseaumes sur l'Hebreu & sur la Vulgate par le sieur de Sacy, & quelques autres Versions pouvelles des Pseaumes. Toutes ces Versions sont assez connuës, & nous nous abstiendrons d'en porter nôtre jugement: on peut voir les Critiques qui en ont été faites, & les Apologies que l'on a composées pour les désendre. Passons aux autres Verde la Bible faites en d'autres Langues Vul-

y a environ quatre cens ans que Tacques oragine Archevêque de Genes, traduisit tou-Bible en Italien sur nôtte Vulgate; mais on lus cette ancienne Version. La première Ver-Italienne de la Bible que nous aïons, est cel-Nicolas Malhermi Venitien Moine Benedi-Abbé de saint Michel de Lermo, qui la comvers la fin du quinzième Siècle sur le Texte Vulgate. La première Edition est de l'an Il y en a deux autres Editions de l'an 1477. l'une a été revûë par Frere Marin de l'Ores FF. Précheurs, & il s'en est fait depuis zurs autres Editions en Italie. En l'année . Antoine Bruccioli fit une Version de la Bin Italien qu'il dédia à François I. Roi de ce, sur le Texte Hebreu, ou plutôt sur la on de Pagninus. Il y en eût ensuite trois Edien 1539. 1540. & 1541. Vers le commencede ce Siecle Tean Diodati Ministre de Geneir une nouvelle Traduction Italienne de la Birière, assez conforme à la Traduction Frande Geneve, dont la première Edition parut en . & la seconde en 1641. Voilà les Editions de ole entière en Italien. Le Nouveau Testament traduit par le Pere Zacharie Religieux Domiuin de Florence, & imprimé separément à Vem 1542. Il y a une Edition des Epîtres & E-. ٥ ـ ـ ـ ـ ١٠٠ ـ ـ ـ ـ ـ المناهمة عبد الم

324 Dissertation Preliminaire son Ouvrage intitulé Bononia, imprime à Ball en 1556. dit qu'il y avoit une ancienne Vertion de la Bible en Langue de Valence, d'où il étoit, faite cent trente ans auparavant, & imprimée il v avoit environ quarante ans; & qu'il y avoit aufi une ancienne Version des Evangiles en même Langue, & une Version des Epitres de saint Penl en Castillan; mais qu'elles avoient été supprimées par l'Inquisition. Cyprien Valere fair aussi mention d'une Version de la Bible en Langue de Valence, publice avec la permission des Inquisiteurs, & principalement de saint Vincent Ferrier: mais soit que l'Inquisition ait depuis supprimé ces Versions, à cause du grand nombre de Inife qu'il y avoit en Espagne, soit pour quelque autre raison, ces Versions sont péries ou cachées dans quelques Bibliotheques d'Espagne, & il ne s'en erouve point en France. La première Versien Espagnole de la Bible que nous asons, est celle de Cassindore Reyna imprimée en Allemanne en 1569. que Cyprien Valere Calviniste a fair depuis réimprimer avec quelques changemens à sterdam en 1602. & à Francfort en 1622. Version a été faite sur le Texte Hebreu, ou plûtôt sur la Version de Pagninus, & sur le Gree du Nouveau Testament. Les Juifs de Ferrare ont auffi fait imprimer une Bible en Espagnol sur le Tene Hebreu, dont il y a plusieurs Editions. Laideur premières à Ferrare en 1553. & 1559. & la dernie re à Amsterdam en 1661. Il y a un Nouveau Te sament traduit en Espagnol par François Enzines, & dédié à Charles-Quint, dont il s'est fait quelques Editions : & une autre Version Espagnole du Nouveau Testament differente des précedents,

imprimée en 1596. Celle de Cassiodore Reyna 2 été

imprimée aussi separément en 1625.

Quoique nous n'aions pas de Version de la Bible en Allemand, plus ancienne que celle de Luther, les Protestans & les Catholiques conviennent qu'il y en avoit auparavant. Mathefius Lotherien, dit qu'il avoit vû dans sa jeunesse une Bible en Allemand, & que son pere avoit en cette Langue les Evangiles des Dimanches de toute l'année, & quelques Livres du Vieux Testament avec des Postilles. VValterus autre Lutherien evoite qu'il y avoit trois Editions de la Bible en Allemand avant celle de Luther, & le Jospite Nicolas Schat en Allemand écrivant en 1574. contre un Lutherien, qui lui avoit objecté que la lecture de la Bible en Langue Vulgaire étoit défendue dans le Diocése de Paderborne, lui dit : si cela est, pourquoi a t-on fait des Ver- « sions de la Bible en Allemand avant Luther? nouratioi ensuite a-t-on publié la Version de « Dietenberg ! pourquoi celle d'Ulenberg est-elle « entre les mains de tout le monde? pourquoi « l'Archevêque de Maïence a-t-il lui-même fait « imprimer des Bibles nouvellement traduites en « Allemand? Il apporte ensuite les témoignages et de Layman, & de Serarius, qui disent qu'il étoit permis generalement à tout le monde en Allemagne, de lire l'Ecriture Sainte en Langue Vulgaire. Enfin, il assure que dans le Diocése de Paderborne les Catholiques lisent la Bible avec la même liberté que les Protestans. On ne peut donc pas douter qu'il n'y eût des Versions de la Bible en Allemand fort communes, & en usage avant celle de Luther: mais elles étoient apparemment suivant l'ulage, faite sur la Vulgate.

726 DISSERTATION PRELIMINAIRS

Luther entreprit peu de temps aprés qu'il cût quitté l'Eglise de faire une nouvelle Version en Allemand sur l'Hebreu de l'Ancien Testament, & sur le Grec du Nouveau : elle étoit élegante, mais peu litterale & peu exacte. Il s'en est fait une infinité d'Elitions. Aussi-tôt qu'elle parût, Terôme Emser Catholique publia une Version Allemande du Nouveau Testament avec des Notes, dans lesquelles il critique la Version de Luther : Et pen de temps après, Jean de Dietenberg donna au public une Version entière de la Bible sur la Vulgate pour l'opposer à celle de Luther. Les Zuingliens & les Calvinistes reformerent l'Edition de Luther. & en firent paroître des nouvelles Editions à Neustad en 1588. & à Herborne en 1595, ce qui déplût fort aux anciens Lutheriens. Paul Eber Lutherien en & aussi une, imprimée à Wittemberg en 1564. & depuis, Leon Juda & Jean Piscator Calvinistes, firest encore de nouvelles Versions de la Bible en Allemand. Mais sans nous arrêter à rapporter les Versions & Editions des Bibles Allemandes faires par des Lutheriens & Calvinistes, nous remarquerons seulement que Gaspar Ulenberg Catholique en fit une nouvelle, imprimée à Cologne en 1630. qui est presentement commune en Allemagne.

Les Catholiques des Païs. Bas ont fait imprimer dans le dernier Siécle plusieurs Bibles en Flamand. Il y en a une de l'an 1548. faite par Nicolas Van VVinghe, qui remarque dans sa Présace, qu'il s'est servi d'une Version Flamande imprimée en Hollande soixante & dix ans auparavant 3 de par consequent avant la naissance des Protestans. Cette Bible a été revûë par les Docteurs de Louvain, & imprimée depuis à Anvers en 1599. Et alusieurs

Leurs fois. Les Protestans de ce Païs là n'ont point eu d'abord d'autre Version Flamande qu'une Version faite sur la Bible Allemande de Luther, jusqu'à ce que suivant le projet & l'Ordonnance du Synode de Dordrecht, de l'an 1618. il en sur fait une nouvelle qui parut en 1637, elle est entièrement conforme au Texte Hebreu de l'Ancien Testament & au Grec du Nouveau. Les Arminiens qui n'ont pas approuvé cette nouvelle Version, ont fair une autre Traduction du Grec du Nouveau Testament, imprimée à Amsterdam en 1680.

Les Historiens d'Angleterre font mention de unelques parties de la Bible traduites des le commencement du huitième Siècle en leur Langue Vulgaire, qui étoit alors la Saxone. Jean de Trevill nous assure que Bede avoit sait une Version entière de la Bible en Anglois. Il y en a qui disent au Adelme Evêque de Sherbone qui vivoit en 705. evoit fait une Traduction des Pseaumes en Sazon. & d'autres en attribuent une au Roi Alfride trui vivoit deux cens ans après. Nous avons une Version des Evangiles en Langue Anglo-Saxone. faire sur l'ancienne Vulgate avant la revision de saint Jerôme, donnée par Parker, & imprimée à Londres en 1571. & depuis à Dordrecht en 1665.& une Traduction du Pseautier en même Langue. donnée par Spelman en 1640. VViclef fit une Traduction de la Bible en Anglois, qui se trouve encore dans quelques Bibliotheques d'Angleterre. Sous le Régne d'Henri VIII. il se sic plusieurs Editions de la Bible & du Nouveau Testament en Anglois; scavoir, celle de Guillaume Tindal, & de Coverdal en 1526. & 1530. & revûë par Mattheyves en 1537. Il se sit en France en 1538, une DISS. PREL. P. IL.

.728 Dissertation Preliminaine impression d'une Bible Angloise, mais qui sut supprimée, & Henri VIII. fit en 1540. une défense de toutes les Bibles Angloises, faites jusqu'alors, & chargea Cusbert Tunstal Evêque de Durham, & Nicolas Heath Evêque de Rochester d'en faire une nouvelle, qu'ils publierent en 1541. Maiscerte Version n'aïant pas encore plû à Henri, il fit en general une défense de toutes les Versions Vulgaires en Anglois, & il ne fut plus permis en Angleterre jusqu'au Régne d'Edoüard VI. de lire la Bulle en Langue Vulgaire, sans en avoir obtenu permis-Sous le Régne de ce Prince, on fit revivre les Editions de Tindal & de Tunstal . & c'est de celle-ci qu'est tirée la Version des Pseaumes, qui est dans la Liturgie Anglicane. Sous le Régne de la Reine Marie, quelques Calvinistes Anglois mfugiez à Geneve, firent une nouvelle Version de la Bible en Anglois conforme à celle de Geneve, qui fat imprimée en 1560. & depuis avec la permifsion de la Reine Elizabeth, à Londres en 1598. Les Episcopaux firent ce qu'ils purent pour la supprimer, mais ils n'en purent venir à bout. Parker Archevêque de Cantorberi, lui opposa une Bible à laquelle plusieurs personnes travaillerent, qui fut communément appellée la Bible des Evêques : elle étoit faire sur le Texte Hebreude l'Ancien Testament, & sur le Gree du Nouveaus mais elle s'écartoit quelquefais de l'Hebreu pour s'approcher de la Version des Septante. Ce fut pour cette raison que le Roi Jacques I. n'approuva pes entiérement cette Traduction & qu'il en fit fair une autre plus conforme au Texte Hebreu, qui fut imprimée en 1612. & reçûë communément dans l'Eglise Anglicane. Outre ces Versions, Bootins sait

encore mention d'une Bible en ancienne Langue du Pais, imprimée à Londres en 1588. d'une Traduction du Nouveau Testament en Irlandois saite par Usseins, & d'une Version de l'Ancien Testament en Irlandois sur l'Hebreu, faite par l'ordre de Guillaume Bedel Evêque de Kilmore en Irlande, qui vient d'être imprimée en Angleterre. Les Catholiques Anglois ont outre cela une Version entière de la Bible en leur Langue pour leur usage. Le Nouveau Testament à été imprimé en Irlandois en 1602.

Les Peuples du Nord qui avoient embrasse la doctrine de Luther, n'ont point eu d'autres Traductions de la Bible, que celles qui ont été faites en leur Langue sur la Bible Allemande de Luther. Celle des Suedois a été faite par Laurent Petri Arthevêque d'Upsal, Disciple de Luther, & imprimée à Holme en 1646. Les Danois en ont eu une en leur Langue dés s'an 1524, qui a été rerouchée se imprimée à Coppenhague en 1633. Il y a aussi une Version de la Bible en Islandois que l'on présend, être l'ancienne Langue Norvvegienne ou Goine, & une en Finlandois imprimée en 1648. Les Lapons mêmes ont un Pseautier & quelques parties de la Bible en leur Langue.

Mous n'avons point de connoissance d'aucune ancienne Bible Catholique en Polonois. Celle qui a été imprimée en 1563, a été faite par des Sociniens, qui ont aussi fait imprimer en Lithuanie en 1572, une Bible Polonoise, traduite par Simon Budni sur l'Hebreu & sur le Grec. Sandius sait aussi mention d'une Version du Nouveau Testament saite par Martin Czechovius Socinien, imprimée avec des Notes en 1577. Le Jesuite Vicki travailla par ordre du Pape Gregoire XIII. à une

730 Dissertation Preliminaire nouvelle Version de l'Ecriture en cette Langue. Elle sut imprimée à Cracovie en 1599, avec l'Approbation de Clement VIII.

Les Bohemiens ont la Bible en leur Langue avec des Notes, imprimée en Allemagne depuis 1379.

julqu'en 1601.

Les Hongrois en ont aussi une en leur Langue, composée par George Caldi Jesuite, & imprimée à Vienne en Aûtriche en 1626. & une plus ancienne imprimée à Francsort en 1608. & à Oppenheim en 1612.

Enfin, l'on peut assurer qu'il n'y à point de Peuple ni de Nation éclairée des lumières de l'Evangile, qui n'ait la Bible, ou du moins le Nouvent Testament, & quelque partie de l'Ancien traduité.

en sa Langue.

Voilà en abregé l'Histoire des Versions de la Bible en Langues Vulgaires. Nous n'entrons pas dans un plus grand détail sur ce sujet. Ceux qui auront la curiosité d'en sçavoir davantage, peuvent consulter le second Tome de l'Histoire Critique des Versions du Nouveau Testament de Mr. Simon, à qui nous devons une partie de ce que nous en venons de dire ici.

§. II.

Si l'Ecriture Sainte a été faite pour être lûe par tons les Fidéles, ou seulement par les Prêtres & par les personnes éclairées dans la Religion.

TL seroit difficile de croire qu'il pût être tom-1 bé dans l'esprit des hommes un Paradoxe aussi extraordinaire que celui ci; que l'Ecriture Sainte de l'Ancien & du Nouveau Testament n'a été faite que pour être lûë par les Prêtres & par les personnes éclairées dans la Religion; & que sa lecture a toûjours été interdite, selon l'intention de Dieu & des Auteurs Sacrez, au commun des Juiss & des Chrétiens, pour lesquels elle doit être un mystere caché: il seroit, dis-je, difficile de croire qu'une pensée aussi éloignée que celle-là du bon sens, pût être tombée dans l'esprit de quelque homme raisonnable, si des Auteurs modernes n'avoient entrepris de soûtenir & de prouver ce Paradoxe tout déraisonnable qu'il est: Mais il est aisé de les convaincre du contraire par l'Ecriture même, & par la pratique des Juiss & des Chrétiens.

Car premièrement, ce n'est pas pour les seuls Prêtres que Moïse a écrit sa Loi, c'est generalement pour tous ses Israëlites : c'est à eux tous, qu'il adresse ses commandemens, ses désenses, ses avertissemens, & ses mênaces : c'est à tout le Peuple qu'il parle, quand il publie les Ordonnance;

M iij

742 DISSERTATION PRELIMINAIRE qu'il a reçûes de Dieu. Dans le Chapitre 13. de l'Exode, il lui annonce de la part de Dieu les ceremonies de la Pâque : Dixis Moses ad Populum, meminisse oportee diei hujus, &c. Et ensuite il recommande à tous les Israëlites d'en instruire leurs enfans, & de leur apprendre la raison de cette Institution: Cumque interrogaverit te filing tune crus, dicens, quid est boc i respondebis ei : In manu forti eduxit nes Dominus de Terra Legypti, de doma servitutis; & un peu aprés, il veut que cette Loi soir comme un signe attaché à la main, & comme un Mémoire pendu devant ses yeux : Erk igitur quasi signum in manu tua, & quasi appensum quid ob recordationem ante oculos tuos. C'est à tout le Peuple d'Israël que Dieu fait entendre la voix & ses Commandemens. Exed. 20. Et quand il instruit ensuite Moise de quantité d'autres Loix, il lui ordonne de les dire à tous les Enfans d'Israel : Hac dices filiis Ifrael , &c. Hat sunt judicia que propones eis: & Moise obéissant à cét ordre, parle à tout le Peuple, lui fait scavoir les Loix de Dieu; tout le Peuple lui répond, & il ecrit ces Loix pour tout le Peuple : Venit erge Moises & narravit Plebi omnia verba Domini atque judicia: Responditque omnis Populus una voce: Omnia verba Domini, qua locutus es, faciemus. Et scripsit Moises universos sermones Domini. Ce n'est pas seulement aux Prêtres & aux Anciens qu'il communique les Loix qu'il reçoit de Dieu, c'est à tout le Peuple; il l'assemble exprés pour lui annoncer ce qui regarde l'observation du Sabbath, & la Construction du Tabernacle: Igitur congregata, omni turba filiorum Ifraël dixit ad eos..... Et ait Moises ad omnem catum filiorum Ifrael:

SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. IX. Hoc est verbum quod pracepit Dominus, dicens, &c. Quoique le Levitique contienne plusieurs Loix qui regardent plûtôt les Prêtres & les Levites que le Peuple, cependant à moins que ce ne soient des choses qui concernent uniquement la personne d'Aaron, Moisse parle toûjours par l'ordre de Dieu à tout le Peuple d'Israël: Vocavit autem Moisem, & locutus est ei Dominus de Tabernaculo Testimonis, dicens: Loquere filiis Ifrael, & dices ad eos, & c. Levitic. 1. Locutusque est Dominus ad Moisem & Aaron, dicens: Dicite filiis Ifrael. Levitic. 11. Es locutus est Dominus ad Moisem, dicens : Loquere Aaron & filiisejus cunttis filisis Ifraël: Ifte est ferme quem mandavit Dominus: dicens, &c. Levitic. 17. Lotutus est Dominus ad Mossem, dicens: Loquere ad omnem catum filiorum Ifraël. Levitic. 19. &c. Dieu parle de la même manière dans le Livre des Nombres: Locutus est Dominus ad Moisem, dicens; Pracipe filii Ifraël, Num. c. Locutusque est Dominus ad Moisem dicens: Loquere ad filios Israel, & dices ad eos, &c. Num. 6, & en plusieurs aures endroits. Mais rien ne prouve plus clairement que l'intention de Dieu & de Moisse étoit que toute la Loi fût lûë par le Peuple, que le Livre du Deuteronome. C'est une repetition abregée de toute la Loi, faite par Moise avant sa mort, sue à tout le Peuple & écrite afin qu'il la lût ; Hac sunt verba qua locutus est Moises ad omnem Israel trans fordanem in solitudine campe stri, Deuteron 1. Vocavitque Moises omnem Israelem, & dixie ad eum: Audi Ifraël ceremonias atque judicia, quo ego loquor in auribus vestris bodie, discite ea & opere gomplete: Deuter. L. Il leur repete les Commandemens de Dieu: il veut qu'ils les sçachent pour les accomplir, il leur recommande de ne les pas ou-

714 DISSERTATION PRELIMINAINE blier, & de les apprendre à leurs Enfans : il les avertit que ces Commandemens sont ailez à pratiquer, qu'ils les doivent avoir continuellement dans la bouche & dans le cœur ; il les écrit afin qu'on les lour lise. Tout cela est dans les Chapitres 30. & 31. du même Livre : Mandatum hoc qued pracipio tibi hodie, non supra te est, neque procul positum nec in Calo situm, ut possis dicere, quie nefrûm valet ad Cœlum ascendere ut deferat illud ad nos.... sed juxta te est sermo valde in ore . tuo 🗲 in corde tuo ut facias illum, &c. Scripsit itaque Moises Legem, hanc & tradidit eam Sacerdotibus filiis Levi.... Pracepitque eis, dicens; Post septem annos, anno remissionis in solemnicate Tabernaculorum convenientibus cunctis ex Ifraël, ut appareant in conspectu Domini Dei tui in loco quem elegerit Dominus ! leges verba Legis bujus coram omni Israël, audientibus eis, & in unum omni populo congregato, tam virio quam mulieribus, parvulis & advenis qui sunt intra portas tuas. Voilà tous les hommes, les femmes, & même les enfans admis à la lecture de l'Ecriture; & la raison que Moisse en apporte, c'est qu'afin qu'entendant la Loi, ils l'apprennent, qu'ils craignent le Seigneur leur Dieu, & qu'ils gardent toutes les Ordonnances de sa Loi : Ut audientes discant, & timeant Dominum Deum vestrum, & custodiant, impleant que omnes sermones Legis bujus. Cela ne s'adresse pas seulement aux s sraëlites qui vivoient alors; mais cela s'étend à leurs descendans qui devoient habiter audelà du Jourdain: Filii queque corum qui nunc ignorant, ut audire possint & simeant Dominum Deum faum, cunctis diebus quibus versantur in Terra ad quam vos fordane transmisso pergitie obsinendam. Enfin, Moise leur ordonne non seulement de mettre dans leur cœur tout ce

SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. IX. 710 n'il leur venoit de dire de la part de Dieu; mais e l'apprendre à leurs Enfans, afin qu'ils obserent, & qu'ils pratiquent tous les Commandesens de cette Loi : car ce n'est pas, ajoûte-t-il, ne parole qui vous soit proposée en vain : c'est otre vie, & c'est par cette parole que vous proongerez vos jours : Ponite corda vestra in omnia urba que ego testisticor vobis bodie, ut mandetis a filiss vestris custodire & facere, & implere uniersa qua scripta sunt Legis bujus : quia non inessum pracepta sunt vobis, sed ut singuli in eis vierent, que facientes in longo perseveretis tempore in erra, ad quam fordane transmisso ingredimina ossidendam. Moise pouvoit-il plus clairement narquer que son intention étoit que sa Loi sût ûë & sçûë generalement par tous les Israëlites, 'rêtres, Levites, Laïques, hommes, femmes, nfans, &c.

Secondement, à l'égard des Livres Historiques le la Bible. Pourquoi les Livres de Josué, des Juges, des Rois, &c. ont-ils été écrits, si ce n'est our apprendre aux Juiss l'accomplissement des nomesses que Dieu avoit faites à leurs Peres, pour es instruire de ce qui étoit arrivé à leur Nation, &c un faire connoître, que quand ils avoient abandonté Dieu, Dieu les avoit abandonnez, & que quand ils s'étoient convertis, & avoient eu recours lui, il les avoit secourus & protegez. C'est ce pue non seulement les Prêtres & les Levites, mais ussi tout le Peuple devoit sçavoir; & par consequent, il étoit à propos que ces Livres sussent entre es mains de tous les Juiss.

Troisiémement, il est encore plus clair, que les cantiques ou Pseaumes qui ont été faits, ou

716 DISSERTATION PRELIMINAIRE pour louer Dieu, ou pour le remercier, ou pour le prier, & qui étoient chantez publiquement par tout le Peuple, n'ont pas été composez pous n'ême lûs & recitez que par les Prêtres & les Levites. On y invite en plusieurs endroits tous les Saints. tous les Justes, en un mot tous les Adorateurs du vrai Dieu, tous les hommes, toute la terre à laire. le Seigneur : Benissez le Seigneur, est-il dir dans le Pseaume 67. dans les Assemblées, vous tous qui ôtes de laRace d'Ifraöl. Que toute la terre ch**anse lis** louanges du Seigneur. Enfans de Dieu louez le Seigneur. Peuples louez le Seigneur, Serviteurs de Dies louez le Seigneur. Vous tous qui êtes à l'entrée du Tabernacle louez le Seigneur. Que sa louange soit pu blice dans l'assemblee des fustes. Enfans & Vieillards, hommes & femmes louez le Seigneur. Ce sont là le expressions ordinaires dont se sert le Psalmiste.

Quatriémement, les Livres Moraux ont été écrits pour instruire generalement tous les hommes & contiennent des préceptes pour les fentmes comme pour les hommes, pour les ignorans, & pour les sçavans, pour les jeunes gens, & pour les Vieillards, pour les grands & pour les penis Il est dit au commencement des Paraboles de Sa-» lomon, qu'elles sont faites pour instruire de » la Sageste & de la Discipline, pour donner » l'intelligence des paroles prudentes, & pout » faire recevoir la doctrine de la Justice & de l'E-» quité, afin que les simples deviennent prudens, » & les ignorans éclairez & sçavans; que cont » qui sont sages deviennent plus sages, & que » ceux qui ont de la prudence, deviennent encote » plus parfaits. Salomon pouvoir-il marquer plus clairement, que son principal dessein étoir d'écrire pour les simples, & pour les ignorans, quoique les personnes les plus éclairées pûssent aussi prositer de son Ouvrage ? Il est dit dans le Livre de l're- « clessaste , que l'Ecclessaste a enseigné, qu'il a « récherché des paroles utiles, & des sentences « pleines de droiture & de verité, & que ces pa- « roles des Sages sont comme des aiguillons , « où des cloux pour régler la conduite des hom- « roles.

Cinquiemement, la plûpart des Propheties sont des avertissemens, ou des instructions, ou des téproches, ou des ménaces que les Prophetes fai-soient au Peuple Juif par ordre de Dieu; ce ti'est pas seulement aux Prêtres qu'ils les adressoient;

Fest à tout le Peuple.

Sixiemement, les Juiss ont toujours été persuadez que les Livres saints devoient être lûs par tous ceux qui faisoient prosession de leur Religion. Moise dans le Chapitre 6. du Deuteronome leur recommande cette lecture : Ces Commandemens que je vous donne aujourd'hui, leur dit il, feront toujours dans vôtre cœur : vous les apprendrez à vos enfans, & vous vous en entretiendrez dans vôtre maison, & en voiage, étant conchez, 🕳 debout : Vous les attacherez pour signe à vôtre main, & ils seront pendus à vôtre front, & à vos yeux : Vous les écrirez sur les poseaux de vos maisons & sur vas partes. Il recommande la même chose, & en mêmes termes dans le Chapitre 11. On ne peut pas dire qu'il ne parle en ces endroits, que d'une partie de la Loi, & de quelques précepres particuliers, puisqu'il parle generalement de tous les Commandemens de Dieu; & quand il ne a agiroit que des principaux & des plus essentiels

718 DISSERTATION PRELIMINAIRE pour les sçavoir, pour s'en entretenir, & pour les méditer, il faloit nécessairement les lire dans les Livres divins, composez exprés par l'ordre de Dieu, pour en donner la connoissance à tous les Tuifs. En consequence de cette Loi, les Juifs ont toûjours lû, & en public & en particulier tous les Livres sacrez, & ils n'ont pû négliger cene lecture, qu'en prévariquant à un Commandement exprés que Moise leur en avoit fait de la part de Dieu. C'est pourquoi Josias aïant trouvé dans le Temple un Exemplaire du Livre du Deuteroname, dont on avoir négligé la lecture pendant les troubles qui avoient précedé son Régne, aussibien que l'observation des choses prescrites dans la Loi, témoigna beaucoup de douleur de ce qu'il n'avoit point lû ce Livre, & fit assembler dans le Temple, les Habitans de Juda & de Jerusalem, non seulement les Prêtres & les Levites, mais aussi tout le Peuple, depuis le plus grand jusqu'at plus petit, & fit lire ce Livre entier en leur presence; en sorte qu'ils l'entendirent tous: Ascendit in Damum Domini, unáque omnes viri Juda & babitatores Ferusalem, Sacerdotes & Levita, & cundin populus à minimo ad maximum, quibus audientibus in Domo Domini legit Rex omnia verba Voluminu, Pendant la Captivité, les Juiss, quoique dans une Terro étrangere, n'oublierent pas de lire les Livres de la Loi. Daniel, comme nous avons déja remarqué, la lisoit & la meditoit : Pourquoi les autres Tuifs qui avoient de la pieté & de la Religion n'auroient-ils pas fait la même chose? Aprés le retour de la Captivité; Esdras pour rendre la Loi plus commune, la fit écrire en caracteres Chaldéens qui étoient plus connus aux Juifs, que leurs

SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. IX. anciens caracteres; & pour montrer qu'elle étoir faire pour être lûë & entenduë de tout le Peuple, il la fit lire devant tout le Peuple, hommes & femmes qui étoient capables de l'entendre : Attulit ergo Esdras Sacerdos Legem coram multitudine virorum & mulierum, cuntisque qui poterant inselligere..... & legerunt in Libro Legis Dei distincte & aperte ad intelligendum, & intellexerunt cum legerunt. 2. Esdr. 8. De quelque manière que l'on entende ces paroles, il paroît qu'Esdras étoit persuadé que l'Ecriture sainte devoit être lûë, & entenduë du Peuple. Du tems de Nôtre Sei-GNEUR les Juifs lisoient l'Ancien Testament dans leurs Synagogues, d'une manière qu'ils l'entendoient; puisqu'il est dit dans l'Evangile de faint Luc Chapitre 4. que Tesus étant entré dans la Synagogue de Nazareth, on lui presenta le Livre du Prophete Isaie, & que l'aïant ouvert, il v lût cinq ou six lignes de cette Prophetie; aprés quoi il ferma le Livre; & que tout le monde alant les yeux arrêtez sur lui, il leur dit : Cè que vous entendez aujourd'hui de vos oreilles, est **l'accomplissement** de cette parole de l'Ecriture ; Et rous, ajoûte saint Luc, lui rendoient témoignage. Ils avoient donc compris ce que portoit la Prophetie d'Isaie que Tesus-Christ avoit lûë: Si c'étoit en Hebreu, ils entendoient donc encore assez d'Hebreu pour comprendre ce qu'on leur disoit, quoi qu'ils ne le parlassent plus: Si c'étoit une Version, on avoit donc intention que la Bible fût entenduë du Peuple. Les Actes des Apôtres nous apprennent qu'on lisoit la Loi & les Prophetes dans toutes les Synagogues des Tuifs; cat il est dit dans le Chapitre 13. Verset 15. que saint

340 Dissertation Preliminates Paul & ceux qui étoient avec lui, étant venus à Antioche de Pissdie, & étant entrez dans la Synagogue un jour de Fête, les Princes de la Synagogue, après la lecture de la Loi & des Propheres, les priérent de faire quelque exhortation au Peuple: Et dans le Chapitre 13. saint Jacques dit que dés les premiers tems Moise a des Prédicateurs dans les Synagogues de toutes les Villes, oil on le lit tous les jours de Sabbath : Ubi per emuè Sabbathum legitur. Les Juifs Hebreux le lisoient apparemment en Hebreu 3 mais ils sçavoient assez tl'Hebreu pour l'entendre, étant élevez & nourris dans la lecture de l'Ecriture Sainte, & encore à present ils élevent presque tous leurs enfans, de manière qu'ils entendent l'Hebreu de l'Ecriture. 11 a même parmi eux une célébre Ordonnance qui le trouve dans la Gemare, par laquelle chaque Juit est obligé d'écrire un Exemplaire de la Loi pour son usage. Mais afin de faciliter l'intelligence du Texte à ceux qui avoient quelque peine à l'entendre, les Juifs Hebreux se sont servis de Paraphrases Chaldaiques, qu'on faisoit lire, à mesure qu'on lisoit le Texte en Hebreu. A l'égard des Juiss Hellenistes qui n'entendoient ni l'Hebreu, ni le Chaldaïque, ils avoient la Version des Seprante qu'on lisoit dans leurs Synagogues ; & ils se sont servis depuis, comme nous avons dit, de celle d'Aquila. Ce n'étoit pas seulement en public que tous les Juifs lisoient & entendoient la Loi, du tems de Nôtre Seigneur, ils la lisoient aussi en particulier, comme, il paroît par plusieurs endroits du Nouveau Testament. Jesus-Chirst parlant à tous les Juifs dans le 5. Chapitre de l'Evangile de saint Jean, leur dit de lire l'Ecrisus

SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. IX. 741 Nec soin: Scrutamini Scripturas: & qu'ils y troureroient qu'il y étoit parlé de lui : ils lisoient lone l'Ecriture ? En saint Luc Chapitre 16. Abranam dit au mauvais Riche qui le prioit d'envoier Lazare avertir ses freres : Ils ont Moise & les Prophetes : qu'ils les écoûtens : c'est-à-dire, qu'ils lisent la Loi de Moise, & celles des Prophetes; car rien n'est plus ridicule que d'entendre ceci evec un nouvel Auteur, de la personne de Moise & des Prophetes. Dans les Actes Chapitre 17. Verset 11. il est dit que les Juiss de Berée reçûment la parole de Dieu avec beaucoup d'affection Be d'ardour, & qu'ils examinoient tous les jours, pour voir si ce qu'on leur lisoit étoit véritable. Saint Pierre dans sa seconde Epître écrite aux Inits dispersez dans les Provinces d'Asie, leur dir, qu'ils ont les Oracles des Prophetes; ausquels ils font bien de s'arrêter, comme à une lampe qui luit dans un lieu obscur. Saint Paul écrivant à Timothée, lui represente comme une grace qu'il avoit recue de Dieu, de ce qu'il avoit appris les saintes Lettres des son enfance : Et quia ab infantia Sacras Litteras nosti. Il faloit qu'il les cût apprises, son Pere étant Payen, de sa mere Eunice, de Loide son Aïeule qui suivoient en cela l'usame des Juiss. Enfin, il est dit dans les Actes Chapitre 8. que l'Eunuque de la Reine de Candace Etant venu à Jerusalem pour adorer Dieu, lisoit dans son Chariot en s'en retournant, le Prophese Isaie, & il paroît qu'il entendoit bien les termes de ce qu'il lisoit, quoiqu'il n'en comprît pas le sens. En un mot, c'est une chose certaine que les Luifs ont toûjours été & sont encore fort attachez à la lecture des Livres Canoniques; qu'ils en ont

542 Dissertation Preliminaint roujours fait & font encore leur plus grande occupation: Qu'ils les lisent en Hebreu quand ils peuvent l'entendre, sinon en Syriaque, en Gree, en Arabe, ou en toute autre Langue, suivant ce qui est dit dans le Talmud de Jerusalem, que cefui qui ne peut pas les lire en Hebreu, ne doit pas pour cela ne les point lire; qu'il faut au contraire pour satisfaire à son devoir, qu'il les lise en la Langue qu'il entend. Et c'est pour cette raison que les Juifs anciens & modernes ont fait des Tradi-Ations de la Bible en Langue Vulgaire; comme nous avons remarqué. Il n'y a que quelques endroits de la Bible dont les Juifs interdisoient la lecture aux jeunes gens ; sçavoir, le commencement de la Genese, le commencement & la fin d'Ezechiel; & le Cantique des Cantiques. Mais tout le reste étoit commun à tout le monde. & les enfans mêmes en étoient instruirs. » coûtume parmi les Hebreux, dit Origenes, He so mil. 1. in Cantic. que les Docteurs & les Sages » donnent à lire aux enfans tous les Livres de » l'Ecriture, & même ceux qui contiennent leurs » traditions, & que l'on réserve pour un âge » plus avancé le commencement de la Genese, k » commencement & la fin d'Ezechiel, & le Can-» tique des Cantiques. Saint Jerôme détermine cet àge à trente ans, & saint Gregoire de Nazianze à vingt einq. Cette exception confirme la régle & l'usage des Juiss de lire l'Ecriture sainte, puis qu'il paroît par ces témoignages, que tous les Juis lisoient des leur enfance l'Ecriture sainte, & qu'il n'y avoit que ces quatre endroits d'exceptez, dont la lecture leur étoit permise, quand ils étoient dans un âge plus avancé. Sep-

SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. IX. 745 Septiémement, les Apôtres, les Disciples de Nôtre Seigneur, & les premiers Chrétiens imitant la pratique des Tuifs, ont lû comme eux la Loi de Moisse, les Prophetes & les autres Livres de l'Ancien Testament. L'Apôtre saint Paul en recommande la lecture par ces paroles, Rom. 16. Tout ce qui est écrit a été écrit pour nôtre in-ce Atruction, afin que nous concevions une esperan « ce ferme par la patience & par la consolation « que nous donnent les Ecritures: Quecumque Scri- « pta sunt ad nostram dostrinam scripta sunt; ut per patientiam & consolationem Scripturarum spem habeamus. Il faut ajoûter à ce passage celui de saint Pierre que nous venons de rapporter, qui s'adresse à des Tuifs convertis à la Religion Chrétienne.

Huitiémement, à l'égard des Livres du Nouveau Testament, il est certain que Jesus-Christ est venu pour annoncer la Religion à tous les hommes. Il a prêché indifferemment la Foi Chrétienne à toutes sortes de personnes, de tout âge, de tout sexe, & de toutes conditions: & s'il a fait choix en particulier de quelques-uns, c'étoit des moins éclairez, & des moins sages selon le monde. Son intention a donc été que sa doctrine fût connue des simples & des ignorans comme des autres. Les Evangelistes ont écrit leurs Evangiles generalement pour l'instruction de tous les Fidéles, comme l'Histoire nous l'apprend. Ces choses, dit saint Jean à la fin de son Evangile, ont été écrites, afin que vom sçachiez que Jesus-Christ est le Fils de Dieu, & qu'en le croiant, vous ayez la vie deernelle en son nom. Ces Evangiles ont été mis dans les premiers Siècles entre les mains de tous DISSERT. PREL. P. II.

744 DISSERTATION PRELIMINAIRE les Chrétiens, lûs publiquement dans toutes les Eglises; & en particulier par tous les Fidèles. Dira ton que c'est contre l'intention de Insus-CHRIST & des Apôtres ? Les Lettres de faint Paul ne s'adressent pas seulement aux Pasteurs & aux Ministres, mais generalement à tous les Fidéles des Eglises ausquels il écrit. Quand il a voulu écrire aux seuls Pasteurs, comme à Timothée & à Tite, il leur adresse ses Lettres à eux seuls : mais quand il écrit aux Eglises, c'est generalement à tous les Fideles à qui il les adresse. Dans l'Epitre aux Romains: A vous tous qui êtes à Rome, qui êtes les bien-aimez de Dien, & Saints par vôtre vocation. Dans la première aux Corinthiens : A l'Eglise de Dien , qui est à Corintbe ; aux Fidèles que LESUS CHRIST a sanctifiez, & que sa vocation a renda faints: Et a tous ceux qui en quelque lieu que ce foit, invoquenc le nom de lesus-Christ qui ef leur Seigneur comme le noere. Dans la seconde aux Corinthiens : Al' t glife de Dieu qui est à Corinche, & à tous les Saints qui sont dans toure l'Achaie. Dans celle aux Epheliens : A tous les Saines & Fis deles en lesus Christ qui sont à Ephese. Dans celle aux Philippiens : A rous les Saints en TESUS-CHRIST qui sont à Philippe avec les Evêques et les Diacres. Dans celle aux Colossiens: Aux Saint O Fideles Frores en TESUS-CHRIST qui some à Colosse. Il n'y en a que trois, scavoir celle aux Galates, & les deux aux Thessaloniciens, qui soient soulement adressées aux Eglises; mais par le mor d'Eglises, il entend tous les Fidéles qui les composoient. Les avertissemens qu'il donne & les reprimandes qu'il fait dans ses Epîtres, s'adressent à tous le Fideles, & non pas aux seuls Pasteurs : il leur or-

- SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. IX. 745 donne même d'avertir leurs Passeurs de leur devoir, comme dans la fin de l'Epître aux Colos-Gens : Dites à Archippe, qu'il considère bien le ministere qu'il a reçu du Seigneur, pour en remplir tous les devoirs. Il veut, & il commande que ses Lettres soient lûës dans l'Assemblée de tous les Fideles: Lor/que cette Lettre, dit-il sur la fin de l'Epstre aux Colossiens, aura été lue parmi vous. verez soin qu'elle soit lue aussi dans l'Eglise de Laodicée, & qu'on vous lise de même celle des Laodiréens. Et sur la fin de la première Epstre aux Thes-Saloniciens : Fe vous conjure, dit-il, par le Seigneur, de faire lire cette Lettre à tous les Saints Freres : Adjuro vos per Dominum ut legatur bac Epifola munibus sanctis Fratribus. Il emploie, dit Theo- ce doret, une espece de serment, afin de prouver se à tous l'utilité qui reviendroit de cette sainte « lecture, craignant que ceux qui recevroient cette te Lettre les premiers, ne la communiquassent pas « aux autres. Rien n'est donc plus absurde, que « de soûtenir que le dessein de l'Apôtre saint Paul, n'a pas été que ses lettres fussent entendués du Peuple, sinon par le ministere des Prêtres & des Docteurs; puisqu'il déclare formellement qu'il vouloit qu'elles fussent lûës par tous les Chrétiens, & qu'il en conjure ceux à qui il Acris.

Neuvièmement, nous avons sait voir que la pratique de l'Eglise a toûjours été dés les premiers Siècles, de saire lire publiquement l'Ecriture sainte en des Langues entenduës de tout le Peuple, & de la leur laisser lire en leur particulier: Que les Peuples qui n'entendoient point le Grec, ni le Latin, ont eu assi-tôt aprés leur conver-N ij

DISSERTATION PRELIMINAIRE sion au Christianisme, des Versions de l'Ecriture sainte en leur Langue Vulgaire, qu'ils lisoient publiquement & en particulier : Que quand le Grec & le Latin ont cesse d'être la Langue Vulgaire, les Chrétiens de toutes les Nations ont fait faire des Traductions de la Bible en leurs Langues; & que s'ils n'ont pas jugé à propos de changet leur ancienne Langue dans la célébration de l'Office Divin pour des raisons particulières, ils ont néanmoins voulu que les simples Fidéles ne fussent pas privez de la consolation de pouvoir lire & entendre l'Ecriture Sainte. Tout cela fait assez connoître que la pensée de l'Eglise n'a jamais été, que les Livres Sacrez ne fussent composez que pour être lûs par le Clergé, & par les personnes éclairées, & que les simples en fussent exclus, c'està dire, privez de la nourriture de la parole de Dicu.

Toutes ces objections que l'on fait contre cette doctrine, sont fondées, ou sur de fausses suppositions, que nous avons déja détruites, ou sur de pitolables raisonnemens, qui ne méritent presque pas de réponse, & qui sont amplement refutez dans le sçavant Livre de la Lecuire de l'Ecriture sainte, composé par Mr. Arnaud, à qui nous sommes redevables de la plupart des choses que nous avons dites, & que nous dirons dans la suite sur ce sujet. Les suppositions fausses déja détruites, sont que les Livres de l'Ancien Testament n'ont pas été composez en la Langue Vulgaire des Juiss, ni écrits en caracteres qui leur fussent connus; qu'ils avoient été perdus entiérement pendant la Captivité; que la le-Aure en étoit défendue parmi les Juiss: que les

SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. IX. 747 Livres du Nouveau n'ont pas non plus été écrits en Langue Vulgaire, & que l'Eglise a été plufieurs Siècles sans en avoir de Traduction; que le Grec & le Latin n'étoient pas parlez ni entendus communément dans la plûpart des Provinces de l'Empire : que les Peuples qui n'entendoient pas ces Langues, n'avoient point de Traduction de l'Ecriture sainte en leur Langue; mais qu'ils la lisoient, & qu'ils célébroient l'Office en Grec & en Latin: Toutes ces suppositions dis-je étant détruites, la conclusion que l'on en vouloit tirer, que l'Ecriture n'a point été composée pour être lûë de tous les Fidèles, mais seulement des Prêtres & des personnes éclairées, tombe d'elle même. Les raisons qu'on allégue pour défendre ce Système, sont si foibles, qu'il ne faut que les rapporter pour en faire voir l'absurdité. On dit que les Philosophes Païens avoient soin de cacher leurs maximes & leurs Livres au Peuple, & par consequent que c'est une profanation de mettre l'Ecriture sainte entre les mains de tout le monde. Quelle consequence, quand la première proposition seroit véritable ? Mais il seroit difficile de la prouver, puisque nous voions que les Livres des Philosophes étoient entre les mains de tout le monde, & que s'ils vouloient cacher quelques-unes de leurs maximes, ou quelques points de leur doctrine, ce n'étoit pas en empêchant que Leurs Livres fussent communs & lûs de tout le : monde; mais en les écrivant obscurément. sert encore du secret que gardoient les Païens pour cacher les mysseres de leur Religion, asin d'en conclure que les mysteres de la vraïe Religion doivent aussi être cachez aux Juiss & aux Chié-N iii

748 Dissertation Preliminairs tiens : comme si les Chrêtiens avoient les mêmes raisons de cacher leurs Mysteres saints & sacrez, que les Païens avoient de tenir secretes les infamies. les impièrez & les superstitions de leurs mysteres prophanes, qui ne pouvoient être découverts qu'à leur honte ; au lieu que ceux des Chrétiens ne sçauroient trop être connus pour en inspirer du respect la verité, comme dit un Ancien, ne craignant rien tant que d'être cachée. Il a été un tems dans l'Eglise, que les Chrétiens ne vouloient pas que l'on parlat clairement des Sacremens devant les Païens, & les Catechumenes; mais elle n'a jamais rien caché de ses mysteres aux Chrétiens baptisez 5 & les mysteres, dont elle a recommandé le secret à l'égard des Cathecumenes, ne sont point l'Ecriture sainte, dont elle leur permettoit la lecture, mais la doctrine du Sacrement de l'Eucharistie. L'Exemple de la conduite de Dieu à l'égard des Juifs, à qui il a donné une Loi figurative, ne prouve point que Dieu ne vouloit pas qu'il lussent cette Loi; mais an contraire, qu'il vouloit que ceux mêmes à qui il ne vouloit pas encore découvrir ses mysteres, pussent lire l'Ecriture sainte sans les appercevoir. couvroit son visage, & ne parsoit au Peuple que la face voilée. Cela veut-il dire, qu'il ne leur parloit qu'obscurément? non certes, il n'en usoit ainsi, que parce que les Enfans d'Israël ne pouvoient soûtenir la vûë de son visage, à cause de la gloire & de la lumière qui en sortoient; & fi l'on veut avoir recours à la signification mystique, cela veut dire que les Juifs avoient une espece de voile sur leur cœur qui les empêchoit de comprendre les choses figurées par la Loi de Moise: mais ce voile, comme dit saint Paul, a été levé pour les Chrétiens,

sur LA BIBLE, LIV. I. CH. IX. On objecte encore que Dieu donna ordre aux Levites de mettre le Livre de la Loi à côté de l'Arche d'Alliance, & qu'il a commandé aux Prêtres de le lire dans les années de remission; d'où l'on yeut conclure que le Livre de la Loi n'étoit connu qu'aux Prêtres & aux Levites; qu'il n'y avoit qu'eux qui en cussent des Exemplaires, & que le Peuple n'en avoir connoissance que par leur lecture : mais se sont des conclusions mal titées; car de ce qu'il y avoir un Exemplaire de la Loi dans le Tabernacle, il ne s'ensuit pas qu'il n'y en eût point de copie parmi le Peuple; c'étoit l'original authentique que l'on y conservoit avec raison : & de ce que les Prêtres lisoient la Loi tous les sept ans à tout le Peuple, il s'ensuit bien que l'intention de Dieu étoit qu'elle fût connuë au Peuple, mais non pas qu'il ne la lût point en d'autres occasions; au contraire les Actes des Apôtres nous apprennent qu'on lisoit tous les jours de Sabbath les Livres de Moise dans les Synagogues.

On objecte à l'égard du Nouveau Testament, que JESUS-CHRIST ne s'est pas expliqué chairement des véritez du Christianisme, & qu'il a parlé avec réserve en figures & en paraboles: & on ne remarque pas que JESUS-CHRIST ne s'est servi de cette conduite qu'à l'égard de quelques Juiss sacredules, & qu'à l'égard de ses Apôtres & de ses Disciples, il leur a découvert clairement ses mystères: Il vous est donné, leur dit-il, de connoître les mystères du Roiaume de Dieu: mais pour ceux qui sant dehors, tout se passe en paraboles; asin qu'en voiant, ils voient & ne voient point, & qu'en écoutant, ils écoutent & n'eutendent pas, & qu'ils ne viennent point à se

710 DISSERTATION PRELIMINAIRE convertir, & que leurs pechez ne leur soient point pardonnez. Ce sont tous ceux qui se convertissent à qui il est donné de connoître ouvertement les mysteres du Roïaume de Dieu; & tous ceux à qui on ne les revele qu'en paraboles, ce sont ceux qui ne font pas convertis, & qui ne se convertiront pas. Dieu cache ses véritez aux Prudens & aux Sages de ce monde, pour les reveler à des simples & à des petits. Si l'on étend cette maxime à la le cture de l'Ecriture, il s'ensuit que les simples & les ignorans humbles en sont plus capables que les Sçavans, & les Docteurs orgueilleux. Mais sans nous arrêter davantage à refuter des objections si frivoles, écoutons les Oracles de l'Ecriture & des Peres touchant l'utilité que tous les Fidéles peuvent tirer de la lecture de la Bible.



## **9. 111.**

De l'utilité que tous les Fidéles peuvent tirer de la lecture de l'Ecriture Sainte. Sentimens des Peres sur ce sujet.

L semble que c'est une espece d'impieté de dou-Ler de l'utilité de la lecture de l'Ecriture sainte; car c'est douter que la parole de Dieu nous soit utile, & par consequent revoquer en doute sa sagesse ou sa bonté. Il se peut faire que l'Ecriture sainte utile en elle-même, devienne inutile & même nuisible, à cause de la mauvaise disposition de ceux qui la lisent; mais de croire que d'elle-même, elle ne soit pas utile, & que les Fidéles qui la lisent dans un esprit de soûmission & d'humilite, n'en puissent pas profiter, c'est attaquer dire-& dement les Oracles du Saint-Esprit, & la pratique de l'Eglise : c'est mépriser l'avis que Moise a donné tant de fois de la part de Dieu, de lire & de méditer continuellement sa Loi, de l'avoir à tous momens devant ses yeux pour s'en souvenir : c'est n'ajoûter aucune foi à l'Oracle du Psalmiste qui nous assure, Ps. 18. Que la Loi du Seigneur est toute parfaite, qu'elle convertit les ames; que son temoignage est fidèle ; qu'elle inspire la sagesse aux simples; que ses Ordonnances sont droites, qu'elles répandent de la joie dans les cœurs; que ses Commandemens sont pleins de lumières, & qu'ils éclairent les yeux : C'est ne faire aucune attention.

7(2 DISSERTATION PRELIMINAIRE à la prière fervente tant de fois repetée dans le Pseaume 118. par laquelle on demande à Dieu la grace de méditer continuellement sa Loi & de l'entendre, & où l'on en explique avec tant de force tous les effets & les avantages : Que j'aime voire Loi, mon Dieu; elle fait tous les jours le sujet de ma méditation. Je suis devenu plus habile que mes Maîtres en faisant mon étude de vos Ordonnances, Te suis devenu plus prudent que les Vieillards, parce que j'ai recherché vos Commandemens. F'ai détourne mes pas des voies qui conduisent au mal, &c. Vos Préceptes me donnent de l'intelligence, 🖝 de la baine pour les voies de la fausseté & du menson ge. Votre parole est une lampe qui éclaire mes pas, O une lumière qui luit dans le chemin où je marshe, &c. Il faudroit copier ce Pseaume entier, & l'on vouloit rapporter ce qui regarde l'utilité que l'on peut tirer de la lecture & de la méditation de la Loi de Dieu. Le Nouveau Testament n'est pas » moins exprés : Les Paroles de Tesus-Christ » sont des paroles de vie, elles ont été écrites asin » que nous crussions en lui, & qu'en croïant, nous » custions la vie éternelle. Tout ce qui est écrit, » a été écrit pour nôtre instruction, afin que nous » concevions une esperance serme par la patien-» ce, & par la consolation que nous donnent la » Ecritures. Toute Ecriture divinement inspi-» rée, est utile pour enseigner, pour reprendre, » pour corriger, pour instruire dans la Justice, » afin que l'homme soit parfait & propre à faire » toute sorte de bien. C'est ainsi que Jesus-CHRIST, les Evangelistes, & les Apôtres nous parlent de l'utilité que l'on peut tirer de l'Ecrimre sainte. Qui peut après cela douter que sa

lecture ne soit trés utile à tous les Fidéles qui y ap-

portent un esprit docile & soûmis?

Si nous consultons la Tradition de l'Eglise Grecque & Latine sur ce sujet, nous trouvérons que les Peres ont d'un consentement unanime exhorté puissamment tous les Fidéles à la lecture de l'Ecriture sainte, & qu'ils en ont montré l'utilité en des termes très forts & par des raisonnemens convaincans,

- S. CLEMENT, dans sa première Epître aux Corinthiens, qui est le plus ancien & le plus autorisé monument que nous aïons, aprés l'Ecriture Sainte, parle ainsi à tous les Fidéles de l'Eglise de Corinthe, à qui il écrit, de la lecture & de la méditation de l'Ecriture Sainte. Vous avez lû, dit-il, mes chers « freres, les Ecritures Saintes, & vous en êtes bien « instruits: vous vous êtes appliquez avec soin à « méditer la Parole de Dieu; conservez-la donc « dans vôtre memoire, & la repassez souvent dans « vôtre esprit. Cét avis suppose, que de son tems « tous les Chrétiens lisoient l'Ecriture Sainte.
- S. IRENE'E, dans le Chapitre 46. du second Livre contre les Heresses, déclare formellement que toutes les Ecritures Prophetiques & Evangeliques peuvent être entenduës de tout le monde; Cùm itaque universe scriptura & Prophetica & Evangelica in aperto & sine ambiguitate & similiter ab omnibus audiri possint. Il ajoûte dans le Chapitre suivant que les Ecritures sont parsaites, étant dictées par l'Esprit de Dieu, & par son Verbe: Scriptura quidem persette sunt, quippe à Verbe Dei & Spiritu ejus dicta; & il donne ensuite uno régle pour les lire, qui est de prositer des choses « que l'on entend, & de remettre à Dieu, celles « que l'on ne peut comprendre. Dans le 29. Cha-

pitre du cinquiéme Livre, il dit encore que le propre du Chrétien est de se nourrir de l'Ecritute dans le sein de l'Eglise: In ejus sinu educari, & Scripsuris Dominicis enutriri: & que cela est marqué, parce que Dieu dit à Adam qu'il mangeion de tous les Arbres du Paradis, l'esprit nous saisant entendre par là que toutes les Ecritures divines de voient être nôtre nourriture: Ab omni erge ligne Paradis escas manducabis, id est ab omni Scriptura Dominica manducate.

S. CLEMENT D'ALEXANDRIE, après avoit dit dans le premier Livre du Pedagogue Chapitre » 11. Que la Parole de Dieu est la santé de nôme »ame; Qu'autrefois c'étoit par Moise qu'elle » nous tenoit lieu de Pedagogue, & depuis par » les Prophetes; mais qu'enfin le Pere nous a don-» né son Fils bien-aimé que nous devons écouter : il dit au 3. Livre du même Ouvrage Chapitre 8. » Que ce divin Pedagogue nous propose dans l'E-» criture toutes fortes d'instructions, d'exemples, » de paraboles pour nous retirer du mal, & nous » porter au bien. Et au Chapitre 11, il se fait cette » objection: Mais nous ne sommes pas tous, me » direz-vous, capables de cette divine Philoso-» phie. A quoi il répond en ces termes. Nous ne » sommes donc pas tous capables d'arriver à la » véritable vie ? Que me dites-vous donc ? Com-» ment est ce que vous avez crû? Comment est-» ce que vous aimez Dieu & vôtre prochain, fi » vous n'êtes point capable de la Philosophie » dont je vous parle. Comment est-ce que vous : » vous aimez vous-mêmes, si vous n'avez point » de passion pour la vraïe vie. Mais je n'ai point -» appris à lire, me direz vous encore? Si vous sur la Bible, Liv. I. Ch. IX. 755
ne sçavez point lire, vous ne sçauriez vous excuser d'entendre ce qu'on vous lira. Il enseigne «
la même chose dans le septiéme Livre des Stromates, où il dit: Que les Sacrifices d'un Chrétien «
sont la prière, les loüanges de Dieu, & la lecture des Livres Saints: Et qu'on doit s'attendre «
de tomber quand on ne suit pas Dieu qui nous «
conduit, & qu'il nous conduit par les Ecritures «
divinement inspirées, «

On sçait qu'ORIGENE a étudié l'Ecriture Sainte des son enfance, & que c'est une des choses que l'Antiquité a le plus loué & admiré dans ce grand homme. On ne jugeoit donc pas alors qu'il fût dangereux aux Laïques & aux enfans de lire les Livres Saints. Comme il avoit été nourri & élevé dans cette lecture, il la recommande aux autres, & en fait voir l'utilité. Dans l'Homelie 19. sur saint Mathieu, il dit que la Vigne dont parle I E S U S-C H R I S T dans sa Parabole, est l'Ecriture Sainte que le Pere de famille avoit louée aux Vignerons, c'est-à dire, qu'il l'avoit donnée aux Juifs; non seulement aux Prêtres; mais aussi au simple Peuple : il ajoûte que cela est aussi pour nous, que l'Ecriture est nôtre Vigne, & que les fruits que Dieu s'attend que nous lui « rendrons de cette Vigne, est de nous régler tel- « lement par ses divines instructions, que nôtre « vie soit irrepréhensible, & qu'il n'y ait rien que « d'édifiant dans nos mœurs. Et dans le huitième se Livre sur l'Epître aux Romains Chap. 11. il dit; Que toutes les Ecritures saintes sont cette Table « dont il est dit dans le Pseaume, que leur Table « leur soit un filet où ils se trouvent enveloppez, « ce que l'Apôtre applique aux Juiss: Que c'étoit « 756 DISSERTATION PRELIMENAIRE 30 là la Table du Peuple d'Israël, parce que les 30 Oracles de Dieu leur ont été confiez, & tous 30 ce qui s'appelle le Vieux Testament. Que chacus 30 d'eux pouvoit s'asseoir à cette Table pour s'y nou-30 rir de la patole de Dieu, qui leur étoit presents 30 dans les Livres de la Loi & des Prophetes.

Un de ses plus beaux Ouvrages est sins doute la refutation du Livre de Celse contre la Religion Chrétienne. Ce Philosophe Païen avoit témoigné du mépris pour les Livres Sacrez ... comme étant écrits d'un style simple qui n'avoit ries de comparable à la beauté de celui des Philosophes. Mais c'est par là qu'Origene releve les Ecritures Saintes audessus des plus éloquens Onvrages des Grecs. Il soutient dans le quatrième Livre que c'est en quoi les Ecritures Saintes sont » plus estimables, de ce qu'elles s'accommodent à » la portée des plus simples d'entre le Peuple : ce » que n'ont pû taire, dit-il, ces conteurs de fables » dont les Grecs font tant d'estime. Et s'étendant plus au long sur cette matière dans le Livre kotième, il y refute cette objection en cès termes. » Si un Grec, dit il, vouloit instruire les Egy-» priens & les Syriens d'une doctrine qui put » guérir les maladies de leurs ames, il auroir soin » d'apprendre leur Langue, aimant mieux parlet » en Barbare, ce qui paroît honteux aux Greca, » que parlant la Langue, être inutile à ces Peu-» ples : Ainsi la sagesse divine voulant profitet » non seulement aux sçavans Grecs, comme on » les estime, mais à rous les hommes, elle sest » rabaissée jusqu'à la portée des plus simples de » la multitude infinie de personnes qu'elle a tu » dessein d'instruire : elle a voulu attirer par là

. . . sur la Bible, Liv. I. Ch. IX. 757 les ignorans mêmes, & s'en faire écoûter en se « servant de leur Langue ordinaire. Et elle a eu « d'autant plus de sujet d'user de cette conduite, « qu'aprés cette première introduction dans les « Ecritures Saintes, dont tout le monde est capa- « ble, on y peut rechercher des sens plus subli- « mes. Car tous ceux qui les lisent reconnoissent « que quand on les examine avec soin, on y trou-« ve des véritez cachées bien plus relevées que ce « qui y paroît d'abord, & qu'on en trouve d'au-« tant plus qu'on s'y applique davantage. Il est « donc certain que lesus-Christ a plus servi au « genre humain par ce langage que Celse appelle « rustique, que n'a fait Platon par tous ses discours « éloquens. C'est donc être ingrat envers Dieu, « selon ce Pere, & mal reconnoître la grace qu'il nous a faite en s'abaissant jusqu'à begayer avec nous, pour apprendre à tous les hommes les veritez du salut, d'une manière proportionnée à la capacité des plus simples, que de prétendre qu'il n'y a que les sçavans & les habiles selon le monde qui puissent prendre la liberté de lire les Ecritures Saintes, & que les femmes, & les ignorans sont des profanes à qui il ne doit pas être permis d'entrer dans ce sanctuaire. C'est ce qui n'est jamais venu dans l'esprit d'aucun des Peres, & Origene nous fait bien entendre combien il en étoit éloigné, lorsque s'adressant à tous les Fidéles sans distinction, il les exhorte en ces termes dans son Hom. 9. sur le Levitique, à lire sans cesse ces Livies divins. Nous vous prions de ne vous pas « contenter d'écouter la parole de Dieu lors qu'on « la lit dans l'Eglise; mais de vous y appliquer « aussi dans vos maisons, & d'y méditer jour & «

7(8 Dissertation Preliminairs » nuit dans la Loi de Seigneur. Car I n s v s. » CHRIST yest present aussi bien que dans l'Eglise. » & ceux qui le cherchent le trouvent par tout. C'est » pourquoi il nous est ordonné dans la Loi de mé-» diter la Loi de Dieu, & quand nous marchons, » & quand nous nous reposons dans nôtre mai-» son, & quand nous sommes au lit, & quand » nous nous levons. Il vous vient une pense dans » l'esprit, vous êtes tenté de consentir à un destr Sçachez que cela vous vient de vône » illicite. » ennemi : Chassez-le aussi tôt de vôtre cœur. Et » que faire pour cela? Vous avez besoin d'une » main qui vous secoure. Que les Livres Saints · » soient entre vos mains pour les lire : Que les » Commandemens de Dieu soient devant vos » yeux. Vous serez disposé par-là à rejetter tout » ce qui vous viendra de la part de vôtre ennemi. » A quoi il ajoûte. Voulez-vous sçavoir ce qui » nourrit nôtre esprit? C'est la lecture des Livres » Saints, les priéres continuelles, & les pieules » instructions.

S. HILAIRE releve en plusieurs endroits les avantages que l'on peut tirer de la parole de Dieu, & particulièrement dans son Commentaire fur le Pseaume 118. Ressouvenons-nous, ditsil, lorsque nous nous sommes appliquez à la lesse dure de l'Ecriture Sainte, pour y trouver ce que Dieu nous ordonne, & ce qu'il desire que nous fassions pour lui plaire, quelle a été la ples nitude d'une intelligence celeste que nôtre els prit si petit de lui-même s'est trouvé capable de recevoir, & de quelle sorte nôtre bassiesse à recevoir, & de quelle sorte nôtre bassiesse à remplie d'ardens desirs de joüir de Dieu; il dit, que l'ame qui goûte comme il faut l'Ecriture, a

en elle une nourriture qui lui est une semence ce de la vie éternelle. Il dit que la lecture de l'E-ce criture Sainte est une source de vie, & qu'il la faur lire & la méditer pour en vivre. C'est avec rai-ce son, dit-il, que David espere, parce que sa prin-ce cipale occupation étoit de méditer la Loi de ce Dieu. Appliquons-nous donc aussi à la lecture ce des Livres divins. Travaillons à connoître ce ce que Dieu demande de nous, & pratiquons par ce le réglement de nôtre vie ce que sa Loi nous ce commande. Car c'est la méditation de la Loi di-ce vine qui fait esperer au Prophete, qu'étant soû-ce tenu par la misericorde de Dieu il vivra de la ce véritable vie.

S. Basile parle en ces termes, de l'avantage que l'on peut tirer de la lecture des Pseaumes, & generalement de toute l'Ecriture Sainte. Toutes « les Ecritures divinement inspirées nous ont été 🤫 données par le Saint-Esprit, afin qu'étant comme ce un magasin rempli de toutes sortes de remédes ce pour la guérison de nos ames, CHACUN y en pûr ce trouver de propres pour ses maladies particulié- « res. Les Prophetes nous instruisent de certaines « choses; Les Livres Historiques nous en appren- « ment d'autres: & nous tirons d'autres instructions ce de la Loi. Le Livre des Proverbes donne aussi à « l'Eglise d'autres avis pour le réglement des ce Mais celui des. Pfeaumes semble com- « prendre tout ce qui est d'utile dans les autres, « pour profiter à toutes sortes de personnes. Dans ce sa première Lettre à laint Gregoire de Nazianze où il décrit d'une manière admirable quelles doivent être les occupations d'une personne qui se veut donner tout-à fait à Dieu, il ne manque pas de Diss. Prel. P. II.

960 DISSERTATION PRELIMINATES marquer pour une des principales la lecture, & la » méditation des Ecritures Saintes. Un des plus » grands moiens, dit-il, pour apprendre à fair-» faire à ses devoirs, est la méditation & l'étude » des Ecritures divinement inspirées. Car elles sont » toutes remplies d'onction; & les vies de plusieurs » saints personnages qui y sont écrites, sont com-» me des images vivantes qui nous sont propoles » afin que nous les imitions, & que nous marchions » sur les pas des grands hommes de cette Repu-» blique divine. Quiconque donc le sentira foi-» ble en quelque chose, s'il se rend cette lecture » familière, il y trouvera des remédes propor-»tionnez à ses langueurs & à ses infirmitez. » Dans les Régles abregées quest. 95. Il dir qu'il » est utile & nécessaire que chacun apprenne des » Ecritures Saintes, ce qui est propre à son état, » & pour s'affermir davantage dans la pieté, & » pour ne se laisser point emporter aux maximes du » monde. Il ajoûte sur la quest. 235. Que ceux » qui ont la conduite des autres (par où il n'entend point les Prêtres, mais ceux qui avoient quelque charge parmi les Moines, qui en ce tems-là » n'étoient pour l'ordinaire que Laïques ) doi-» vent apprendre plus de choses des Ecritures, » parce qu'ils doivent sçavoir ce qui regarde tou-» tes sortes d'états, afin qu'ils puissent faire con-» noître la volonté de Dieu à tous ceux qui sont » sous leur charge, & instruire chacun de ce qui » est de son devoir. Mais que les particuliers doi. » vent en lisant l'Ecriture en apprendre avec soin » ce qui les regarde, & le pratiquer. Mais peuton lire sans quelque fraieur ce qu'il dir sur le Pscaume 37. Il veut que nous nous imaginions l'E-

FOR EL BIBLE, LIV. I. CH. IX. 764 triture comme étant presentée à lesus-Christ lors qu'il sera assis sur son Tribunal pour nous juper, & il dit que ce sera à ces divines régles que nous serons confrontez. Ne devons-nous dont bas, ajoûte t-il, étudier avec grande attention ce que l'Ecriture nous enseigne. Dans son Livre de la virginité, il dir, qu'il ne faut pas que l'Epou- « le de la sagesse soit ignorante, mais qu'elle se « templisse de la sagesse de Dieu par la médita-« tion continuelle de sa Loi: & qu'elle prenne « toutes ses délices dans la lecture du Vieux & du « Nouveau Testament qui la conduiront par la ce main à son Epoux. Dans sa Lettre 284. à une « Dame de condition, qui lui avoit demandé des avis sur sa conduite, aprés lui avoir déclaré que par les avertissemens que Dieu lui avoit donnez « dans un songe, il paroissoit qu'il demandoit « d'elle qu'elle s'appliquat à régler l'état de son « ame, & à purifier les yeux avec lesquels elle « devoit un jour voir Dieu, il ajoûte: Si vous « therchez vôtre consolation dans les Ecritures divines, vous n'aurez besoin ni de moi ni de tout a autre, pour vous marquer ce qui sera propre & pour vôtre conduite. Car le Saint-Esprit vous e donnera tous les conseils qui vous seront nécessaires, il vous applanira le chemin par où vous a devez marcher, & il vous y conduira par la main. « Er dans la Lettre suivante à une autre Dame de qualité nommée Eleuthere. Je salué, dir il, vôtre te illustre fille ; Et je vous prie de l'avertir qu'elle κ persevere dans la méditation de la parole de « Dieu, afin qu'elle conserve les avantages d'une « si bonne éducation : & qu'en même tems que son « corps prendra son accroissement naturel, son se 762 DISSERTATION PRELIMINATED Dame augmente en vertu par cette divine lecui.

S. GREGOIRE DE NYSSE, parle de la même manière que saint Bisile de la lecture de l'Ecriture Sainte. Il dit donc des Pseaumes, ce que les augres Peres ont die de tous les Livres de l'Ecriture, qu'ils sont composez d'une manière si admirable, que toutes sortes de personnes sont en état d'en » profiter. Car non seulement, dit-il, les hommes » parfaits, & qui ont les yeux de l'ame purifiez, ofont capables des instructions que le Saint-Es-» prit y donne, mais les femmes mêmes y trou-» vent autant d'avantage que s'ils n'étoient écrits » que pour elles. Ils donnent autant de joie à ceux » qui sont encore dans l'enfance Chrétienne que » les jouets aux enfans. Ils tiennent lieu de bâton » & de lit de repos à ceux qui sont cassez de vieil-» lesse: Et ceux qui sont dans la force de l'âge spi-» rituel, les regardent comme un don particulier. » que le Ciel leur fait. Que celui donc qui estri-» ste, & accablé de quelque grande affliction les » considére comme une lettre de consolation que » Dieu lui envoie. Que ceux qui font voiage par » terre ou par mer, qui exercent des arts sedentai-» res, & en un mot tous les Fidéles, tant hom-» mes que femmes, de quelque genre de vie, ou » de quelque condition qu'ils puissent être, sains ou » malades, se persuadent qu'ils se privent d'un grand » fruit en négligeant de reciter ces divins Cantiques. » Ils devroient faire même parmi les vrais Chré-» tiens la principale partie de la réjouissance des » festins & de la joïe des nôces.

S. AMBROISE s'explique en plusieurs endroits sur l'excellence de l'Ecriture Sainte, sur le besoin

SUR BABBLE, LIV. R. CH. IX. e nous avons de la lire, & sur le profit que les rétiens en peuvent tirer. Pour nous apprendre e c'est dans la lecture des Ecritures divines que us trouvons nôtre victoire & nôtre joie, il die e c'est ce que figuroient ces trompettes sacerdoles, qui n'excitoient pas seulement les Juiss à incre leurs ennemis, mais qui faisoient leur joie ns leurs jours de Fêtes. Non soli hostes harum barum sonitu vincuntur, sed & delectationes & es Festi sine his esse non possunt. Il dit que les racles des. Prophetes nous doivent toûjours reiller & nous presser de nous hâter pour arriver Ciel. Semper te Prophetarum oracula excitent que commoveant ut ad superiora festines. est être sage que de se plaire dans cette sainte purriture. Sapientia delectatio alimenti cœleftis. ue la parole de Dieu rend les hommes Rois en apêchant qu'ils ne soient assujettis aux passions l Siécle. Sermo ejus principes facit qui non subjientur illecebris sacularibus. Que l'Ecriture Sainte onne des forces à l'ame & la remplit d'une beauspirituelle: Qu'elle soûtient & fortisse les bones pensées, & détruit la puissance des cupidiz & des passions. Sermo plurimus scripturarum simam confirmat & quodam fritalis gratia-corat vapore. Rationabilia quoque inventa corroboit., dissolvitque omnem vim irrationabilium poteesum. Qu'elle est un grand reméde contre l'ennui, contre les tentations. Remedium tadiorum omum Christus & Scriptura divina, & in tentatiobus unicum refugium. Et ailleurs. Verbum Des pulsorium est tadiorum, quo sopor anima, somis mentis excluditur. Que le devoir d'un Chrétien t de méditer toûjours l'Ecriture pour la pratie Qii

764 DISSERVATION PRELIMINAIRE quet. Divina intra se volvat oracula, atque ab ea qua complaceant Deo suum informet affectum, Sie meditatus in lege, & nulla eum Dei mandatapratereant. Que comme la terre est pleine de remédes pour les maladies du corps, l'Ecriture est pleine de remédes pour les maladies de nôtre ame. Its etiam praceptis (alutaribus replevit seriem Scriptu-Tarum quibus infirmicas anima sanaretur. Ouc la parole de Dieu nous est toutes choses. Nôtre médecine, nôtre lumière, l'eau qui lave nos taches, la source de tous nos biens. Lequere, Domine Tesu, Verbum tuum medicina eft. Verbum tuum lumen eft. Verbum tuum nostra colluvionis ablutio est. Verbum tuum fons est. In loqueris & culpa lavatur. Ommia nobis factum est Dei verbum. Que l'Ecriture est utile à tout le monde : Que celui qui est sain y acquiert la sagesse : Qu'elle presente à celui qui est captif un redempteur qui le délivre : & à colui qui est libre un Dieu qui le récompense : qu'ele le instruit & qu'elle édifie toutes sortes de personnes: & que chacun y trouve ou dequoi guérir ses plaies, ou dequoi se fortifier dans la vertu & se procurer de nouveaux mérites. Sanus sapientiem acquiris, captivus redemptorem, liber remuneratorem.Omnes adificat Scriptura divina. In ea invenit unusquisque, quo aut vulnera sua curet, aut merita confirmet. Que la méditation de la Loi de Dieu est nôtre unique soûtien dans le tems de l'adversité, & que c'est ce qui fait que nous trouvons de la force lorsque nous sommes le plus accablez par les malheurs de ce monde. Legis meditatio facit ut sempera tribulationis, tempora quibus bumiliamur aliquibus adverfis sustinere & telerare possimus, ut weque humiliato nimis, neque dejecto frangamus

sur la Bible, Liv. I. Cu. IX. 760 affestu. Qu'on trouve dans la lecture des Ecritures Saintes l'onction, la force, & la nourriture, C'est ce qu'il fait entendre par la comparaison des Athletes, qui se frottoient d'huile, s'exerçoient continuellement à la lute, & se nourrissoient de viandes fortes pour se rendre plus forts. Il présend que la lecture des Livres Sacrez doit faire sout cela en nous. Ungamus oleo lectionis mentis Bostra lacertos. Sit nabis tota die & notte exercitis us in quadam celestium scripturarum palastra, artusque animorum nostrorum salubris ferculorum nostrorum esca confirmet. Que nous nous devons. conduire dans toutes nos actions par la lumiére de l'Ecriture; que c'est la source de notre vertu, & le progrés de nos bonnes œuvres. Arquit Christus cos qui utuntur lucerna si non semper utantur. Numquid negligamus verbum Dei, ex quo nobie emnium origo virtutum est, universorumque operum quidam proc: su. Hac lucerna accensa sit in omni verbo, in omni opere. Que les Livres de l'Ecriture sont autant de dépouilles qui nous enrichissent, que ce doit être notre joie. Merito exulto. Sine labore meo inveni spolia. Inveni Pentaseuchum, inveni Regnorum libros, inveni Prophesarum seripta, inveni Christum, inveni Paulum. Que l'Ecriture nous doit être un festin continuel : Qu'on y trouve des viandes plus fortes, comme est la Loi & l'Evangile, & d'autres plus douces & plus agréables, comme sont les Pseaumes, & le Cantique des Cantiques. Bene eructat qui plurima 👉 suavia Dei pracepta qustaverit. Habet verbum Doi epulas suas, alias fortiores, ut est lex & Evangelium; alias suaviores, ut sunt Psalmi & Cantica Canticorum. Que qui se nourrit tous les jours de Q iii

766 DISSERTATION PRELIMINATES l'Ecriture n'a plus faim de tout le reste. Ede Scripturarum cœleftium cibos : ede quotidie us non efurias. Qu'on ne la doit pas lire en courant, & avec peu d'application à ce qu'on en lit. Mais que lors même que nous n'avons plus le Livre entre les mains, nous devons faire comme ceux d'entre les animaux mondes qui ruminent : tirer de même du fond de nôtre mémoire cette pasture spirituelle pour la ruminer. Non perfunctorie transeamus que legimus, sed etiam cum abest codex tangnam animantia munda & ruminantia, de interioribus nostris ruminandum nobis pabulum spirituale proma-Il dit que l'Evangile de saint Luc est écrit pour être lû par tous ceux qui aiment Dieu, ce qui se doit rencontrer dans tous les vrais Chrétiens, sçavans ou ignorans, de tout âge, & de tout sexe. » Cét Evangile, dit-il, est adressé à Theophile, oc'est à dire à CELUI QUI AIME DIEU. Si vous saimez Dieu : c'est pour vous qu'il est écrit. Re-» cevez le present d'un Evangeliste, & ce qu'il » vous donne comme vôtre ami pour gage de son » amitié. Conservez-le avec soin dans le tresor de » vôtre cœur. Gardez ce précieux tresor. Consi-» dérez-le souvent : & le lisez sans cesse avec » grand soin. Il faut donc que l'on dispense d'aimer Dieu ceux que l'on prétend ne devoir pas lite l'Evangile. Car il est certainement bien étrange, & on auroit eu sans doute bien de la peine à en persuader saint Ambroise, ni aucun de tous les Peres, que n'en étant pas moins capable d'aimer Dieu, pour ne sçavoir que ma Langue maternelle, on me doive priver d'un present que m'a fait un Evangeliste, & d'un gage qu'il m'a donné de son ame, selon la pensee de ce Pere, en ne vou-

SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. IX. 767 ant pas que je lise ce qu'il a écrit pour être lû par tous ceux qui aimeroient Dieu. Est-ce qu'il en proit excepté les femmes & les filles, comme les profances à qui ce sanctuaire doit être fermé? Se feroit une folie que d'avoir cette pensée. Il dit que ce sont les paroles de la doctrine sacrée, c'esti-dire, les Ecritures saintes, qui sont le mariago pirituel des Vierges avec leur divin Epoux. ra Doctrina verbis sponso innubit aterno. Que le ilence leur est recommandé pour mieux sçavoir Ecriture. Nulla divinarum sententia fugiet lestioiem, si aurem admoveas, vocem premas. Et il les xhorte de chercher Tesus-Christ dans les Ecriures, parce qu'on ne le trouve mieux nulle part. Querite illum in Scripturis, ibi melius invenitur. On suroit pû encore rapporter d'autres passages de aint Ambroise. Mais en voilà suffisamment pour aire connoître ce qu'il pensoit de la lecture de l'Ecrimre fainte.

Il n'y a point de Pere parmi les Latins qui ait recommandé avec plus d'empressement la lecture de l'Ecriture sainte, même aux semmes & aux silles, que S. Jerôme. Voici de quelle manière l'en parle dans sa lettre à Læta, en lui prescrirant la manière dont elle doit élever sa fille. Il reut que dés qu'elle commencera à croître, elle a l'occupe à lire l'Ecriture sainte, & s'instruise a lans les Prophetes & dans les Apôtres des nôces apirituelles qui doivent unir son ame à Dieu. Il aut (dit-il à sa sainte Mere) qu'elle vous rena le compte tous les jours de sa lecture, vous en apportant comme un bouquet de sleurs qu'elle auroit cueillies de sa main. Il faut qu'elle sça-ce the les Pseaumes par cœur, qu'elle retire son es-



mans in the supercons of that the same and the sums of the same and th

Le meme daint erroume a un de fes Est designament une jeune fi est et chreciennement une jeune fi sont min, il n'a pas oublie de fui rec sur in faire lie l'Entrate fainte. (Ep. 1 sur le qui elle une meme l'age de fopt a sur l'appoir de qu'elle doit mire, & de dou sur alle dair chre, faire-lui apprendre p sur Memme, & jelen's 11, aus qu'estemne de formes de formes de finance de finance de finance de formes de finance de formes de finance de finance

سأنمسكم

26 DESERTATION PRELIMENAIRE n prit des pensées du monde en l'occupant de ces. » saints Cantiques; qu'elle apprenne à régler sa » vie dans les Proverbes de Salomon; qu'elle s'aces coûtume par la méditation de l'Ecclefiaste à fou->> ler aux pieds toutes les vanitez du monde : qu'elle » observe les exemples de courage & de patience » rapportez dans le Livre de Job:Q:1'elle passe de là » aux Evangiles pour les avoir toûjours entre les » mains: qu'elle s'applique de tout son cœur aux » Actes des Apôtres & à leurs Epîtres. Qu'elle » lise ensuite les Prophetes & les autres Livres du » Vieux Testament. Enfin, il faut qu'elle réserve » pour le dernier à apprendre le Cantique des » Cantiques asin de le faire sans péril, de crainte » que si dans ces commencemens elle lisoit ce saint » Livre, la pureté de son ame ne souffrit quelque » atteinte & quelque blessure pour n'avoir pas com-» pris l'Epithalame des nôces spirituelles, parce » qu'il est écrit en des paroles qui semblent dépein-22 dre un amour humain.

Le même Saint écrivant à un de ses amis nommé Gaudence, entre les avis qu'il lui donne pour élever chrétiennement une jeune fille dont il avoit soin, il n'a pas oublié de lui recommander » de lui faire lire l'Ecriture sainte. (Ep. 12.) Lors, » dit il, qu'elle aura atteint l'âge de sept ans, qu'el- » le sera capable de honte, qu'elle commencera » de sçavoir ce qu'elle doit taire, & de douter sur ce » qu'elle doit dire, saites-lui apprendre par cœur » les Pseaumes, & jusqu'à 12. ans qu'elle fasse le » tresor de son cœur des Livres de Salomon, des » Evangiles, des Epîtres des Apôtres, & des Prophetes. Il parle de la même sorte à la sainte Vierge Demetriade qui étoit plus avancée en âge

" FUR LA BIBLE, LIV. I. CH. IX. & en vertu. Outre le tems, lui dit-il, que vous ce devez emploier à la recitation des Pseaumes & à ce la prière, selon l'ordre qui vous est prescrit pour es les heures de Tierce, de Sexte, de None, pour a le soir, pour minuit, & pour le matin, que vous « ne devez jamais ômettre: réglez combien vous ce devez encore emploier d'heures à apprendre l'E-ce criture sainte, & combien de tems à la lire; regar- ce dant cet exercice non comme un travail penible; ce mais comme les délices de vôtre ame & sa plus « précieuse nourriture. Une des plus grandes ce loüanges qu'il donne aux Saintes, dont il a écrit la vie, est l'ardeur qu'elles avoient à lire l'Ecriture. Aprés avoir décrit la pénitence admirable de Sainte Fabiole, il dit qu'elle passa jusqu'à Jerusalem, & qu'elle demeura quelque tems dans le Monastere de sainte Paule que ce Saint conduisoit s Sur quoi il parle en ces termes des entretiens qu'il eût avec elle. Quand je me souviens des entre- « tiens que nous eûmes ensemble, je croi la voir « encore. Bon Dieu quelle étoit sa ferveur, & son « attention pour l'Ecriture sainte ! Elle couroit les « Prophetes, les Evangiles, & les Pseaumes, com- « me si elle eût voulu se rassaier dans une faim « violente: Elle me proposoit des difficultez, & a conservoit dans son cœur les réponses que i'y fai-ce sois: Elle n'étoit jamais lasse d'apprendre, & la « douleur de ses pechez s'augmentoit à proportion « de ce qu'elle augmentoit en connoissance : Car « comme si on eût jetté de l'huile dans le seu, elle ce ressentoit des mouvemens d'une serveur encore et plus grande. Ce Saint en dit autant de sainte « Paule. Elle sçavoir, dit-il, par cœur l'Ecriture « fainte, & hien qu'elle aimar extrêmement l'Hi- 4

770 DISSERTATION PRELIMINAFRE » îtoire, à cause, comme elle disoit, que c'étoit le » fondement de la verité, elle s'attachoit néan-» moins beaucoup davantage au sens allegorique » & spirituel, & elle en faisnit comme le comble » de l'édifice de son ame. Elle me pria fort, qu'el-» le & sa fille pussent lire en ma presence le Vieux » & le Nouveau Testament, afin que je leur en » expliquasse les endroits les plus difficiles : & ne » pouvant résister à ses instances continuelles, je » lui promis de lui enseigner ce que j'en avois ap-» pris non pas de moi même, c'est à dire, de la » présomption de mon propre esprit qui est le plus » dangereux de tous les maîtres, mais des plus-» grands personnages de l'Eglise. Je dirai aussi une » chose qui semblera peut être incroïable à ceux » à qui ses admirables qualitez ont donné de la Elle destra d'apprendre la Langue He-» jaloulie. » braïque, dont j'ai acquis quelque connoissance, & » elle vint à bout de son dessein, tellement, qu'el-» le chantoit les Pseaumes en Hebreu. & le parso loit sans y rien mêler de l'élocution Latine; ce »que nous voions faire encore aujourd'hui à sa » fainte fille Eustochie. Il dit aussi dans la même Vie, que pour temperer le zéle de cette sainte Femme, qui pleuroit les moindres fautes comme de grands pechez avec une abondance de larmes, qu'il l'avertissoit d'épargner ses yeux, & de les conserver pour la lecture de l'Evangile: Ut parceret oculis & cos servaret Evangelica lectioni. Et enfin, il nous apprend que cela ne lui étoit point particulier, mais que toutes les Filles qu'elle avoit assemblées en trois Monasteres, lisoient aussi-bien m qu'elle les Livres sacrez. Car elles étoient, dit-» il, toutes obligées de sçavoir par cœur tout la SOR LA BIBLE, LIV. I. CH. IX. 777 Pseautier, & d'apprendre tous les jours quel- « me chose de l'Ecriture sainte. Il en dit encore ce lavantage de sainte Marcelle. Son amour, dit-te l, pour l'Ecriture sainte étoit incroïable, & elle « hantoit toûjours : J'ai caché & conservé ves pa- « vies dans mon cour, afin de ne vous point of- ce inser ; & cet autre Verset où David parlant de ce homme parfait dit, Il met toute son affection ce n la Loi du Seigneur, & il la médite le jour & cc s nuit. Entendant par cette méditation de la « Loi, non pas de repeter souvent les paroles de « Ecriture, ainsi que faisoient les Pharisiens, ce nais de les pratiquer selon que l'Apôtre nous « 'enseigne lors qu'il dit : Soit que vous bûvie? « que vous mangiez, ou que vous vous occupiez à cc quelqu'autre chose, faites toutes vos actions ce vour la gloire de Dieu. Voilà comme elle lisoit « Ecriture avant même que d'avoir connu saint serôme. Mais voici ce qu'il en dit depuis qu'elle ent connu. N'aïant écoûté que comme en pas- « ant tout ce que j'avois pû acquerir de connois- « ance de l'Ecriture par une fort longue étude, elle « apprit & elle la posseda de telle sorte, que se orsqu'aprés mon départ, il arrivoit quelque con- ce estation touchant des passages de l'Ecriture, on « en prenoit pour juge: mais comme elle étoit « extrêmement prudente, & sçavoit parfaitement « es régles de ce que les Philosophes nomment « sienseance, elle répondoit avec tant de modestie & ux questions qu'on lui faisoit, qu'elle rappor- « oit comme l'aiant appris de moi ou de quelqu'au- « re, les choses qui venoient purement d'elle, afin « le passer pour disciple en cela même, où elle étoit « me fort grande maîtresse,

772 DISSERTATION PRELIMINAIRE L'AUTEUR de la Lettre à Celancie, entre les avis qu'il donne à cette Dame, & l'un de cour sur lequel il insiste le plus, est de lire soigneuse. » ment l'Ecriture sainte. Le principal de vos soins. » lui dit-il, doit être de bien sçavoir la Loi de » Dieu, afin que vous puissiez voir par sa con-» duite & sa lumière les exemples des Saints, com-» me s'ils vous étoient presens, & y apprendre par » les conseils que vous y trouverez, ce que l'on » doit faire & ce que l'on doit éviter. Car c'es » un trés-grand secours pour faire progrez dans la » verru, que de remplir son ame de la parole de » Dieu, & de méditer continuellement ce que l'on » veut pratiquer : C'est pour cela que le Seigneut » commanda autrefois par Moïse à un Peuple » grossier & peu accoûtumé à l'obéissance, d'atta-» cher aux franges de leurs vétemens des écriteant » de couleur d'écarlate, sur lesquels étoient mar-» quez ses Commandemens, afin de s'en souve » nir toutes les fois qu'ils y jetteroient les yeur. » Et c'est sur le sujet de ces franges que Nôras » SEIGNEUR reprend les Pharissens, à cause qu'en » pervertissant l'usage qu'on en devoit faire ils » s'en servoient, non pour se souvenir des Com-» mandemens de Dieu, mais par oftentation; afin » que le Peuple les estimat plus saints en les » croïant observateurs plus exacts de la Loi de » Dieu. Mais pour vous qui gardeznon les comman-» demens de la lettre, mais les commandemens » de l'esprit, vous devez prendre soin de vous en » souvenir d'une manière toute spirituelle, & vous » ne devez pas tant avoir soin de les repeter par » mémoire que d'y penser incessamment.

SUR LA BIBLE, Liv. I. CH. IX. 3% l'Ecriture sainte soit donc toûjours entre vos a mains: mais que ce soit pour la repasser conti-ce nuellement dans vôtre esprit. Et ne croïez pas ce qu'il vous suffise de garder les préceptes divins « en vône memoire, si vous les oubliez en ne les « gardant pas dans vos actions. Vous ne les devez « Açavoir & retenir, qu'afin d'accomplir ce qu'ils « vous ordonnent. Car ceux qui ne font qu'écou- « ter la Loi, ne seront pas pour cela justes devant « Dieu. Mais il n'y a de justes que ceux qui l'ob- et servent. Cette divine Loi a une étendue comme a un champlarge & vaste. Etant pleine de divers a rémoignages de la verité comme de celeftes fleurs « & d'excellens fruits, elle nourrit & rend vigou- a reuse l'ame de celui qui s'occupe à la lire, & lui « donne un merveilleux plaisir. Et c'est un trés- a grand secours pour conserver en soi la justice, a que d'être parfaitement instruit de cette Loi, & a de la repasser toûjours dans son esprit.

S. AUGUSTIN a dit tant de choses & en tant dé lieux à l'avantage de cette divine lecture, que je sérois trop long, si je rapportois tout ce qui s'en prouve dans ses Ouvrages. Il a eu soin sur tout de temarquer en divers endroits, que comme la doctrine de l'Ecriture est pour tout le monde, aussi sa manière d'enseigner est proportionnée à toutes sortes de conditions, & même aux Enfans & aux Païsans, aux Serviteurs, & aux Servantes.

C'est ce qui lui fait dire dans le sixième Livre des Consessions Chapitre cinquième: L'autorité « de l'Ecriture sainte me sembloit d'autant plus « digne de Foi, plus sainte, & plus venerable, que « d'une part elle est simple pour le style, & pro- « portionnée à l'intelligence des Lecteurs les plus «

974 Dissertation Precininains » fimples & les moins habiles, & que de l'autre elle » renferme dans le sens caché sous l'écorce de la » lettre, la sublime dignité de ses mysteres secrets: » s'exposant ainti aux yeux, & à la lecture de tout » les hommes par des termes trés-clairs, & par » des expressions très-balles & très-ordinaires, & » exerçant en même tems, tout l'esprit & toute la » luffiance de ceux qui ont une plus haute lu-» mière & une vue plus perçante. Ainfi par un »langage si populaire, comme par un chemin »public & roial, elle reçoit tous les hommes »dans son sein ; & par la pénétration de ses vé« »ritez obleures, comme par des routes difficiles » à trouver, & par des sentiers étroits, elle con-» duit vers vous quelques personnes particulières, » Et quoique le nombre de ces personnes soit assez » petit, il ne seroit pas néanmoins si grand qu'il » est, si elle n'étoit élevée à ce haut point d'auto-» rité qu'elle s'est acquile sur tous les Peuples, & »si elle n'attiroit à elle toutes les Nations de la » Terre par l'humilité sainte de son langage.

C'est ce qui lui sait dire dans le Livre cinquiéme de la Genese à la lettre, Chapitre 3. en parlant à tous les Fidéles, & les regardant dans la plus parlant foiblesse où ils puissent être : Je vous perhorte de vous avancer en vous servant du se cours que l'Ecriture vous presente, puis qu'elle n'abandonne jamais vôtre foiblesse, & qu'elle est à vôtre égard comme une mere qui marche lentement pour s'accommoder à son ensant & le si faire marcher avec elle. Elle parle de telle sont pelon les differens états des hommes, qu'elle se mocque des superbes par sa hauteur à laquelle pails ne peuvent atteindre; qu'elle épouvante par

FUR LA BIBLE, LIV. I. CH. IX. 775 in profondeur ceux qui s'efforcent de la pénetrer, « qu'elle nourrit par les véritez dont elle est remplie « les plus grandes ames, & qu'elle donne aux enfans « la nourriture qui leur est proportionnée par la fa- « miliarité avec laquelle elle leur parle. «

C'est ce qui lui fair dire encore ce que nous avons déja rapporté dans le Chap. 6. du second Livre, en écrivant à Volusien qu'il exhortoit à lire l'Ecriture sainte, quoiqu'il ne fût pas encore baptisé: Que sa manière de parler est si admira « ble qu'en même tems qu'elle est accessible à tout ce le monde, il n'y en a presque point qui la puisse ce pénérrer. Que dans les choses claires qu'elle « contient, elle est comme un ami familier qui ce parle lans fard & lans artifice au cœur des sca- « vans & des ignorans: & que quand elle cache « les véritez par des expressions mysterieuses, elle « ne le fait pas par un langage superbe qui soit ca-ce pable de rebuter les petits esprits, & leur ôter late hardiesse d'en approcher, comme les pauvresse craignent d'approcher les riches, mais elle in « vite tout le monde par un discours simple à y ce venir chercher dequoi se nourrir des véritez ma « nifestes, & dequoi s'exercer à découvrir celles ce qui sont cachées, n'aïant cependant dans lesse unes & dans les autres que le même fond de sa « gesse & de lumière. C'est par là que se corrigent « les esprits déreglez, que se nourrissent les esprits ce simples, & que s'entretiennent les plus grands ce esprits dans des douceurs inestables.

C'est ce qui fait dire à ce Saint dans le Livre de la vraie Religion Ch. 17. La manière d'enseigner tout ce qu'elle enseigne, en partie par des ce raisons très faciles à entendre, en partie par des ce

Diss. PREL. P. II.

976 Dissertation Preliminaire imilitudes & des figures contenuës dans des m discours, dans des faits, & dans des mysteres sest tellement accommodée à la portée de toutes » les personnes que Dieu veut instruire & exercer. a qu'elle comprend parfaitement en elle-même la » régle de tout ce que l'on peut enseigner de raiso sonnable & de vrai : car les mysteres qui s'y p trouvent, se rapportent dans le dessein de Dieu maux choses qui y sont dites le plus clairement. » Et s'il n'y avoit que des choses trés-faciles à en-» tendre, on n'y chercheroit pas la verité avec le so soin & le travail qu'elle mérite, & on n'auroit » pas la joie de l'y avoir trouvée. Et au Chapitre cinquante unième du même Livre qu'il à fait étant nouvellement baptise; bien loin de croire qu'il n'appartenoit pas au peuple de lire l'Ecriture sainte, il exhorte en ces termes tous les Fio déles à la lire. Oubliant, dit-il, & rejettant les » folies & les amusemens des Theârres & des Poëvo tes, nourrissons nôtre ame de la méditation & o de l'étude des Ecritures divines. Et en épron-» vant comme elle est fatiguée & tourmentée put » la faim & la soif d'une vaine curiosité, & comme v'est en vain qu'elle cherche à se rassasser & so se contenter par des phantômes trompeurs qui ne sont que comme des viandes peintes; rassa-» sions la, & desalterons la par cette viande & ce ⇒ breuvage celeste que cette Ecriture divine nous represente. Instruisons-nous dans cette école si noble & si digne des enfans de Dieu. C'est ce qui lui fait dire au Livre quinzieme de

C'est ce qui lui fait dire au Livre quinzième de la Cité de Dieu Chapitre 25. Que Dieu a voult que l'Ecriture fût proportionnée à la capacité de 3, tous les hommes. Car aïant remarqué que la colere de Dieu n'est pas en lui une passion qui le ce trouble, mais un jugement par lequel il punit ce le crime, il ajoûte: Mais si l'Ecriture ne se servoit de ces expressions familières, elle ne se protionneroit pas à la capacité de tous les homes mes dont elle veut procurer le bien & l'avanta-ce ge, en étonnant les superbes par sa hauteur, en ce réveillant les paresseux par l'importance de ce qu'elle traite, en exerçant les laborieux par ses dissicultez, & en nourrissant les intelligens par ce dissicultez. Or elle ne seroit pas propre à faire ce tout cela, si auparavant elle ne s'étoit abaissée, ce & si elle n'étoit descendue, pour parser ainsi, vers ce ceux qui sont couchez par terre.

C'est aussi à la lecture de l'Ecriture sainte que saint Augustin attribue le commencement de sa Conversion, & bien loin de s'accuser d'avoir eu trop de hardiesse en lisant l'Ecriture sainte lors qu'il n'étoit pas encore baptisé, il se plaint dans le septième Livre de ses Confessions Chapitre 20. Que les Livres des Philosophes l'alant rendu en plus sçavant, l'avoient aussi rendu plus vain; & 🕳 qu'au contraire les Ecritures saintes l'aïant humilié & adouci son esprit, il avoit remarqué la e difference qu'il y a entre la vaine confiance en 🦡 ses propres forces, & l'humble reconnoissance e de sa foiblesse; entre ceux qui sçavent où il faut e aller, mais qui ne sçavent pas le chemin qu'ils u doivent tenir, & ceux qui connoissent le chemin & de nôtre bien heureuse patrie, lequel ne nous y & conduit pas seulement pour en avoir la vûë, mais 4 nous en donne la possession & la jouissance. Il décrit ensuite dans le Chapitre suivant, l'effet que cette lecture fit dans son ame. Je commen-P ij

DISSERTATION PRELIMINATES

pai donc alors à lire l'Ecriture sainte avec une

ardeur extraordinaire, & à reverer ces paroles

si vénérables que vôtre Esprit saint a dictées lui
même. Mais rien ne me touchoit tant que les

Epîtres de saint Paul, & je vis s'évanoüir en un

moment toutes ces difficultez qui me faisoient

croire qu'en quelques endroits il se contredi
soit lui même, & que ses paroles ne s'accor
doient pas avec celles de l'ancienne Loi & des

Prophetes. Je reconnus que ces Ecritures si pures

& si simples ne sont animées que d'un même es
prit, & ne contiennent que les mêmes sens, &

j'appris à les considérer avec une joie mêlée de

respect & de crainte.

۸.

Enfin, ce grand Saint ne conseille pas seulement à tous les Fidéles indifferemment de lire l'Ecriture sainte, il leur represente encore, que ce n'est pas assez qu'ils le fassent rarement, mais qu'ils doivent s'appliquer tous les jours à cette divine lecture. C'est dans le 56. Sermon du Tems, où l'on voit assez qu'il parle à tous ses Auditeuts » sans distinction d'âge ni de sexe. Tenez, dit-il, » pour trés-certain, mes chers Freres, que telle » qu'est nôtre chair lors qu'elle ne prend qu'une » fois de la nourriture en plusieurs jours, telle est » nôtre ame quand elle ne se nourrit pas très-sou-» vent de la parole de Dieu. Car comme la faim, > & le manquement de nourriture rend nôtre so corps sec & attenué, ainsi l'ame qui néglige de » se fortisser par le pain de la parole de Dieu, » devient foible & aride, & n'est propre à aucune » bonne œuvre. Considérez donc, s'il est juste » que nôtre corps qui n'est formé que de terre, » fasse quelquesois par jour deux repas, & que

SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. IX. 776 nôtre ame qui est l'image de Dien, reçoive à « peine la parole de la vie aprés en avoir été privée « plusieurs jours, quoique néanmoins il fût rai- « Sonnable de mieux traiter en nous l'image de « Dieu que nôtre chair. Car ceux qui ne pensent « qu'aux seules nécessitez & aux seules commodi-« tez de leur corps, ressemblent aux bêtes & dé-« figurent en eux l'image de Dieu. Il faut donc « que la chair soit gouvernée comme l'esclave, & « qu'on ait soin principalement des besoins de l'A- « me, puisqu'elle est légitimement la maîtresse. Car « si l'on agit autrement, si nous ne reconnoissons.« pas que nous avons été faits à l'image de Dieu, « & si nous pensons davantage à nôtre chair qu'à « nôtre ame, je crains que le Saint-Esprit no nous « fasse ce reproche par son Prophete: Lorsque « l'homme étoit dans l'honneur, il ne l'a pas com-« pris ; il a imité les bêtes qui sont sans raison, & e leur est devenu semblable. Continuez d'écouter « dans l'Eglise comme vous avez accoûtumé, la le « cture de l'Ecriture Sa, Et LA RELISEZ ENCO- « REDANS VOS MAISONS. Si quelqu'un est tel- « Lement occupé, qu'il ne puisse prendre de tems « pour lire l'Ecriture sainte avant son repas, qu'il « ne néglige point en le prenant d'en lire quelque « chose; afin qu'en même tems que le corps est « nourri d'une viande materielle, l'ame soit nourzie de la parole de Dieu, & que tout l'homme, «. c'est-à-dire, l'exterieur & l'interieur, sorte de Ta- « ble aïant reçû une nourriture salutaire & sainte. .. Car fi on ne donne de nourriture qu'au seul corps, « & que l'ame ne soit point nourrie de la parole « de Dieu, c'est rassasser l'esclave, & laisser la maî- « Püi

"780 Distertation Pretiminaina presse languir de faim. Et vous ne pouvez ignorer promoter cela est injuste.

» Et dans le Sermon suivant. Ecoutez les Leçons » divines dans l'Eglise, & lisez-les encore dans vòs » maisons.

Et dans le 38. des Saints, Tâchez autant qu'il
vous est possible avec l'assistance de Dieu de lire
vous est possible avec l'assistance de Dieu de lire
vous fouvent dans vos maisons les Leçons divines, &
void les entendre dans l'Eglise avec affection &
vous parties de l'accommendant de l'accommendant

Nous voions aussi que saint Augustin suppose que son Peuple faisoit ce qu'il lui recommandoit, c'est-à-dire, qu'il lisoit l'Ecriture sainte : car voici de quelle manière il lui parle dans le dixième Traité sur S. Tean, & l'on a inseré ces paroles dans le Breviaire au Lundi de la quatrieme Semaine de » Carême : Que vendoient dans le Temple ces >> vendeurs que Tesus-Christ en chassa ? Ils v » vendoient les choses dont les Tuifs avoient besoin » pour les Sacrifices de ce tems-là. Car vôtre cha-» rité sçait que ce Peuple étant charnel, Dieu avoir » voulu qu'il lui offist des Sacrifices qui eussent » rapport à la dureré de son cœur pour le détourner ra du culte des Idoles, de sorte qu'en ce tems-là on mimmoloit à Dieu, des bœufs, des moutons, & » des pigeons. Vous le sçavez, parce que vous l'avez lû. Nostis quia legistis.

Et dans le premier Sermon sur le Pseaume 36. aïant dit, que Dieu nous avertit, que la pénitence que nous pouvons faire en ce monde avec fruit ne nous servira de rien si nous attendons à la faire aprés la mort: Il ajoûte que nous aurions quelque sujet de nous plaindre que nous n'en sommes

SUR LA BIRLE, LIV. I. CH. IX. 78E pas avertis, si l'Ecriture n'étoit point lûë dans ce toute la Terre, ou si on n'en trouvoit pas par ce tout des exemplaires à acheter. Il suppose donc « que tous les Chrétiens avoient toute liberté d'en acheter, & que c'étoit leur faute s'ils n'en avoient pas, & s'ils ne la lisoient pas. Et il le suppose si bien, que dans le vingt huitième Chapitre du Livre du Combat Chrétien, qu'il dit avoir fait d'un Ayle simple pour les ignorans, il les accuse d'une grande négligence pour leur salut, si faute de lire l'Ecriture sainte, ils se laissent tromper par les Heretiques en des choses qui sont claires dans les Ecritures. N'écoutons pas, dit-il, ceux qui disent ce que la promesse qu'a fait le Sauveur d'envoier le ce Saint-Esprit, ne s'est accomplie, ou qu'en S. Paul, « ou qu'en Montan, ou qu'en Manés. Ceux qui ce croient cela, ou sont dans un grand aveuglement « de ne pas voir le contraire dans l'Ecriture qui est « évidente sur co point, ou dans une étrange né- « gligence pour seur salut de ne la pas lire. Tam ce caci sunt isti, ut Scripturas manifestas non intelligant, aut Tam negligentes salutis sua DE OMNINO NON LEGANT. Et après avoir refuté cette erreur par le second Chapitre des Actes, il dit: Que les Manichéens & les Montanistes ne « trompoient sur cela que ceux qui étant dans l'E-« glise, étoient négligens d'apprendre leur foi qui « est manifoste dans l'Ecriture. Et ce qui est déplo- ce rable, dit-il, est qu'aïant une grande négligence « pour s'instruire des Véritez Catholiques, en li-Lant l'Ecriture sainte, comme il avoir marqué « auparavant ) ils écoutent avec grande attention « ce que les Heretiques leur disent. Insam Fidem a Cathalicam que in Scripturis manifesta est, nolunt P iii

782 DISSERTATION PRELIMINAIRE discere, & quod est gravius & multum dolendum, cum in Catholica Fide negligenter versentur, hareticis diligenter aures accommodant.

Mais de tous les Peres, il n'y en a point qui ait parlé plus souvent, plus fortement, & plus éloquemment de l'utilité de la lecture de l'Ecriture fainte pour tout le monde, que S. JEAN CHRY-SOSTUMB. Voici ses principaux passages dans la » seconde Homelie sur saint Matthieu. Qui est-ce w de vous tous qui m'écoutez maintenant qui me » pourroit dire par cœur un Pseaume, ou quel-» qu'autre partie de l'Ecriture, si je le lui deman-» dois. Il ne s'en trouvera pas un seul. Et ce qui west encore plus à déplorer, c'est que dans cette indifférence pour les choses saintes, vous avez, en même tems une extrême ardeur pour des cho-» ses détestables, & qui ne sont dignes que des Démons. Car si quelqu'un vous prioit au contraire b de lui dire quelqu'une de ces chansons infâmes, » & de ces airs diaboliques qui se chantent sur le >> Theâtre, il s'en trouveroit plusieurs qui les au-> roient appris par cœur, & qui les reciteroient ravec plaisir. Mais comment excuse-t-on de s rands excez? Te ne suis pas Religieux ni Solibraire, me disent-ils. J'ai une semme & des en-🕩 fans , & je suis chargé du soin d'un ménage. C'est » là ce qui perd tout aujourd'hui, de ce que vous croiez qu'il n'y a que les Religieux Qui DOI VENT DLIRE L'ECRITURE SAINTE : au lieu que cette » lecture vous est beaucoup plus nécessaire qu'à eux. »Car ceux qui sont tous les jours exposez à tant » de combats, & qui y reçoivent tant de blessures mont beaucoup plus besoin de remédes. O'est »donc encore une plus mauvaile chose de ne pas

SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. IX. 784 pire qu'on ait besoin de l'Ecriture, & de la re- ce rder comme superfluë, que de ne la point lire & tout. Il n'y a que le diable qui puisse inspirer « pensées. N'entendez-vous pas saint Paul, « i vous dit, que tout ce qui est écrit a été écrit « ur nôtre instruction. Et cependant, vous ne « idriez pas seulement toucher l'Evangile, bien « n que vous vouliez prendre la peine de le lire « ir le pénétrer & pour le bien entendre. C'est « qui fait qu'aujourd'hui tout est renversé. Que « rous voulez sçavoir combien la lecture de l'E- & ture sainte vous apporteroit de profit, consi-« ez dans quelle disposition vous êtes lorsque « is écoutez des Pseaumes, ou lorsque vous en- « dez des chansons diaboliques; lorsque vous « s à l'Eglise, ou lorsque vous êtes au Theâtre: « vous serez surpris combien vôtre ame étant la & me, est néanmoins si differente d'elle-même « 18 ces rencontres. L'Apôtre nous avertit que « mauvais discours corrompent les bonnes . ours. Nous avons done continuellement bea pour nous garder de cette peste, d'être char-« z, pour parler ainsi, par les puissans enchaniens de l'Esprit de Dieu, qui sont les Ecritures « ines. C'est la nourriture de nôtre ame, c'en « l'ornement, c'en est la sûreté. Et au contraire point écouter la parole de Dieu, c'en est la « n & la mort. Tenvoierai, dit le Seigneur, la « zine sur la terre. Non la famine du pain ni la « 'de l'eau, mais la famine & la foif de la parole ∝ Dien. N'êtes-yous donc pas bien miserables « trirer volontairement sur vous le mal même « it Dieu ménace comme d'un grand châtiment « x contre qui il est irrite: & de faire souffrir

784 DISSERTATION PRELIMINATED , à vôtre ame une faim cruelle & mortelle qui L , réduit dans le plus malheureux état où elle puis ", être. Car les paroles ont une force toure parti-" culière pour porter nôtre ame au bien on mi mal. Un mot l'enflâme de colere, & un mot 3, l'appaise: Une parole deshonnête excite en elle " une passion brûtale, & une parole modeste & s, grave la porte à la chasteté. Que si les paroles communes & ordinaires ont cette force, pour-" quoi faites-vous si peu d'état des paroles de l'Es , criture ? Ne comprenez-vous pas que si l'aver-,, tissement qu'un homme nous donne peut beau-,, coup pour nous redresser, ce doit être tout aun tre chose de ceux que Dieu nous donne par la " grace du S. Esprit. Car la parole de Dieu qui se ", conserve dans les Ecritures, est comme un feu qui 3, embrase l'ame de celui qui l'entend, & qui la pré-,, pare à toutes sortes de biens. Mais quel fruit, me ,, direz-vous, tirera de la parole de Dieu celui qui , l'entend & qui ne la pratique point ? Et moi je ,, vous dis , qu'il ne laissera pas d'en tirer du 3, fruit : car l'application qu'il aura à cette divine 3, parole, fera qu'il se reprendra souvent, qu'il aun ,, des remords de son mauvais état, qu'il en gémira, 3, & il pourra enfin parvenir jusqu'à vouloir aussi 3, accomplir ce qu'il y aura appris. Mais quelle ,, esperance peut on avoir qu'un homme se rai-3, rera de ses pechez, qu'il les recompostra, & , qu'il tâchera de s'en corriger, lorsque dans l'i-, gnorance où il est de la parole de Dieu, il ne ,, sçait pas seulement qu'il peche. Ne négligeons ,, donc point d'entendre lire les Ecrieures saintes; 3, car c'est le diable qui en décourne les Chréciens, ,, parce qu'il ne peut souffrir qu'ils aient de l'estisur la Bible, Liv. I. Ch. IX. 785. me pour un tresor qui les peut rendre-riches. C'est ca set ennemi de nôtre salut qui leur persuade qu'ils ca mont pas besoin de s'instruire des Loix divines ca récrites dans les Livres sacrez, par la peur qu'il a que ca les connoissant ils ne les observent. Aïant donc ca compris ce malicieux artificedu démon, faisons en ca sorte que la science des Ecritures nous serve com ca me d'un rempart contre ses attaques, & qu'étant ca revêtus de ces armes spirituelles, nous soions à ca couvert de ses coups, & lui écrasions la tête.

Il entre encore sur cela dans un plus grand détail en l'Homelie 10. sur Saint Jean, & il va au devant de toutes les excuses que les Seculiers & même les gens de métier peuvent apporter pour s'exempter de lire l'Écriture sainte. Avant, dit-il, que je vous explique les paroles « de l'Evangile, je vous demande une chose que « je vous prie de ne me pas refuser. Ce n'est pas ce une chose bien difficile, & elle vous est encore « plus avantageuse qu'à moi. Que desirai-je donc « de vous? qu'un des jours de la Semaine & au « moins le Samedi, vous aïez soin de lire ce que « je vous dois expliquer de l'Evangile, que vous le « repetiez souvent dans vôtre logis, que vous en a recherchiez le sens, que vous remarquiez ce que « vous trouverez clair, ce qui vous paroîtra obscur, ce & où vous penserez qu'il y aura quelque chose « qui semblera se contredire. Cela nous apportera « aux uns & aux autres un grand avantage. Car je « n'aurai pas tant de peine à vous faire entrer dans « le sens de l'Evangile, lors que dés vôtre logis « yous yous le serez rendu familier au moins quant « aux termes: & pour yous non seulement vous au- 4 rez plus de facilité & plus d'ouverture à com- « 786 DISSERTATION PRELIMINAIRE » prendre la doctrine Evangelique, mais vous » deviendrez capables d'en instruire les autres » Faute de cela, il y en a qui tâchent de retenir & » les paroles de l'Ecriture & l'explication que iv » donne, sans qu'ils en tirent beaucoup de fruit » quand ils m'écouteroient des années entières. » Et pourquoi? Parce qu'ils le font négligens ment, & que ce n'est pas vaquer avec assez de » soin à cette science du salut, que de n'y donner » que le tems qu'on est à l'Eglise. Je sçai bien que » plusieurs prétendent qu'ils n'en peuvent faire da-» vantage à cause des affaires publiques & particuvilières qui les occupent. Mais c'est cela même qui » les condamne d'être si attachez aux affaires de ce monde, qu'ils ne puissent pas prendre du tems » pour celles qui leur sont si nécessaires. Er de plus » cette excuse est vaine, puis qu'ils trouvent bien » du tems parmi leurs occupations pour se divetrir avec leurs amis, pour aller à la Comédie, » pour voir des courses de Chevaux où ils passent 20 souvent des journées entières. Quoi ! quand il s'agit de vous occuper de ces folies, vous ne » vous en excusez point sur l'accablement de vos 22 affaires; & vous ne rougirez point de vous servit » de cette excuse quand on vous pressera de vous rappliquer aux choses qui vous sont le plus ne-»cessistres? Ceux qui sont dans cette disposition "méritent-ils de vivre & de voir le jour ? Il y 2 "d'autres de ces paresseux, qui disent que faux "de Livres ils ne peuvent lire l'Ecriture. On voit vassez qu'il seroit ridicule aux personnes riches »d'alleguer cette raison : mais comme je vou » beaucoup de pauvres qui s'en servent, je vou-» drois bien leur demander, si leur pauvreté les Empêche d'avoir tous les outils de leur métier. ce
D'où vient donc qu'ils ont tant de soin, quoi ce
qu'ils soient pauvres, qu'il ne leur manque rien ce
de ce qui est nécessaire à leur art, & qu'ils n'al-ce
leguent leur pauvreté, que quand il s'agit d'a-ce
cheter des Livres qui leur seroient si utiles pour ce
le salut de leur ame. Aprés tout néanmoins, s'il ce
y en a de si pauvres qu'ils ne puissent en aucune ce
sorte avoir des Livres de l'Ecriture, ils la pour-ce
tont apprendre en s'appliquant avec grande at-ce
tention à la lecture qu'on en fait dans l'Eglise ce
et aux explications qu'on y donne.

Il y a encore une autre Homelie sur le mêmo Evangile de saint Jean, qui est la 31, où il traite de la même matière avec le même zéle. Qui est ce " de nous, je vous prie qui étant retourné dans sa < maison s'y occupe Chrétiennement? Qui est-ce « qui prend la peine de lire les Livres qu'il a chez ... lui, & s'applique à découvrir le sens de l'Ecriture sainte? Certainement, personne n'oseroir ... dire qu'il le fasse. Nous trouverons plûtôt des da- " miers & des dez dans la plûpart des maisons. " Nous ne trouverons de bons Livres nulle part, 🥨 ou du moins chez fort peu de gens. Et ceux qui " en ont, les ont comme s'ils n'en avoient pas, les 🝕 tenant toûjours enfermez. Tout leur soin ne va « qu'à en avoir d'écrits sur de beau parchemin & " en de beaux caracteres, & non pas à les lire. De sorte, que ce n'est pas pour y chercher quel-" que utilité qu'ils les possedent, mais pour faire montre de leurs richesses; tant la vaine gloire est excessive! Je ne sçache qui que ce soit des ces vaines personnes du monde qui entende les " Livres qu'il a. L'Ecriture sainte ne nous a pas 6

788 Dissertation Pretiminains , été donnée seulement pour la garder dans des , Livres, mais pour la graver profondement dans , nos cœurs. Cette complaisance à une possession , inutile de Livres, conviendroit plûtôt au vain , esprit des Juifs qui se contentoient d'avoir l'Ecri-, ture sainte sur des Tables de pierre, comme elle , leur avoit été donnée, qu'à des Chrétiens com-"me nous qui la devons avoir écrite sur des Ta-, bles de chair, qui sont nos cours, ainsi que les Disciples de Nôtre Seigneur la reçurent 3, par le Saint-Esprit en la naissance de l'Eglise. Le ne vous parle pas de cette sorte pour vous empê, , cher d'avoir des Livres; mais au contraire, je ", vous exhorte plûtôt, & je vous prie autant que , je puis d'en avoir. C'est néanmoins à cette condition que vous repassiez souvent dans vous 3, esprit, les paroles & les pensées que vous rencontrez dans l'Ecriture sainte; afin que par ce , moien vôtre ame devienne pure, étant remplie des sentimens que nous doit donner cette divine parole. Car si on a l'Evangile dans une maison, , Satan n'osera y entrer. Et combien à plus font , raison les Démons & le peché seront-ils éleit gnez d'une ame qui s'est renduë l'Ecriture fami-, liére ? Sanctifiez donc vôtre ame. Sanctifiez vo-, tre corps. Ce bonheur vous arrivera si vous aves , toûjours l'Evangile dans le cœur & dans la bou-, che. Car si des paroles deshonnêtes sont cape-"bles de corrompre l'ame, & d'y attirer les De-"mons, il est évident qu'une lecture spirituelle 3, & sainte doit sanctifier l'ame, & y répandre "abondamment la grace du Saint-Esprit. L'Ecti-, ture sainte est comme une voix qui nous vien-, droit du Ciel. Préparons donc nos ames à receoir d'elle, les remédes dont elles ont besoin a tour se guérir des passions. Si nous considérons a trentivement quelles sont les choses que nous y a sions, nous nous y appliquerons avec une gran a le affection. JE VOUS PARLE TOÛJOURS LA CESSERAI POINT DE CESSERAI

Dans son premier Sermon sur l'Epitre aux Ronains, que l'Eglise a choisi pour les Leçons de on Office au second Dimanche d'après l'Epiphaie. Je ne puis, dit-il, vous distimuler, mes Fre-ce es, que je suis ravi de joie d'entendre ici pres- " me continuellement les Epstres de saint Paul. Mais ma douleur parmi cette joie, est de voir « me tant de personnes ne connoissent pas les ce erits de ce Saint homme autant qu'ils devroient. < lis sont si ignorans sur ce point, qu'ils ne sçavent 🗨 223 même le nombre de ses Epîtres. Et ce n'est de point qu'ils manquent d'esprit ni de lunière; c'est uniquement parce qu'ils ne veulent 🛰 as avoir toûjours dans les mains les écrits de « z bienheureux Apôtre. Gar pour moi qui vous « parle, si je comprens quelque chose dans cette " ecture, ce n'est point pour avoir plus d'esprit " m'un autre : c'est parce que je m'y applique da-ve rantage, & que j'ai peut-être pour ce Saint Apô-66 re un peu plus d'affection. C'est pourquoi je suis " persuadé, mes trés-chers Freres, que si vous vous « appliquiez vous-même à cette lecture, vous n'auriez plus besoin de personne pour en découvrir " la profondeur. Car la parole de JESUS-CHRIST 66 est véritable: Cherchez & vous trouverez: frap- " pez à la porte & elle vous sera ouverte. Mais « parce que la plûpart de ceux qui sont assemblez 596 DISSERTATION PRELIMINAIRE " ici, sont chargez de femme & d'enfans & du soin » d'un ménage, ce qui leur ôte le moien de se donner tout entiers à cette divine occupa-» tion; servez vous au moins du travail des au-» tres, & témoignez autant de soin pour recevoir » ce qu'ils ont puisé dans la lumière de cét Apôtre, » que vous en témoignez pour amasser des ri-» chesses. Quoi qu'il y ait quelque honte à ne » desirer que cela de vous, j'en serois néanmoins » content. Accordez-le moi donc, & aïez pour » les écrits de saint Paul, la même ardeur que vous » avez pour l'argent. Car il ne faut pas vous celer » que c'est de l'ignorance des Ecritures, que sont » fortis comme d'une miserable source, une infini-» té de maux. C'est de-là qu'est venuë cette foule » d'Heresies, ce déreglement des mœurs, cette » inutilité de tant de travaux, & de tant d'occu-» pations vaines & steriles où s'engagent les Chré-» tiens. Un aveugle qui ne voit point le jour, ne » peut qu'il ne s'égare en marchant, & ceux qui » n'ont pas les yeux arrétez sur la lumiéte de l'Ecrinature, marchant comme dans les tenebres, tome » bent nécessairement dans beaucoup de fautes.

Il se déclare encore davantage sur l'obligation qu'ont les Seculiers de lire au moins le Nouveau Testament dans l'Homelie 9. sur l'Epître aux Colossiens en expliquant ces paroles du ,, Chapitre 3. Que la parole de Dieu habite en vou , avec plenitude. Ecoutez, vous qui êtes du monde, se qui avez une semme & des ensans, comment ,, l'Apôtre vous ordonne de lire l'Ecriture sainte, ,, non legerement ni par manière d'acquit; mais ,, avec beaucoup d'affection & de soin. Car com, me celui qui possede de grandes richesses, peut sup-

FOR IN BIBLY, LIV. I. CH. IX. 767 apporter facilement des pertes & des injustices: missi celui qui est riche des dogmes de la sainte « Philosophie, peut supporter non seulement la " murrete, mais toutes les autres calamitez. & « nême avec plus de facilité, que les riches du « nonde ne peuvent souffrir les dommages qui « eut arrivent..... Considerez quelle est la pensée « le ce grand Apôtre. Il n'a pas dit seulement : 5 Due la parole de Dieu soit en vous ; mais « 2n'elle y habite avec plenitude. Instruisez-vous e F. exborte7-vom les uns les autres avec toute < erte de fagesse. Il appelle la vertu Sagesse; & <= : est avec grande raison : car l'humilité & la cha-ce ité avec laquelle on fait l'aumône, & sem-ce Mables yertus sont la vraïe sagesse; comme les « rices contraires sont la vraie folie. N'attendez « ns d'autre maître que la parole de Dieu que : rous avez entre les mains. Nul homme ne vous « cauroit instruire comme le fait cette divine pa-ce ole. Car souvent celui à qui on s'adresse pour kne instruit, cache plusieurs choses ou par vaine gloire ou par envie. Je conjure tous ceux qui " ont engagez dans la vie du monde, d'écouter 4 zerre divine parole, & de chercher dans les Lirres, dont elle est composée, des remédes pour les maladies de leurs ames. Que si néanmoins vous « acyoulez pas les lire tous, aïez au moins le Nou- 55 reau Testament, & prenez pour vos Mastres respecuels les Evangiles & les Actes des Apô-15 res. S'il vous arrive quelque affliction, aïez recors à ces divins Livres qui renferment les re-« nedes les plus salutaires qu'on puisse desirer " lans les divers maux de cette vie. Allez y prendre & la consolation dont vous aurez besoin dans un ac-DISSERT, PREL. P. II.

792 DISSERTATION PRELIMINAIRE » cident qui vous sera arrivé, soit quelque dommage, loit quelque mort, soit la perte de quelnu'un de vôtre famille. Mais vous n'avez pas » besoin de vous appliquer à faire de discerne-» ment des remédes qui sont dans ces divins Li-3 vres ; vous n'avez qu'à prendre tout ce qu'ils » vous presentent, & à le conserver dans vôtre » clorit. L'IGNORANCE DE L'ECRITURE SAIN-DE TE BST LA CAUSE DE TOUS NOS MAUX. Nous mallons à la guerre sans armes : comment pour-3) rions-nous éviter d'y périr ? C'est un grand bon-»heur de sortir heureusement du combat étant 3) bien armez: fi donc nous ne le sommes pas. » nous ne sçaurions nous défendre. Ne nous char-» gez pas de tout ce qui regarde vôtre conservation, » sans vouloir rien faire de vôtre part. A la verité 5) nous sommes vos Pasteurs, & vous êtes nos brebis; mais vous n'êtes pas comme ces animaux » qui n'ont point de raison & qui ne peuvent se de-» sendre : car vous êtes des brebis raison nables qui » devez emploier vôtre raison à vous conserver.

Mais ce Saint n'a nulle part traité ce pojne Important de la Morale Chrétienne avec plus de soin & plus d'étenduë que dans le 3 des 4. Sermons qu'il a faits sur ce pauvre nommé Lazare, qui soit à la porte du mauvais Riche. Je vous avenis, so dit-il, quelques jours auparavant du sujer que so je dois traiter, afin que vous le cherchiez dans so vôtre Livre, & qu'aïant sçû en gros ce que l'Escriture en dit, vous soiez plus capables de bien sontendre ce que j'en dirai. Car je vous exhore stoûjours, & je ne cesserai jamais de vous exhore ter de ne vous contenter pas d'écouter les insostructions qui se sont enter de lier

Sun ta Bentu, Liv. I. Cu. IX. 798 Evec assiduité l'Ecriture sainte quand vous êtes ce dans vos maisons. T'ai tâché d'inspirer toûjours ce cette affection à ceux que j'ai entretenus en par-ce riculier. Et que personne ne m'allegue ces excu- « les si ridicules, si honteules, & si dignes de con- se damnation: Te suis engage dans des procez; je ce suis occupé dans les affaires publiques ; je suis ce artisan, il faut que jegagne ma vie par mon tra- ce vail; j'ai une femme; je suis chargé d'enfans; il ce faut que je vaque au soin de ma famille; je suis « un homme du monde; ce n'est pas à moi à lire a l'Ecriture sainte, mais à ceux qui ont renoncé au se Siécle, qui se sont retirez dans des Deserrs, & « sur le sommet des Montagnes, & qui ménent se une vie convenable à leur état. Pauvre homme, ce que me dites-vous ? Est-ce à cause que vous êtes s distrait & partagé par une infinité de soins, qu'il & ne vous appartient pas de lire l'Ecriture sainte ? ce Au contraire, c'est à cause de vos occupations qu'il ce yous convient davantage de la lire, & que vous ce en avez même plus de besoin que ceux qui sont ... retirez du monde pour vaquer à Dieu. Car ces « personnes là n'ont pas tant de besoin du secours a de l'Ecriture sainte, que ceux qui sont engagez es en beaucoup d'affaires qui les tourmentent & ce les troublent. Les Solitaires étant délivrez des es affaires & des occupations de la vie civile, aïant se établi leur demeure dans la solitude, n'aïant es commerce avec personne, s'appliquant à la Philosophie Chrétienne avec toute sorte de repos u & de tranquilité, étant comme hors de danger u sur le rivage, jouissent d'une grande sûreje : mais & nous qui vivons au milieu des agitations & des « sempêtes de cette vie, & qui sommes exposez à 4 Qij

794 DISSERTATION PRELIMINAIRE » la nécessité de commettre une infinité de fautes. » nous avons un extrême besoin d'être perpetuellement affistez & soutenus par les exhortations & » les consolations que l'on trouve dans l'Ecriture » sainte. Ces hommes retirez du monde sont éloi-» gnez des combats, & par consequent sont exemts » de recevoir diverses blessures. Mais vous qui vous » trouvez continuellement dans le péril du com-» bat; n'avez-vous pas beaucoup plus besoin » qu'eux de remédes, puisque vous êtes souvent »blessé ? Car vôtre femme vous cause de l'impa-» tience & de l'aigreur, & vôtre fils vous donne » de la tristesse, vôtre domestique vous met en co-» lere, & vôtre ennemi vous tend des pièges, & » vôtre ami a de la jalousie contre vous, & vôtre » voisin vous fâche, & vôtre égal vous supplant » te, & souvent le Magistrat vous menace, & la » pauvreté vous afflige, & la perte de vos pro-» ches vous cause de la douleur, & la prosperité » yous enfle, & l'adversité yous abbat. Enfin, nous » sommes environnez de toutes parts de diverses » occasions & de diverses nécessitez, de colere, de » soins incommodes, de troubles, d'afflictions, de » vaine gloire, de folle présomption, & nous som-» mes comme des gens qui verroient de tous côtez » des fléches en l'air prêtes à tomber sur eux. » C'est ce qui nous doit convaincre de la nécessité » où nous sommes continuellement de prendre » dans l'Ecriture sainte, toutes les armes qu'elle » nous fournit pour notre défense. Reconnoissez, » comme dit le Sage, que vous passez dans un che-» min rempli de pièges, & que vous marchez sur les » toits des maisons. Car les convoitises charnelles » s'élevent avec plus de violence contre ceux qui

SUR LA BIBLE, LIV. L CH. IX. 796 vivent dans le monde, puisque la beauté, les « parures, l'affererie des femmes qu'on y rencon-« re & qui arrétent les yeux, & les discours si ca- « pables de corrompre, qu'on y entend, troublent « la raison. Souvent même des chansons molles « & effeminées y mettent l'ame en desordre lors-« qu'elle étoit la plus calme & la plus tranquille. « Mais que dis-je? On est si foible à l'égard des « objets qui plaisent aux sens, qu'un péril qui pa- a roît beaucoup moindre que ceux que je viens de « representer, peut dans une rencontre inopinée & « fort passagere rendre un homme captif. C'est ce ce que font quelquefois ces parfums exquis des « femmes mondaines & dissoluës. Voilà comme « nôtre ame est attaquée par divers périls, où a nous avons besoin de remédes surnaturels & di- « vins, pour être guéris des blessures que nous « avons déja reçûes, & nous garantir de celles « dont nous sommes ménacez. Repoussons donc « bien loin de nous les traits enflâmez de Satan, « les éteignant & rompant leur coup par une lec- « ture assiduë de la parole de Dieu. Car il n'est « pas possible, non il n'est pas possible que qui « que ce soit se sauve qu'en lisant continuellement « les Livres saints, qui sont l'ouvrage de l'Esprit de « Dieu. (Paroles qui se doivent entendre, suivant a l'usage, d'une impossibilité morale, c'est-à-dire, de c la grande difficulté qu'il y a de se sauver sans lire « l'Ecriture sainte. ) Mais certainement, c'est une a grace que nous ne sçaurions assez estimer de pou- « voir un jour obtenir le salut par l'usage continuel « d'un remede aussi saint & aussi aimable qu'est la « parole de Dieu.Si nous recevons tous les jours des « blessures, & que nous n'usions d'aucun reméde, &

796 DISSERTATION PRELIMINAIRE n quelle esperance de salut pouvons-nous avoir. Il represente ensuite à ses Auditeurs, que si les artisans se laissent plûtôt réduite à la dernière pauvreté, que de vendre les outils qui leur sont nécessaires pour gâgner leur vie, les Chrétiens en doivent être de même pour les Livres de l'Etriture : qu'ils ne doivent rien épargner pour les avoir, & qu'ils ne s'en doivent jamais défaire, parce que les écrits des Prophetes & des Apôties font à un Chrétien, ce que l'enclume & le marteau sont à un forgeron, & que c'est par là que nous reformons nôtre ame. & nous la re-Il ajoûte, que la seule vûë de ces nouvellons. » saints Livres retient de pecher ceux qui les resigardent avec respect : qu'aussi tor que quelnqu'un a touché l'Evangile, il régle ses pensées so des destres; & que si on y joint une soisi gneuse secture, l'ame se trouvant comme dans n un sanctuaire divin, est renduë plus pure & plus mparfaite par les entretiens qu'elle a avec Dieu en wlisant sa sainte parole. Mais comment, dirant-on, pourrons-nous tirer de l'Ecriture sainte "I'utilité qu'on nous en promet, si nous ne l'entenradons pas? Voilà l'objection, & voici ce que ce s Saint y répond. Je réponds, dit il, qu'on ne laisse n pas d'en tirer du fruit, quoiqu'on n'en entende 33 pas les sens cachez, & que la seule lecture qu'on sen fait, peut contribuer beaucoup à nôtre sancti-\$ fication. D'ailleurs, il n'est pas possible qu'on nignore également tout ce qu'on y lit. Car le S. Liprit qui l'a fait écrire, a eu soin qu'elle le fût is d'une manière, que les Publicains, les pecheurs, a les faiseurs de tentes, les bergers, les autres gens n rustiques sans étude & sans lettres, puffent être

SUR EA BIBLE, LIV. I. CH. IX. 797 Louvez par ces Livres. Afin donc que les plus « simples ne pussent prendre la dissiculté de les ce entendre pour excuse de ne les pas lire, les cho-ce ses qui y sont dites, sont accommodées à la por-« tée de tout le monde; de sorte, qu'un artisan, se un valet, une pauvre semme, & les plus ignoransade tous les hommes peuvent profiter de cette lecture. Car ceux à qui Dieu a daigné inspirer de « composer ces Livres par la grace du S. Esprit, ce ne les ont pas faits comme les Payens pour en « tirer de la gloire, mais pour le salut de ceux qui a les liroient ou les entendroient lire. C'est pour-« quoi, au lieu que les Philosophes, les Orateurs, « & les autres faiseurs de Livres qui n'ont point « connu Tesus-Christ, considérant moins ce qui a pouvoit être utile aux autres, que ce qui les pou- «... voit faire admirer, ont laissé dans une certaine « obsouriré au regard des simples, ce qu'ils ont pû ... dire de bon, les Apôtres ont renu une conduite « coure opposée à celle là : Dieu les aïant établis « les Maîtres de toutes les Nations, ils ont eu des-ce Lein d'exposer clairement à tous les hommes ce « qu'ils avoient à leur enseigner, afin que chacun . pût apprendre leur doctrine par la seule lecture. 🐗

Il paroît par la suite, que saint Chrysostome s'astache principalement en patlant ainst, à ce qui regarde les mœurs, & qu'il n'a point prétendu que
l'Ecriture sainte sût si claire par tout, que le commun des Fidéles n'ait souvent besoin de quelqu'un
qui la sui fasse entendre. Car qui est-ce, dit-il, qui ce
lisant dans l'Evangile: Bienheureux sont ceux qui ce
sont doux: bien-heureux sont ceux qui sont compatissans & charitables; bienheureux sont ceux ce
qui ont le cœur pur, & auxres choses semblables ce

Q iiij

798 DISSERTATION PRELIMINAIRE. » croit avoir besoin de maître pour les compren-» dre? Tout le monde peut aussi entendre sans » beaucoup de peine les prodiges, les miracles, & » les Histoires. C'est donc un vain prétexte & une » fausse excuse pour justifier sa négligence & sa » paresse, que d'alleguer l'obscurité de l'Ecriture pour se dispenser de la lire. Vous vous plai-» gnez de n'entendre pas ce qui est dans ces » faints Livres. Et comment les entendriez-vous, » ne voulant pas seulement vous donner la peine » d'y jetter les yeux? Prenez donc la Bible, lisez-» en toutes les Histoires, & aïant soin de retenir » ce que vous en aurez compris, passez plusieurs » fois sur ce que vous y aurez trouvé d'obscur. » Que si aprés l'avoir lûë avec beaucoup de soin » vous n'en pouvez découvrir le sens, aïez re-» cours à un plus habile que vous ; cher-» chez un maître qui vous instruise : conferez » avec lui de ce que vous desirez entendre, en » lui témoignant une grande passion d'en être in-» struit. Et si Dieu voit que vous aiez tant de zéle » pour entendre sa parole, il ne méprisera pas » vôtre vigilance & vôtre soin. Et même s'il arso rivoit que vous ne pussiez trouver personne qui » vous donnât l'intelligence de ce que vous cher-» chez, il vous la donnera lui-même. Souvenez-» vous de l'Eunuque de la Reine d'Ethiopie. » C'étoit un homme barbare accablé de soins & » d'affaires, & qui n'entendoit pas ce qu'il liso soit. Il ne cessoit pas néadmoins de lire dans » son charior. Jugez de là, quelle assiduité il pou-» voit avoir à lire l'Ecriture sainte dans sa maison, » y étant si appliqué durant le cours d'un voïage. » Et s'il ne cessoit point de lire, quoiqu'il n'en-

SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. IX. tendît pas ce qu'il lisoit, sans doute il quittoit a bien moins sa lecture après l'instruction qu'il ce Or qu'il n'entendît pas ce qu'il lisoit, « cela paroît par la demande que lui fit le Diacre « Philippe: Entendez-vous bien ce que vous lisez? a Et par la réponse de l'Eunuque, qui n'eût point « de honte de confesser son ignorance en disant : « Comment le pourrois-je entendre, si quelqu'un « ne me l'explique? Il ne laissoit pas de lire n'aiant « personne avec lui qui l'instruisss ; mais son zéle « lui fit mériter que Dieu lui envoïât un maître. « Que si vous ne pouvez vous promettre d'avoir « ainsi auprés de vous un homme envoïé miracu-« leusement, n'êtes-vous pas assûré de la presen-« ce & de l'assistance du même Esprit qui avoit « poussé ce saint Diacre à le venir trouver? Je vous« conjure donc, mes trés-chers Freres, de ne passe négliger vôtre salut. Tout ce qui a été écrit, l'acc été pour nous servir d'instruction à nous autres « qui nous fommes rencontrez dans la fin des tems. « La lecture de l'Ecriture sainte est un puissant « rempart contre le peché. Et c'est un grand pré-« cipice & un profond abîme, que d'ignorer l'E- « criture. C'est renoncer à son salut, que de ne vou-ce loir rien sçavoir des Loix divines. C'est ce qui « a produit les Herefies. C'est ce qui a causé la « corruption des mœurs. C'est ce qui a tout renver-« se. Caril ne se peut faire, non je vous assure, il « ne se peut saire, qu'un homme qui lit conti-« NUBLIEMENT ET ATTENTIVEMENT l'Ecri-« ture, n'en tire beaucoup de fruit.

THEODORET, Disciple de saint Chrysostome, a suivi en ceci comme dans le reste, les sentimens de son Mastre. Dans son Commentaire

Soo Dissertation Preliminatre so sur Isaie, expliquant ces paroles : Pnisons des so caux avec joie des fontaines du Sauveur ; il dit » que ce sont les Ecritures divines que le Prophen te appelle les fontaines du Sauveur, parce que » c'est de là que pursent avec joie, ceux qui ont is une Foi sincere. Et dans sa Lettre quarorzieme pour consoler une Dame qui avoit perdu son mari, Il l'assure qu'elle trouvera sa consolation dans la so lecture de l'Ecriture sainte. Car c'est pour cela. si lui dit-il, que des l'enfance elle nous est comme une mamelle sacrée à laquelle nous devons » être attachez, en la lisant & la méditant, afin » que s'il survient quelque maladie à nôtre ame, » nous y trouvions un remède salutaire par les » saintes instructions que nous en aurons tio rées.

CASSIEN traitant dans la quatorzieme Confo rence, de la Science spirituelle, la fait toute confifter dans la science des Ecritures. Il en parle en ces mermes dans le Chap. 10. Si vous desirez acque-» rir la véritable science de l'Ecriture, il faut vous >> hâter avant toutes choses, de vous établir dans .» une ferme humilité de cœur, qui vous conduile » peu à peu par une charité parfaite, non à cette 33 science qui enfle, mais à relle qui éclaire & qui so echauffe. Car il est impossible qu'un esprit impur puisse posseder le don de la science spiristuelle. C'est pourquoi, mon très cher Fils, ap-» pliquez tous vos soins pour empêcher que vos si études & vos lectures ne vous foient enfin, non 5) pas un moien d'acquerir cette lumière de » science, & cette gloire furure que l'Ecriture prois met aux doctes & aux sçavans; mais l'inftrument n de vôtre perte éternelle, par la vanité & la pro-

SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. IX. SOI foraption. Il fait voir dans le même Chapitre « qu'on doit lire l'Ecriture, & même en apprendre beaucoup de choses par cour, lors même qu'on a encore peu d'intelligence; parce qu'avec le tems en s'avançant dans la pieté, on y découvrira des véritez qu'on n'y comprenoit pas d'abord. C'est pourquoi, dit-il, il faut lire & apprendre toû- « pours par cœur l'Ecriture sainte, & ne se lasser « jamais de la repeter & de la relire. Cette médi- « tation continuelle nous produira deux grands « biens. Le premier, que pendant que nous nous « appliquerons de la sorte à lire & à retenir l'Ecri- « ture, nôtre ame ne sera point cependant troublée d'aucune mauvaise pensée; & l'autre, qu'a- « prés avoir beaucoup travaillé pour la retenir par « cœur, sans que nôtre ame embarrassée de ce tra- « vail, pût rien comprendre à ce qu'elle lisoit, lors « qu'étant dégagez des actions exterieures, & de « la vûë des objets sensibles, nous y faisons réste-« xíon durant la nuit, dans le silence de nôtre mé- « ditation & de la prière, nous y trouvons beau-« coup de sens qui nous étoient auparavant très-« cachez; & qu'ainsi Dieu nous revele quelque « fois dans ce repos, & comme dans ce sommeil « de nôtre ame, les mysteres qui nous étoient « auparavant entiérement obscurs & inconnus. « Cest ce qu'il prouve dans le Chapitre 11. & il en apporte un exemple qui montre que les plus grossiers, & qui ne sont capables que des sens les plus simples de l'Ecriture, ne laissent pas d'en profiter; mais que ceux qui sont plus avancez, y trouvent des sens plus relevez & plus spirituels. Lors, dit-il, que nôtre cœur commencera à se « renouveller par une étude si sainte, toute la sa- es

202 DISSERTATION PRELIMINAIRE 20 ce de l'Ecriture se renouvellera aussi en quelque » sorte pour lui. Elle lui paroîtra plus belle à mesure qu'il sera plus pur ; & elle croîtra dans plui à proportion qu'il croîtra lui-même. Car 20 l'Ecriture sainte est comprise de chaque homme » selon la capacité, & selon la disposition qui se ptrouve en lui. Elle paroît terrestre aux char-» nels, & celeste aux spirituels. De sorte que » ceux qui la croïoient auparavant toute envelop-» pée de tenebres & de nuages, la voient lots » qu'ils sont devenus plus purs, si remplie de lumière, qu'ils n'en peuvent supporter l'éclat. » Mais pour éclaireir ceei par quelque exemple, vil nous suffira de rapporter un Commandement » de la Loi, pour faire voir qu'il n'y a point de » précepte dans l'Ecriture, qui ne s'étende à tou-» tes sortes de personnes, & qui ne soit pris diver-» sement selon la diversité de leurs qualitez & de » leurs esprits. Il est dit dans la Loi : Veu m » commettrez point de fornication. Un homme » charnel & encore engagé dans des passions hon-» teuses, obéira utilement à ce précepte, en le pra-» tiquant à la lettre, & selon le simple sens de ces » paroles. Il dit ensuite que d'autres plus spirituels l'entendront du retranchement ou de l'idolatrie, ou des superstitions Judaïques, ou de l'heresie: & enfin, qu'au jugement d'un homme par fait, tout ce qui le sépare de la vûë & de la presence de Dieu, passe pour une fornication trés-impure, quoiqu'elle soit secrette & spirituelle.

S. GREGOIRE Pape dans sa Lettre à Leandre Archevêque de Seville, fait voir que l'Ecritume est propre à être lûë par les plus simples & le moins sçavans, aussi bien que par les plus sçavans

SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. IX. 80% The les plus grands esprits : parce que si elle en- « ferme des mysteres capables d'exercer les esprits « les plus éclairez, elle contient aussi des véritez « claires, propres à nourrir les simples & les moins « scavans: Qu'elle porte à l'exterieur dequoi al- « lairer ses enfans, & qu'elle garde dans ses plus « secrets replis, dequoi ravir d'admiration les es-« prits les plus sublimes : étant semblable à un « Aeuve dont l'eau seroit si basse en de certains « endroits, qu'un agneau y pourroit passer, & en a d'autres si profonde, qu'un Elephant y nageroit. « Il represente la même chose, comme on a vû au même lieu, dans la Préface du vingtième Livre de ses Morales. Et ce même Ouvrage est plein en divers autres endroits de vives exhortations à lire Mais rien ne doit plus toul'Ecriture sainte. cher les ames vraîment pieuses, que ce qu'il en dit dans son Homelie 15. sur Ezechiel, puisque metrant tout leur bonheur à aimer Dieu, elles n'ont rien plus à craindre que le refroidissement de leur amour. Or c'est un des effets que ce saint Pape attribue à la lecture de l'Ecriture sainte, d'empêcher que la charité ne se refroidisse. Aïez ce grand soin, je vous en prie, mes chers Freres, dece bien méditer les paroles de Dieu. Ne négligez « pas ces divins écrits qui sont comme des lettres ce que nôtre Créateur nous a adressées. On en tirece un grand avantage : car c'est par cette lecture « que nôtre cœur se rechausse, & que nous em-« pêchons que nôtre amour ne s'éteigne ou ne se « r'alentisse par le froid de l'iniquité. Ce saint « Pape ne pouvoit se déclarer davantage sur ce sujet, qu'il fait dans sa Lettre 40. du Livre 4. en écrivant à un Laïque de grand mérite nom-

BOA DISSERTATION PRELIMINAIRE mé Theodore. Car voici comme il a parlé à ce fe culier sur ce sujet, de la lecture de l'Ecriture sainte » Plus on a d'amitié, plus on est libre & hardi à so dire ce qu'on pense à ses amis. T'ai une plainte so à faire au cœur si doux & si aimable de mon m trés-illustie fils Theodore, de ce qu'aïant rect m de Dieu le talent de l'esprit, le talent des affais pores, le talent de la misericorde & de la charité menvers les pauvres, il est néanmoins si incessant ment attaché aux occupations de ce Siécle, & mà satisfaire aux personnes qui viennent confi-» nuellement à lui, qu'il néglige de lite tous le so jours quelques paroles de son Redempteus » Car qu'est ce que l'Ecriture sainte, sinon une » Lettre du Dieu Tout-puissant qu'il a la bomé » d'adresser à sa créature ? Et certainement en » quelque lieu que vous fussiez, si vous receviez soune Lettre de l'Empereur, à quelque heure que so ce fûr, vous ne differeriez point de la lire, vous n'auriez point de repos, & vous ne voudrice me m dormir que vous ne scussiez auparavant ce que » sa Majesté Imperiale vous manderoir. » dant l'Empereur du Ciel, le Seigneur des hommes & des Anges vous a envoie des Lettres qui » regardent vôtre propre vie, & vous négliges, mon cher & illustre Fils, de lire ces divines Lesres, quoique vous dussiez plûtôt avoir de l'an » deur à apprendre ce qu'elles contiennent. Is 20 vous conjure donc de vous y appliquer desormis "avec une singulière affection, & de méditer » tous les jours les paroles de vôtre Créateur. 33 PRENEZ DANS LES PAROLES DE DIEU QUEL » EST POUR VOUS LE Cœur DE DIEN : afin de »vous exciter à soupirer avec plus d'ardeur vers

les biens éternels, & que vôtre ame soit enflam-ce mée par de plus grands desus, pour la selicité du ce Ciel.

.. Enfin, bien loin que ce Pape ait pris pour un sbus & une profanation de l'Ecriture, qu'elle sois Mië par les ignorans, il approuve que ceux mêmes qui ne, sçavent pas lire, ce qui semble être le dernier degré de l'ignorance, empruntent les yeux des autres pour se la faire lire. Car voici ce qu'il zaconte de faint Servule dans fon Homelie 15. tur les Evangiles: Sous ce portique par où l'on palle « pour aller à l'Eglise de saint Clement, il y avois « un pauvre nommé Servule que plusieurs de vous « ont connu aussi bien que moi ; qui dans sa pau- « Vicié étoit riche en mérites, & qu'une longue a maladie avoit rendu impotent; car il est demeuré « posalytique depuis sa jeunesse jusqu'à la sin de sa « vie: & bien loin de se venir dehout, il ne pon- ee Voit pas même le lever en son seant dans son lit. e Le ne lui étoir pas possible de poince sa main à sa et bouche, ni de se tourner d'un côté à l'autre. Il et D'avoit que la mere & son frere pour le fervir ; & « tout ce qu'il pouvoit recevoir d'aumônes, il le « distribuoit par leurs mains aux pauvies. Il ne ee fiçavoit pas lire: mais allant acheté.l'Ecriture sain- e te, il se la faisoit lise continuellement par des ce personnes de vertu envers qui il exerçoit l'Hospi- « talité: de sorte qu'il l'avoit apprise parfaitement « aurant qu'il en étoit capable, quoi qu'ainsi que j'ai ce **déja** dit , it ne fçût pas lire.

Je croi devoir joindre aux autres Peres, S-Bernard, qui est appellé le dernier des Peres. Rien n'est plus édifiant que ce qu'il dit des avantages que l'on tire de la lecture de la parole de Tof Dissertation Preliminaire Dieu en quelque état que l'on soit, dans son Seri mon 24. de Diversis. Que le pecheur, dit-il. secoute cette parole & son ventre en sera trou-»blé, c'est à dire, qu'elle remplira l'ame chamelle and'une fraieur salutaire. Quand vous seriez mon » dans le peché, si vous écoutez la voix du Fils de » Dieu, vous vivrez. Car la parole est esprit & vier » Si vôtre cœur est endurci, souvenez-vous de co » qui est dit dans l'Ecriture: Il a envoié sa paro-»le, & elle fera fondre la glace. Si vous êtes » tiéde, & que vous craigniez d'être vomi de la » bouche de Dieu, ne cessez point de vous appliquer à la parole du Seigneur; & elle vous menslamera. Car sa parole est toute de seu. Si » vous vous plaignez d'être dans les tenebres de l'ignorance, écoutez ce que le Seigneur vous adira, & sa parole sera une lampe qui éclairera vos » pas, & une lumière qui luira dans le sentier où vous marchez. Vous me direz que vous en êter od'autant plus dans la douleur, qu'étant plus Ȏclairé vous voiez plus clairement vos moinandres fautes. Mais le Pere vous sanctifiera dans le » verité qui est sa parole, & on vous dira ce qui a mété dit aux Apôtres : Vous êtes purs à cause de la parole dont je vous ai fait part. Quand your »aurez lavé vos mains il vous préparera un festior magnifique, où ce ne sera pas le pain seul qui vous nourrira, mais toutes les paroles qui sont » sorties de la bouche de Dieu: & ce sera par la » vertu de cette nourriture divine, que vous cour-» rez dans la voïe de ses Commandemens. »Quand vous seriez assiegé par une armée en-»nemie qui camperoit à l'entour de vous, & "qu'elle viendroit fondre sur vous pour vous COM

combattre, prenez l'épée spirituelle qui est la ce parole de Dieu, & elle vous sera triompher de ce vos ennemis. Que si comme il arrive quelque ce sois, vous êtes blessé dans ce combat, il envoierace sa parole, & vous serez guéri, & elle vous tirerace de vôtre langueur. Que si vous vous sentez chance tellement chancelé, qu'ils se sont presque dé ce tournez de la voie; & il vous affermira par sa pa-ce role. Perseverez donc à vous nourrir de la pa-ce role de Dieu: exercez-vous y continuellement, ce jusqu'à ce que l'esprit vous dise de vous reposer ce de vos travaux, c'est-à-dire jusqu'à la mort.

Voila les sentimens des Peres Grecs & Latins touchant l'utilité de la lecture de l'Ecriture sainte, dont nous avons rapporté les passages recueillis dans le Livre de la Lecture de l'Ecriture sainte, & même la plûpart des réslexions de l'Auteur de tét Ouvrage. On pourroit encore y ajoûter plusieurs autres passages, mais ceux-ci sussient pour montrer que c'est une Tradition constante de l'une & de l'autre Eglise, que la lecture de l'Ecriture sainte est trés-utile, que non seulement il a toûjours été permis à tous les Fidéles de la lire; mais qu'on leur a conseillé, & qu'on les a sortement exhortez de le faire. Voïons quelles objections on peut faire contre une doctrine si constante.

Il n'est pas à propos, dit-on, que des ignorans, des semmes, & des enfans lisent l'Ecriture sainte : elle contient des mysteres & des hauteurs qui les surpassent : ce sont de petits esprits qui peuvent prendre de travers le sens de l'Ecriture, & être ainsi insensiblement entraînez dans l'erreur. Ceux qui sont ce raisonnement me semblent bien éloignés DISS. PREL. P. II.

808 Dissertation Prelimination de l'Esprit de Dieu, qui nous apprend par le Prophete Roi, & par son fils Salomon, que la Loi de Dieu est faite pour donner de la sagesse aux petits, aux fimples, & aux ignorans: ils sont bien éloignez de l'Esprit de nôtre divin Sauveur. qui dit : que le Saint-Esprit l'a envoie prêcher l'E. vangile aux pauvres, & qu'il rend graces à son Pere de ce qu'il avoit cache les véritez qu'il prêchoit aux sages, & aux prudens, & qu'il les avoit revelées aux simples, & aux petits. Ils sont bien éloignez des Maximes des Apôtres qui nous assurent que le sus-Christ n'avoit gueres appelle dans sa primitive Eglise de sages selon la chair; mais qu'il avoit choisi les moins sages selon le monde pour confondre les Sages. Enfin, ils sont bien opposez aux sentimens des Saints, qui ont toûjours conseillé aux plus simples, aux plus ignorans, aux artisans, aux femmes, aux enfans de lire l'Ecriture sainte, & à la pratique de l'Eglise qui la leur a fait lire pendant tant de siècles. Mais quand on ne s'arrêteroit qu'à l'objection. en elle-même, rien n'est plus foible ni plus mal L'Ecriture sainte, comme remarquent railonné. les Saints Peres, contient une infinité de choses claires, & ce sont les choses qui y sont les plus claires qui regardent les préceptes moraux & les devoirs les plus essentiels de la Religion. Elle est écrite d'une manière simple, & qui est à la ponte de tout le monde. Ses véritez claires sont propres à nourrir & à instruire les simples & les moins sçavans, comme ses profondeurs sont capables de xercer les esprits les plus éclairez. S'il y a des endroits obscurs & difficiles, ce ne sont pas les simples qui en abusent ordinairement, ce sont des elprits orgueilleux & sçavans qui en font un mauvais usage. Car ensin, ce ne sont pas les ignorans & les simples qui ont formé les heresses en abusant de la parole de Dieu, ce sont ordinairement des Evêques, des Prêtres, des personnes sçavantes & éclairées. Ainsi, bien loin que l'expérience nous fasse connoître que la lecture de l'Ecriture est dangereuse aux simples & aux ignorans; on peut dire qu'elle nous apprend que ce ne sont gueres que les sçavans qu'elle a fait tomber dans l'erreur, & que les simples n'y ont trouvé ordinairement que dequoi s'édister & s'instruire.

On objecte encore que c'est profaner l'Ecriture sainte, que de la mettre entre les mains des personnes qui en sont indignes, c'est-à dire, des pecheurs souillez de crimes. Si cela est, il saut donc dire que Jesus-Christ a prosané sa parole en l'adressant aux pecheurs & aux semmes débauchées i mais il a lui-même satisfait à cette objection, en disant que ce ne sont pas les sains, mais les malades qui ont besoin de medecin. La Loi de Dieu, sa parole, contenuës dans l'Ecriture sainte, sont le souverain remêde pour la guérison des pecheurs. Pourquoi ne veut-on pas qu'ils se servent de ce remêde?

Mais il y en a, dit-on, qui en abuseront, comme S. Pierre nous l'assure, en nous avertissant que les ignorans & peu sermes dans la Foi, abusent de l'Ecriture à leur rüine, & la détournent en de mauvais sens: Hé n'y en avoit il pas qui abusoient des Prédications de Jesus-Christ? n'ont elles pas été à plusieurs une occasion de devenir plus méchans, selon qu'il étoit prédit de lui, qu'il seroit pour la résurression de plusieurs en Israels rivine & pour la resurression de plusieurs en Israels

SIO DISSERTATION PRELIMINAIRE C'est aussi le sort de l'Evangile, écrit & préché, 1û & entendu. Il a été, comme dit l'Apôtre 2. Corinth. 2. Vers. 16. Et il sera jusqu'à la fin du monde aux uns, odeur de mort pour la mort. & aux autres, odeur de vie pour la vie. La parole de la Croix est une folie pour ceux qui se perdent, un scandale aux fuifs, & une folie aux Gentils. Cela a-t-il empêché S. Paul & les autres Apôtres de prêcher l'Evangile indifferemment à tous Juifs, Gentils, Fidéles, & Infidéles, Justes & Pecheurs? De même l'abus que quelques-uns peuvent faire de la lecture de l'Ecriture sainte par leur mauvaise vodonté, ne doit point empêcher qu'on ne la conseille à tout le monde, à l'exception de ceux qu'on prévoit qui la méprisent & ne veulent pas l'entendre. Ce sont-là proprement ceux dont T. C. parle, quand il dit, qu'il ne faut pas donner le Saint aux chiens, ni jetter des perles devant des pourceaux.

On objecte encore quelques passages des Peres, mais en petit nombre & pris à contre sens. On dit que Theodoret rapporte que saint Basile reprit un Officier de Cuisine de l'Empereur Valens, de ce qu'il se mêloit de parler de Religion. Quel rapport a cet exemple à la lecture de l'Ecriture sainte ? Saint Basile parlant des mysteres de la Foi devant l'Empereur Valens & en étant écouté, sur interrompu & contredit par cét Officier nommé Demosthenes. Saint Basile lui dit en souriant. voici un second Demosthenes, mais moins leure que l'autre. Ce bon mot allant irrité cet Officier, il menaça le Saint, qui lui fit réponse, qu'il se mêlât de ses sauces, & qu'il ne s'imaginat pas qu'aiant les oreilles impures, il fût capable d'enrendre les dogmes divins. Saint Basile ne le reprend

donc pas de ce qu'il lisoit l'Ecriture; mais seulement de ce qu'il se mésoit de dogmatiser.

On dit que le même saint Basile dans son Epître à Chilon, interdit la lecture de l'Ancien Testament; qu'Origenes, saint Gregoire de Nazianze, & saint Jerôme interdisent aussi la lecture de quelques Livres de l'Ecriture sainte aux jeunes gens. A cela, il est aisé de répondre que saint Basile ne condamne point dans son Epure à Chilon la lecture de l'Ecriture sainte, qu'il la recommande au contraire, & principalement celle du Nouveau Testament; qu'il ne désend pas même celle de l'Ancien; mais qu'il avertit seulement son Disciple, que celle de l'Ancien peut quelquefois être nuisible, non qu'il y ait tien de mauvais; mais parce que l'esprit de ceux qui en sont blessez est insirme: Voici ses paroles: Neque lectiones negligas, maxime Novi Testamenti, proptereà quod ex VeteriTestamento sapè detrimentum accidat, non quod scripta sint nociva, sed quia eorum qui laduntur mens in sirma est: Ce qui ne peut s'entendre de tous les Livres de l'Ancien Testament, puis qu'il recommande en cet endroit la recitation des Pseaumes: mais seulement de quelques Livres, comme du Cantique des Cantiques. Or, personne ne dit que l'on ne puisse pas quelquefois interdire aux jeunes gens & aux esprits foibles, la lecture de quelques endroits de l'Ancien Testament, dont ils ne peuvent comprendre le vrai sens, & qui par consequent seur seroient inutiles ou dangereux. C'est pourquoi les Juiss, comme pous avons remarqué, ne vouloient pas qu'on lût le Cantique des Cantiques, le commencement de la Genele, le commencement & la fin du

812 DISSERTATION PRELIMINAIRE Prophete Ezechiel, avant que l'on eût atteint l'âge de vingt-cinq ou trente ans. commencement de la Genese, je n'en vois pas la raison; mais pour le Cantique des Cantiques. ce n'est pas sans sujet que l'on en differe la lec-C'est pourquoi saint Terôme aprés avoir conseillé à Læra de faire lire à sa fille tous les Livres de l'Ecriture sainte, & lui avoir prescrit l'ordre suivant lequel elle les doit lire, ajoûte: Enfin il faut qu'elle réserve pour le dernier à apprendre le Cantique des Cantiques, afin de le faire sans péril : de crainte que si dans les commencemens elle lisoit ce saint Livre, la pureté de son ame ne souffrit quelque atteinte, & quelque blessure, pour n'avoir pas compris l'Epithalame des Nôces spirituelles, parce qu'il est écrit en des paroles qui semblent dépeindre un amour humain. Ce conseil est sage : mais s'ensuit-il de-là qu'on doive interdire la lecture de la Bible, ou de tout l'Ancien Testament aux Fidéles ? c'est tout le contraire.

On cite encore l'Auteur de l'Ouvrage imparfait sur saint Matthieu attribué à saint Chrysostome, mais qui est plûtôt de Pelage; lequel reprenant les Docteurs de la Loi de ce qu'ils avoient découvert à Herode, le lieu où devoit naître le Messie, dit que leur imprudence nous apprend que les mysteres de l'Ecriture ne doivent pas être découverts aux Impies, mais aux Fidéles. Ce passage n'a encore aucun rapport à la lecture de l'Ecriture sainte. Il s'agit seulement de ne pas découverir les mysteres aux Insidéles que l'on prévoit qui en abuseroient.

Je ne m'arrête pas à un passage de Bede, que

sur la Bible, Liv. I. Ch. IX. 8:3 l'on allegue encore, qui dit que Nôtre Seigneur étant entré dans la Synagogue, ouvrit le Livre de la Loi, & y lût, mais qu'il le ferma ensuite, & le rendit au Ministre, parce qu'il ne faut pas tout dire à tout le monde, & qu'il a laissé à la prudence de celui qui enseigne, de dispenser la parole suivant la capacité de ses Auditeurs. Cela n'est point encore dit de la lecture de l'Ecriture sainte; mais de la prédication de la Parole, & c'est un avis qu'il donne aux Ministres, asin qu'ils s'accommodent à la portée de leurs Auditeurs.

On apporte enfin un passage de saint Jerôme; qui pourroit mieux venir à ce sujet. C'est dans son Epître à saint Paulin, où il se plaint que tout le monde se mêle de l'Ecriture sainte, que les femmes, les Vieillards, & les Sophistes croïant la bien entendre, la déchirent, & veulent l'enseigner sans l'avoir apprise: Sola Scripturarum ars est, quam sibi omnes vindicant ; hanc garrulanus, hanç delirus senex, hanc Sophista verbesus, hanc universi prasumunt, lacerant, docent antequam uliftant. Mais c'est abuser manifestement de ces paroles de saint Jerôme, que de les entendre de la simple le-Aure de l'Ecriture sainte. Saint Jerômene se plaint pas en cet endroit des simples qui lisent l'Éctiture sainte pour s'instruire; mais de ce que tout le monde se veut mêler de l'expliquer & de l'enseigner, que l'on se vante d'être habile en cette stience sans l'avoir étudiée; c'est ce qu'il appelle l'Art de l'Ectiture sainte, & il applique le vers suivant à tes sottes de gens, qui se mêlent d'écrire ou d'enseigner co qu'ils ne sçavent pas.

Scribimus indotti, dottique Poemata paffim. Enfin ces mots, Hanc univer si prasumunt, lacerant, 814 DISSERTATION PRELIMINALRE docent antequam discant, expriment assez clairement que son intention n'est que de parler de ceux qui se mêlent de faire des Commentaires & des Explications sur l'Ecriture sainte, sans avoir appris les sciences nécessaires pour la bien entendre.



§. IV.

S'il est vrai que l'Eglise ait désendu les Traductions de la Bible en Langue Vulgaire, & interdit la lecture de l'Ecriture sainte au Peuple, & quel auroit pû être le motif de cette désense. Si elle subsisse encore à present. Règles de la Traduction de l'Ecriture sainte en Langue Vulgaire, & avis pour la lire avec fruit.

Ous avons montré jusqu'ici par une Tradition constante des Peres de l'Eglise Grecque & Latine, que la lecture de l'Ecriture sainte a toûjours été considérée comme trés-utile à tous les Chrétiens, & que non seulement l'Eglise a permis à tous les Fidéles sans distinction d'âge, ni de sexe de la lire; mais même qu'elle les y a toûjours exhortez jusqu'à ces derniers Siécles par la voix de ses Pasteurs, sans en exclure personne. Elle y a exhorté les Enfans, asin qu'à l'imitation de Timothée, ils sussent nourris & élevez dans la science de l'Ecriture sainte. Elle y a exhorté les Catechumtnes, & les a admis à entendre la parole de Dieu, quoi qu'elle les ait exclus de ses mysteres, asin qu'ils conçûssent de la veneration & du

SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. IX. respect pour la Religion qu'ils embrassoient. Elle y a exhorté les femmes, les filles & les jeunes Veuves, afin qu'elles y apprissent leurs devoirs, & qu'en la méditant continuellement, elles pussent se perfectionner dans la vie spirituelle. Elle y a exhorté les simples, & les petits, persuadée que JE SU S-CHRIST les a choisis même préserablement aux Grands & aux Sages, & que l'Ecriture sainte quoi qu'elle contienne des mysteres, & des choses trés-sublimes, est néanmoins accommodée à la portée de tout le monde, & proportionnée à l'intelligence des Lecteurs les plus simples, en sorte qu'un Artisan, un Valet, une pauvre semme, & les plus ignorans de tous les hommes peuvent profiter de cette lecture. Elle y a exhorté non seulement les Moines, les Solitaires, les Vierges, & ceux qui font profession de mener une viespirituelle; mais aussi ceux qui vivent dans le monde, qui ont famille & emploi, afin qu'ils y trouvassent dequoi soûtenir leur foiblesse au milieu des périls, où les occupations de ce monde les exposent, & dequoi résister aux tentations ausquelles ils sont continuellement sujets. Elle y a exhorté les pecheurs, & les personnes engagées dans le vice, afin qu'elles y cherchassent des remédes à leurs maux, & qu'écoutant la voix de Dieu, & éclairez de sa divine parole, ils reconnussent leur égarement, & embrassassient les moiens de rompre les chaînes de leurs mauvaises habitudes. Ainsi, ni l'âge, ni le sexe, ni l'esprit, ni le défaut de capacité, ni la profession, ni l'état où l'on se trouve n'ont jamais été considérez dans l'Eglisc comme des raisons d'interdire aux Fidéles la lecture de l'Ecriture sainte. Enfin l'Eglise n'a pas seulement exhorté tous les Fidéles à la lire; mais elle les a avertis par la bouche des saints Peres, que c'est le diable qui détourne les Chrétiens de cette lecture: elle a repris & blâmé ceux qui la négligeoient, & elle a déclaré que l'ignorance de l'Ecriture sainte, est une des principales causes de tous nos maux, & que c'est de-là que som sorties, comme d'une miserable source, une infinité de desordres; que c'est de-là qu'est venuë cette soule d'Heresies, ce déréglement de mœurs, cette inutilité de tant de travaux & de tant d'occupations vaines & steriles, où s'engagent les Chrétiens: ce sont les paroles mêmes de saint Chrysostome.

On dira peut-être que toutes ces maximes ont été bonnes & véritables du tems des Peres, tout le monde pouvant alors lire l'Ecriture sans danger, parce que les Fidéles avoient un esprit de foi, de pieté, de docilité, & de soumission aux Pasteurs de l'Eglise; au lieu que dans ces derniers Siècles il s'est glissé parmi les hommes un esprit de nouveauté, de témérité & d'orgueil, qui a été cause que la plûpart des ignorans qui la lisoient, sont tombez dans des erreurs, & dans des nouveautez dangereuses, & n'ont plus voulu écouter la voix de leurs Pasteurs; & que c'est ce qui a obligé l'Eglise d'interdire la lecture de l'Ecriture sainte aux Laiques, & d'en défendre les Versions en Langues Vulgaires. C'est ce qu'il nous faut presentement examiner.

Premiérement, à l'égard de la supposition que l'on fait, que les Peres n'ont permis la lecture de l'Ecriture sainte aux simples Fidéles, que parce qu'ils avoient en ce tems là un esprit de docilié

SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. IX. \$17 & de soûmission, & que si elle eût pû nuire à quelques-uns de ceux à qui ils parloient, ils en eussent désendu la lecture : cette supposition, disje, n'est pas véritable; car l'Eglise a toûjours été mêlée de bons & de méchans; il y a toûjours eu des Chrétiens qui ont profité de la lecture de l'Ecriture sainte & d'autres qui en ont abusé : cependant les Peres n'ont pas cesse pour cela d'exhorter tous les Fidéles à la lire; ils sçavoient que la parole de Dieu étoit une odeur de vie aux uns. & une odeur de mort aux autres, pour me servir des paroles de l'Apôtre: mais ils sçavoient aussi que cette raison n'avoit pas empêché Jesus-Christ & les Apôtres de l'annoncer aux uns & aux autres : C'est pourquoi ils n'avoient garde d'en interdire la lecture generalement à tous les Chrétiens, parce que guelques uns en pouvoient abuser : il faudroit qu'ils eussent été moralement certains que tous ceux à qui ils préchoient, en abuseroient ; ce qui est presqu'impossible. Quand ils connoissoient par expérience que la lecture de quelque Livre particulier de l'Ecriture sainte seroit inutile ou nuifible à quelques particuliers, ou à une certaine sorte de personnes, ils pouvoient bien leur conseiller, & même leur ordonner de ne pas lire ces endroits; mais d'interdire pour cela generalement aux Fidéles la lecture de l'Ecriture sainte, c'est ce que les Peres n'ont point fait, & n'ont pas crû devoir faire.

Secondement, c'est encore une fausse supposition, que de s'imaginer que les simples & les ignorans sont plus capables que les sçavans & les personnes éclairées d'abuser de la lecture de l'Ecriture sainte : ce sont au contraire ordinairement ceux-ci, 818 DESSERTATION PRELIMINATES qui enflez de leurs lumiéres, se sont précipitez dans des erreurs en expliquant l'Ecriture sainte à leur mode; au lieu que les simples & les ignorans humbles & dociles, sans vouloir pénétrer plus avant, se contentent d'entendre ce qu'il y a de clair pour leur instruction, & pour leur édification dans les Livres Sacrez.

La troisième supposition; que dans ces derniers Siecles, il s'est glissé parmi les hommes un esprit de nouveauté, de temerité, & d'orgueil qui a été cause que la plûpart des ignorans qui lisoient l'Ecriture sainte, sont tombez dans des erreurs & dans des nouveautez dangereuses, & n'ont plus voulu écouter la voix de leurs Pasteurs, semble avoir plus de fondement. Voici ce qui en est. Quand les Vaudois ou Pauvres de Lyon parurent à la fin du douzième Siècle, Pierre Valdo Marchand de Lyon, leur Auteur, s'étant érigé en Prédicateur, se mêla d'expliquer l'Ecriture sainte en la Langue Vulgaire, & de précher la parole de Dieu. Ceux de sa secte qui étoient tous Laïques l'imiterent, & étant repris par le Clergé, de ce qu'ils préchoient sans mission, s'éleverent contre leurs Pasteurs, & formerent un schisme. Le Pape leur ordonna de demeurer dans le silence, & leur sit désense d'annoncer publiquement la parole de Dieu: mais on ne lit point qu'il leur ait fait aucune défense de lire l'Ecriture sainte en leur particulier, ni d'en avoir des Versions. Innocent III. défend bien aussi aux Laïques dans sa Decretale Cum ex injuncto, de tenir des Conventicules, & d'y prêcher la parole de Dieu; mais il loue le desir qu'ils avoient d'entendre l'Ecriture sainte. Je ne m'arrête pas à la défense faite dans un pré-

SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. IX. 819 tendu Concile de Toulouse de l'an 1229. C. 4. d'avoir des Livres de l'Ancien & du Nouveau Testament, si ce n'est des Pseaumes, des Breviaires. ou des Offices de la Vierge, & à condition que ces Livres ne seront pas traduits en Langue Vulgaire ; car il est notoire que cette défense est contraire à l'usage de l'Eglise de tous les tems & abusive. D'ailleurs, ce Réglement qui n'est pas d'un Concile, mais seulement du Cardinal de Saint Ange, n'avoit été fait précisement que pour le Diocése de Toulouse, & les Païs voisins où l'abus continuel que les Albigeois & les Vaudois faisoient de l'Ecriture sainte, avoit porté ce Cardinal à en user avec cette rigueur. Vouloir se servir de cela comme d'une Régle & d'une défense generale, c'est une illusion maniseste. Enfin, qui voudroit soûtenir qu'il a été défendu aux Chrétiens d'avoir des Livres de l'Ancien & du Nouveau Testament en Hebreu, en Grec, & en Latin, & qu'ils ne peuvent avoir des Traductions du Breviaire & des petites Heutes de la Vierge ? c'est cependant ce que le Reglement de ce Cardinal défend, & par consequent il est insoutenable.

Wiclef, Jean Hus & ses Disciples sirent le même abus de la Prédication de la parole de Dieu, & un des principaux chess de leur doctrine, examiné dans les Conciles de Constance & de Bâle, sut la liberté de prêcher publiquement la parole de Dieu, qu'ils vouloient que l'on accordât aux Laïques. Ces Conciles s'y opposerent, sans néanmoins leur désendre de lire l'Ecriture sainte en leur particulier; car on ne trouve dans ces Conciles aucune désense de lire, ou de traduire l'Ecriture sainte en Langue Vulgaire, ni aucune

Dissertation Preliminaire proposition, qui permît cette lecture ou ces Traductions, censurée. Mais ces Sectaires appulant leur doctrine sur des passages de l'Ecriture sainte mal entendus, en firent des Traductions en Langue Vulgaire, infidéles, sans aveu & sans autorité, & s'en servant pour établir leurs erreurs. cela donna lieu à quelques Auteurs Catholiques, non pas de condamner absolument toutes les Versions de l'Ecriture sainte, ni d'en désendre entiérement la lecture; mais de prendre des précautions pour arrêter le cours des Versions Heretiques, & empêcher que les Fidéles ne fissent un mauvais usage de la lecture de l'Ecriture sainte en l'entendant dans le sens que les Heretiques lui donnoient. C'est ce qui a porté Gerson à desapprouver les Versions de toute la Bible en Langue Vulgaire, qui étoient mal faites & mal entenduës. Car ce sont celles-là seules qu'il condamne, & avoue que celles qui sont bonnes & fidéles peuvent être utiles étant bien entenduës. Quemadmodum de Biblia benè & verè in Gallicum translata bonum aliquod, si sobriè intelligatur, potest emanare; sic per oppositum innumeri errores evenire possunt, si maie fuerit traducta, aut prasumptuose intellecta refutando sensus, & sanctorum Doctorum exposicio nes. Satius effet hujusmodi rem ignorare quemadmen dum in medicinis, & in alies scienties, quas melius esset prorsus ignorare, quam parum aut male scire, sest magistrum reputando in eis. Ce sont les paroles de cet Auteur dans la cinquantiéme Considération aux Flateurs des Princes. Ainsi quoiqu'il park plus durement en d'autres endroits contre les Versions de l'Ecriture sainte en Langue Vulgaire, il ne les condamne pas néanmoins toutes absolubr LA BIBLE, Liv. I. CH. IX. ; il avoue au contraire qu'elles peuvent être , si elles sont véritables & sidéles : il n'en dit pas la lecture à tous les Laïques, mais nent aux esprits présomptueux qui veulent terpreter à leur mode contre le sens que les Peres leur ont donné, & qui s'imaginent es maîtres de les expliquer à leur phantaisse. in autre endroit, où il dit plus generalement faut défendre la Version de l'Ecriture en Lan-Julgaire, il en excepte les Moralitez & les His; ce qui comprend presque tout le nouveau ment & la plus grande partie de l'Ancien. ım (equetur ex pramissis prohibendam esse Vuln Translationem Librorum sacrorum nostra e, prasertim extra moralitates & historias. ais quel qu'ait été sur ce sujet l'avis de Geril est certain que les inconveniens qu'il a 1ez, n'ont point porté l'Eglise de son tems à la défense qu'il souhaittoit. Et bien loin que ersions des Livres sacrez en Langue Vulgaient été proscrites & défenduës parmi les Caques, ils n'en ont jamais tant fait, comme avons fait voir, en toutes sortes de Langues être lûës de tous les Fidéles, que depuis le de Gerson jusqu'à celui que l'Heresie de Lu-& de Calvin se sont élevées. es Heretiques aïant suivi la même methode Jaudois, des VViclefistes, & des Hussites, pris d'établir leurs erreurs sur des passages de iture sainte mal entendus, & mal expliquez, ablié plusieurs Versions de la Bible en Lan-Vulgaire, dans lesquelles ils infinuoient explications, il s'est trouvé des Theologiens Oliques qui voiant que plusieurs Fidéles

812 DISSERTATION PRELIMINAIRE étoient séduits & entraînez dans l'erreur, soit pat la lecture de ces Versions & de ces explications infidéles, soit par les mauvais sens que les Ministres donnoient aux paroles de l'Ecriture, & inspiroient à leurs disciples, ont crû qu'il étoit à propos de défendre aux Laïques de lire l'Ecriture sainte sans permission: & quelques-uns ont poussé la chose jusqu'à cét excez, de blâmer generalement toutes les Versions en Langue Vulgaire. Mais il y a toùjours eu quantité de Theologiens Catholiques qui ont été d'un autre avis, & qui ont soûtenu que l'Ecriture sainte pouvoit être mise entre les mains de tous les Fidéles, & traduite en Langue Vulgaire. Ceux-mêmes qui ont crû qu'il n'étoit pas à propos que tout le monde la lût indifferemment, ont apporté plusieurs exceptions & modifications à cette régle. Esprit Rothier Dominiquain de Toulouse, le premier Auteur qui ait fait paroître (œ fut en 1548. ) un Traité pour soûtenir ce sentiment, avoue dans la Lettre au Roi Henri II. qui est à la tête de ce Traité, qu'il a beaucoup d'adversaires, & qu'il s'attend bien qu'on le taxen d'insolence, d'oser seul improuver ce que personne n'a condamné, & ce que plusieurs ont louë: Me insolentem videri, qui solus id reprobem quod nemo damnavit, laudavere plerique. Pierre Soto du même Ordre, dont le Traité contre les Prolegomenes de Brentius, où il soûtient cette opinion; parut en 1552. reconnoît qu'entre les Catholiques & les personnes pieuses, il y en a qui crosent qu'il est à propos que l'Ecriture sainte soit traduite en Langue Vulgaire, afin que tout le monde la puisse lire, & que c'est une chose qui mérite roit bien d'être reglée par le Concile general!

tur La Bible; Liv. I. Ch. IX. eterum quod ad translationes Scriptura in divers & omnes Linguas, ut scilicet ab omnibus legi Mit, attinct, DIVERSA SUNT CATHOLICORUM I PIORUM SENTENTIÆ; & nos dignam credius hanc rem qua generalis Concilii auctoritate traetur. Enfin, il est obligé d'avouer qu'il n'est pas iste de priver le Peuple de toute lecture de l'Ecriire sainte. Il ne veut pas à la verité, qu'on la lui ierre toute entière entre les mains, persuadé qu'il t, que c'est une viande trop solide: mais il conent qu'il y a plusieurs choses propres à nourrir la iere, à entretenir la science, & à augmenter foi des Fidéles, que l'on peut donner à tout le ionde, & traduire en toutes sortes de Liangues, rincipalement ce qui regarde les mœurs & les rincipaux Mysteres de la Foi , la Vie de 🛛 z s v s-HREST, les Epîtres, & les Evangiles, &c., uod se quis causetur non esse aquum omni lectione criptura privare populum, binc etiam respondeius non hoc nos agere, ut nihil legant, nihil haeant simpliecs Scriptura sacra. Integram quidem ilem cibum dicimus solidiorem quam captui populi. onveniat, fed sunt in ea quamplurima qua suffi ... iant ad pietatem & seientiam Christianam & sirandam & augendam in fidelium animis. Has 100torum diligentia excerpta saluberrime credimus mnibus tradi posse, & in omnium linguas transeri, pracipuè que ad mores persinent, O que na prina mysteria Fidei : lettiones illa qua per annam in Ecclefia leguntur, Miratula Christi, &c. Alphone à Castro qui approche du même sergiment lans son Traité de la Punition des Heretiques, oublié en 1555, avoue qu'il y a plusieurs Chréiens & Catholiques qui croient que c'est un DISSERT. PREL. P. II.

824 DISSERTATION DRELLMINAIRE bien de traduire l'Ecriture sainte en Langue Vulgaire: Non defunt tamen etiam Christiani et CATHOLICI VIRI, qui boc bonum esse contendant; & quoiqu'il ne soit pas de cét avis, il le favorise néanmoins dans la suite, & apporte les modifications suivantes à son sentiment. Il trouve bon que l'on traduise en Langue Vulgaire, & que l'on donne au Peuple les Evangiles des Dimanches & des Fêres de l'année, pourvû qu'ils soient traduits par des personnes habiles & Catholiques. & que les Traductions soient bien examinées & sans soupcon d'erreur. Il souhaite seulement qu'on y ajoûte quelques explications aux lieux difficiles. Il semble même permettre dans la suite la Traduction & la lecture de tout le Nouveau Testament, à l'exception des endroits difficiles des Epîtres de saint Paul, & de l'Apocalypse, & n'interdire que celle de l'Ancien Testament. Ambroise Catharin qui ne s'est pas éloigné du même sentiment, conclut néanmoins sa dispute, en disant qu'il ne seroit pas d'avis que l'on défendit les Versions qui sont déja publiées, si elles ne se trouvoient fautives, trompeules & scandalenses, à cause des Notes ajoutées par les Heretiques ail voudroit seulement que l'on mît des Explications aux endroits dont les Heretiques abusoient, pour en déclarer le sens Catholique, ou qu'on avertse le Lecteur dens une Présace, de prendre garde de ne se pas laisser tromper, & qu'on l'instruisse que le plus sur est de suivre avec humilité les Traductions, & les coûtumes des Peres. Et à l'égard des nouvelles Versions, il ne les rejette pas entièrement; mais il veut qu'on n'en permette aucune qui ne porce le nom de l'Auteur, & qui n'ait une

EGE EA BIBLE, LIV. I. CH. IX. approbation de personnes doctes & Catholiques Si quis enim me consuleret, qua jam sunt edita. mon prohiberem, nisi forte mendoja invenirentur, as dolosa translationes, aut per adjecta Hareticorum, Scholia scandalosa: Idque eo consilio facerem, ne daretur causa malignis garriendi in nos, quast velimus supprimere Evangelicas veritates : sed illud diligenter curari vellem, ut in eis Scriptura locis quibus adversum nos abutuntur Haretici, declararetur. sensus Catholicus, aut in Prafatione admoneretur. lector de offendiculis, & instrueretur in cunctis tutifsimum esse ritus & observantias Patrum, ac tradiziones obedienter sectari. Novas autem Versiones. mollem permitti, nisi & nomen Auctoris haberent. & diligenter probata à doctis & verè Catholicis te-Rimonium secum ferrent. Il est vrai qu'il ajoûte. qu'il donne cette permission par indulgence, & à Eause de la dureté des cœurs; mais ce qu'il appelle dureté des cœurs, a toûjours été consideré dans l'Eglise, comme un sentiment de pieté & de Religion très digne d'un Chrétien : car quel est le fils qui ne souhaite de lire le Testament de sons Pote? quel est le Chrétien qui ne doive desirer avec ardeur de lire les Livres qui contiennent la Vie & la doctrine de son Maître? Quel est l'homme religieux observateur de la Loi, qui ne prenne plaisir à la lire & à la méditer. Le Cardinal Bellarmin accuse Chemnitius de mentir impudemment, quand il dit que l'Eglise Catholique défend absolument les Traductions de la Bible en Langue Vulgaire; comme il paroît, dit-il, par la Régle quarrième de l'Index, le Pape y permettant de lire l'Ecriture sainte traduite en Langue Vulgaire à ceux qui la peuvent lire utilement Sij

226 DISSERTATION PRELIMINATER

& avec fruit, c'est-à-dire, à ceux qui en auroient obrenu la permission de l'Ordinaire. Il ajoûte qu'elle défend seulement d'accorder cette lecture indifferemment à tout le monde, & de se servir de Langue Vulgaire dans l'usage public de l'Office de l'Eglise: At Catholica Christi Ecclesia non quidem prohibet omnino vulgares translationes, ut Chemnitius impudenter mentitur, nam in Indice Librorum prohibitorum à Pio IV. edito, Regulâ quartâ videmus conce di lectionem ejusmodi Librorum iu qui utiliter & cum fructu ea uti possunt ; idest iis qui facultatem ab Ordinario obtinuerint. Prohibet tamen ne passim omnibus sine discrimine concedatur bujusmodi lectio, & ne in publico & communi usu Ecclesia, Scriptura canantur vel legantur vulgari-» bus Linguis. Enfin le Cardinal du Perron dans sa » Replique soûtient que ce n'a point été le dessein » de l'Eglise d'ôter au Peuple la connoissance de ce » qui se dit dans le Service public, & qu'on ne peur » accuser l'Eglise Romaine d'avoir introduit exprés » une Langue étrangere au Service Chrétien; mais » qu'elle a jugé par de très-bonnes raisons, qu'elle » devoit conserver la Langue dans laquelle il avoit » d'abord été institué, quoique par la succession du » tems elle eût cessé d'être Vulgaire.

Les passages de ces Auteurs que je viens de rapporter, sont assez voir que si d'un côté ils ont été peu savorables aux Traductions de l'Ecriture en Langue Vulgaire pour des saisons particuliéres que nous examinerons dans la suite, ils ont d'autre côté reconnu que l'on ne pouvoit pas absolument condamner toutes ces Versions, ni interdire entiérement aux Fidéles la lecture de l'Ecriture sainte; qu'ils ont consenti qu'on en mît

BUR LA BIBLE, LIV. I. CH. IX. 827 certaines parties entre les mains de tous les Fidéles. qu'ils pûssent lire sans permission, & que ceux qui en auroient obienu la permission, pussent la lire entière dans des Versions Catholiques: & qu'enfin plusieurs Catholiques n'étoient pas de leur avis, & crosoient qu'il étoit à propos que l'Ecriture faints fût traduite en Langue Vulgaire, pour être lûë par tous les Chrétiens, qui avoient la liberté de le faire. C'est ce que ces Auteurs avoüent, & cét aveu Leul suffir pour faire voir que l'Eglise n'avoir point. encore défendu de traduire, ni de lire l'Ecriture sainte en Langue Vulgaire : car s'il y eût eu quelque défente sur cela, ces Auteurs n'eussent pas manqué de la faire valoir, & eussent traité d'Heretiques & de rebelles aux ordres de l'Eglise, ceux qui n'auroient pas été de leur avis, bien loin de les appeller, comme ils font, des personnes pieuses & Catholiques. Pierre Soro éroit tellement persuadé qu'il n'y avoit aucune désense sur ce sujet, qu'il dit que c'est une chose à examiner & à régler dans le Concile. Il veut parler de celui de Trente, auquel il assista. Il n'y avoit donc point eu jusqu'au Concile de Trente, de défense de traduire & de lire l'Ecriture sainte en Langue Vulgaire: nous verrons dans la suite, que ce Concile n'en a point fait non plus, & qu'il a laissé les choses dans le même état qu'elles étoient auparavant, & les Catholiques dans la même liberté de lire & de traduire l'Ecriture sainte.

La Faculté de Theologie de Paris a apporté dans le Siécle passé, les mêmes modifications & exceptions que les Auteurs que nous venons de citer, au jugement qu'elle porta, que vû la mali-ce ce des tems & l'abus qu'on faisoit des Versions de ce

DISSERTATION PRELIMINATED "l'Ecriture sainte, elles lui paroissoient danges reules, & qu'il n'étoit pas à propos qu'elles fus-2) sent mises entre les mains de tout le monde. C'est dans la Censure contre Erasme, qui avoit avancé qu'il étoit à souhaiter que l'Ecriture sainte fût traduite en toutes sortes de Langues, que toutes sortes de gens la pouvoient lire indifferemment, & que l'on ne devoit interdire à personne la lecture d'aucun Livre sacré, pas même celle du Cantique des Cantiques. Les Docteurs de la Faculté de Theologie de Paris qui dresserent la Censure des propositions d'Erasme, eurent soin de prendre des précautions, pour faire connoître qu'ils ne desapprouvoient pas absolument zoute sorte de Versions de l'Ecriture en Langue Vulgaire, ni la lecture que les Laïques pieux en pourroient faire. Car premiérement, de crainte qu'on n'abusât de leur Censure, pour faire croire que les Versions de l'Ecriture sainte étoient nuisibles par elles-mêmes, ils commencent par remarquer que l'Ecriture sainte est sainte & bonne en quelque Langue qu'elle soit mise : Quamvis in quameumque Linguam vertantur Sacra Littera suapre natura sancta sint & bona. Secondement, ils se servent de l'exemple des Vaudois, Albigeois, & Turlupins, pour faire voir qu'il peut être dangereux d'en permettre la lecture sans explication, à des idiots & simples qui en abusent, & ne la lisent pas avec un esprit de pieté & d'humilité: Absque ulla explicatione idiotis & simplicibus eu abutentibus, nec eas piè & humiliter legentibus. Troisiémement, ils ne disent pas que la Traduction de la Bible entière, est pernicieuse en elle-même nien tout tems; mais seulement dans le tems qu'ils

SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. IX. 819 Paisoient cette Censure : Hac tempestate, & veu la mauvaile disposition des hommes & la temerité impudente de plusieurs: Perspettà hominum malitia & reste perpensa multorum bujus temporis impudenti temeritate. Quatriémement, ils ne parlent pas de la Traduction des Livres de Morale, des Evangiles, des Epîtres des Apôtres; mais seulement des Traductions de toute la Bible indifferemment: Loquendo de omnibus Scripture Libris indifferenter. Cinquiemement, ils avoüent qu'elle peut être utile à quelques-uns; mais qu'on ne doit pas pour cela la mettre temerairement entre les mains de tout le monde. Sixiémement, ils déclarent formellement qu'ils n'interdisent pas aux plus ignorans la lecture de quelques Livres sacrez qui avec une explication convenable sont propres à l'édification des mœurs; pourvû qu'ils les lisent avec pieté & avec sobrieté, sans orgueil & sans arrogance, & qu'ils n'en prennent pas occasion de mépriser ou de négliger les Prédications: Neque eis obiter interdicit usum quorumdam sacrorum Librorum qui cum explicatione convenienti edificationi morum sint accommodi; si sic tamen tales Libri ab ipsis legantur piè ac sobriè citrà supercilium & arregantiam, ut non inde contemnant Pradicationes nec à crebrà verbi Dei auditione retrahantur. C'est pourquoi la Censure de la Proposition suivante, ne tombe que sur ce qu'Erasme permettoit à tout le monde la lecture d'Ezechiel, & du Cantique des Cantiques, que les Juiss mêmes avoient interdite à ceux qui n'avoient pas encore atteint l'âge de 30. ans.

Toutes ces précautions qu'ont prises ceux qui ont dresse la Censure contre Erasme, font voir qu'ils S iiij

BIO DISSERTATION PRELIMINAIRE n'ont pas crû qu'il y eût de leur tems une défense generale de l'Eglise, de lire ou de traduire l'Ecriture. fainte en Langue Vulgaire; mais seulement qu'ils ont jugé plus à propos, par rapport à la malice & à la temerité des hommes de leur tems, de ne pas accorder indifferemment à tout le monde la lecture de tous les Livres de la Bible. C'est pourquoi, quand l'on a deferé à la Faculté de Paris dans le même Siécle, des Versions de la Bible en Langue Vulgaire, elle ne les a pas rejettées précisément, parce qu'elle les crosoit mauvailes en elles-mêmes; mais parce qu'elle les a jugées infidéles ou pleines d'erreurs. cette raison qu'en 1553, elle rejetta une Version de la Bible en François, dans laquelle on mettoit quelques Livres Canoniques au rang des Livres apocryphes: & qui contenoit des propolitions scandaleules, suspectes d'Heresie, & même heretiques. Ce fut par le même motif qu'en 1567. elle condamna la Version de René Benoist; parce qu'il avoit suivi celle de Geneve, & qu'il avoit Jaissé quantité d'erreurs, tant dans sa Version, que dans les Argumens, & les Préfaces des Livres, & dans les Notes marginales : Quòd sint Biblia Gemuensium paucis immutatis tum in textu tum in argumentis & prafationibus librorum, tum in annotationibus marginum, tum in additionibus ad Tex-Ils trouverent aussi à redite dans la conduite de René Benoist, en ce qu'il ne s'étoir pas congenté de donner la Bible à tout le monde ; mais de ce qu'il avoit assûré qu'il étoit comme nécessaire pour le falut de tous les Fidéles de la lire : Non enim omnibus indifferenter aufus fuit Biblia Gallica proponere proprio judicio sed etiam defendere utiliter guasi ex necessitate ad salutem ab omnibus esse igenda. Enfin les Docteurs de Paris reprennent cette Version de plusieurs désauts, & ne la condamnent point par cette seule raison, que c'étoit une Version de la Bible en Langue Vulgaire. Gregoire XIII. ne la condamna aussi que sur l'exposé de la Faculté, comme contenant des Notes pernicieuses & pleines d'erreurs, d'heresies, des blasphêmes, tant dans le Texte que dans les Notes.

Il semble que la Faculté de Paris ait été plus loin dans le commencement de nôtre Siécle, & qu'elle ait rejetté absolument toutes les Versions de la Bible en Langue Vulgaire. Car en 1607. quelques Libraires lui aïant demandé la permission d'imprimer la Bible en François, elle répondit, à ce qu'on prétend, par ses Deputez, qu'elle n'avoit jamais approuvé, & qu'elle n'approuvoit point ces sortes de Versions; mais on n'a point d'acte en forme de cette réponse, ce n'est point une réponse de la Faculté en Corps ; mais de quelques Docteurs qui avoient peut-être quelques raisons d'en user ainsi, parce que l'on ne nommoit point l'Auteur de ces Versions, & qu'il n'y avoit que des Libraires qui s'en mêloient : ce qui pouvoit être suspect. Il est vrai que la même Faculté en 1620, ne trouva pas à propos que quelques-uns de ses membres eussent approuvé la Version de Frizon, & qu'elle déclara qu'elle n'approuvoit aucune Version de la Bible; & qu'en 1641, elle s'éleva contre la Version du Sr. Corbin, & écrivit contre à Mr le Cardinal de Richelieu; mais il se peut faire qu'elle ait eu alors des raisons particulières d'en agir ainsi, parce que ces Versions ne lui sembloient pag

212 DISSERTATION PRELIMINAIRS assez parfaites. Quoi qu'il en soit, il y a du teme que cette même faculté a changé de conduite puisqu'elle a reçû & reçoit tous les jours les suppliques des Docteurs pour approuver des Traductions de la Bible en Langue Vulgaire tant entière qu'en parties, & qu'elle leur permet sans difficulté de le faire, c'est un fait notoire & convaincant & pour montrer qu'elle ne croit pas que les Traductions de l'Ecriture sainte en Langue Vulgaire foient défenduës, nuisibles, & dangereuses aux Fidéles. La Faculté de Theologie de Louvain a toûjours été beaucoup plus favorable aux Versions de la Bible en Langue Vulgaire, puisque non seulement elle les a toûjours approuvées; mais qu'elle a été la première, comme nous avons vû, à traduire la Bible en François & en Flamand, & à publier ces Traductions.

Pour revenir maintenant au point capital que nous avons quitté, afin d'examiner les sentimens des Facultez de Theologie de Paris & de Louvain sur les Versions de l'Ecriture sainte en Langue Vulgaire, & sur leur Lecture; nous avons fait voir par l'aveu même de Soto, qu'il n'y a point eu jusqu'au Concile de Trente, de défense faite par l'Eglise, de traduire, ni de lire l'Ecriture sainte en Langue Vulgaire. Voions ce qui s'est passe dans ce Concile sur ce sujet. Si les Versions de la Bible en Langue Vulgaire eussent été un abus intolerable, s'il eût été à propos d'en interdire la le-Aure aux simples & aux ignorans, si l'on n'eux pû sans cela arrêter le progrez de l'heresie, & empêcher que les hommes ne tombassent dans Perreur, il est certain que le Concile de Trente. dont le dessein étoit de prévenir tout ce qui pous

SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. IX. sit donner du cours & du credit à l'heresie, eûr à faire un Decret, par lequel il eût désendu extement sous des peines trés-rigoureuses de tragire l'Ecriture sainte en Langue Vulgaire, & aux mples de se servir de ces Versions, & de lire la ible. Or il n'a rien fait de cela. On dira peut-être ue le Concile n'y a pas fait attention; mais Histoire du Concile nous apprend au contraire ne la Question y fut proposée & agitée, & que : Concile ne jugea pas à propos de rien faire ir ce sujet. Car le Cardinal Palavicin rapporte ans la première Partie de son Histoire Chapitre 2. que comme on déliberoit dans le Concile le 7. Mars 1546. sur les abus qui regardent les Lires sacrés, Pierre Paceco Evêque de Gienne, & ommé depuis peu Cardinal, representa comme n abus pernicieux, la coûtume que l'on avoit « rise de traduire les Ecritures en Langue Vul- « aire, & de les faire passer par là entre les mains « u peuple ignorant : à quoi le Cardinal Madruc- « e répondit civilement; mais d'une manière « ive & pleine de zéle & de chaleur : Que l'Al- « magne se tiendroit fort offensée, si elle appre- « oit que les Peres du Concile voulussent priver « Peuple de ces divins oracles, que l'Apôtre « ous témoigne devoir toûjours être dans la bou-« he des Fidéles. Paceco objecta que cela avoit « té désendu en Espagne avec l'approbation de « Paul II. Madrucce lui repliqua que Paul II. & @ out autre Pape pouvoit se tromper en jugeant « u'une Loi étoit ou n'étoit pas utile; mais que S. « 'aul qui ordonnoit le contraire de ce qu'on attri- « moit à Paul II. n'avoit pû se tromper. La chose « in demeura là, & l'assemblée se leva sans avoir se

854 DISSERTATION PRELIMINATES

30 rien reglé sur ce sujet. Le Concile ordonna dans
la 18. Session que l'on feroit un Index des Livres
mauvais & pernicieux: il su dressé pendant le
Concile & il en sur parlé dans la 25. Session le dernier jour de la tenuë du Concile; mais les Peres
n'aïant pas le tems d'en juger, ils ordonnerent que
le tout sût remis au jugement du Pape, pour être
publié par son autorité. Cét Index ne contenoit encore aucunes Régles. Ce ne sur que depuis, que ces
Régles surent ajoûtées, & publiées avec l'Index, par
Pie IV en 1564. Sixte V. y sit ensuite des Additions
qui surent publiées de nouveau avec l'Index & les
Régles par Clement VIII.

Voici ce que porte la quatriéme de ces Régles sur la Version & la lecture de l'Ecriture sainte. » Etant donc évident par l'expérience, que si la » Bible traduite en Langue Vulgaire étoit permi-» se indifferemment à tout le monde, la temerité » des hommes seroit cause qu'il en arriveroit plus » de dommage que d'utilité, nous voulons qu'à » cét égard on s'en rapporte au jugement de l'E-» vêque, ou de l'Inquisiteur, qui sur l'avis du » Curé ou Confesseur, pourront accorder la per-» mission de lire la Bible traduite en Langue Vul-» gaire par des Auteurs Catholiques, à ceux » à qui ils jugeront que cette lecture n'apportera es point de dommage, mais qu'elle servita plûtôt » à augmenter en eux la foi & la pieté, & il fauecrit. sixième Régle du même Index défend que les Li-» vres de Controverse entre les Catholiques & les » Heretiques de ces tems, écrits en Langue Vul-» gaire, soient lûs indifferemment par tout le monde, & ordonne que l'on observera à cét égard,

BUR EA BIBLE, LIV. I. CH. IX. 837. blus avoir de lieu à present. La Loi cesse quand la cuse & la fin de la Loi cessent. Cessat Lex cessante fine.

Il n'y a point eu dans l'Eglise d'autre Régles ment touchant la Traduction & la lecture des Livres sacrez, que cette Régle de l'Index qui n'a point été reçue, ni publiée, encore moins execude dans la plûpart des Rojaumes Catholiques. Elle a été à la verité inserée dans le troisséme Concile de Milan, & dans un Concile d'Avignon trente ans aprés. Mais ces Conciles ne peuvent tout au plus faire Loi que pour leur Province. On ne voit point que les Conciles Provinciaux des urres Païs, aïent reçû ou approuvé cette Régles Au contraire le Concile de Bourges de l'an 1584. Fic. 4. Chap. a. & le Concile de Narbonne de l'an 1669. restreignent la défense de lire & de garder les Pibles traduites en François à celles qui ne sont point approuvées par l'Ordinaire.

Nous avons fait voir jusqu'ici, premièrement; puil n'a point été désendu dans le Siècle passé; ux Catholiques de traduire l'Ecriture sainte en Langue Vulgaire, & que les Versions sidéles; Catholiques, approuvées par l'Eglise, ont toûjours sé permises: Secondement, que la lecture n'en a point été absolument désendue, comme d'une choix mauvaise & dangereuse generalement à tous les Esdéles; mais qu'à cause du mauvais usage que plusieurs en faisoient, quelques-uns ont été d'avis de n'en pas conseiller la lecture indisferemment à mais d'examiner auparavant les dispositions de ceux entre les mains de qui ils la mettroient. Troisiémement, que œux qui ont été de cét avis, ont apporté plusieurs exceptions &

818 Dissertation Preliminaire modifications à leur sentiment, soit en déclarant qu'ils permettoient à tout le monde de lire cerrains endroits de la Bible, comme le Nouveau Testament, les Epîtres & les Evangiles, &c. avec des Explications; soit en restreignant la désense de lite les Versions de la Bible, à celles qui n'étoient point approuvées de l'Ordinaire; soit en marquant expressément qu'on devoit accorder la permission de lire l'Ecriture sainte, & en conseiller la lecture à ceux qu'on jugeoit qui n'en feroient pas un mauvais ulage; soit enfin en avouant que cette défense ne pouvoit avoir lieu dans les Païs où l'usage contraire avoit prévalu, & où il y avoit des Heretiques qui se seroient scandalisez de ce qu'on en défendoit la lecture, comme Serarius le remarque expressément de l'Allemagne. Quatriémement, que quoique quelques Theologiens Catholiques fussent d'avis qu'on ne devoit pas permettre indifferemment à tout le monde 🗷 lecture des Versions de toute la Bible, il y a eu plusieurs autres Theologiens Catholiques, qui ont été d'avis contraire, & que ceux mêmes qui ont souzenu cette opinion, ont reconnu que plusieurs gens de pieté n'étoient pas de leur sentiment. mement, qu'il n'y a point eu de défense sur æ sujet, émanée de l'autorité de l'Eglise, ou d'un Concile general, ni établie sur un usage general; mais seulement une Régle de l'Index approuve dans quelques Conciles Provinciaux, qui n'act nulle part son execution dans toute son étendue, & qui n'a eu aucun lieu en France, en Allemagne en Pologne, & en quelques autres endroits.

Il est remarquable à l'égard de la Pologne, que tant s'en faut que les Papes aïent eu le dessein d'y

FUR LA BIBLE, Liv. I. Co. IX. 4:5 Faire executer la Régle de l'Index, qu'au contraire Gregoire XIII. pour empêcher le cours des Bibles " traduites en Polonois par les Unitaires, donna or-· dre à Jacques Vieki Jesuite, de traduire la Bible en Polonois 5 que sa Version sut approuvée par Clement VIII. & qu'aprés la mort du Traducteur, elle fut imprimée par le commandement, & aux frais de l'Archevêque de Gnesne Primat de Pologne. Possevin remarque que cette nouvelle Bible Polonoise vint fort à propos pour éteindre les erreurs des nouveaux Ariens, qui se répandoient dans le Roïaume: Et ea quidem Versio suit perutilis & recessaria restinguendis corum erroribus qui ex falsa 🛾 novorum Arianorum & aliorum Hareticorum Ver-Sione passim serpebant.

Un Jesuite Hongrois nommé George Kaldi sit Imprimer à Vienne en 1626. la Traduction qu'il avoit faite de la Bible entière en Langue Honproise, & trois ans après il fit aussi imprimer en la même Langue les Evangiles & les Messes de toute l'année sans y mettre son nom. Des Catholiques ont fait comme nous avons remarqué, des Versions nouvelles de la Bible en Allemand, en Flamand, & en Anglois, qui sont communes dans ces Pais-là, & cela depuis qu'ils sont remplis d'Heretiques, pour opposer à leurs Traductions, & pour détromper le Peuple, de l'illusion qu'ils lui font, en lui voulant persuader faussement que l'Ecriture sainte leur est favorable : ce qui fait voir que bien loin que l'abus que les Heretiques font de la lecture de l'Ecriture sainte, soit une raison d'en interdire la lecture aux Catholi-, ques, c'en est au contraire une de la leur permettre, & même de les y exhorter, afin qu'ils se dé;

Diss. Prel. P. II.

trompent par eux mêmes du soupçon que les Heretiques leur voudroient donner, & afin que ces mêmes Heretiques ne puissent pas reprocher comme ils font aux Catholiques, qu'ils n'interdisent la lecture de l'Ecriture sainte aux Fidéles, & ne leur en dérobent la connoissance, que parce qu'elle est manisestement contraire à leurs sentimens.

Il n'y a point de Roïaume où l'on ait fait en ce Siècle un plus grand nombre de Versions de l'Ecriture sainte en Langue Vulgaire, & où elles aïent été plus communes & plus universellement répanduës qu'en France: elles y ont été mises entre les mains de tout le monde; lûës avec fruit par des Fidéles de toutes sortes de conditions ; approuvées, & leur lecture conseillée par les Evêques, & par les Docteurs, sans que la pratique de donner ou de demander permission par écrit pour. la lire, y ait été en usage, & l'on peut dire, que s'il y a lieu où l'on ait prescrit légitimement contre la Loi de l'Index, c'est assurément dans ce Roïaume. Dans le commencement de ce Siécle la Version des Docteurs de Louvain étoit répandue en France, & luë communément par les Catholiques; mais comme on ne la crosoit pas tout-àfait exacte, que le langage vieillissoit de jour en jour, quelques personnes entreprirent de la revoit & de la corriger.

Pierre Besse Docteur en Theologie de la Faculté de Paris & Prédicateur du Roi, sur le premier qui y travailla, & publia sa Version dédiée au Roi Henri IV. l'an 1608. Il dit dans sa Présace que sa Traduction a son passeport des Princes, vérification des Parlemens, aveu des Docteurs, Apprebation des Universitez. Quelque tems après Piens

SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. IX. Frison Penitencier & Chanoine de l'Eglise de Reims, fit aussi une nouvelle Edition Françoise de la Bible, qui paruten 1620. munie de l'Approbation de plusieurs Docteurs. Il témoigne dans sa Préface, que les Versions de la Bible en Langue Vulgaire ne sont point défendues, & il assûre que La cause pour laquelle Maître René Benoît sut inquieté, ne fut pour avoir tourné la Bible, mais pour avoir fait imprimer la Traduction de Geneve , laquelle pensant avoir bien corrigée, il y avoit laisse infinies fautes qui furent apperçues & condamnées par Mr l'Evêque de Paris & la Sorbonne. Il a ajoûté à la fin un Traité des moiens de discerner les Bibles Françoises Catholiques d'avec les Huguenotes. Cependant quelques précautions qu'il eût prises, la Faculté de Theologie de Paris ne voulut point approuver sa Traduction : mais elle ne laissa pas d'avoir cours dans le Rosaume, & d'être entre les mains des Catholiques. La même Faculté refusa aussi en 1641. d'approuver la Traduction de Corbin Avocat au Parlement de Paris, & s'opposa même à sa publication en faisant écrire par son Syndic au Cardinal de Richelieu, pour empêcher qu'elle ne parût. Mais les efforts furent inutiles : cette Version fut publiée avec l'approbation de deux Docteurs de Poitiers; & le Cardinal de Richelieu persuadé que la principale raison qui avoit porté la Faculté de Paris à s'opposer à la publication de la Traduction de Corbin, étoit la qualité de son Auteur, dont la profession n'étoit pas de se mêler des choses sacrées, prit le dessein d'en faire faire une par des gens du métier, & choisit pour ce sujet quatre Docteurs de la Faculté de Theologie de Paris 842 DISSERTATION PRELIMINAIRE qui sçavoient de l'Hebreu, du Grec, & du Latin, à qui il fit donner pension du Roi pour y travailles:

mais ce dessein ne fut pas executé.

La Traduction du Nouveau Testament du Pere Veron, n'eût pas les mêmes oppositions que les précedentes: aussi y travailla t il avec plus d'exactitude. Il la dédia à l'Assemblée generale du Clergé de France, à qui il témoigne dans sa Préface, qu'il ne voit qu'avec regret & amertume de cœur, que les Peuples aïans les Vies des Saints si bien écrites en notre Langue, fidelement & purement, qui ne sont que αντίτυπα exprimez sur ce πρωτόπον. ils n'avent celle du Saint des Saints, le Nouveau Testament de nôtre Pere, la Bible sacrée, le Livre de Vie, qu'avec plusieurs notables défauts qui ? sont demeurez de la première Version d'Olivetan. Il a- encore fait un Avant-propos entier, pour, montrer la lecture de la Bible en François non de-» fenduë à aucun. Voici ce qu'il en dit. T'ai fait » tout ce que dessus aux fins que chacun puisse » plus librement vâquer à la lecture du Livre de » Vie. Mais sur cela, il faut que je resolve briéve-» ment cette question. S'il est besoin de quelque » congé, permission, ou faculté particulière, au » moins aux artisans & aux femmes, ou autres » simples Fidéles, pour lire la Bible? Ou si le » simple Peuple, même les femmes la peuvent lite » sans demander ce congé de l'Evêque, ni même » de son Curé ou Confesseur. Et voici comme il la » réfour.

» Les Ministres n'ont attiré & ne maintiennent » presentement en leur parts en France plusieurs » milliers du simple peuple par autre prétexte » plus specieux, qu'en leur disant & redisant, tant

SUR EA BIBLE, LIV. I. CH. IX. \$42 en leurs Prêches qu'en leurs Livres, avec gran- « des exagerations, que la Bible est un Livre dé-a fenduparmi les Catholiques, que le Concile de « Trente & un certain Index expurgatif défendent « la lecture d'icelle : c'est-à-dire, crient ils, ils ca-« chent aux enfans le Testament de leur Pere; que « c'est ôter la lumière qui dresse nos actions, nous « soustraire le Livre de Vie : Bief que c'est un « signe évident que la Bible est contraire aux Papi- « stes, & que l'Eglise Romaine & les Docteurs le ce scavent bien, puis qu'ils font inhibition de cette « lecture. J'entends ces reproches journellement « aux Prêches de Charenton, & si nos Docteurs « s'y trouvoient, ou lisoient les Livres de nos ad « versaires, ils tâcheroient d'ôter cette pierre d'a-« choppement au pauvre peuple : au moins ne « l'affermiroient-ils pas, ou ne la grossiroient-ils « pas en leurs Livres, & quelquefois en leurs ce Prônes, pour n'être pas occasion de la perte « de tant d'ames, & pour ne faire pas tant « de préjudice à l'Eglise, laquelle ils pensent « servir par leurs sentimens scrupuleux qui ne se ce peuvent soutenir en bonne Theologie. Mais je « m'étonne de ces gens; & porté d'un juste zéle « pour la Religion Catholique, & pour la con-« version de tant de milliers de simples abusez, je « dis, 1. Qu'il est certain que le Concile de Tren- « te n'a jamais défendu la Bible, ni requis telle « permission pour la lire, ni donné aucune com- « mission pour faire telle désense ou pour en traiter. « Je dis 2. Que nul Docteur sans enfreindre tous les « principes de la Theologie, ne peut soûtenir qu'il « y ait aucune défense en France de cette lecture, « ni nécessité aucune d'ayoir permission de lire la 4

844 DISSERTATION PRELIMINAIRE Bible par aucune Loi, Statut ou Régle qui a nous oblige. le le prouve irrefragablement. » Car c'est un principe certain en nos Ecoles de » Theologie, de Driedo, Medina, bref de tous nos » Theologiens Scholastiques & Moraux, qu'une » Loi fût-elle même d'un Pape ou d'un Concile. » beaucoup moins une Régle de Deputez, qui n'a » été ni promulguée aux Provinces, ni reçûë, mains rejettée par pratique & coûtume contrai-» re, même de plusieurs années, n'oblige pas. Ce m principe est certain, & n'y a Theologien qui » ose dire le contraire : autrement naîtroient mil-» le inconveniens, & cux-mêmes seroient trans-» gresseurs de mille Loix. Or la Loi ou Régle 4. m de l'Indice, n'a jamais été ni promulguée ni re-» çûë en France, & y a toûjours été & est rejettée. » par pratique & coûtume contraire, & de bien molongues années. Donc, &c. La 6. Régle du même Indice porte: Le même qui est ordonne, 23 des Bibles en Langue Vulgaire, sera observé és 3) Livres de Controverse en Langue Vulgaire. Os wil est constant qu'il n'est requis en France auen cune permission pour lire les Controverses en » François de du Perron, de Coton & d'autres, & moqu'il n'y a aucune défense de les lire. Donc il-» est certain aussi qu'il n'est requis aucune permission pour lire la Bible en François, & qu'il n'y a aucune désense de la lire. La Régle 4. » porte que les Libraires qui vendront ces Livres à or ceux qui n'ent pas ladite faculté de les lire, perm dent le prix de leurs Livres & serone châtiez. 22 Cela s'observe t-il, & est-il reçû en France? 313. L'observation sur cette même Régle porte mainsi : Par certe Regle 4. n'est donnée aucune fa-

SUR DA BEBLE, LIV. I. CH. IX. 844 culté de nonveau aux Evêques ou aux Superieurs ᇯ des Reguliers de donner licence d'acheter, de lire, ce ou de retenir les Bibles imprimées en Lanque Vul. ce gaire. Cela est-il reçû? & se pratique t il en « France même par les Docteurs les plus scrupu-« leux ? Cette Régle, comme plusieurs autres de « direction, est comme une Médaille à deux fa-ce ces, elle est bonne & utile en quelques lieux.« Mais le scandale qu'en prennent nos séparez, & « la séparation qui en naît en partie en tant de « milliers du simple Peuple séduits par les Mini- « Ares, peut être préserable : & comme dit fort « bien Vasquez, la coûtume peur même abroger « une Loi. Il est aisé de remédier au danger qui « peut naître de cette lecture, par de petites No-« tes fur les passages obscurs, ou en avertissant le « Lecteur simple, de ne s'arrêter qu'à ce qui est « aile, & quant à ce qui est obscur, s'en remettre « aux Docteurs, ou demander leur avis sur les Tex-« tes difficiles. Or la fin de la Loi cesfant en « general, la Loi perd sa force. Je conclus donc « derechef de tout ce que dessus: Que chacun du ce Peuple peut lire la Bible Françoise d'une Version ce Catholique en France, sans être obligé à deman-se der aucune permission par aucune Loi ou. Régle ce Ecclesiastique qui y oblige. Le dis par aucune Loice Eccle siastique. Car le dire de saint Pierre demeu- «. re en son entier. Entre les Epîtres de nôtre Frere ce Paul, ditce Saint, il y a quelques choses difficiles ce. à entendre, & que les ignorans & peu fermes 201-cc. dent, comme aussi les autres écritures, à leur pro-ce pre perdition. Ces ignorans & peu fermes ou ce infirmes en la Foi, doivent sans doute prendre « garde à eux, & pour cela suivre la direction de sa Tuit

846 Dissertation Preliminaire » leurs Superieurs.... Hors ce cas de péril, igno-» rance, instabilité, ou infirmité en la Foi, qui » n'est pas general, & auquel les Ecritures & le » raisonnement naturel nous enseignent de devoit » pourvoir par la susdite direction, il n'y a aucune » obligation de demander congé, permission ou dire-» clion pour lire la Sainte Bible d'une Traduction >> Catholique, comme est par exemple celle des Do-» Eleurs de Louvain, de Bese, de Frison, & la pre-» sente. A la lecture desquelles tout Fidéle est ex-» horré, & même des sa première jeunesse. L'e-» xemple de Timothée rapporté avec approbation » & louange par saint Paul, y convie un chacun. C'est ainsi quo cét Auteur parle dans un Livre dédié à l'Assemblée du Clergé de France de l'an 1646. lui qui par son emploi, sçavoit combien il étoit important pour la Conversion des Heretiques & l'instruction & l'édification des Catholiques, de permettre à tout le monde la lecture de l'Ecriture sainte.

Le Sieur de Marolles Abbé de Villeloin dédia aussi la troisième Edition de la Version de Nouveau Testament au Clergé de France, & il s'éleva dans l'Epître Dédicatoire contre l'Ecrit qu'un Auteur avoit composé, pour prouver qu'on devoit désendre au Peuple la lecture des Livres sacrez sous ce Tître; Le Sanctuai
pre sermé aux prophanes. Dieu soit beni, dit l'Abbé de Marolles, de ce que la lampe n'est point cachée sous le boisseau, & de ce que le voile étant rompu, le Pere des lumières a bien voulu que les Mysteres nous sussent revelez. Je suis ravi de joie de ce qu'ensin le pain étant laissé en la possession des étrangers, n'est plus a arraché d'entre les mains des ensans naturels.

SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. IX. Ceux qui leur donnent le nom de PROPHANES ce les connoissoient mal. Ils ne sçauroient être enfans ee & prophanes en même temps. Les prophanes, à co proprement parler, sont les impies & les paiens « qui se mocquent de nos mysteres, & qui trou-ce vent du scandale & de la folie en la Croix de « TESUS-CHRIST. Donner à vos Peuples une con- « Tolation si salutaire que celle-ci, ce n'est pointre donner aux chiens les choses saintes, ou bien il ce faudroit par la même raison leur dénier l'usage ce des Sacremens, parce qu'ils en peuvent abuser. « Il s'étend bien plus au long sur cette matière dans la Préface, & il y propose expressément cette question; S'il est nécessaire ou même convenable que toutes sortes de personnes avent la liberté d'ouir & de lire les Ecritures en Langue Vulgaire; & il entreprend de prouver par l'autorité & l'exemple des Saints Peres, & par toutes sortes d'Auteurs anciens & nouveaux, qu'on ne doit point ôter cette liberté.

L'Assemblée du Clergé de 1655, ou du moins quelques Prélats de cette Assemblée, & entr'autres Mr. de Marca, jugeant qu'il étoit à propos de faire une Traduction plus Françoise du Nouveau Testament, jetta la vûë sur le Pere Amelotte Prêtre de l'Oratoire, & le chargea d'y travailler: il la sit, & la première partie de son Ouvrage parut en 1666, dediée à Mr de Peresixe Archevêque de Paris, & approuvée par plusieurs Prélats, qui en recommandent la lecture, sans exprimer qu'il sûr be soin de permission. Ce Pere sait entendre dans sa Présace, que l'Eglise qui se gouverne disseremment selon les tems, & selon les lieux dans la distribution qu'elle sait de cette viande qu'elle sait d

248 DISSERTATION PRELIMINAIRA Deceleste à ses Enfans, a fair quelquesois dissinance de contagion entre les Laïques & les Prêtres, lorsque par la contagion de certaines heresies s'échausses mais qu'aujourd'hui la gloire de Jasus-Christ pas sur nos Autels consume les tenebres, & ébloüie poles yeux des Sacramentaires, l'Eglise lui donne pala liberté de traduire la Bible pour la consolation des personnes vertueuses qui ne sçavent pas poles Langues consacrées par le Tître de la Croix, par la lumière que toute Langue donne à une pautre.

Ce qui se passa dans l'Assemblée du Clergé de l'an 1660. & dans la Faculté de Theologie de Paris touchant le Missel du sieur Voisin, ne regarde point précisément la Traduction de l'Ecriture sainte; mais celle de l'Office de la Messe: & d'ailleurs ce Missel ne sut condamné par le Clergé & par la Faculté, que parce qu'on y trouva plusieurs endroits qui parurent mal traduits, que la Faculté censura comme des erreurs, & que l'on supposa que l'on avoit eu dessein en faifant cette Traduction, d'introduire l'usage de dire la Messe en Langue Vulgaire. C'est ce que l'Assemblée même insinuë dans sa Lettre circu-» laire du 11. Janvier 1661, où elle déclare que » l'Esprit de l'Eglise est, que les Fidéles soient in-» struits de la verité & de la Majesté des Divins 33 Mysteres par les Curez & Prédicateurs, jugeant » que leur avancement dans la doctrine & dans » la pieté, seroit plus grand & plus assûré par ces minstructions, que si ce divin Sacrifice étoit célés » bré en Langue Vulgaire, ainsi que les Heretis »ques, ont voulu faussement persuader qu'il éjois

SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. IX. \$49 nécessaire pour instruire les Peuples. A quoi se rapporte aussi nécessairement ce qui est dans un Decret de cette Assemblée du 24. Janvier 1661. où il est dit, que l'arrêté de l'Assemblée du 7. ce Décembre, portant la suppression du Missel de Mr Voisin, a été fait pour la conservation de « l'usage universel de l'Église, confirmé par le « Concile de Trente, que l'on a voulu changer au « grand scandale du public par les Traductions « du Missel en Langue Vulgaire. Jamais le Con- « cile de Trente n'a pensé à défendre les Traductions du Missel en Langue Vulgaire, pour être lûës en particulier : il a seulement maintenu l'ancien usage de célébrer la Messe dans l'Eglise. d'Occident en Latin. Ainsi puisque l'Assemblée. suppose qu'on vouloit introduire une nouveauté contraire à la défense du Concile de Trente, il saut qu'elle ait été persuadée qu'on vousoit par cette Traduction du Missel, introduire cét usage, & que ç'ait été là le motif de sa défense. En effet avant ce tems-là seu Mr. l'Archevêque de Rouen François de Harlay, avoit fait imprimer avec l'approbation de l'Assemblée du Clergé de 1650, une Traduction & une Explication du Canon de la Messe en François: Le Pere Veron, le sieur d'Hilaire, le steur de la Milletiere, le sieur Catalan 2voient aussi fait imprimer la Messe & le Canon en François avec Approbation des Docteurs : & s'il faut remonter plus haut dés-le tems du Roi Charles V. le Missel avoit été traduit par l'ordre de ce Prince. Enfin, depuis l'Assemblée de 1660. on a imprime plusieurs fois avec l'Approbation des Evêques & des Docteurs, l'Office & le Canon de la Messe, & on l'a même mis par ordre du Roi,

850 DISSERTATION PRELIMINAIRE & à ses dépens entre les mains des nouveaux Convertis. Mais sans s'arrêter davantage à cette Quession qui ne regarde qu'indirectement celle que nous traitons, nous nous contenterons de remarquer que l'Ordonnance de l'Assemblée du Clergé de 1660, & 1661, ne parle point du tout des Traductions de l'Ecriture sainte.

Quand la Version du Nouveau Testament de Mons parut, elle ne fut point attaquée par ses adversaires, précisément à cause que c'étoit une Version du Nouveau Testament en Langue Vulgaire; on chercha d'autres raisons pour la condamner, comme on peut voir dans l'Ordonnance de Mr de Perefixe Archevêque de Paris du 20. Avril 1668. dans celles de quelques autres Evêques, & dans les Remarques du Pere Annar, sur l'impression & la publication de cét Ouvrage; & personne ne s'est élevé contre la Version expliquée de Mr Godeau Evêque de Vence, ni contre l'Exhortation suivante qu'il fait dans sa Préface à tous les Chrétiens de lire l'Ecriture sainte. Voici, leur » dit il le Testament du Fils de Dieu vôtre Pere » & vôtre Juge que je vous offre. Je ne puis dou-» ter que la lecture ne vous en soit agréable. Vous » vertez qu'il vous y laisse un patrimoine tout » divin, qui est sa verité, & qu'il en fait le parta-» ge d'une façon admirable. Car encore qu'elle » soit une, il l'accommode toutesois à la condi-> tion & aux devoirs de chacun, afin que tous » en pratiquant ces préceptes, vivent en paix, & » puissent parvenir à la possession de son herita-»ge qui est la vie éternelle. Le Fils de Dieu a » pris soin de nous y enseigner clairement & diwitinctement tout ce que nous lui devons, aussi

BUR LA BIBLE, LIV. I. CH. IX. 841 bien que tout ce que nous devons à nôtre pro-ce :hain & à nous mêmes. C'est ce que contien- œ rent les Evangiles. Les Epîtres Apostoliques en a ont un Commentaire & une Explication plus et renduë & plus distincte, qui ne laisse rien dans e a vie Chrétienne que nous devons mener sur la ce Terre, qui n'y soit expliqué, & dont la régle ne « y trouve. C'est donc le Livre que vous devez « STUDIER NUIT ET JOUR : c'est le Livre que « ous devez non pas écrire sur vos mains, ni avoir ce continuellement devant vos yeux, mais que vous e levez imprimer dans vos cœurs . . . . . Recevez « lonc avec ce cœur nouveau ce Nouveau Testa-ce nent que je vous presente. Lisez le Avec ce es Il vous fera bien-tôt connoître que les « utres Livres, en comparaison de celui-ci, ne« 70us content que des fables. Il portera dans vos « ssprits la véritable lumière, qui ne vous ébloui- « a pas par un faux éclat, mais qui vous éclaire-« a d'une manière effective & assurée. 70us flattera point, mais il vous fera con-œ 10ître quels vous êtes, & quels vous devez« itre.

Ge qui s'est passé en 1688. touchant le Missel raduit par le Sieur le Tourneux, dont la publiation sur désendue par une Sentence de l'Ossiial de Paris, n'a encore rien de commun avec es Versions de l'Ecriture sainte. Le Promoteur illegua des raisons particulières pour le faire déendre; Sçavoir, qu'il n'avoit point été approusé par l'Ordinaire, qu'il étoit sans nom d'Auteur, et que la Traduction n'étoit pas sidéle en quelques endroits. En parlant des Versions en Lanques Vulgaires de l'Écriture sainte, aussi bien que BC Dissertation Preliminain de celles des Ouvrages des Peres, & des Offices divins qui sont reprouvées, il dit nettement que ce sont seulement celles qui ne sont point approuvées par les Evêques. Il est vrai qu'aiant ensuite apporré des raisons qui sembloient contraires generalement à toutes les Versions, seu Mr l'Archeveque de Paris, pour ôter cette impression de l'esprit du public, fir une nouvelle Ordonnance; dans laquelle le Promoteur déclara que l'Eglise n'avoit con damné des Versions de l'Écriture & des Peres de PEglise, que celles qui étoient sans noms d'Auteurs. o qui n'étoient pas autorisées de la permission des Archevêques , lors qu'on leur en avoit perté la plaintes, & qu'ils avoient reconnu dans l'examen qu'ils en avoient fait, qu'elles contenoient une mai vaise doctrine. Il ajoûte ensuite, que sa requiftion n'avoit jamais eté si generale, qu'il ne l'en renfermée dans les Traductions qui n'ont pas été at. torisées dans le Diocese.

Enfin, c'est depuis plusieurs années une chose constante dans l'Eglise de France, qu'il n'est point désendu à des Docteurs, à des Ecclesastiques, à des Religieux, & à des personnes de pieté qui ont les lumières nécessaires, de traduire en Langue Vulgaire les Livres de l'Ecriture sainte; les Ouvrages des Saints Peres, & les Traitez de Controverse; & il n'est pas moins constant, qu'il est permis à tous les Fidéles de list tes Versions, quand elles sont approuvées par des Evêques & par des Docteurs, sans en demander de permission particulière. Toute la France est pleine de ces Traductions qui sont entre les mains de tout le monde; que tous les Chrétiens de quelque condition ou prosession qu'ils soient

SUR EX BIBLE, LIV. I. Ch. IX. 802 Hifent avec fruit & avec édification. La Faculté de Theologie de Paris donne tous les jours permission aux Docteurs de les approuver en son nom : les Prélats les plus saints les autorisent de leurs Mandemens, & exhortent le Peuple à les lire Sans distinction d'âge, de sexe, ni de conditions On en 2 distribué par ordre du Roi un nombre infini d'Exemplaires aux Nouveaux Convertis; & bien loin qu'on ait crû que cette lecture étoit capable de les confirmer dans leur erreur, on n'a Das crû qu'il y eût de moien plus efficace pour les en Faire entiérement revenir : c'est une chose publique & notoire. Aprés cela pourroit-on douter que la Loi, s'il y en avoit jamais eu aucune qui eût défendu la lecture de ces Traductions, ne fût entièrement abrogée, & que tous les Fidéles ne jouissent de l'ancienne liberté qu'ils avoient de lire l'Ecriture Linte & les Livres de pieté pour leur instruction, & pour leur édification ?

Aussi les raisons qui avoient pû faire croire à quelques-uns, que les Traductions de l'Ecriture sainte en Langue Vulgaire, devoient être supprimées, & leur lecture interdite aux simples Fidéles, & qui avoient porté à faire la Régle de l'Index, ne subsistent-elles plus, & par consequent la Loi doit cesser. Ces raisons peuvent être rapportées à deux principales; La première, le grand nombre de Traductions Heretiques de la Bible, insidéles, alterées en plusieurs endroits, & presque toûjours accompagnées d'Argumens & de Notes qui portoient à l'erreur; dont les Heretiques avoient rempli le monde, & qu'il n'étoit pas facile de dissinguer des Versions Catholiques de la Bible; de sorte que les Fidéles étoient exposez à pren-

214 DISSERTATION PRELIMINAINE dre les fausses opinions des hommes pour la pai role de Dieu, & l'Evangile de l'erreur pour celui de la verité. Dans cette circonstance quelques Evêques jugerent à propos de défendre generalement les Traductions, & d'en interdire la lecture aux simples, sauf à permettre la publication & la lecture de celles qu'ils approuveroient. ce motif ne peut plus être presentement allegué; les Bibles Heretiques n'étant plus en usage parmi les Catholiques, qui ont plusieurs Traductions des Livres de l'Ecriture sainte, & principalement du Nouveau Testament, qui sont approuvées & reconnues pour très Catholiques. La seconde raison portée dans la quatrième Régle de l'Index, & alleguée par la Faculté de Theologie de Paris, est l'experience que l'on avoir que la lecture de la Bible étoit plus dommageable que profitable aux simples, non par elle-même; mais à cause de la temerité de ceux qui la lisoient, qui vouloient se rendre juges de la doctrine, interpréter l'Ecriture sainte par leur propre sens, se mettre au destus de la Tradition, ne croire que ce qu'ils croïoient trouver dans l'Écriture sainte, & la prendre pour l'unique régle de leur Foi. Cét esprit d'indocilité & de présomption joint à beaucoup d'ignorance, que l'on suppose avoir regné en ce tems-là, pouvoit causer beaucoup de desordre, rendre la lecture de l'Ecriture saint plus nuisible que profitable, & entraîner les sime ples dans l'erreur: il est vrai qu'il falloit travail ler à déraciner du cœur des Fidéles, cette matvaise disposition, & leur apprendre à lire l'Ecriture dans un autre esprit; mais comme of suppose que ce vice étoit general, & qu'il étoit

SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. IX. 875 difficile de le reformer promptement, on crut Etre dans la nécessité de désendre pour un tems La lecture de l'Ecriture sainte aux simples, & jusqu'à ce qu'on se fût assûré de leur docilité, & de leur soumission. Mais graces à Dieu les choses ont bien changé de face, ces tems malheureux ne sont plus; les Catholiques sont dans d'autres dispositions; bien instruits des véritez de la Religion, ils ne cherchent dans l'Ecriture, qu'à se confirmer dans la Doctrine de l'Eglise: ils ne la 'disent que pour s'instruire de leurs devoirs ; ils en sont tous édifiez; elle n'est à presque personne un Mujet de scandale & de chûte, & elle est une source de vie & de benediction pour plusieurs. ce que l'experience d'apresent, contraire à celle qui est rapportée dans la Régle de l'Index, fait assez connoître : & par consequent la Loi de l'Index, quand elle auroit eu quelque force, cesse d'être Loi, puisque la raison sur laquelle elle est fondée, & qui est nettement exprimée dans la Loi, n'a plus de lieu, & que le contraire a succedé. Car si l'on a eu quelque fondement de désendre la lecture de l'Ecriture sainte en Langue Vulgaire, parce qu'on étoit persuadé qu'elle apportoit plus de dommage que d'utilité, à combien plus forte raison est on obligé d'en permettre la lecture, quand on reconnoît clairement, qu'elle ne fait tort à personne, & qu'elle est utile à une infinité de Chrétiens. Enfin, au lieu qu'on a cru, il y a six vingts ans, qu'il étoit à craindre que les Catholiques ne se pervertissent, si on laissoit l'Ecriture sainte entre les mains de tout le monde, il est certain depuis long-tems, que d'une part cela n'est plus à craindre : & que de l'autre ce seroit DISS. PREL. P. II.

DISSERTATION PRELIMINAIRE mettre un grand obstacle à la Conversion des He retiques, & à l'édification des nouveaux Catholi-» ques, si on en vouloit interdire la lecture : car » comme le Pere Veron l'a remarqué, le plus spe-» cieux, dont les Ministres se sont toûjours ser-» vis & se servent encore pour retenir plusieurs » simples dans leur parti, est de leur dire que la » Bible est un Livre desfendu parmi les Catholi-» ques; qu'ils cachent aux Enfans le Testament » de leur pere ; que c'est ôter la lumière qui con-» duit nos actions, & nous soustraire le Livre de » vie ; en un mot, que c'est une preuve évidenre que la Bible est contraire à la Doctrine de » l'Eglise Romaine, & que les Docteurs le sça-» vent bien, puis qu'ils en interdisent la lecture. Les Nouveaux Convertis accoûtumez à lire la Bible, & y alant toûjours trouvé des instructions salutaires, & peut-être même des lumiéres qui leur ont fait reconnoître leur erreur, étant rentrez dans l'Eglise, ont continué de la lire; on les a assurez, qu'on ne les priveroit point de la consolation de lire la parole de Dieu : on leur a mis entre les mains des Versions Catholiques de la Bible & particuliérement du Nouveau Testament & des Pseaumes, en leur ôtant les Bibles Huguenotes : Quel scandale seroit-ce pour eux, quelk occasion de chûte, si on leur faisoit entendre dans la suito, que la lecture des Livres saints en Langue Vulgaire, est défendue dans l'Eglise, & qu'ils ne la peuvent plus lire sans permission? Enfin une derniére raison pour conseiller la lesture de l'Ecriture sainte, & qui regarde partice liérement le tems present, c'est le grand nombre de Livres des faux Mystiques, qui ne contier

SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. IX. hent que de vaines spiritualitez, souvent dangereuses, & toûjours inutiles, & incapables de nourrir l'esprit, & de toucher le cœur. Quel abus ne Seroit-ce pas de priver les Fidéles du pain solide de la parole de Dieu, pour ne les repaître que de chimeres? Quel reméde plus prompt & plus efficace peut-on apporter, pour les tirer de l'illusion où ils sont, que de leur mettre entre les mains l'Ecriture sainte, & de leur en conseiller la lecture? Ils y apprendront à craindre Dieu, à esperer en ses promesses, à veiller continuellement fur eux-mêmes, à travailler à leur salut avec crainte & avec tremblement, à souhaitter ardemment d'être avec Insus-Christ, & de posseder un jour la Vie éternelle, principes que ces faux Mystiques détruisent ou affoiblissent par leurs idées particulières : ils y trouveront des Instructions, des Préceptes, & des Exemples de vertus & de pieté solide, exprimez d'une manière simple & naturelle, au lieu des considérations abstraites, des méditations creuses, & des pensées obscures exprimées en termes mysterieux qui font le sujet des Livres de ces faux Spirituels. Toutes ces raisons sont voir que non seulement les motifs qui ont pû porter autrefois quelques personnes à ne pas approuver les Traductions de l'Ecriture sainte en Langue Vulgaire & à en interdire la lecture au commun des Fidéles, non seulement ne subsistent plus; mais même que d'autres motifs très pressans ont succedo, qui obligent d'approuver comme on fait, ces Versions, & d'on conseiller la lecture à tous les Fidéles.

Pour achever ce que nous avons à dire sur les Traductions de l'Ecriture sainte en Langue Vul858 DISSERTATION PRELIMINAIRE gaire, il ne reste plus qu'à marquer en peu de mots, quelles sont les conditions que doivent avoir ces Versions pour être bonnes & utiles, & dans quelles dispositions doivent être ceux qui les lisent, asin

d'en profiter.

La première & la plus essentielle condition d'une Version de la Bible, est qu'elle soit sidéle, e'est-à dire, qu'elle rende le sens de son Original avec exactitude. Cette Loi est generale pour toutes les Versions; mais on doit d'autant plus être. regulier à l'observer dans la Version de l'Ecriture sainte, qu'il est plus dangereux & plus cri-, minel d'y manquer ; parce que ce seroit donnes: ses propres pensées pour la parole de Dieu, & tromper ainsi les hommes dans une chose de la dernière importance. C'est pourquoi on doit beaucoup moins se donner de liberté en traduisant l'Ecriture sainte, qu'en traduisant tout autre Ouvrage, & il faut s'attacher beaucoup. plus à la lettre, & se se servir autant qu'on peut des mêmes expressions. Il n'est pas néanmoins nécessaire, de s'arrêter si servilement à la lertre, & à conserver certains mots, que la Version devienne inintelligible & barbare. On ne fait des Traductions, que pour faire entendre l'Original à ceux qui ne sçavent pas la Langue dans laquelle il est écrit : si elles sont obscures, embarrassées, & qu'elles n'expriment pas: clairement le sens, elles deviennent inutiles : c'est pourquoi il faut autant qu'on peut, se servir de termes connus & en usage, & de phrases usites: dans la Langue qu'on traduit, qui répondent au termes de l'Original, & qui en expriment neument le sens: & quand on ne trouve point de mot

SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. IX. propre qui réponde à celui de l'Original, on peut le servir de plusieurs termes équivalens qui expriment la chose : En ce cas, on n'est point censé rien ajoûter au Texte, parce qu'on ne fait qu'exprimer dans toute son étendue la force des termes de l'Original. Il n'en est pas de même quand le Texte étant obscur, on l'écrit dans la Version par des termes ajoûtez, ou quand le sens en étant suspendu, on le détermine dans la Version, ou quand étant susceptible de plusieurs explications, on s'arrête à l'une plûtôt qu'à l'autre. Quand on peut conserver dans la Version avec quelque grace, le sens de l'Original dans toute son étenduë, il est à propos de le faire & de mettre en marge les explications & les diffegences. Mais comme souvent cela ne se peut, & qu'il faut nécessairement pour faire un ou ajoûter au Texte, ou se déterminer à suivre un sens plûtôt qu'un autre, l'usage est en ces eoccasions, de mettre les termes qu'on ajoûte en d'autres caracteres, d'inferer dans le Texte le fens que l'on juge le plus naturel, & de marquer en marge les autres explications dont le passage est susceptible. Pour ce qui est du style des Traductions de l'Ecriture, il faut tâcher d'y conserver autant qu'on peut, cette noble simplicité des Auteurs sacrez, & cette éloquence véritable, proportionnée aux personnes & au sujet. On doit donc éviter avec soin, les termes & les manières qui pourroient ressentir l'éloquence humaine, & sur tout les affectations de certains termes mondains & recherchez, indignes de la simplicité, & de la gravité de la parole de

860 DISSERTATION PRELIMINAINS Dieu: il faut toûjours le servir d'expressions simples & naturelles; mais qui n'aïent rien de bas & de trivial; car ce seroit un autre excez qui rendroit la parole de Dieu méprifable, fi l'on n'y conservoir point cette Majesté toute divine qui se rencontre dans l'Original. Il faut encore par la même raison, n'emploier que des termes propres & ustez, & conserver autant qu'on peut, la pureté & la politesse de la Langue, afin qu'elle se puisse lire agréablement. Mais il faut néanmoins prendre garde, comme dit saint Augustin, qu'en voulant donner un agrément humain à des paroles toutes divines, en râchant d'y a joûter le nombre, on me leur fasse perdre beaucoup de ce poids & de cent gravité qui les rend si venerables : Sed cavendum ne divinic gravibusque sententiis, dum additur m mersu, pondue detrahatur. Voila une partie des conditions que doivent avoir les Traductions de l'Ecriture sainte en Langue Vulgaire, pour être utiles & parfaites.

Il naît ici une Question; sçavoir si l'on doit suivre dans ces Traductions uniquement le Texte de la Vulgate, ou si l'on peut avoir recours aux Originaux Grecs & Hebreux. Ceux qui veulent qu'on s'arrête à la Vulgate, se fondent sur ce qu'aïant été déclarée authentique par le Concile de Trente, il semble qu'il n'est pas permis de s'en écarter, ou du moins qu'il est plus à propos de s'y conformer entiérement. Ceux au contraire qui soûtiennent qu'il faut suivre les Textes originaux, se fondent sur ce qu'il est toûjours plus à propos quand on fait une Traduction, d'avoir reçours à la source, que de s'arrêter à une Vere

SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. IX. 861 sion; parce qu'en traduisant sur l'Original, on est moins sujet à s'éloigner du vrai lens, que quand on traduit sur une Version qui peut avoir déja ses défauts. La décision de cette Question dépend de ce que nous avons dit de l'authorité de la Vulgate & de la pureté du Texte Hebreu de l'Ancien Testament, aussi bien que de ce que nous dirons dans la suite, de celle du Texte Grec du Nouveau Testament. Comme le Concile de Trente en déclarant la Vulgate authentique, ne l'a point préserée aux Textes originaux, ni prétendu qu'elle fût exempte de fautes, il n'a point défendu qu'on eût recours dans les Versions en Langue Vulgaire aux Textes originaux: & comme le Texte Hebreu de l'Ancien Testament & le Grec du Nouveau, ne sont pas toûjours corrompus dans les endroits où ils sont différens de la Vulgate, qu'ils ne sont pas aussi toûjours exempts de fautes survenues par la négligence des Copilles; que les differences ne sont quelquesois fondées que fur les differentes ponctuations, leçons, ou fignifications d'un mot ; il n'est pas vrai qu'on soit obligé de suivre toûjours ou les Textes originaux ou la Version Vulgate, & il est au contraire raisonnable de se servir en ces occasions; des régles que nous avons données pour discerner quand il faut suivre le Texte Hebreu ou les Versions, & de celles que nous donnerons dans la suite, pour discerner s'il faut suivre le Texte Gree du Nouveau Testament, ou la Vulgate. Ainsi ce n'est pas un défaut dans une Version de la Bible en Langue Vulgaire, d'être en quelques endroits conforme aux Textes originaux, & en d'autres à la Vul-

DISSERT-ATION PRELIMINAIRE gate; comme ce n'en est pas un aux Interpretes, de suivre tantôt dans leurs Commentaires, le sens des Textes originaux, & tantôt celui de la Vulgate. C'est ainsi qu'en ont use la plûpart des Traducteurs de nos jours, & ceux-mêmes qui ont fait leurs Traductions sur le Texte de la Vulgate. qui n'ont point fait difficulté de s'en écarter en plusieurs endroits, pour suivre le sens des Originaux; & il n'y en a pas un qui n'ait quelquefois préferé le Grec à la Vulgate : il semble même qu'il seroit plus à propos de faire les Versions en Langue Vulgaire sur les Textes originaux, sauf à s'en écarter dans les lieux où l'on a sujet de croire qu'ils sont corrompus. Cependant de quelque manière qu'on en use, il est toûjours certain qu'un bon Traducteur de l'Ecriture sainte, ne doit pas s'arrêter seulement à la Vulgate; mais qu'il doit consulter les Originaux, & qu'autrement il sera exposé à faire quantité de fautes dans sa Verfion.

Nous n'avons plus qu'un mot à ajoûter det dispositions dans lesquelles doivent être les simples pour lire l'Ecriture sainte avec fruit. La première & la principale, est qu'ils la lisent dans une entière simplicité de cœur, dans le dessein de s'instruire des véritez de la Religion, & des Préceptes de la Morale, afin de les croire & de les pratiques. Celui qui ne cherche dans l'Ecriture sainte, que son salut, l'y trouvera, & la science même qu'il n'y cherchoit pas: Et celui qui n'y cherche qu'à satisfaire un vain desir de sçavoir, est en danger de devenir plus ignorant & plus aveugle en de venant plus présomptueux. La seçonde dispossi-

SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. IX. 364 rion où doit être celui qui veut lire l'Ecriture sainte, est de profiter des choses claires qui s'y trouvent, & à l'égard des difficultez qu'il y rencontre, de ne s'en point étonner, & de ne point s'efforcer de les vouloir pénétrer; mais se contenter d'en admirer la profondeur. remarquent les Saints Peres, dont nous avons rapporté les passages, l'Ecriture sainte a une simplicité qui s'abbaisse jusqu'aux ames les plus simples & une hauteur, qui exerce & qui éleve les plus élevez. Il y a un grand nombre de véritez claires & évidentes, & il y a aussi des obscuritez. Mais ce qui doit consoler les simples dans cette obscurité, c'est que selon saint Augustin, les cho-Epist. 1374 ses les plus nécessaires au salut, y sont proposées ad volus d'une manière si claire, que tout le monde peut De Doff. les y trouver sans peine; & on a encore cet avan- Christ. L. tage, que ce qui est dit obscurement en quelques 2. 6.9. 15 endroits, est expliqué clairement en d'autres. troisième disposition, est un esprit de docilité & d'humilité, par lequel celui qui lit l'Ecriture sainte, se défiant de ses propres lumières, & persuade des véritez que l'Église lui enseigne, bien loin de s'ériger en nouveau Dogmatiste, & de se servir de l'Ecriture pour autoriser des nouveautez. demeure inviolablement attaché à la Foi de ses Peres & de ses Pasteurs, & ne lit l'Ecriture que pour être confirmé dans la doctrine ancienne de l'Église Catholique. La quatrième disposition est d'avoir l'esprit droit & le cœur pur, afin de ne pas corrompre par malice la pureté de l'Ecriture sainte, & de ne pas abuser par une dépravation manifeste, de ce qu'il y a de plus saint, pour favos

864 DISSERTATION PRELIMINAIRE riser le déreglement. Il y a des personnes à qui les nourritures les plus saines deviennent un poison, à cause de la mauvaise habitude de leur corps; & il y a de même des esprits qui tournent en mal les choses les plus saintes & les plus excellenres. La cinquieme disposition, est d'avoir un grand respect & une prosonde véneration pour l'Ecriture sainte, en ne la considérant pas comme un Livre humain, mais comme la Parole de Dieu mê. me. Cette disposition est d'autant plus nécessaire que le mauvais ulage que l'on fait de l'Ecniture sainte, vient ordinairement du peu de respect qu'on a pour elle: & en effer, quel fruit pourtoit tirer de l'Ecriture sainte, une personne qui n'auroit pas de la vénération pour elle, & qui la liroit comme un Livré prophané; & au contraire, comment un Chrétien qui la respecte & qui l'admire, peut-il en être scandalise, ou s'en servir pour scandaliser les aurres ? Quand les Fidéles seront dans les dispositions que nous venons de marquer, il n'est pas à craindre que la lecture de l'Ecritute sainte seur soit nuisible ; il est au contraire impossible qu'elle ne leur soit trés-utile, & qu'ils n'en tirent un grand fruit pour leur salut. Ils peuvent même dans ces dispositions lire sans danger tous les Livres de la Bible. Néanmoins it y en a, comme nous avons déja remarque, qui sont moins utiles, & d'autres qui sont plus utiles, & presque nécessaires aux simples : Le Nouveau Testament ( à l'exception de l'Apocalypse ) & principalement les Evangiles sont de ce dernier genre. Il n'est pas permis à un Chrétien de les ignorer. Les Pseaumes sont encore de même na

ture dans l'Ancien Testament. On y peut joindre les Proverbes, l'Ecclesiaste, l'Ecclesiastique, & une partie des Livres Historiques, sans lesquels on ne peut bien sçavoir l'œconomie de la Religion. Les Livres des Prophetes sont plus obscurs, mais ils contiennent quantité de véritez, d'instructions, d'exhortations, d'avertissemens, & de réprimandes, dont on peut tirer un grand fruit. Il n'y a que le Cantique des Cantiques dans l'Ancien Testament, & l'Apocalypse dans le Nouveau, dont la lecture puisse être moins utile, & même interdite à des esprits soibles qui pourroient s'en scandali-ser.



168 Dispertation Preliminates termes propres, comme Origenes le remarque, 35 Liv. 7. contre Celse. Si, dit-il, les Grecs par-» lent avec plus d'agrément, il ne faut pas juger » aussi-tôt qu'ils parlent mieux que nos Auteurs » qui s'énoncent avec une modeste simplicités » puisque les Prophetes nous ont laissé des Livres sécrits en Hebreu avec les ornemens qu'ils so peuvent avoir en leur Langue. Il ne faut pas, » dit saint Jerôme dans sa Lettre à Paulin, que » vous vous offensiez dans l'Ecriture sainte de la » simplicité, ou pour ainsi dire de la bassesse des extermes, qui vient de la faute des Interpretes. Secondement, cette bassesse apparente a été quelquefois jugée nécessaire pour rendre l'Ecriture sainte plus intelligible & plus samilière aux simples, comme remarque encore saint Jerôme dans le même endroit, & dans le Chapitre 40. fur Eze-» chiel, où il dit, qu'il a été obligé de mettre » cubitus au masculin, & non pas cubitum au » neutre, pour la facilité & la simplicité de l'in-» telligence, & selon l'usage du Peuple; parce » qu'il ne s'est pas tant appliqué à éviter les fau-» tes du discours, qu'à éclaireir ce qu'il pouvoit » y avoir d'obscur dans l'Ecriture sainte. Augustin fait la même remarque dans le troisséme Livre de la Doctrine Chrétienne, en disant que souvent la manière de parler vulgaire est plus propre pour bien signisser les choses, qu'une expression plus pure : Plerumque loquendi consuetudo vulgaria utilior est significandis rebue, quam integritus litterata. Il pousse cela si loin, qu'il trouve meilleur qu'on laisse dans le Texte le mot barbaro Ossum, que celui de Os dans ce pissages Non est abssonditum Os meun. Ps. 138. Mais saint

SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. IX. 864 Terôme n'a pas été en cela tout-à-fait de son avis & a crû que quand on ne changeoit rien au sens; il falloit éviter les fautes, & conserver la proprieté & la pureté de la Langue, dans laquelle on ecrivoit: Et nos hoc sequimur, ut ubi nulla est de sensu mutatio, Latini sermonis elegantiam conservemu... Eadem igitur interpretandi sequenda est regula, quam sape diximus, ut ubi non sit damnum in Sensu Lingua in quam transferimus , evocovia & proprietas conservetur. Epist. 135. Troisiémement, ce Pere suivant ce principe a fait sa Version plus pure & plus élegante que n'étoient les précedentes Versions Latines, & en a retranché les sollecismes & les barbarismes les plus grossiers 3 mais il a conservé les Hebraïsmes, & même quelques mots communs & anciens; ce qui fait que ceux qui ne s'attacheroient qu'au tour, & a la pureté du Latin, la pourroient trouver moins élegante. Mais il faut avouer, & c'est une quatriéme réflexion, qu'en plusieurs endroits cette manière de traduire est bien plus noble, qu'une basse affe-Cation de Latinité, & qu'il a rendu beaucoup plus heureusement, & plus fortement le sens, que s'il eût pris un autre tour. Pour en être convaincu, il ne faut que comparer la Version de saint Terôme avec les autres Versions, où l'on a le plus affecté d'observer la pure Latinité; & l'on verra que celle de saint Jerôme a une éloquence plus mâle & plus touchante. Comparez par exemple ce commencement d'Isaie: Audite Cali & auribus percipe Terra, quoniam Dominus locutus oft. Filios enutrivi & exaltavi: ipsi autem spreverunt me. Cognovit bos possessorem suum, & asinus prasepe Domini sui : Israël autem me non cognovit. 🕰

870 Dissertation Preliminain populus mens non intellexit : Va genti peccatrici, populo gravi iniquitate, semini nequam, filiis sceleratis, dereliquerunt Dominum, blashbemaverunt sanctum Israël, abalienati sunt retrorsum : Comparez, dis-je, cette Version, avec celle-ci de Leon Tuda: Audite Cæli, ausculta Tellus quoniam Dominus loquitur. Filios educavi & evexi : ipsi autem perfide desciverunt à me. Agnoscit bos Dominum sum & asinus presepe Heri sui ; at Israël non agnoscit. Populus meus sese non intelligit. Heu gentem scelestam, populum iniquitate onnstum, semen malitiosum, filios perditissimos! Deserverunt ipsum Do minum, ipsum Sanctum Israelis irritaverunt & à terge desecerunt. Cette seconde Version est à la verité plus L'atine, mais elle est bien moins font & moins élegante que la première. On peut faire la même comparaison en plusieurs autres endroits des Prophetes & des Pseaumes, & l'on verra presque par tout, que la Version Vulgate a quelque chose de plus grand & de plus noble que toutes les autres Versions, quoique peut-être de moins exact selon la Grammaire. Cinquiémement, k Grec du Nouveau Testament est à la verité mêle de quantité d'Hebraïsmes; mais cela ne fait rien à la beauté de la narration simple, naturelle & digne du sujet qui y est traité.

Sans nous arrêter davantage à ce qui regarde les termes de l'Ecriture sainte, examinons si l'on y trouve toutes les parties de la véritable éloquence, que nous avons distinguées après Giceron. La première est d'instruire par la mettet & la clarté de la narration. Or qui peut doute que les Ecrivains sacrez n'excellent en ce gentes X a-t-il quelque narration écrite d'une manies.

BUR LA BIBLE, LIV. I. CH. X. plus simple & plus naturelle, & en même tems plus grande & plus noble, que celle de la Création du monde ? Où trouvera-t-on une Histoire Écrite avec plus de justesse & de naïveté, que celles de la Genese & de l'Exode? Quoique les autres Livres Historiques ne soient pas si élevez, on y a toûjours confervé la même simplicité, sans bassesse. Quels Historiens sont comparables dans la narration de la vie d'un homme, aux quatre Evangelistes ? La seconde partie de l'Eloquence, qui est de plaire, peut être bonne & mauvaise; car on peut plaire, ou par une véritable beauté, ou par de faux agrémens : un discours plaît par sa véritable beauté, quand tout y est convenable à la personne & au sujet ; qu'il n'y a rien de superflu; que l'expression est grande & noble, & la pensée juste & élevée. Il plaît par de faux ornemens, quand il est accompagné de vains ajustemens, d'un faux brillant, de figures recherchées avec affectation, de fausses pensées que l'on fait valoir. L'Ecriture sainte n'a pas à la verité ces faux ornemens ; aussi n'est-ce pas un défaut d'éloquence de n'avoir pas dequoi plaire en ce dernier genre: mais elle a assez dequoi plaire par sa propre beauté simple & naturelle. Sa narration plaît par sa justesse; ses instructions sont agréables par la manière vive & noble, dont elles sont proposées; il n'y a rien de languissant, rien de bas, tien de superflu; tout y convient aux personnes & au sujet. Les choses y sont expliquées par des descriptions, & par des comparaisons hardies à la verité selon l'usage des Orientaux; mais justes & nobles. Enfin, le discours est orné de sigures nécessaires, simples & naturelles: c'est par là DISSERT. PREL. P. II.

872 DISSERTATION PRELIMINAIRE que l'Ecriture est capable de plaire à ceux qui se connoissent à la véritable éloquence. Troissémement, rien n'est plus propre pour émouvoir & pour toucher, que les expressions de l'Ecriture sainte, elle inspire de l'admiration par la manière sublime avec laquelle elle s'exprime sur les choses divines elle imprime la terreur par la vehemence & la force de ses expressions : elle excite l'amour de la vertu, & la haine du vice par les peintures naives qu'elle fait de l'une & de l'autre : elle étonne par la force de ses menaces; elle releve le courage par la douceur de ses consolations : elle donne de l'ardeur par le seu tout divin dont elle est remplie. Enfin, on peut dire qu'il n'y a point de Livre plus propre à persuader l'esprit, & à émouvoir le cœur, que la plûpart des Livres de l'Ecriture sainte. Mais ce qui est de plus admirable dans l'éloquence de l'Ecriture sainte, o'est qu'elle est toûjours proportionnée aux personnes & au sujet : les petites choses y sont dites d'un style simple, les médiocres d'un style plus relevé, & les grandes d'un style sublime, & tout y est d'un style grave, serieux, majestueux, & convenable à la dignité du sujet & des personnes.

Rien n'est plus judicieux que ce que dir saint Augustin sur l'éloquence des Auteurs sacrez dans le quarrième Livre de la Doctrine Chrétienne » Chap. 6 Quelqu'un demandera peut être, dit il, » si nos Auteurs, dont les Ecrits divinement inspi» rez composent le Canon, ne doivent pas soule » ment être est mez sages, mais aussi éloquens s
» Cette Question me parost facile à resoudre, & » le parost à ceux qui seront de mon avis ; cat » quand je les entends, je ne trouve rien qui neme

SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. X. paroisse non seulement plus sage; mais aussi plus ce Cloquent: & j'ose dire que tous ceux qui enten et dent bien ce que ces Auteurs disent, compren-ce nent aussi qu'ils n'ont pas dû parler autrement. & Car comme il y a une éloquence qui convient a aux seunes gens, & une autre qui convient aux & personnes avancées en âge, & qu'on ne doit à point appeller éloquence, celle qui ne convient « pas à la personne qui parle; il y a de même une a certaine éloquence qui sied aux hommes dignesses de respect & tout divins. Ils ont parlé avec cet-ce te éloquence. Une autre éloquence ne leur au-ce roit pas été bienseante, & cette éloquence ne ce conviendroit pas à d'autres : Nec ipsos decet aliace nec alios ipsa: Elle leur convient à eux, & plus ce elle parost vile aux autres, plus elle surpasse l'autre éloquence, non par une vaine enflure, « mais par une solide grandeur. Je pourrois, ajoû- e te-t-il, si j'avois le loisir, montrer que toutes lesa beautez & les ornemens de l'éloquence, dont ce sont enflez ceux qui préferent la Langue de leurs ce Auteurs à celle des nôtres, se trouvent aussi « dans l'Ecriture sainte. Mais ce qui me plast dans « l'éloquence des Auteurs sacrez, n'est pas ce u qu'ils ont de commun avec les Poètes & les « Orateurs des Gentils, j'admire bien plus avec « étonnement qu'ils se sont servis de nôtre éloquen- « ce par une autre éloquence qui leur est propre, « de manière qu'elle ne leur manque pas, & que « ce n'est pas ce qu'il y a de plus grand en eux; « parce qu'il n'étoit pas à propos qu'ils la con-a damnassent, ni qu'ils en fissent parade. Le pre de mier auroit été à supposer, s'ils l'avoient évité a Econ pourroit croire le second, si cette éloquen374 DISSERTATION PRELIMINAIRA ce étoit trop visible dans leurs Ouvrages. Dans ce étoit trop visible dans leurs Ouvrages. Dans choses y sont dites d'une manière, qu'il semble que les paroles dont on se sert pour les dire, n'ont pas été choises par celui qui les dir, mais qu'elles sont nées naturellement des choses mêmes. C'est une sagesse qui sort du cœur du Samers, comme de sa maison, & l'éloquence quiest par domestique inseparable, la suit sans y être papellée. Il donne ensuite plusieurs exemples de l'éloquence de saint Paul, & en voici quelques-uns de l'éloquence de la plûpart des Auteurs sacrez.

Dans le commencement de la Genese, il y a un trait d'éloquence sublime, que le sçavant Critique Longin a admiré & cité pour exemple de ce genre d'écrire : Dieu dit que la lumière soit faite, & la lumière fut faite. Cette expression, comme remarque ce même Critique, est la plus sublime & la plus éloquente que l'on pût choisir pour exprimer la Toute puissance & l'empire absolu de Dieu dans la création de la lumière & des autres créatures. Cette autre expression, Dieu dit, faisons l'homme à nôtre image, est encore un trait d'éloquence pour faire connoître l'excellence de l'ouvrage que Dieu alloit faire. Que peut-on de plus touchant, que peut on de plus simple, & en même tems de plus noble, que la natration du Sacrifice que fit Abraham de son fils Isaac : elle n'est point ornée de réflexions & de discours inutiles; mais les sentimens de la nature y sont peints d'une manière admirable & capable de toucher les cœurs les plus durs : Dieu dit à Abraham; Prenez vôtre fils, ce fils unique,

SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. X. Isaac, que vous aimez : Tolle filium suum unigenitum Isaac quem diligis: Tous ces mots portent & font sentir combien ce commandement de Dieu devoit toucher Abraham: mais peut-on rien de plus sage, & en même tems de plus capable d'émouvoir, que la réponse que ce pere fai. à son fils, quand il lui dit : Mon Pere, voila du bois, & du feu ; mais où est la victime de l'holocauste? Dieu y pourvoira, mon fils, lui répond-il. C'est là où l'on peut dire que la sagesse est jointe à une grande éloquence. Que l'on compare la simple narration de Moise en cét endroit, avec celle de l'Historien Joseph, & l'on verra la difference qu'il y a entre la vraie & la fausse éloquence. n'ajoûterai plus qu'un trait d'éloquence de la Genese, quoique tout en soit plein; c'est celui de la reconnoissance de Joseph & de ses Freres. Joseph, dit l'Historien sacré, ne pouvoit plus se retenir, & elevant sa voix avec larmes : Fe suis, dit-il, Foseph. Mon Pere vit-il encore? Ses freres ne lui pouvoient répondre tant ils étoient épouventez: il les appella doucement, & les aiant fait approcher: Je sus, leur dit-il, Toseph vôtre frere que vom avez vendu en Egypte. Peut on une peinture plus naturelle, plus vive, & plus touchante, des sentimens de tendresse de Joseph pour son pere, & d'amitié pour ses freres ? Il leur fait sentir vivement le tort qu'ils avoient eu, & l'injure qu'ils lui avoient faite, & leur marque en même tems qu'il étouffe le ressentiment qu'il en pouvoit avoir. Il n'y a point d'Orateur qui eût pû exprimer ces passions plus naturellement & on moins de mots.

La narration du Livre de l'Exode est simple dans les choses qui sont purement Historiques,

876 DISSERTATION PRELIMINATES mais égale & bien soûtenuë. Le Cantique de Moise après avoir passe la Mer Rouge, est d'une élevation merveilleuse. Les Commandemens de Dieu, & les Loix sont énoncées en des termes graves & serieux, & si on les compare avec toutes les autres Loix, on connoîtra facilement qu'elles l'emportent autant sur elles par la noblesse de l'expression, que par la sagesse de la disposition, Il en est de même du Levitique & des Nombres, & du Deuteronome qui a cet avantage pour l'éloquence, qu'il contient un Cantique à la louange de Dieu, auquel il n'y a rien d'égal dans les plus excellens Orateurs ou Poëtes, soit pour la noblesse, soit pour la varieté des sigures ; Voici le commencement qui fera juger du reste ; Cieux écontez, ce que je vais dire : Que la Terre entende les discours de ma bouche; que ma doctrine s'y répande comme la pluse, que mes paroles découlens comme la resee, qu'elles soient comme une grosse pluie sur les herbages, & comme une pluse douge sur les herbes tendres, &c. Tout le reste est de même élevation, plein de riches comparaisons, de nobles descriptions, & d'une majesté qui répond à la grandeur des choses, & qui imprime du respect & de l'admiration.

Je ne dis rien des autres Livres Historiques, si ce n'est qu'il n'y a point d'Histoire moins chargée de vains ornemens, dont la narration soit plus simple, & que cependant il n'y en a point qui se fasse lire plus agréablement: on y trouve même de tems en tems des traits d'éloquence sublime qui frappent, & touchent l'esprit des Lecteurs, Il faudroit n'avoir aucun goût de l'éloquence, pour ne pas reconnostre qu'il y en a insini-

ment dans les Livres de Job & des Pseaumes, & que le genre d'écrire sublime y régne par tout. Je n'en tire point d'exemple particulier, parce qu'il est disticile de juger quels sont les endroits les plus éloquens, tout étant d'une pareille élevation. Il sussit de dire qu'on ne trouve dans aucun Auteur prophane, tant de grandeur, tant de varieté, tant de figures, de discriptions, de comparaisons qu'il y en a dans ces Livres.

Les Proverbes & l'Ecclesiaste sont dans le genre de maximes & de sentences, ce qu'il y a de plus pur & de plus éloquent. Nous n'avons rien qui en approche dans les Livres des Philosophes. Si l'on cherche de la tendresse & de la délicatesse, on en trouvera plus dans le Cantique des Cantiques, que dans

les piéces des prophanes.

Si la principale partie d'un Orateur est de toucher & d'émouvoir, comme les Anciens l'ont remarque, on peut dire qu'il n'y a point de Peuple, ni de Nation qui ait eu de plus excellens Orateurs, que les Juifs: car il n'y en a point qui ait des écrits aussi touchans que ceux des Prophetes des Juifs. Les seules Lamentations de Jeremie en sont une preuve évidente. Où trouvera-t-on un seul Auteur qui ait dépeint d'une manière aussi pathetique, la désolation de sa Ville. En voici un trait, où tout l'art semble être épuisé. O vos omnes qui transitis per viam attendite & vide-Voilà l'extrême te si est dolor sicut dolor meus. abandonnement caracterisé de la manière du monde la plus expressive : celui qui se plaint est si malheureux, qu'il n'a personne à qui s'adresser; il est obligé d'implorer le secours des Passans, & sa misere est si grande, qu'il n'a pas besoin de la leur X iiij

878 DISSERTATION PRELIMINAIR'S expliquer pour les exciter à compassion; il leur demande seulement qu'ils le regardent, & qu'ils voïent s'il y a une assi d'ion pareille à la sienne.

Dans le Nouveau Testament, les Evangiles sont pleins d'expressions nobles, & la narration est par tout également soûtenuë. Les Cantiques de la Vierge Marie; & du Prophete Zacharie rapportez par saint Luc, sont très éloquens & trèsconvenables au sujet. Rien n'est plus élevé que le commencement de l'Evangile de saint lean. Les Actes des Apôrres sont pleins de discours, non. seulement persuasifs; mais austi faits avec art. Que peut on de plus artificieux, que celui de saint Paul dans l'Arcopage, où cet Apôtre prenant. occasion de l'inscription d'un Autel dresse au Dieu inconnu, leur dit pour se concilier leur bienveillance, qu'il leur annonce ce Dieu qu'ils adorent sans le connoître. Il leur en apprend d'abord ce que la raison en peut découvrir aux hommes, & se que leurs Postes dont il apporte l'autorité, en avoient dit. Il passe ensuite à des choses plus inconnues, & parlant toûjours avec la même autorité, il se fait écoûter. Qu'y a-t-il encore une fois de plus éloquent que ce discours de saint Paul dans l'Arcopage ? Où peut-on trouver plus d'art, plus d'adresse, plus de tour pour venir à son but, & pour émouvoir les Atheniens? Il n'en paroît pas moins dans le discours qu'il fit en presence du Roi Agrippa, & du Gouverneur Festus; & dans la Replique qu'il fit au Roi Agrippa, Les Epîtres de cet Apôtre sont pleines de figures & de traits tout-à-fait éloquens, comme saint Augustin le fait voir dans le Chap. 7. du quatriéme Livre de la Doctrine Chrétienne: & les Eph

tres Canoniques des autres Apôrres, quoi qu'elles ne soient pas si élevées, sont écrites avec beaucoup de facilité, de netteté, de douceur, & d'un style trés propre à instruire & à toucher. Et par consequent l'on peut dire que l'Ecriture sainte a dans toutes ses parties une éloquence véritable & convenable aux personnes & au sujet.

On peut objecter contre cette verité ce passage de saint Paul du Chapitre 2. de la première aux. Corinthiens, où il dit, qu'étant venu vers eux « pour leur annoncer l'Evangile de Jesus-Christ, « il n'y étoit pas venu avec des discours sublimes « d'une éloquence & d'une sagesse humaine : Non « in sublimitate sermonis aut sapientia, & qu'il a n'a point emploie en leur parlant, les discours« persuasifs de la sagesse humaine; mais les effets « Tensibles de l'esprit & de la vertu de Dieu : Non « in persuasibilibus humana sapientia verbis, sed in « ostensione Spiritus & Virtutis. Et dans le Ch. 11. a de la seconde aux Corinthiens, il déclare qu'il« est mal-habile dans ce qui regarde le discours, « mais non pas pour ce qui regarde la science:« Et si imperitus sermone, non tamen scientia. Mais ce saint Paul ne veut pas en cét endroit blâmer toute éloquence, ni déclarer qu'il ne s'en est point servi; il fait seulement entendre aux Corinthiens, qu'il falloit quelque chose de plus fort & de plus puissant pour faire croire aux hommes la verité de nos Mysteres, que l'éloquence & la sagesse humaine, & que les discours n'auroient eu aucun effet, s'ils n'eussent été suivis & accompagnez de signes manifestes de la vertu de Dieu: Domino cooperante & sermonem confirmante sequentibus Marc 16. Vers. 20. C'est là le but & le

880 DISSERTATION PRELIMINAIRE » dessein de l'Apôtre, dans le premier passa-» ge. Saint Paul, dit saint Jerôme dans le pre-» mier Livre de l'Apologie contre Ruffin, instruie » de la science des Hebreux, & nourri aux pieds » de Gamaliel, qui étant devenu Apôtre, a » été appellé son maître, méprisoit l'éloquence » des Grecs, ou plûtôt la dissimuloit par humili-» té; afin que le fruit de sa Prédication, ne sût » pas attribué à la force de persuader de son dis-» cours; mais à la vertu des signes. Il méprisoit » les richesses étrangeres, lui qui étoit riche dans » les siennes propres. Mais s'il cût été si fort igno-» rant, jamais Festus, devant le Tribunal duquel wil parla, ne lui eût dit : Paul, vous êtes insense; » vôtre grande litterature vous fait devenir fol. Quand saint Paul dit donc qu'il est mal habile dans le discours; cela ne doit s'entendre que de l'élegance des mots, ou plûtôt il dit ceci par une figure assez en usage chez les Orateurs, de dissimuler, ou de diminuer l'opinion qu'on pourroit avoir de leur éloquence, afin de faire valoir davantage ce qu'ils disent ; & en effet, il ne se peut rien de plus éloquent, que l'endroit même où » saint Paul dit qu'il ne l'est pas. Etaut obligé, so remarque saint Augustin, de se vanter en cet » endroit, en faisant entendre que c'est une espece » de folie, avec quelle sagesse, avec quelle élo-» quence le fait-il? Son discours n'est pas seulement » grand en lui-même; mais il a toutes les graces que peuvent lui donner la varieté des figures, & la force de l'expression, comme tous ceux qui liront ce Chap. 11. de la seconde aux Corinthiens, en seront facilement convaincus.

S'il y a quelques Peres qui semblent avoit

crit, que les Auteurs sacrez n'étoient pas éloquens, & que l'Ecriture sainte étoit d'un style simple, ils n'ont pas parlé de la véritable éloquence: ils ont seulement voulu dire que les Ecrivains sacrez n'avoient point affecté cette éloquence prophane qui consiste dans de vains ornemens du discours; mais ils n'ont point prétendu qu'il n'y eût pas de véritable éloquence dans les Livres sacrez, & que leur simplicité fût une simplicité basse & méprisable: ils y ont au contraire reconnu un caractere inimitable de grandeur & de majesté trés-compatible avec cette simplicité naturelle.

Nous n'ajoûterons à ce que nous avons dit jusqu'ici de l'éloquence de l'Ecriture sainte, que ces belles paroles de Pic de la Mirande dans une Lettre à Hermolaus Barbarus : L'Ecriture sainte, « dit-il, n'est pas seulement capable de persuader« & d'émouvoir; mais elle contraint, elle agite, « elle force : les paroles de la Loi paroissent gros-« fieres & barbares; mais elles font vives, animées, « toutes de seu, perçantes, & pénétrantes jusqu'au « fond de l'ame, & elles transforment l'homme « tout entier par un changement merveilleux. On « ne peut pas juger plus sainement du style de l'Ecriture sainte, & ce sentiment est beaucoup plus digne, non seulement d'un Chrétien; mais aussi d'un habile homme, que celui de quelques Grammairiens, qui ont eu assez mauvais goût pour mépriser le îtyle de l'Ecriture sainte, & détourper les Chrériens de sa lecture, de peur qu'ils no corrompissent leur style. Rien au contraire, n'est plus propre que l'Ecriture sainte, à former & à

882 DISSERTATION PRELIMINAIRE élever l'esprit, & à lui donner du goût pour la véritable éloquence.



## 6. II.

De la clarté & de l'obscurité de l'Ecriture sainte, Des causes de cette obscurité en quelques endroits, & des moiens de la surmonter.

A Question touchant la clarté ou l'obscurité de l'Ecriture sainte, peut être traitée, ou par rapport à la Controverse, ou par rapport à la Critique. L'état de cette Question par rapport à la Controverse, est de sçavoir, si toutes les véritez de Foi sont contenuës clairement dans l'Ecriture sainte, en sorte que pour s'en instruire, on n'ait pas besoin de la Tradition, & de l'Autorité de l'Eglise. Par rapport à la Critique, on demande si les Livres de l'Ecriture sainte sont écrits d'une manière claire; si cette clarté est égale dans tous les Livres; s'il n'y a pas plusieurs endroits difficiles & obscurs, & quelles peuvent être les causes de cette obscurité. Sans entrer ici dans la Question de Controverse, nous nous arrêterons à celle de Critique, & nous l'expliquerons par les réflexions suivantes.

La première, que les Auteurs sacrez aïant écrit par l'inspiration du Saint-Esprit, des choses que Dieu vouloit être revelées, & connuës aux hommes, il ne se peut pas faire qu'ils aïent eu intention

SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. X. 886 de les écrire d'une manière obscure & inintelsigible ; il est à croire au contraire qu'ils ont parlé le plus clairement qu'il leur a été possible. Il est vrai qu'il peut y avoir eu des tems où Dieu ne voulant pas que certaines véritez fussent connuës de tout le monde, ne les a pas revelées si clairement; mais seulement d'une manière figurée & énigmatique. C'est ainsi que les Prophetes parloient assez souvent, & que I Esus-Christ même a parlé devant le commun des Juifs : Il parloit en paraboles, afin qu'en entendant, ils ne comprissent point; mais il s'expliquoit ouvertement à ses Disciples, à qui il étoit accordé de connoître les Mysteres du Roiaume des Cieux. Au reste quoique le sens de la Prophetie ne fût pas facile à découvrir avant son accomplissement, & que les paraboles de Nôtre Seigneur ne pussent pas être expliquées facilement par tous ceux qui l'écoutoient, toutefois & les Prophetes & Nôtre S Et-GNEUR s'énonçoient en termes ordinaires, & s'il y avoit de l'obscurité, ce n'étoit pas dans les mots; mais dans le sens de la Prophetie ou de la Parabole; ils vouloient bien que leur discours fût entendu, mais ils ne vouloient pas que la verité cachée sous leurs paroles, sût comprise de tout le monde.

La seconde réflexion est, que Jesus-Christ étant venu pour instruire les hommes de toutes les veritez que Dieu leur vouloit reveler, & aïant permis que sa Vie & sa Doctrine aïent été écrites par ses Evangelistes, & par ses Apôtres dans des Livres qui devoient être le fondement & la régle de la Religion Chrétienne, il étoit convenable à sa Providence, que ces Livres sussent écrits

884 DISSERTATION PRELIMINAIRE d'une manière claire, nette & précise, afin que les Chrétiens pussent y trouver sans peine les veritez qu'ils étoient obligez de croire, & les maximes qu'ils devoient pratiquer. Rien ne semble plus contraire à la bonté & à la Sagesse de Dieu, que de supposer que les Livres qu'il a donnez aux hommes pour les instruire des véritez qu'il est nécessaire qu'ils sçachent pour leur salut, sont écrits d'une manière si obscure par l'ordre de Dieu même, que trés-peu de personnes en peuvent comprendre le vrai sens.

La troisième réflexion, c'est que les véritez les plus importantes au salut, soit pour ce qui regatde la Foi, soir pour ce qui regarde les mœurs, sont exprimées dans l'Ecriture sainte d'une manière assez claire pour être entenduës facilement des esprits dociles, & qui cherchent la verité sans prévention. C'est ce que faint Augustin remarque dans le second Livre de la Doctrine » Chrétienne Chap. 9. Les préceptes, dit-il, pour » bien vivre, & les régles de ce qu'on doit croite, » sont clairement dans l'Ecriture sainte: & dans sa » Lettre à Volusien, que les choses qui sont néces-» saires au salut, & la Foi sans laquelle on ne peut » bien vivre, ne sont pas fort difficiles à découvrit 33 dans l'Ecriture sainte. Saint Chry sostome dit la même chose en plusieurs endroits; & cette maxime n'est pas contraire à la doctrine de l'Eglise touchant la Tradition i car quoique les principaux Articles de Foi, & les plus importantes veritez de la Morale, soient contenues assez clais rement dans l'Ecriture sainte, il ne s'ensuit pu delà que tout y soit compris, & que la Tradition n'en soit pas nécessaire, soit pour confirmer, seit

pour expliquer l'Ecriture sainte, soit enfin pour resuter les fausses explications que les Heretiques donnent aux passages les plus clairs & les plus évidens.

La quatriéme réflexion, c'est que tout n'est pas d'une égale clarté dans l'Ecriture sainte. Il y a des Livres sacrez plus faciles à entendre les uns que les autres, & un même Livre clair en quelques endroits, est obscur en d'autres. Les Livres Historiques n'ont presque pas d'obscurité, les Histoires y étant rapportées d'une manière si simple & si naïve, que tout le monde les peut entendre. y a quelque difficulté, c'est sur des points de Chronologie, ou sur des circonstances qui ne changent rien au fond de l'Histoire. Les Livres Prophetiques sont plus obscurs dans ce qui regarde l'évenement des choses qu'ils prédisent ; mais ils sont aussi pleins de quantité de préceptes, d'avertissemens, de conseils, & de faits, qui n'ont aucune difficulté. Les Livres Sapientiaux, à l'exception du Cantique des Cantiques, ne contiennent presque rien que des véritez de Morale, intelligibles à tout le monde. Le Livre de Job est plus obscur; mais son obscurité ne vient que de l'érudition qui se trouve dans cet Ouvrage, & de la manière figurée & Poërique, dont il est écrit. Les Pseaumes ont leurs difficultez en quelques endroits; mais il y en a tant d'autres, dont le sens est évident, que ceux-là ne sont presque rien en comparaison; particulièrement, si sans s'arrêter à la Vulgate, on consulte les Versions saites sur Si l'on vient au Nouveau Testament, y a-t-il quelque Histoire au monde, qui soit Écrite avec plus de simplicité, & de clarté, que

celle des Evangelistes: s'il y a des obscuritez, ce n'est pas dans la narration de l'Evangeliste; mais dans la sublimité de la doctrine de Jesus-Christ. Il y a dans les Epstres de saint Paul, quelques endroits difficiles à entendre; mais combien y a t-il d'instructions, de préceptes, de conseils, & d'autres véritez, qui sont de la dernière évidence. Les Epstres Canoniques sont encore plus claires. Ensin l'Apocalypse, quelque obscure qu'elle soit dans ses prédictions, est claire dans les avis qu'elle donne au commencement aux Anges des Eglises à qui ils sont adressez.

La cinquiéme réflexion, c'est qu'il y a à la verité des endroits difficiles & obscurs dans l'Ecriture sainte : ce qui peut venir, ou du discours ou des choses mêmes. Du discours, 1°. Quand la signification des mots est équivoque dans l'Original, ou n'est pas bien certaine. 2°. Quand il se rencontre des Idiotismes particuliers de la Langue - Hebraïque ou Hellenistique, qui ne sont pas communs aux autres Langues. 3°. Quand la construction des termes est embarrasse, & qu'ils sont des sens differens, étant differemment joints ensemble. 4°. Quand il est survenu des fautes dans le Texte, qui en ont alteré le sens. 50. Quand la difference prononciation ou ponctuation d'un mot Hebreu, en change la signification, & fait un sens different. 6°. Quand le style est de luimême obscur, à cause des figures, des Metaphores, allegories, &c. Les Oeuvres Poëriques où ces figures sont plus en usage, sont pour cent raison plus difficiles à entendre que les autres 7º. Quand l'Auteur passe d'un tems à un autre, d'un sujet à un autre, d'une personne à une autre

YOU EX BIBER; LIV. I. CH. X. interrompt sa pensee pour en prendre une autre. Ces transitions sont ordinaires dans les Pseaumes, & dans les Livres des Prophetes. & troublent souvent ceux qui ne sont pas accoûtumez à ce genre d'écrire. Les choses mêmes causent de l'obscurité. 10. Quand elles sont audessus de la portée de l'esprit de l'homme & des connoissances qu'il peut avoir naturellement, tels que sont les Mysteres de la Religion Chrétienne. 2°. Parce que leur intelligence dépend de certaines choses que l'on ne sçait pas, ou que peu de gens sçavent. Il y a, par exemple, des endroits dont on ne peut entendre le sens, qu'on ne soit instruit de quelque Coûtume, ou de quelque Ceremonie qui étoit alors en usage parmi les Juiss ou les Syriens. Il y en a bien qu'on ignore; d'autres qu'on ne sçait que par conjecture, & d'autres enfin qu'on ne découvre qu'avec beaucoup d'étude. L'Histoire Sainte est rendué obscure & pleine de difficultez, & de contradictions apparentes par les circonstances qui ne sont pas exprimées, que l'on ignore, ou que l'on ne découvre qu'avec peine ; mar l'ignorance de la situation véritable des lieux, Tes noms des Provinces & des Villes, & par les autres difficultez qui se rencontrent dans la Geographie ancienne. Elle a aussi ses difficultez touchant la Chronologie, soit pour accorder ses époques avec l'Histoire prophane, soit pour concilier les contrarietez apparentes qui se trouvent dans sa narration: l'ignorance où l'on est de plusieurs autres choses, dont la connoissance est nécessaire pour entendre parfaitement le sens des Auteurs sacrez en certains endroits, comme des noms & des proprietez des plantes & des animaux ; des poids & DISS. PREL. P. IL Y

des mesures anciennes, de la valeur & du prix des monnoïes, des arts & des sciences prophanes, des coûtumes des Païs, des mœurs des Habitans, de leurs Loix, & de leurs Magistrats, des Proverbes, & des maximes communes parmi le Peuple, des Sectes & des opinions differentes qui avoient cours alors, &c. L'ignorance, dis-je, de toutes ces choses, ou l'étude qu'il faut faire pour s'en éclaireir, rendent plusieurs endroits de l'Ecriture sainte, disficiles à entendre & à expliquer, & font que l'on a besoin de Commentaire.

Pour vaincre ces difficultez, & percer l'obscurité des Livres saints : il faut, 1°. Quand le mot Hebreu est équivoque, suivre la signification qui convient mieux à la suite du discours, & qui est conforme aux anciennes Versions. 2°. Il faut apprendre l'Hebreu & le Grec, & se rendre familiers les Adiotismes des Tuifs. 3°. Il saut suivre la construction qui fait le meilleur sens. 40. Quand on trouve qu'il y a des varietez de Leçons dans le Texte, il faut suivre celle qui est la plus autorisée, & s'il est fautif, il faut le reformer sur les anciennes Versions, comme nous avons remarque. 50. Nos avons aussi donné des Régles pour vaincre les dif-Incultez qui peuvent venir de la difference de la ponctuation d'un mot. 60. L'on surmontera celles qui viennent des Metaphores, des allegories, & des autres figures des Livres Poëtiques, en s'y accoûtimant peu à peu. 7°. Quand on est averti que les Livres Prophetiques & les Pseaumes sont pleins de ces transitions d'un tems, d'un sujet & d'une personne à une autre ; on y prend garde, & l'os connoît par les choses mêmes, quand l'Auteur fait ce changement.

- for la Bible, Liv. I. Cn. X.

Il est plus difficile de percer l'obscurité qui vient des choses mêmes, particuliérement celle qui est Fondée sur la hauteur & la sublimité de nos Mysteres. Il ne faut pas s'efforcer de la vouloir pénétrer. il faut seulement se soumettre à l'autorité divine, & croire ce qu'on n'entend point, persuadé qu'on doit être, que les choses de Dieu sont infiniment audessus de la portée de l'esprit de l'homme. Mais dans les obscuritez qui dépendent des connoissances humaines, de l'Histoire, de la Chronologie, de la Geographie, des mœurs, & des coûtumes des Peuples, des Arts & des Sciences, il faut s'appliquer à l'étude de ces choses, & les approfondir au rant qu'il est nécessaire pour l'intelligence de l'Ecriture sainte. Mais on doit éviter la trop grande curiosité sur ces choses, & garder de la modération dans certe étude. S'il est besoin pour expliquer l'Ecriture, d'avoir recours à des points d'érudition prophane, & de traiter des Questions incidentes qui Tès regardent pour l'intelligence du Texte ; il faut le faire sobrement, & quand la nécessité y obliger & ne pas faire l'accessoire du principal, en traitant avec étendue des questions de Geometrie, de Geographie, de Chronologie, de Critique, ou de Phi-Tologie à l'occasion d'un passage de l'Ecriture, comme ont fait inconsiderément quelques Interpretes. Mais on ne peut se dispenser, fi l'on veut se rendre habile dans l'Histoire sacrée, & en applanir les dif-4 Licultez, d'étudier avec soin la Chronologie sacrée & prophane, la Geographie sacrée, & ce qui regarde les ceremonies, les usages, les mœurs, les Loix, & les coûtumes des Juifs.

Après tout, il faut avoiier que quelque pré-

Teo Dissertation Pretiminater fasse, il y aura toûjours dans l'Ecriture sainte des obscuritez & des difficultez insurmontables, capables d'exercer les personnes les plus habiles & les plus éclairées. C'est ce que saint Augustin explique admirablement dans sa Lettre 137. à Volusien. » La profondeur de l'Ecriture sainte, dit-il, est si orgrande, que je pourrois y proficer tous les jours, » quand j'aurois fait tous mes efforts pour la sçavoir » parfaitement, en commençant dés mon enfan-» ce, & en continuant jusqu'à une extrême vieil-» lesse, & en y donnant toute mon étude & mon » application entière, sans être aucunement dé-» tourné. Ce n'est pas, ajoûte-t-il, qu'il soit dif-» ficile d'y trouver les choses qui sont nécessaires » au salut; mais parce que, quand chacun y aura » puisé la Foi sans laquelle on ne-peut pas vivre » bien & religieusement, il reste encore une in-» finité de choses cachées sous des voiles myste-» rieux, à apprendre pour ceux qui veulent faire » du progrez dans cette science. Car il y a une hauteur si élevée de sagesse, non seulement dans » ses paroles, mais aussi dans les choses qu'il faut » comprendre, que les personnes les plus âgées, les » plus subtiles, & qui ont le plus d'envie d'appren-» dre, trouvent qu'il leur arrive ce qui est dit dans » un endroit de l'Ecriture : Quand l'homme croit » avoir achevé, il ne fait que commencer; & quel-» ques pages aprés: La manière de parler de l'Écri-» ture, est si admirable, qu'en même tems qu'el-» le est accessible à tout le monde, il n'y a pres-» que personne qui la puisse pénétrer. Dans les » choses claires qu'elle contient, elle est comme » un ami familier qui parle sans fard & sans artips fice au cœur des sçavans & des ignorans. Et

SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. X. quand elle cache quelques véritez par des ex- 🛪 pressions mystericules, elle ne le fait pas avec un langage superbe qui soit capable de rebuter « les esprits tardifs, & leur ôter la hardiesse d'en ce approcher, comme les pauvres craignent d'ap- « procher des riches; au contraire elle invite tout le monde par un discours simple, à y venir cher- « cher dequoi se nourrir des véritez manisestes. & « dequoi s'exercer à découvrir celles qui sont ca- « chées, n'aïant cependant dans les unes & dans les « autres, que le même fond de sagesse & de lumiére. 👟 Mais de peur qu'on n'eût du dégoût si toutes cho- « ses s'y trouvoient sans peine, on y en rencontre «de difficiles à pénétrer, afin que cela excite l'envie de les découvrir, & que les aïant découvertes, « on s'en renouvelle la connoissance, & on les goûte avec plus de plaisir. C'est par là que se corri- « gent les esprits déreglez, que se nourrissent les esprits simples, & que s'entreviennent les plus « grands esprits dans des douceurs ineffables.

Le même Saint en parle de la même manière dans son Commentaire sur le Pseaume 8. Nous « pouvons, dit-il, entendre les Ecritures saintes » par les Cieux que le Prophete dit être l'Ouvrage « des doigts de Dieu. Car le S. Esprit est le doigt « de Dieu, & c'est par cét Esprit que les Ecritures « du Vieux & du Nouveau Testament nous ont été « données. Or Dieu a abbaissé les Ecritures jus. « qu'à la capacité des ensans qui sont encore à « la mammelle, selon ce qui est dit dans un autre « Pseaume que Dieu a abbaissé les Cieux, & qu'il « est descendu: & il a fait cela à cause de ses en- « nemis, qui étant ennemis de la Croix, leur élo- « quence orgueilleuse n'en pouvant soussirie l'hu- »

392 DISSERTATION PRELIMINAIRE D'milité, lors même qu'ils disent des choses vraites

» ils les disent d'une manière qui ne peut servir aux

enfans qui sont encore à la mammelle.

Rien n'est plus beau que ce que dit saint Gregoire sur ce sujet dans sa Lettre à S. Leandre Archevêque de Seville, en lui envoiant ses Morales » sur le Livre de Job Comme la parole de Dieu, » dit-il, renferme des mysteres capables d'exercer » les esprits les plus éclairez, elle contient aussi es des véritez claires, & propres à nourir les sim-» ples & les moins sçavans. Elle porte à l'exte-» rieur dequoi alaiter ses enfans, & elle garde so dans fes plus secrets replis, dequoi ravir » d'admiration les esprits les plus sublimes : sem-» blable à un fleuve, dont l'eau seroit si basse en endroits, qu'un agneau y pourroit pal-» ser, & en d'autres si profond, qu'un Elephant wy nageroit. Il represente ce même avantage de l'Ecriture dans la Préface du 20. Livre de ses » Morales en ces termes. L'Ecriture, dit-il, est inso comparablement audessus de toute autre doctrine, » non seulement en ce qu'elle n'annonce que des me choses vraies, qu'elle nous appelle à une patrie so toute celeste, qu'elle change le cœur de ceux auqui la lisent, en les détachant des desirs terrerais aussi de lies porter aux desirs du Ciel; mais aussi » en ce qu'au même tems que par son obscurité melle exerce les intelligens & les parfaits, elle sa caresse & elle console par sa douceur, les im-32 parfaits & les foibles : qu'elle n'est ni assez obsisser pour que l'on doive s'éloigner de la lire; mai asser facile à entendre pour que l'on doive la méprifer; que plus on se la rend familière, moins won en a de dégoûr, & plus on la médite, plus on la cherit; qu'elle aide nôtre ame par la sim- ce plicité de ses paroles, & par la sublimité des ce-sens qui y sont rensermez; qu'elle semble croî-ce tre, & s'élever à proportion que ceux qui la li-ce sent s'élevent & croissent en intelligence : en ce sorte que les plus ignorans, & les moins spiri-ce tuels y entendent quelque chose, & que les Sça-ce wans la trouvent toûjours nouvelle.



## **9.** 111.

## Des sens de l'Ecriture Sainte.

E sens d'un Auteur, ou d'un Livre, est à pro? prement parler, ce que les termes dans lesquels il s'énonce, signifient simplement & naturellement... Mais les mêmes termes peuvent avoir deux significations, l'une prochaine, & l'autre éloignée. Toute Metaphore a deux significations, ou deux sens; le premier sens est celui que les termes ont suivant l'usage ordinaire; le second est celui de la chose signifiée par les termes metaphoriques : par exemple, dans cette Metaphore : Vicit Leo de Tribu fuda; Le Lyon de la Tribu de fuda a remporte la victoire: Le premier sens est celui qui répond à l'idée du terme de Lyon: mais le second sens est celui qui répond à l'idée, pour laquelle on emploie le nom de Lyon en cet endroit, c'est à dire, à Jesus-Christ, qui est ce Lyon dans le sens éloigné des termes, & dans l'intention de l'Auteur. Il en est de même des Paraboles & des Similitudes : elles ont un sens Hi-Y iiij

894 DISSERTATION PRELIMINAIR storique qui convient à des choses qui sont arrivées, ou qui peuvent arriver; & en même tema elles en ont un autre qui convient à la chose que' l'on veut faire comprendre sous la parabole ou la fimilitude. Le recit de la Parabole ou de la simili-: tude est tellement approprié à la chose que s'on veut expliquer, qu'il est facile de connoître que le but de celui qui parle, n'est point de s'en tenix à cette description; mais de faire comprendre autre chose. L'Histoire du Mauvais Riche & du Lazare a deux sens; un sens Historique qui contient un fait arrivé, & un sens Moral; sçavoir, une instruction aux Riches d'être charitables envers les Pauvres, s'ils veulent éviter les supplices de l'Enfer, & posseder le Roïaume des Cieux: ces deux sens sont tous deux propres & naturels; le premier est le fondement du second; & l'Histoire est racontée, de sorte que l'on comprend aussitôt, qu'il ne faut pas s'arrêter au premier sens, & que lesus Christ veut faire entendre quelque chose de plus sublime que le fait qu'il rapporte. Il en est de même des Paraboles du Samaritain, de l'Enfant Prodigue, & des autres : elles conriennent la description d'un fait vrai-semblable; & en même tems elles ont un autre sens plus sublime, que les termes mêmes marquent assez: ils peuvent bien s'appliquer au fait rapporté; mais en les considérant, on découvre qu'ils ont rapport à quelqu'autre chose. Il en est encore de même de la figure & de la chose figurée. te figure devant avoir rapport à la chose sigurée, quand on parle de la figure, si on la considére comme une figure, on parle en même tems de la chose qu'elle represente. Ainsi

FUR LA BIBLE, LIV. I. CH. X. ce qu'on dit a nécessairement deux sens propres & naturels; l'un qui convient à la figure, & l'autre à la chose figurée. Quelquefois on parle plus ouvertement de la figure, que de la chose figurée; mais aussi quelquesois on choisit exprés des termes qui conviennent mieux à la chose sigurée qu'à la figure, pour faire connoître que ce qu'on dit n'est que figure, & qu'on ne doit pas s'y arrêter. L'Ancien Testament est la figure du Nouveau: toutes les choses qui arrivoient aux Hebreux, étoient des figures de tout ce qui devoir arriver à lesus-Christ & aux Chrétiens: Omnia in figura contingebant illis, dit l'Apôtre. Mais quoique les principales personnes & les principaux évenemens de l'Ancien Testament soient des figures ; il y en a de plus claires & de moins claires : il y en a qui n'ont été écrites que comme des Histoires, & qu'on a laissées à interpreter; & il y en a d'autres qui font écrites, en sorte qu'on voit clairement qu'elles ne sont que des sigures, & dont la narration porte naturellement & nécessairement l'esprit à quelque chose de plus relevé : telles sont plusieurs des Propheties de l'Ancien Testament touchant Jesus Christ & son Eglise : elles peuvent avoir deux sens, celui de la figure & celui de la chose figurée : ce dernier n'est pas un sens arbitraire, mais propre & necessaire; parce que les termes mêmes font connoître que l'intention de l'Auteur est de representer sous la figure quelque chose de plus sublime; comme par exemple, quand il est parlé du Régne de David, ou des Nôces de Salomon en des termes si grands & si magnifiques, qu'il est visible que l'Auteur a gu intention de parler de quelque chose de plus suj

896 DISSERTATION PRELIMINATES blime, c'est-à-dire, du Régne de Jesus-Christe & de son union avec l'Eglise, ausquels ce qu'il dir du Régne de David & des Nôces de Salomon,

convient beaucoup plus naturellement.

Le premier de ces deux sens peut être appellé le sens litteral, si l'on entend par la lettre la signification immédiate des termes : & le second, spirituel, si par esprit on entend la signification plus éloignée, mais naturelle & nécessaire des termes. La lettre est le sens que les Juis charnels donnoient à la Loi ; l'esprit est le sens que les Chrétiens comprennent sous ces termes. Saint Paul semble prendre de cette manière, les termes de letre & d'esprit, quand il dit que la lettre tuë, & que l'esprit vivisie ; car la lettre qui tuë, n'est pas la lettre bien entenduë dans tous les sens qu'elle peut avoir; mais la lettre mal entenduë selon les Juifs, quand on s'arrête à la figure sans faire attention à la chose figurée. L'esprit n'est pas un sens allegorique, & qui n'est point fondé sur la lettre; mais le sens excellent & sublime compris dans la C'est ainsi que les us-Christ parlant à ses Disciples, leur dit : Que dixi vobis spiritus & vita lunt; Ce que je vous ai dit, est esprit & vie. Les termes dont il s'étoit servi, fignisioient maturellement ce qu'il vouloit dire ; mais les Capharnaites entendant mal ces termes , n'en avoient pas compris l'esprit. Que si l'on entend par le sons spirituel, un sens arbitraire, & qui n'a aucun rapport, ni aucune connexion nécessaire avec les termes, & que l'on étende la signification du sens Interal, à tout sens propre & naturel, on pours dire que le sens Prophetique est aussi litteral. Les Rabbins appellent le premier sens, le sens selonis

SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. X. son, & le second, le sens selon l'allegorie. Origenes dit que le premier est selon la lettre, mos το ρητον , & l'autre selon l'intelligence, πεάς Siaveiar. On peut aussi appeller le premier x? xé-Eir, selon les termes, & le second λ? οχη-On donne encore au sens μα, selon la figure. spirituel les noms de Mystique, & d'allegorique. mais on en peur distinguer de plusieurs sortes, les uns évidens, nécessaires, & signifiez naturellement par les termes qui forcent d'y donner ce sens: d'autres plus obscurs & plus incertains, parce que la lettre ne contraint pas de les entendre ainsi; d'autres qui ne sont que des adaptations, ou des appropriations: & d'autres enfin purement arbitraires, & qui dépendent de l'imagination des hommes: ceci est clair, & sera facilement expliqué par des exemples. Ces paroles du Pseaume 2. Filius mous es tu, ego hodie genui te : Vous êtes mon fils, je vous ai engendrė aujourd'hui, s'entendent nécessairement de I R su s CHRIST dans le sens de la chose figurée. Ces termes mêmes, aussi bien que les autres expressions de ce Pseaume, font comprendre qu'à l'occasion des ennemis de David, de sa victoire, & de son Régne, il est parlé des ennemis de I e s u s-C H R I s T, de la victoire qu'il a remportée sur eux, & de l'établissement de fon Eglise; que l'un n'est que la figure, & que l'autre est la chose figurée. Tous les Interpretes conviennent que ce dernier sens est propre, naturel & nécessaire: mais plusieurs l'appellent litteral : d'autres ne veulent pas lui donner ce nom, parce qu'ils n'appellent litteral, que le sens de la figure ou de la parabole; & qu'ils donnent le nom de mystique, au sens plus sublime, quoi qu'il soit clairement

DISSERTATION PRELIMINATES marqué & exprimé par les termes. C'est un sens mystique du premier genre, sens propre, sens intelligible, sens nécessaire. Il n'en est pas de môme d'autres sens mystiques qui ne sont pas exprimez aussi clairement : car quoique l'on ne puisse pas, douter qu'ils ne soient véritables, on ne peut pas dire qu'ils soient nécessaires, c'est à dire, qu'en lisant les termes, on les conçoive nécessairement. Tel est le sens que saint Paul donne à ces paroles du Livre des Rois dans son Epître aux Hebreux: Ego ero illi in Patrem, & erit ille mihi in filium : fe serai son pere, & il sera mon fils. Il n'y a rien dans le Livre des Rois qui force d'entendre ceci de Issus-Christ; au contraire, il semble dit uniquement de Salomon. Néanmoins on ne peut pas douter de la verité du sens mystique selon lequel il a rapport à le s v s-Christ, puisque l'Apôtre S. Paul lui donne ce sens. Il y a des sens qu'on peut croire ne convenir que par appropriation, & que les Interpretes appellent Accommodatitii; telle qu'est l'application que saint Paul dans sa première aux Corinthiens, fait aux Pasteurs de l'Eglise, de ce passage du Deuteronome: Non alligabis os bovi trituranti : vous ne lierez. point la bouche du bouf qui foule le bled; qui s'entend à la lettre, des bœufs qui foulent le grain. Il n'est pas necessaire de dire qu'il ait un autre sens : il sussit que l'on puisse l'appliquer au sujet que traite saint Paul. Enfin, il y a des explications allegoriques purement arbitraires, qui n'ont aucun fondement sur la lettre & sur l'Histoire, dont les Livres de Philon, d'Origenes & de quelques Peres sont remplis; comme par exemple, quand selon quelques-uns, Loth est la figure de la personne de J.C. & ses deux filles, des deux Testamens; ou que selon Origenes. Loth est la Loi, sa semme le Peuple d'Israël, ses silles Jerusalem & Samarie, & quantité d'autres qui sont des jeux d'esprit, capables de divertir & de reveiller l'Auditeur ou le Lecteur, & non pas des

Explications véritables du Texte.

Le Sens spirituel ou mystique se divise ordinairement en trois especes, l'Allegorique, le Tropologique, ou Moral, & l'Anagogique: l'Allegorique est quand on interprete une Histoire de l'Ancien Testament de Tesus-Christ, de l'Eglise, ou de quelqu'autre verité du Nouveau : le Tropologique ou Moral, est quand on se sert d'une Histoire de l'Ancien ou du Nouveau Testament, pour donner des instructions touchant les mœurs: l'Anagogique est celui qui a rapport à l'autre Vie & à la Beatitude éternelle. Cassien donne pour exemple de ces trois sens, le nom de Jerusalem; car dit-il, Jerusalem peut s'entendre en quatre maniéres; selon l'Histoire, c'est une Ville des Juifs; se-Ion l'Allegorie, c'est l'Eglise de Jesus-Christ; selon l'Anagoge, c'est la Cité Celeste, & selon la Tropologie, c'est l'Ame de l'Homme. Saint Augustin est le premier des Peres qui ait distingué ces quatre sens dans le premier Livre de la Genese Origenes n'en distingue que trois, le litteral, le spirituel & le moral. Saint Jerôme. dans sa Lettre à Hedibia, en admet aussi trois, l'Historique, le Tropologique, & le Spirituel. Dans l'Historique on observe l'ordre des choses; dans 12 Tropologie, on interprete par rapport à la Morale, ce qui s'est passe charnellement dans le Peuple Ancien, afin d'en tirer du profit pour nôtre ame. Dans la Theorie spirituelle, on quitte les

choses terrestres, pour ne parler que de la Beatitude suture, & des choses Celestes. Saint Cyrille & saint Gregoire, suivent aussi cette division; mais celle de saint Augustin est la plus juste & la plus commune.

Il faut encore remarquer que l'on peut traiter differemment l'Allegorie, la Morale & l'Anagoge; car on peut ou donner ces sens à l'Histoire même de l'Ecriture sainte, ou seulement s'en servir comme d'une comparaison, ou d'un exemple pour traiter des véritez de Doctrine ou de Morale. De cette seconde manière, on ne prétend point donner le sens de l'Ecriture sainte; mais faire des réflexions utiles sur l'Histoire qui v est rapportée. On applique par exemple l'Histoire de Rahab & des deux Envoïez de Josué qui se retire rent chez elle, au Nouveau Testament, en comparant ces deux Envoïez aux Apôtres, envoïez par Tesus Christ dans le monde figuré par Jericho; & on dit, que comme les Envoiez de Tosué sauverent cette semme débauchée à cause de sa foi, en lui donnant pour signal & pour assurance de fon falut, un cordon de couleur d'écarlate; de même les Apôtres ont délivré l'Eglise auparavant prostituée à toutes sortes de déréglemens & de superstitions du Paganisme, en lui donnant pour gage de son salut le Sang de Lesus-Christ figuré par ce cordon de couleur d'écarlate. ne croit pas que Theodoret & les autres Peres qui se sont servis de cette Allegorie, alent été persuadez que ce fût là le sens & la signification naturelle de cette Histoire; c'est seulement un tout qu'ils ont pris pour dire des vériez, qui regardent l'Evangile, d'une manière capable d'attacher l'Au-

SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. X. diteur ou le Lecteur, dont l'esprit est surpris d'autant plus agréablement dans cette Allegorie, qu'il s'y attend moins. Quand on rapporte une Histoire pour servir d'exemple de vertu, ou de vice, que l'on en fait remarquer les circonstances, que l'on fait des réflexions Morales sur le sujet, & que l'on prend de là occasion de donner des instructions Morales, comme saint Chrysostome & saint Gregoire font en plusieurs endroits, ce n'est pas ce sens spirituel & mystique que l'on donne à l'Histoire c'est plûtôt un Commentaire Moral sur l'Histoire même. Quand enfin on emploie quelque fait arrivé sur la terre, pour le comparer à ce qui nous arrivera dans la vie future, comme l'introduction du Peuple d'Israël dans la Terre promise, avec l'entrée des Justes dans le Paradis : ce n'est pas que l'on prétende qu'il y ait un rapport naturel & nécessaire entre l'un & l'autre; c'est seulement une comparation, dont on veut le servir pour élever l'esprit des Auditeurs ou des Lecteurs à des véritez plus sublimes & plus utiles pour leur Lalut.

Ces choses étant supposées, il est facile de résoudre toutes les Questions que l'on fait ordinairement touchant les sens de l'Ecriture sainte. On
demande premiérement, si l'Ecriture sainte a plusieurs sens, si elle en a un autre que le litteral,
& si le sens spirituel, est un vrai sens de l'Ecriture.
Nous avons sait voir qu'il y a des endroits dans
l'Ecriture, metaphoriques, paraboliques, allegoriques, & prophetiques, qui ont deux sens véritables, propres & nécessaires, le sens des termes &
celui de la Metaphore; le sens Historique de la
parabole, & le sens Moral; le sens de la figure,

552 DISSERTATION PRETIMINAIRE & celui de la chose figurée; le sens Historique & le sens de la Prophetie. Il faut donc avouer qu'il y a des endroits de l'Ecriture sainte qui ont veritablement deux sens, le litteral & le spirituel: mais si l'on entend par le sens spirituel & allegorique un sens arbitraire, & qui n'est point signisse médiatement, ni immédiatement par les termes, comme une allegorie bien imaginée sur un fait qui naturellement n'y a point de rapport, une Histoire pure & simple, qu'on fait servir de figure, sans qu'il paroisse qu'elle soit rapportée dans ce dessein, une action dont on se sert pour déduire un point de Morale, une promesse de biens purement temporels, que l'on explique des biens éternels, & tant d'autres applications ou appropriations que l'on fait de divers passages de l'Ecriture sainte; il est vrai de dire que ce sens spirituel & arbitraire, quoique propre quelquefois pour édifier, n'est point le vrai sens de l'Ecriture.

On demande en second lieu, si l'on peut tires une preuve & former un argument du sens mystique. Cette Question se résoud comme la précedente. Si par le sens mystique & spirituel, on entend des sens naturels propres & nécessaires de la chose sigurée, on peut s'en servir alors pour établir une doctrine, & en tirer des preuves & des argumens. Mais si par le sens mystique, on entend un sens arbitraire, on ne peut, comme remarque saint Augustin, s'en servir pour établir aucun dogme, ni en tirer aucune preuve, si ce sens mystique n'est exprimé clairement en d'autres endroits de l'Ecriture sainte.

La troisième Question dépend aussi de la même distinction. On demande si tous les endroits de l'E-

SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. X. "l'Ecriture ont des sens mystiques; si on l'entend des sens arbitraires, il n'y en a point qui n'en soient susceptibles; mais si on l'entend des sens propres & naturels, il n'y en a que quelquesuns, & principalement ceux de l'Ancien Testament, qui aïent un sens litteral & un sens mystique.

Quatriémement, on demande si un même passage de l'Ecriture, peut avoir plusieurs sens litte-La résolution de cette Question dépend de l'idée qu'on s'est formée du sens titteral. Si par le sens litteral on entend le sens immédiat des termes, il sera vrai de dire qu'un même passage n'a qu'un Leul sens litteral; mais si l'on donne le nom de sens litteral: aux significations propres, naturelles & nécessaires d'un discours, un même passage en pouvant avoir deux, celle des termes, & celle de la chose; celle de la figure, & celle de la chose figurée, il est vrai qu'un même passage de l'Ecriture peut avoir plusieurs sens litteraux.

Cinquiémement, on demande lequel des deux Tens, du litteral ou du mystique, est le premier & le principal, ou celui qui a été le plus dans l'intend tion du Prophete & du Saint-Esprit. Si l'on par-Ie du sens de la chose figurée, & qu'il soit évident par les termes, que ce qui est écrit est une figure, il est visible que c'est le sens mystique qui est le principal, puisque le sens de la figure n'est que pour la chose figurée dans l'intention du S. Esprit & du Prophete: comme la principale intention de celui qui fait une similitude ou une parabole, n'est pas de raconter cette similitude ou cette parabole, mais la chose qu'il veut expliquer sous ces voiles. Cela étant ainsi, il faut avouer que le sens

DISS. PREL. P. II.

404 DISSERTATION PRELIMINAIRE Prophetique, est celui qu'on doit principalement rechercher dans les Propheties. Mais comme pour bien entendre la chose figurée, il faut expliquer la figure qui n'est emploïée que pour la faire comprendre, comme pour entendre bien les choses representées sous des similirades ou des paraboles; il faut premiérement entendre le recit de la similitude ou de la parabole : il est nécessaire d'expliquer premiérement le sens Historique, sur lequel le sens prophetique est sondé; & quiconque trouveroit cela étrange, seroit aussi ridicule que celui qui trouveroit mauvais, qu'on expliquat l'Histoire du mauvais Riche & du Lazare, ou les paraboles du Samaritain & de l'Enfant prodigue, qu'on en fit entendre tous les termes, & qu'on les appliquat à ceux qui sont nommez dans ces Histoires ou dans ces paraboles, quoique l'on voie clairement qu'elles ont été écrites pour signifier quelque chose de plus grand & de plus relevé. Il ne faut pas non plus s'imaginer que quand un passage de l'Ancien Testament est cité dans le Nouveau par les Evangelistes ou par les Apôtres comme un Prophetie de Jesus-CHRIST, il soit défendu d'y chercher un sens Historique qui serve de fondement à la Propherie. Ce seroit une impieté de douter de la verité du sens que le Saint-Esprit y donne par la bouché des Evangelistes & des Apôtres; mais ce seroit une chose insoûtenable, que de prétendre que quelques unes de ces Propheties n'ont aucun autre sens dans le lieu d'où elles sont prises. peut dire même que ceux qui s'obstineroient à désendre cette prétention, & qui soûtiendroient que les Evangelistes & les Apôtres auroient mal

BUR LA BIBLE, LIV. I. CH. X. raisonné si quelques unes des Propheties qu'ils ont apportées pour prouver que Jesus Christ étoit le Messie, pouvoient convenir à d'autres qu'à lui : on peut, dis je, assûrer, que ceux qui railonneroient ainsi, feroient grand tort à la Religion & donneroient des armes à nos ennemis. Car étantévident d'un côté, que les Apôtres & les Evangelistes citent comme des Propheties de TESUS-CHRIST, des passages qui s'entendent ou se peuvent entendre selon le sens de la lettre, d'aures que de Lesus-Christ: si toutes les Propheties ne doivent avoir qu'un sens pour servir de preuves & être de véritables Propheties, les Juifs ne manqueront pas d'inferer que les Evangelistes & les Apôtres en ont voulu imposer en citant des passages qui ont tout un autre sens. Si on veut leur soutenir qu'ils n'en ont point d'autre, on se rendra ridicule. & on les confirmera dans leur erreur, en défendant si mal la cause de la Religion: Mais si on répond que ces passages ont deux sens, l'Historique & le Prophetique, le sens de la figure & de la chose figurée; si on le prouve par ces passages mêmes, par l'aveu des anciens Tuifs & des Rabbins modernes; si on leur montre qu'il est aisé de découvrir le sens spirituel, qu'il est marqué clairement en bien des endroits ; que souvent même les termes & la lettre conviennent proprement & naturellement à Jesus-Christ, & ne peuvent convenir à d'autres, que dans des sens impropres & Metaphoriques : on défendra par-là solidement les preuves que les Evangelistes & les Apôtres ont alleguées, & on païera les ennemis de l'Eglise, de raisons qui leur paroîtront du moins vrai-semblables; si leur obstination ou leur

SOS DISSERTATION PRELIMINATE prévention les empêche d'en être entiérement per-Il est certain qu'il y a dans le Nouveau Testament, quantité de passages citez comme des Propheties de Jesus Christ, qui ont un autre cens dans le lieu d'où ils sont pris, c'est un fait dont personne ne disconvient : & si quelqu'un s'avisoit d'en demander des exemples, il seroit facile de lui en apporter plusieurs. En voici quelquesuns qui ont déja été alleguez par les Auteurs qui ont traité de ces matières. Saint Matthieu dans le premier Chapitre de son Evangile, allegue comme une Prophetie du massacre des Innocens par Herode, ces paroles du Prophete Jeremie: Un grand bruit a été entendu dans Rama, on y a oui des plaintes & des cris lamentables, Rachel pleurant (es enfans, & ne voulant point recevoir de consolation de leur perte. Ces paroles selon la judicieuse remarque de Monseigneur l'Evêque d'Avranches, signifient dans le premier sens les calamitez qui arriverent du tems de ce Prophete aux Bethléemites, & la cruauté avec laquelle les Babyloniens en userent alors avec eux. Et dans le second sens, elles marquent le massacre des Enfans de Bethléem par l'ordre d'Herode. Il yaune autre citation toute semblable quelques versets auparavant, tirée du Chapitre 3. de la Prophetie d'Ozec. Pai rappellé mon fils d'Egypte. Car ce passage suivant la remarque de Bonfrerius, & de tous les Interpretes, s'entend à la lettre dans Ozée, du Peuple d'Israël; & selon le sens spirituel, de JESUS-CHRIST. Dans le Chapitre 13. du même Evangile Vers. 35. il est dit que Jesus-Christ parloit en paraboles, afin d'accomplir ce qui a été dit par le Prophete : fouvrirai ma bouche pour di-

SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. X. Fe des paraboles ; Je publierai des choses inconnues depuis le commencement du monde. Le Prophete qui est cité en cet endroit, dit Bonfrerius, est Alaph, de qui est le Pseaume 77. Il a dit ceci de soi, dans un sens litteral, & dans un sens allegorique de Lesus-Christ, dont il étoit la figure. L'Evangeliste se sert de même comme d'une Prophetie de la Passion de Jesus-Christ, de cette Loi de l'Exode : Vous ne briserez point ses os, qui s'entend dans l'Exode de l'Agneau Paschal. Evangiles sont pleins de semblables citations de passages de l'Ancien Testament, qui dans les endroits d'où ils sont tirez, ont un sens Historique sur lequel est fondé le Prophetique, suivi par les Evangelistes. On ne peut pas dire que ce soient de simples applications qu'ils en font, ou des adaptations; puis qu'ils déclarent que c'est le sens de la Prophetie; qu'ils disent que l'évenement dont il est parlé, est arrivé afin que cette Prophetie fût. accomplie; & qu'ils s'en servent de preuves pour montrer que Jesus Christ est le Messie. Dirat-on qu'ils ont mal entendu la Prophetie, ou qu'ils se sont servis d'une fausse preuve? Ce seroit une impieté insupportable. Dira-t-on que le passage qu'ils alleguent n'a point d'autre sens que celui qu'ils lui donnem? Cela est évidemment faux. faut donc dire qu'il a deux sens, l'un Historique, & l'autre Prophetique, tous deux véritables, tous deux reels, tous deux selon l'intention du S. Esprit. Les Apôtres S. Pierre & saint Paul se servent aussi tres-souvent des passages de l'Ancien Testament dans un autre sens que celui qu'ils ont dans les endroits d'où ils sont tirez, sans qu'on les puisse accuser de mal raisonner, & d'apporter de méchan-

DISSERTATION PRELIMINATED tes preuves de ce qu'ils alleguent. C'est ce que S. Terôme remarque dans son Apologie à Pammachius, dans laquelle pour se justifier de ce que dans ses Livres contre Jovinien, il avoit apporté quelques preuves contre cet Heretique, qui ne paroilsoient pas directes & concluantes, il allegue l'exemple des Peres Grecs, d'Otigenes, de Methodius, d'Eusebe, & d'Apollinaire qui s'é oient servis contre les cunemis de la Religion, d'argumens qui paroissoient problematiques : Considerate, ditil, quibus argumentis, O quam lubricis problematibus diaboli (piritu contexta subvertant. joûte qu'il ne veut pas se servir de l'exemple des Latins, comme de Tertullien, de saint Cyprien, de Minutius, de Victor, de Lactance, & de S. Hilaire, de peur qu'on ne croïe qu'il a dessein d'accuser les autres plûtôt que de se désendre. pour montrer qu'il avoit eu raison d'en user comme il avoit fait, il apporte l'exemple de l'Apôtre » S. Paul. Toutes les fois, dit-il, que je le lis, il me » semble que ce ne sont pas des mots que j'enentends, mais des éclats de tonnerre. Lisez ses Letso tres & principalement celles qu'il a écrites aux 32 Romains, aux Galates, aux Ephesiens, dans les-» quelles il combat ses adversaires : & vous ver-»rez avec quelle adresse & quelle prudence il semploie les passages de l'Ancien Testament, » dont il se sert. Videbitis eum in testimonies qua » sumit de Veteri Testamento, quam artifex, quam 31 prudens, quam dissimu!ator sit ejus quod agit. »Ses paroles paroissent simples & d'un homme »grossier & rustique, qui ne sçait ni dresser des » embuscades ni les éviter : mais de quelque côté. saque vous les regardiez, ce sont autant de sou-

EUR LA BIBLE, LIV. I. CH. X. dres. Il s'attache à son sujet; il prend par tout « son avantage; il se retire quelquesois pour mieux « charger son ennemi, il fait semblant de fuïr « pour le vaincre. Que seroit-ce si nous voulions « prendre de là occasion de le calomnier & de lui « reprocher que les témoignages dont il se sert con- « tre les Tuifs ou contre les autres Sectes, ont un « autre sens dans les lieux d'où ils sont tirez. & un « autre dans ses Lettres? Calumniemur ergo illum, ce atque dicamus ei, Testimonia quibus contra fudaos « vel cateras hereses usus es aliter in suis locis, aliter « in Epistolis tuis sonant. Ce raisonnement de saint & Jerôme, prouve, que quoique l'Apôtre saint Paul le soit servi de plusieurs passages de l'Ancien Testament pour combattre les Juis, qui ont un autre sens dans le lieu d'où il les a pris, que celui qu'il leur donne; il ne faut pas croire pour cela, que les argumens qu'il en tire ne soient d'aucun poids, parce que, comme dit le même Pere en d'autres endroits, un même passage de l'Ecriture a plusieurs sens : In verbis singulis multiplices latens intelligentia, & que les sens de la chose figurée, suppose celui de la figure. Je ne m'arrêterai point à rapporter des passages tirez des discours de saint Pierre & de saint Paul, qui sont dans les Actes, ou dans les Lettres de ce dernier Apôtres, pour montrer qu'ils se sont servis comme des Propheties, de passages qui ont ou qui peuvent avoir un autre sens dans les lieux d'où ils sont tirez, parce que c'est une chose constante & dont personne ne doute. Tous les Interpretes citent ordinairement pour exemple, ce passage du Livre des Rois allegué dans le premier Chap, de l'Epître aux Hebreux: Te serai son Pere, & il sera mon Fils: Ego ero illi in

Patrem & ille erit mihi in Filium, qui est dit Historiquement de Salomon dans le Livre des Rois, & que saint Paul applique à Jesus-Christ dans le

sens Prophetique.

Sixiémement, on demande de quelle utilité peut être le sens mystique, quel usage on en doit faire, & comment on en peut abuser. Il faut encore ici mettre de la difference entre les sens allegoriques, véritables & imaginez. A l'égard de ceux que nous sçavons être véritables, soit par les teimes mêmes, soit par l'autorité des Auteurs sacrez, on ne peut s'égarer en les suivant; mais pour ceux qui dépendent de l'imagination des Interpretes, on peut en abuser en plusieurs manières. 1. Et négligeant ou même en détruisant le sens de la lettre, pour ne débiter que des allegories. C'est ce défaut que les Anciens ont repris dans Origenes: ils l'ont accusé d'avoir détruit par ses allegories la verité de l'Histoire, & d'avoir rendu le sens de la lettre, méprisable : Et en effet, ce Pere en quelques endroits ne fait pas difficulté de dire que le sens de la lettre n'est pas édifiant; qu'il ne faut pas s'y arrêter; mais qu'il faut entendre ce qui est dit, d'une manière allegorique. cule en particulier d'avoir allegorisé ce qui est dit dans l'Ecriture, du Paradis Terrestre, en sorte qu'il détruisoit entiérement la verité de l'Histoire, en substituant des Anges à la place des Arbres, des Vertus Celestes à la place des Fleuves, & enfin d'avoir crû que tout ce qui est dit du Paradis Terrestre n'est qu'une allegorie. abuse du sens allegorique, en voulant saire croire que ce sens arbitraire est le véritable sens de l'Ecriture sainte, que l'Auteur sacré ou du

SUR LA BBLE, LIV. I. CH. X. moins le Saint-Esprit a eu en vûë. C'est vouloir faire passer les productions de son esprit pour des Oracles sacrez; ce que saint Jerôme reprend encore dans Origenes, qui se promene, dit ce Pere dans la Préface du cinquieme Livre de son Commentaire sur Isaie, dans les espaces de l'Allegorie, & qui interpretant les noms à sa fantaisie, fait des Sacremens de l'Eglise, des productions de son esprit : Ingenium suum facit Ecclesia Sacramenta: Et dans le Commentaire sur le 29. Chapitre de Jeremie, aprés avoir apporté une explication allegorique d'Origenes, qu'il appelle Delirus Interpres, il reprend ses Disciples de ce qu'en entendant ces choses, ils croïent entendre des Mysteres divins. Saint Augustin remarque judicieusement sur ce sujet dans le premier Livre de la Doctrine Chrétienne Chap. 36. que ceux qui tirent des paroles de l'Ecriture, un sens utile pour édifier la charité de Dieu & du prochain; en sorte toutesois qu'ils ne disent pas ce que l'Auteur sacré a voulu dire en cét endroit, ne sont pas à la verité dans une erreur pernicieuse; mais qu'ils sont néanmoins trompez, & quoi qu'ils se trompent en édifiant la charité, il faut toutefois les corriger & leur montrer combien il leur seroit plus utile de ne pas abandonner le droit chemin, de crainte qu'à force de se tromper, ils ne tombent dans le précipice. 30. On abuse encore du sens allegorique, en recherchant des allegories forcées, & éloignées, qui n'ont aucun fondement dans l'Ecriture ni dans l'Analogie des figures de l'Ancien & du Nouveau Testament. 40. En s'attachant trop à ces sens mystiques, & allegoriques,

are Dissertation Preliminated & en les considérant comme la meilleure manière d'interpreter l'Ecriture sainte. C'est une erreur bien grande de négliger le sens litteral, qui el certainement celui des Auteurs sacrez & du Saint-Esprit, pour s'appliquer uniquement à des sens purement arbitraires, & qui n'ont aucune régle certaine; c'est quitter des viandes solides, pour se repastre d'imaginations. Ces sortes de Commentaires donnent beaucoup de peine aux Interpretes, parce qu'ils font un terrible effort d'imagi. nation pour fournir toûjours des inventions nouvelles, & apportent peu de fruit aux Auditeurs & aux Lecteurs : que ces Allegories continuelles apa pliquent beaucoup, instruisent peu, & touchent encore moins. Il n'est pas néanmoins défendu de se servir de tems en tems d'allegories, pour réveiller le Lecteur ou l'Auditeur, & soûtenir son attențion, pourvû qu'on en use sobrement: & encore dans ces occasions, il est bien plus à propos d'emploier celles qui sont connues & en usage dans l'Eglise, & autoritées dans les Ecrits des Saints Peres, que d'en produire de nouvelles de sa propre invene tion.





## §. I V.

Des differentes manières d'interpreter l'Ecriture fainte, & des differentes sortes de Commentaires sur la Bible.

Es manières d'interpreter l'Ecriture sainte peuvent être disserences, ou quant à la forme & à la methode, ou quant au sujet & à la matière. Nous commencerons par distinguer les differentes manières d'interpreter l'Ecriture sainte par rapport à la methode: Nous parlerons ensuite des disserentes matières qui peuvent être traitées dans les Commentaires de l'Ecriture.

La première methode d'expliquer l'Ecriture sainte, est celle qu'on appelle Paraphrase, quand on rend le Texte en d'autres termes, d'une maniére plus étenduë, & en y ajoûtant ce qui peut servir à l'éclaireir. Cette methode est ancienne parmi les Juiss qui interpretoient le Texte Hebreu en le paraphrasant en Chaldaïque, comme nous avons dit. Elle a été moins en usage parmi les anciens Chrétiens, & ce n'est presque qu'en ces derniers temps, que quelques Interpretes s'en sont servis pour expliquer quelques Livres de l'Ecriture sainte. Elle peut néanmoins avoir son utilité, particulièrement dans les Livres, & les endroits Les plus difficiles de l'Ecriture sainte, qu'une bonme Paraphrase peut rendre trés-intelligibles : mais elle a cela d'incommode, qu'elle détermine le

fens du Texte, sans en rendre de raison, en sotte qu'il faut suivre aveuglement, pour ainsi dire, la pensée du Paraphraste sans qu'on puisse être persuadé par sa propre consociance, s'il a suivi le véritable sens. C'est pourquoi il est à propos de joindre un Commentaire à la Paraphrase, pour rendre raison de l'interpretation que l'on a donnée

dans la Paraphrase.

La seconde methode que l'on peut suivre, est de faire des Scholies ou des Notes courtes que l'on met ordinairement à la marge, pour éclaircir les endroits les plus difficiles, soit en remarquant les differentes Leçons du Texte, ou des Versions, soit en expliquant la propre signification des termes, soit en éclaircissant en peu de mots la difficulté qui se trouve dans le Texte, ou en marquant succinctement les differens sens que l'on y peut donner. Origenes avoit fait de ces sortes de Scholies sur toute la Bible, dans lesquelles il éclaircissoit briévement & succinctement les endroits qui lui paroissoient obscurs & difficiles. C'est le premier des trois sortes d'Ouvrages que ce Pere avoit faits sur l'Ecriture sainte, suivant le témoignage de saint Jerôme dans le Prologue de la Version des Homelies d'Origenes sur Ezechiel: Primum ejus excerptaque Grace σχόλια nuncupantur, in quibus ea que sibi videbantur obseura, aeque habere aliquid difficultatis, summatim, breviterque perstrinxit. C'est ce que ce même Pere appelle dans son Commentaire sur saint Matthieu : Commaticum Interpretationis genu; parce qu'il faut que ces Scholies soient écrites d'un style concis & serré. Depuis Origenes cent manière d'expliquer l'Ecriture a été assez néglie

gée par les autres Peres, qui ont fait la plûpare des Commentaires fort dissur le Texte de l'E-criture sainte. Cependant on peut dire qu'elle est trés-utile pour l'explication de la lettre, & que c'est avec raison que dans les derniers Siècles, plusieurs habiles Interpretes ont suivi cette methode, & donné de sçavantes Notes marginales sur l'Ecriture sainte.

La troisième methode, est celle des Gloses ou des Explications interlinaires ou marginales introduites par Walafride Strabon Moine de Fulde Disciple de Raban, qui vivoit dans le neuvième Siécle, dont la Glose a été long-tems communément en usage dans l'Eglise, sous le nom de Glose ordinaire: mais comme il n'avoit fait presque qu'abreger le Commentaire de son Maître Raban, sa Glose n'est pas une explication litterale du Texte; mais un Recueil de diverses pensées des Peres, que Raban avoit inserées dans ses Commentaires. La Glose interlinaire qui devroit être une simple explication des mots obscurs du Texte, renferme aussi des sens mystiques & des remarques assez inutiles. C'est pourquoi ces Gloses qui avoient été fort estimées dans les tems où l'on n'étoit pas si éclairé, ont été négligées & méprisées dans la suite, & on ne s'est plus servi de cette methode qui est incommode pour les Lccteur.

On peut compter pour une quatrième methode les Postilles: c'est un mot barbare derivé des mots Post illa; parce que l'on mettoit à la tête de l'interprétation Post illa verba, pour marquer l'endroit où l'explication avoit rapport. Ce nom a été donné communément dans le douzième &

le treizième Siècle aux Commentaires qui le faifoient sur la Bible, de quelque nature qu'ils fussent;
& quoi qu'il semble ne convenir qu'à des Notes
courtes & litterales, on l'a souvent donné à des
Commentaires dissus & allegoriques ou moraux.
Ainsi les Postilles ne peuvent pas passer à proprement parler, pour une espece particulière de Commentaire.

La cinquieme methode d'expliquer l'Ecriture sainte, la plus commune dans l'Antiquité, & dont les Peres se sont le plus souvent servis, est l'Homelie, ou discours au Peuple, que les Latins appelloient autrefois Traitez, & que l'on appelle à present Prédication, Prône, ou Sermon; car le sujet ordinaire des Prédications des Peres, étoit l'explitation de l'Ecriture sainte. On la lisoit dans l'Eglise, & ils l'expliquoient à mesure qu'on la recitoit. Cette pratique avoit été en usage parmi les Juiss: les Apôtres l'avoient retenue, & toute l'Eglise l'a pratiquée des les premiers Siècles. Dans ces Homelies, les Peres interpretoient d'abord ordinairement la lettre du Texte, quand elle pouvoit avoir quelque difficulté; pour la rendre intelligible au Peuple, & passoient ensuite à l'Allegorie ou à la Morale. Ils négligeoient néanmoins quelquesois le sens litteral, & souvent ne s'y arrétoient que trés-peu : ils ne se mettoient pas même beaucoup en peine d'examiner s'ils suivoient de vrai sens, pourvû que celui qu'ils donnoient, sût propre à instruire les Fidéles de quelque verité, ou à édifier leur charité : ainsi il ne faut pas demander dans ces Homelies toute l'exactitude d'un Commentaire litteral.

La septiéme methode d'interpreter l'Ecritute

SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. X. fainte, est appellée Commentaire : car quoique ce terme soit general & convienne à toute explication, on le prend pour une interprétation d'une juste étendue, faite avec soin & avec application. Nous avons depuis Origenes, quantité de Peres Grecs & Latins qui ont fait de ces Commentaires sur la Bible; c'étoit leur principale étude, & le travail auquel ils s'appliquoient le plus ordia nairement. Mais ces Commentaires sont fort differens les uns des autres : car il y a des Peres qui ne se sont attachez que fort peu à la lettre, pour s'étendre sur des allegories & des moralitez, comme Origenes, saint Ambroise, saint Augustin; & il y en a d'autres qui en ont fait la principale partie comme saint Terôme, S. Chrysostome, & Theodoret: & d'autres enfin qui s'y sont uniquement arrêtez; comme la plûpart des nouveaux Commentateurs.

La huitieme methode d'expliquer l'Ecriture Sainte, est celle que les Auteurs du huitième, du neuvième Siècle & des suivans, ont emplosée en compilant les Commentaires de differens Auteurs. Ces sortes de Recueils ont été appellez Chaînes ; parce qu'ils sont composez de plusieurs passages de differens Auteurs joints & comme enchaînez ensemble. Saint Jerôme avoit déja fait autrefois quelque chose de semblable, en inserant dans ses Commentaires les interpretations de differens Auteurs; mais Cassiodore, Bede, Raban, &c. parmi les Latins; & parmi les Grecs, Procope de Gaze, Nicetas, ou Olympiodore & plusieurs autres se sont exercez à ce travail, qui ne demandoir presque que des yeux pour lire, & des doigts pour copier. On ne doit pas néan-

418 DISSERTATION PRELIMINAIRE mains le mépriser : car outre que par ce moien on a conservé quantité de fragmens des anciens Commentaires, il est avantageux de pouvoir voir de suite & dans un même Livre la pensée du plusieurs Auteurs sur le sens d'un passage. Mais pour rendre ces Recueils plus utiles, il faudroir qu'ils fussent faits avec choix, & que l'on n'y inserât que de bons Commentaires : ce que la plûpart des Faiseurs de Chaînes qui n'étoient pas fort habiles, n'ont pas sçû discerner. Les dernières Compilations que l'on a faites, soit de plusieurs Commentaires entiers & de suite dans la grande & trés grande Bible, & dans les grands Critiques d'Angleterre, soit de Commentaires abregez & coupez, comme on a fait dans l'Abregé des Critiques, sont d'un trés grand usage. premiers sont incommodes, en ce que l'on y trouve les mêmes choses repetées dans differens Commentaires, & le dernier en ce qu'il est plein de confusion & d'obscurité. Ce sont néanmoins de trés bons Ouvrages, & dont on ne peut se passer, quand on veut se rendre habile dans l'Ecriture Lainte.

La dixième methode d'expliquer l'Ecriture sainte est par Questions ou Demandes & Réponses. Saint Augustin, Theodoret, & quelques autres Auteurs Ecclesiastiques ont fait de ces Questions sur plusieurs Livres de la Bible: ils y traitent des Questions les plus importantes que l'on peut saire sur ces Livres, & y éclairessent les plus grandes difficultez. Cette Methode est très commode & trés-utile, pourvû que l'on se borne à traiter les Questions qui peuvent être utiles pour l'intelligence du Texte, sans agiter des Questions curieuses

lux LA Bible, Liv. I. Cn. X. 913 kieuses qui n'ont que peu ou point de rapport à sa

matiere.

L'onzième methode est de faire de longs discours ou Traitez sur le principal sujet d'un Livre de l'Ecriture sainte, & de s'étendre sur cette matière. C'est ainsi que plusieurs Peres ont fair des . Commentaires sur l'Ouvrage des six jours, c'est à dire sur l'Histoire de la Création du monde, rapportée au commencement de la Genese, dans lesquels ils se sont beaucoup étendus sur diverses questions que l'on pouvoir former sur ce sujet: d'autres ont pris de certaines matières qu'ils ont traitées sur certains Livres, comme S. Ambroise, du Jeune à l'occasion de l'Histoire du Prophete Elie; de l'Usure, sur le Livre de Tobie, &c. De même dans le tems que la Scholastique a commencé, les Theologiens, comme Richard de S. Victor, au lieu d'expliquer le Texte de la Bible, ont traité des Questions de Theologie & de Philosophie dans leuts Commentaires, si toutesois on pout appeller Commentaires, des Traitez qui ne Sont pas faits pour l'explication d'un Livre, mais sur d'autres matières.

La douzième methode d'expliquer l'Ecriture sainte, est par des Sommaires ou Abregez. C'est ainsi que Pierre Comestor l'a voulu rendre samilière par son Histoire Scholastique, où il a renfermé un abregé de toute l'Histoire sacrée & prophane, avec quelques explications des Peres. Ce Livre a été autresois d'un grand usage dans les Siécles d'ignorance & de tenebres: mais à present ces sortes d'Abregez ne sont plus que pour les commençans, à qui l'on veut donner une teinture de l'Egriture sainte.

DISSERT. PREL. P. II;

## Dio Dissertation Preliminaire

Enfin la dernière espece de Methode pour expliquer l'Ecriture sainte, est de traiter dans des Ouvrages separez, des matières qu'il faut scavoir pour l'entendre; comme de l'autorité des Livres facrez, des Auteurs du Texte, des Versions, & de la Geographie, de la Chronologie sacrée, des poide, des mesures, des Loix, des Coûtumes des Juifs, & de quantité d'autres matières, qui ont un rapport nécessaire au Texte de l'Écriture sainte, que l'on ne peut bien expliquer quand on les ignore, & avec l'aide desquelles, il est aisé d'applanir presque toutes les difficultez qui s'y rencontrent. Ce sont ces Traitez que l'on appelle vulgairement Prolegomenes, Apparat, ou Differtations Preliminaires sur la Bible, qui sont trés-anciens & d'un merveilleux usage, comme nous avons fair voit dans la Préface de ce Livre-ci.

Les Commentaires de l'Ecriture sainte par rapport à la matière, peuvent être divisez en allegeriques ou mystiques, dogmatiques, moraux & litzeraux. Les allegoriques sont ceux dans lesquels sans s'arrêter à la lettre, on debite des sens allegoriques & mystiques, du genre de ceux qui sont arbitraites. Cette manière d'interpreter l'Ecriture sainte, a passe des Juiss aux Chrétiens : elle étoit en usage chez les premiers dés avant le tems de Nôtre Seigneur. Le Juif Aristobule s'en étoit servi dans ses Commentaires sur le Pentareuque de Moile. S. Paul instruit de la science des Juis, se sert souvent d'allegories dans ses Epîtres, & principalement dans son Epître aux Galates Chapitre. 4. Vers. 24. où parlant des deux Enfant d'Abraham, l'un né de la servante, & l'autre & la femme libre; il dit que ceci est une allegorie,

FUR LA BIBLE, LIV. I. Ch. X. atrisa esir anezope who & que ces deux femmes sont les deux Testamens, c'est-à-dire, comme l'explique S. Chrysostome, qu'elles sont la figure des deux Testamens, comme saint Paul le dit en cét endroit. Les Juifs d'Alexandrie cultiverent plus que les autres cette manière d'interpreter l'Ecriture sainte. Philon remarque que les Therapeutes avoient d'anciens Commentaires des Auteurs de leur Secte, tous pleins d'allegories, & qu'ils interpretoient l'Ecriture sainte, d'une manière sigurée par allegories, supposant que toute la Loi étoit comme un animal, dont le corps étoit les paroles, & dont l'ame étoit le sens caché & mystique. Cét Auteur a lui-même embrassé ce genre d'écrire, & s'y est uniquement appliqué. C'est par lui, comme remarque Photius. Cod. 105. que la manière d'interpreter l'Ecriture sainte allegoriquement, s'est introduite dans l'Eglise avec tant d'excez. Les Maîtres de l'Ecole d'Alexandrie Pantænus, saint Clement, & principalement le fameux Origene, l'ont mise en vogue dans l'Eglise Grecque & Latine. Car c'est sur ce dernier que la plûpart des Peres Grecs & Latins jusqu'à Diodore de Tarse, se sont formez pour commenter l'Ecriture sainte, & souvent ils n'ont fait que copier & traduire ses Commentaires & ses autres Traitez. Dans les Siécles suivans les Peres n'ont pas quitté tout-à-fait l'allegorie, & quoi qu'ils alent eu plus de soin d'expliquer la lettre, ils ont joint presque toûjours des explications allegoriques au Texte, les uns plus, les autres moins; & ils ont fait quelquesois des Commentaires purement allegoriques. Saint Jerôme avoue qu'étant jeune, charmé des interpretations mystiques, il avoit sait un

MIZ DISSERTATION PRELIMINATED Commentaire purement allegorique sur le Prophete Abdias, qui avoit eu ses Lecteurs & ses Approbateurs. Mais il reconnut dans la suite que ce Commentaire n'étoit pas digne de la réputation qu'il avoit euë, & il dit lui-même qu'il s'étonnoir à cette occasion, comment il se pouvoit faire que quelque mal qu'un homme écrivît, il trouvât un Lecteur qui cût aussi mauvais goût que lui ; que son Livre en avoit trouvé un qui le louoit en sa presence, pendant qu'il en rougissoit; que cét homme élevoit jusqu'au Ciel ses sens mystiques, pendant qu'il baissoit la tête pour ne pas faire connoître la honte qu'il en avoit : Fateor, miratus sum quod quantumvis aliquis male scripsevit, invenit lestorem similem (ui : ille pradicabat, ego erubescebam : ille quasi mysticos intellectus ferebat ad Cœlum; ego demisso capite confiteri pudorem meum prohibebar. Saint Augustin avoit enttepris dans sa jeunesse un Ouvrage de pareille nature sur la Genese: mais il avoue dans ses Retractations, que son apprentissage avoit succombé sous un poids si pesant, & qu'il avoit été obligé de quitter ce travail avant que d'avoir achevé le premier Livre. Cela fait voir combien il est difficile de réüssir dans ces Commentaires allegoriques, où il faut que l'esprit sournisse toûjours de nouvelles inventions, & que tout le Système se doûtienne par tout également. Cette difficulté n'a pas néanmoins empêché quelques Peres de s'attacher uniquement à l'Allegorie dans leurs Commentaires, & ceux qui comme saint Bernard out eu beaucoup de pieté & de fonds de Religion jointes à un esprit sublime, & à un solide jugement, ont réussi; mais ceux à qui quelqu'une de ces par-

SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. X. ties a manqué, ont facilement échoué dans l'exe-Eution d'une entreprise si difficile. Les plus anciens Commentaires des Juifs sur l'Ecriture sainte qu'on appelle Midraschim & Rabboth, non seulement sont pleins d'allegories & de jeux d'esprit; mais encore de fables & de superstitions Juives qu'ils debitent sous le nom specieux de Tradition. C'est la methode qu'ont suivie les Talmudisses ou Rabanistes, qui se sont aussi servis de la methode. Cabalistique que nous avons expliquée, pour trouver des sens mysterieux & cachez dans l'Écriture sainte. Mais ce sont, comme nous avons fair voir, de vaines subtilitez, & l'on peut assurer que ces anciens Commentaires des Juifs ne peuvent être d'aucun usage. Aussi les nouveaux Juifs ontils suivi une autre methode dans leurs Commentaires sur la Bible. Nous n'ajoûterons rien ici à ce que nous avons dit dans le Paragraphe précedent. de l'utilité & de l'usage qu'on doit faire de l'Allegorie: ce que nous en avons dit en cét endroit, suffit pout faire connoître ce qu'on doit penser des Commentaires allegoriques: ils peuvent être utiles, propres pour instruire, pour édifier, & pour divertir l'Auditeur ou le Lecteur; mais ils ne servent de rien pour l'intelligence du Texte.

Les Commentaires dogmatiques éloignent encore davantage, pour l'ordinaire, le Lecteur, de l'interpretation du Texte : ce sont des Traitez particuliers sur des dogmes, ou sur des sciences particulières, & non pas des explications de l'Ecriture. Il est du devoir d'un Commentateur d'expliquer les passages de l'Ecriture qui regardent la doctrine & les mœurs, selon le sens de l'Eglises mais de saire une longue digression, & un Traits

924 DISSERTATION PRELIMINAIRE exprés sur un dogme à l'occasion d'un passages c'est passer les bornes d'un Commentaire, & entreprendre un autre Ouvrage. Néanmoins quelques Peres, & entr'autres S. Cyrille d'Alexandrie l'ont fait dans leurs Commentaires, & plusieurs Modernes ont aussi grossi les leurs, de Questions sur les Controverses de Religion, ou sur d'autres matieres, & les ont rendus par là incommodes & ennuïeux : il y en a même qui ne se contentant pas d'agiter les Questions qui regardent la Theologie, y ont mêlé des Questions de Philosophie, d'Histoire, de Critique, de Philologie, de Grammaire, &c. Nous avons plusieurs de nos nouveaux Commentateurs qui sont tombez dans ce défaut, & plusieurs Tuifs qui souvent sur un mot, font une longue digression, & mettent dans leurs Commentaires, tout ce qu'ils sçavent, soit de Philosophie, de Mathematique ou d'autre science.

Les Commentaires Moraux sont plus utiles, & s'écartent moins de la lettre & du sujet ; car, ou la Morale que l'on debite, est comprise dans le sens naturel de la lettre de l'Ecriture sainte, & alors c'est une explication litterale; ou on se sert d'une Histoire & d'un exemple de l'Ecriture pour enseigner une vertu & pour détourner du vice, & alors c'est une application que l'on fait du sens litteral & Historique, qui ne peut être que trésutile, particuliérement quand on explique l'Ecriture sainte au Peuple. C'est cette methode que faint Chrysostome a emploiée d'une manière excellente dans ses Homelies au Peuple : car après avoir expliqué exactement le sens litteral & Historique, il fait sur la fin une Exhortation morale, sondse sur l'Histoire rapportée dans le Texte, ou

fur quelque endroit particulier. Il y a une troisiéme manière de Commentaire moral qui revien au Mystique: c'est quand la Morale n'est pas sondée sur le sens Historique & litteral des termes, mais sur le sens allegorique qu'on leur donne. C'est ainsi que sont composez les Commentaires moraux de saint Gregoire. & de quelques autres Peres, qui sont trés-utiles pour l'édification des Fidéles; mais qui ne sont pas des interprétations de l'Ecriture.

Enfin, les Commentaires litteraux sont ceux dans lesquels on s'actache à expliquer le vrai sens des paroles de l'Ecriture sainte. Ce qui ne se doit pas borner seulement à la signification immédiate des termes & des mots; mais s'étendre à tous les senspropres, naturels & nécessaires du Texte de l'Ecriture : ainsi le sens allegorique du premier genre, entre dans ces Commentaires aussi bien que le sens des mois. Quoique les premiers Peres semblent plus s'être appliquez au fens allegorique. qu'au sens litteral dans leurs discours & dans leurs Commentaires adressez aux Chrétiens, ils n'ont pas negligé ni méprisé pour cela le sens litteral de l'Ecriture sainte, comme il parost par les Traitez dogmatiques qu'ils ont faits contre les Tuifs, ou contre les Heretiques, dans lesquels ils ont bien connu qu'il ne falloit pas se servir de ces sens arbitraires qui ne prouvent rien, mais du sens naturel & nécessaire des Propheties, ou des passages qu'ils emploioient pour prouver des dogmes. C'est ainsi que S. Justin dans son Dialogue contre Tryphon, éclaircit le sens naturel des Propheties, & examine leur signification propre; & que saint Irenée dans ses Livres contre les Heresies, oppose

Aa iiii

926 DISSERTATION PRELIMINAIRE aux Explications allegoriques, que les Valentiniens & Gnostiques donnoient aux paroles de l'Ecriture sainte, pour prouver leur doctrine fabuleule, le sens naturel & véritable des mêmes passages dont ils abusoient. Les autres Peres en ont usé de même, quand ils ont eu affaire contre des Heretiques, persuadez qu'ils étoient, qu'il n'étoit pas à propos, comme dit S. Augustin, Lib. 1. contra adv. Leg. c. 13. de se servir de ces sens allegoriques contre des Infideles qui aiment la conte-Station: Non esse bunc sensum contentie sis & infidelibus sensibus ingerendum; & que jamais, comme dir S. Jerôme, une parabole & une explication douteule d'un enigme, ne peut servir pour autoriser des dogmes : Pius quidem sensus, sed nunquam Parabola & dubia anigmatum intelligentia petest ad ani Etoritatem dogmatum proficere. In Mat. c. 13. C'eft pourquoi ils se sont attachez dans seurs Ouvrages dogmatiques, au sens litteral de l'Ecriture; mais dans leurs Commentaires, qui étoient ou des Homelies au Peuple, ou des Ouvrages faits pour l'instruction & l'édification des Fidéles, ils se sont donné la liberté d'apporter des sens allegoriques & arbitraires, sans beaucoup s'arrêter à la leute. Un des premiers qui s'y est attaché, est Diodore de Tarse, de l'Ecole duquel sortirent plusieurs celebres Commentateurs qui s'appliquerent serieusement à expliquer le sens litteral du Texte; entre lesquels saint Chrysostome est sans dissiculté celui qui a le plus excellé en ce genre, & qui en a fait connoître la beauté & l'utilité. Depuis luil'Eglise Grecque a été seconde en Sçavans Hommes, qui se sont appliquez à la même étude, & ont tiré de ses Commentaires, des Explications

SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. X. litterales de l'Ecriture sainte, comme Theodoret. Theophilacte, Occumenius, Procope de Gaze, & plusieurs autres, sans ômettre le sçavant Isidore de Damiette, qui dans ses Lettres fait assez connoître qu'il avoit beaucoup travaillé pour se rendre habile dans le sens litteral de l'Écriture sainte. Mais quelques-uns, comme Theodore de Mopsueste, pousserent trop loin le principe de Diodore de Tarse. Parmi les Juiss, il s'éleva quelque tems aprés le Talmud, une Secte d'habiles gens qui furent appellez Caraites, du nom Carai, qui signisse un homme sçavant dans l'Ecriture sainte. On croit que l'Auteur de cette nouvelle Secte, fut un Tuif nommé Anan, qui vivoit vers le milieu du huitième Siècle de l'Eglise. Ceux de cette Secte rejettoient les prétenduës Traditions des autres Juifs, & s'arrétoient uniquement au Texte de l'Ecriture sainte, qu'ils expliquoient à la lettre suivant les Régles de la Grammaire, & par les lumières de la raison, en rejettant les allegories & les explications cabalistiques, dont les autres se servoient. Les Caraïtes furent d'abord fort odieux aux autres Juifs, qui les accuserent d'être Saducéens & Samaritains, quoi qu'effectivemenç ils fussent bien differens des uns & des autres, & qu'ils ne differassent des autres Tuifs, qu'en ce qu'ils rejettoient les prétenduës Traditions & les allegories, pour s'attacher uniquement à l'explication litterale du Texte de l'Ecriture sainte. quelque aversion que les Juiss alent témoigné avoir contre les Caraïtes, les plus habiles Rabbins des derniers tems, comme Rabbi Kimhi, Aben-Elra, ont suivi à peu pres leur methode en s'attachant dans leurs Commentaires, à expliquer avec

428 DISSERTATION PRELIMINAIRE exactitude le sens de la lettre, & en marquant la signification de chaque mot, & le sens naturel de chaque passage. C'est aussi à l'inte pretation du sens litteral de l'Ecrisure sainte, que les plus habiles Interpretes des derniers tems, se sont attachez dans leurs Commentaires, en expliquant les termes du Texte suivant la signification qu'ils ont dans l'Hebreu & dans le Grec; en le comparant avec les anciennes Versions; en examinant quand il y a quelque difference entre le Texte & les Versions, quel est le sens qu'on doit suivre, & qui convient mieux à ce qui précede, & à ce qui suit; en comparant un passage avec d'autres passages semblables de l'Ecriture; en cherchant le véritable sens du Texte par la suite du discours, & par l'intention de l'Auteur ; en éclaircissant les doutes qui se peuvent rencontrer dans la construction du discours ; en donnant à entendre les Hebraismes, & les manières de parler particuliéres aux Auteurs sacrez; en levant les difficultes qui se trouvent, soit dans la doctrine. dans l'Histoire, dans la Chronologie & la Geographie, soit dans les termes des Arts, des Sciences, des plantes, des animaux, &c. & enfin en n'oubliant rien de ce qui peut contribuer à l'intelligence du sens propre & naturel du Texte de l'Ecriture sainte. Ce n'est pas ici le lieu de parler des Commentateurs de l'Ecriture fainte en particulier, ni de porter nôtre jugement sur leurs Commentaires : c'est un dessein trop vaste, qui se rrouvera executé dans nôtre Bibliotheque de Auteurs Ecclesiastiques, où nous parlons amplement de ceux qui ont commenté l'Ecriture dans chaque Siécle: il sussit ici d'avoir donné une ide

des differentes sortes de commentaires, soit par rapport à la methode, soit par rapport à la mattére, qui ont été & sont en usage parmi les Juiss & parmi les Chrétiens. Il ne nous reste qu'à rapporter les Régles que l'on doit suivre pour bien interpreter l'Ecriture sainte, & c'est ce que nous allons saire dans le Paragraphe suivant.



#### §. V.

Des Régles qu'on doit suivre pour bien interpreter, l'Ecriture Sainte,

A Régle la plus nécessaire pour ne se pas égarer dans l'Interprétation de l'Ecriture sainte, sur les choses qui regardent la Foi & les mœurs, est de suivre dans ces choses le sens de l'Eglise, & l'Interpretation unanime des Peres : Cette Régle est du Concile de Trente, où il est dit dans la « Session IV. Que pour arrêter les esprits petulans, « le Synode ordonne qu'aucune personne se fiant « à sa propre prudence, ne détournera l'Ecriture « fainte dans les chofes qui regardent la Foi & les 🥨 mœurs & l'édification de la Doctrine Chrétien-« ne, à son propre sens, contre celui que nôtre Me-« re la Sainte Eglise, à qui il appartient de juger du « sens & de l'Interpretation des Ecritures saintes, « tient & a tenu toûjours, ou contre le consente-« ment unanime de tous les Peres : Ad coërcenda ce petulantia ingenia, decernit (Synodus) ut nemo sua prudentia innixus in rebus Fidei & morum 44

940 DISSERTATION PRELIMINAIRE adificationem Doctrine pertinentium, facram Scripturam ad suos sensus contorquens & contra sensum. quem tenuit & tenet sancta Mater Ecclesia, cujus est judicare de vero sensu & interpretatione Scripturarum sanctarum, aut etiam contra unanimem consensum Patrum, ipsam Scripturam saeram interpretari audeat. Mais quelque nécessaire que soit cette Régle pour empêcher les esprits petulans de debiter de nouveaux dogmes sous prétexte d'expliquer l'Ecriture sainte, l'intention du Concile n'a point été d'empêcher les Interpretes des Livres sacrez, d'éclaireir des passages obseurs de l'Ecriture sainte que les Peres n'avoient pas bien entendus, & de découvrir par la connoissance des Langues & des Sciences, le vrai sens d'un passage que les Peres n'avoient pas tous bien compris. Le Concile s'explique lui-même en restreignant sa détense d'expliquer l'Ecriture sainte contre le consentement unanime des Peres, aux choses qui regardent la Foi & les mœurs, desquelles dépend l'édification de la Doctrine Chrétienne. In rebus Fidei & morum ad adificationem Detrina pertinentium; & en déclarant qu'il n'a fait cette défense que pour arrêter des esprits petulans; Ad coërcenda petulantia ingenia: c'est à dire, les Novateurs. en matière de doctrine; ce qui ne peut avoir d'application aux Theologiens Catholiques, qui par le secours des Langues & des connoissances, & par le raisonnement découvrent le sens d'un passage difficile, quand ce sens n'est point contraire à la doctrine de l'Eglise, quoi qu'il ne soit pas commun dans l'Antiquité. Car enfin, pourquoi ne se pourtar-il pas faire que quelqu'un éclaircisse un passage de l'Ecriture, qui ne l'a pas encore été jusqu'à

SOR TA BIBLE; Liv. I. Cn. X. bresent; qu'il leve des difficultez qui n'avoient pas encore été bien résoluës, & qu'il trouve le véritable sens dont on s'étoit écatté, ou faute de scavoir les Langues, ou faute d'application & de Critique, ou enfin par trop d'attache aux anciennes explications? Plusieurs Peres se sont plus attachez au sens allegorique qu'au litteral : il y en a eu peu qui scussent les Langues originales, qui consultassent le Texte Hebreu, & qui s'appliquassent à la Critique : ils sont presque tous de different sentiment sur les sens des endroits diffi-Pourquoi ne sera-t-il pas permis à ceux qui sont venus depuis, & qui ont été plus éclairez qu'eux dans la connoissance des Langues, qui ont plus étudié les mœurs & les coûtumes des Juifs, & les autres Sciences qui peuvent servir à éclaircir l'Ecriture; pourquoi, dis-je, ne leur sera-t-il pas permis d'emploier utilement ces connoissances pour donner de nouveaux éclaircissemens au Texte sacré? Saint Jerôme a été bien éloigné de croire qu'il ne fût point permis d'apporter de nouvelles explications de l'Ecriture inconnues aux anciens Peres, & même contraires à celles que tous les Auteurs Chrétiens avoient données auparavant, puis qu'il s'écartoit souvent des explications reçûes & autorisées par les Chrétiens pour suivre les remarques des Hebreux. l'ai puilé, a dit-il, dans la Lettre 138. à Marcelle, ce que j'ai « écrit, dans les sources des Hebreux, sans m'arrê-« ter aux ruisseaux des opinions communes, & sans « me laisser étonner par cette multitude d'erreurs « dont le monde est plein, n'aïant d'autre dessein « que de sçavoir & d'enseigner ce qui est véritable, « Has nos de intimo Hebraorum fonte libavimus, non

542 DISSERTATION PRELIMINAIRS opinionum rivulos persequentes, neque errorum,quibus totus mundus repletus est, varietate perterrui. sed cupientes & scire, & docere que vera sunt. Et quand on lui reprocha d'avoir quitté les Interprétations des Chrétiens pour suivre celles des Hebreux, il s'en défendit par l'exemple de ses Prédecesseurs, Origene, S. Clement & Eusebe qui avoient cité & suivi les Interprétations des Tuifs. S. Augustin n'étoit pas non plus persuadé qu'on ne pût donner aucune nouvelle explication aux Livres de l'Ecriture, puis qu'au contraire il assûre qu'avec application & avec méditation on y peut tous les jours découvrir de nouvelles choses. C'est pourquei il no dés-approuve pas la Version nouvelle que sain: Jerôme avoit faite sur k Texte Hebreu, & il dit, que quoique les Interpretes n'aïent qu'une même foi, il est nécessaire néanmoins qu'ils expliquent differemment plusieurs passages de l'Ecriture, à cause de leur obscurité, qui est même cause qu'un même Auteur l'explique differemment en differens endroits. Enfin, il n'y a point de Peres ni de Commentateurs de l'Ecriture, qui se soient saits une Religion de n'apporter aucune explication qui ne fût autorisée par le consentement unanime des Peres: il n'y en a presque point au contraire parmi ceux qui ont travaillé de leur chef, & qui n'ont pas simplement copié les autres, qui n'aïent apporté quelques nouvelles explications, quelquefois plus heureuses & plus véritables, que celles qu'on avoit données jusqu'à eux: Il y en a plusieurs de cette nature dans presque tous les Commentateurs Catholiques, qui ont écrit même depuis le Decret du

Concile de Trente.

Apol. adv.

Ruf. L. 1.

Hieron .

SUR LA BIBLE, LIV. I.CH. X. Ce n'est donc pas assez pour être habile Interprete de l'Ecriture sainte, d'avoir beaucoup de do cilité & de soumission à la doctrine de l'Eglise & aux sentimens des Peres; il faut encore sçavoir les Langues, dans lesquelles les Livres sacrez ont été écrits originairement, c'est à dire, l'Hebreu & le Grec. C'est la première Regle que saint Augustin donne pour parvenir à l'intelligence de l'Ecriture sainte. ll dit, que pour avoir une connoissance des Ecritures divines, il faut scavoir, outre le Latin, l'Hebreu, le Grec. afin d'avoir recours aux Exemplaires originaux, fi la varieté des Interpretes rend le sens douteux : Et Latina quidem Lingua homines quos nunc in-Aituendos suscepimus, duabus aliis ad Scripturarum divinarum cognition m opus habent, Hebrad scilicet & Graca, ut ad Exemplaria pracedentia recurratur, si quam dubitationem attulerit Latingrum Interpretum infinita varietas. Lib. 2. de Do-&r. Christ. c. 11. n. 16. Il ajoûte que la connoissance de l'Hebreu est d'autant plus nécessaire qu'il y a des mots Hebreux du Texte restez dans la Version, & qu'il est difficile de traduire tous les mots d'une Langue en une autre. Saint Jerôme dans sa Lettre 28. à Lucinius Bericus, établit cette Régle qui a été inserée dans le Decret de Gratien : que le sens véritable des Livres de l'Ancien Testament doit être examiné sur le Texte Hebreu. & celui des Livres du Nouveau sur le Texte Grec : Ut Veterum Librorum fides de Hebrais Voluminibus exaeninanda est, ita & Novorum Graci sermonis normam desiderat. C'est la methode que ce Pere a suivie dans ses Commentaires, & dans ses Versions, où il s'est arrêté au sens du Texte Hebreu.

DISSERTATION PRELIMENAIRS autres Peres, comme Origene, S. Chrylostome. & même parmi les Latins, S. Hilaire, S. Augustin & S. Gregoire, ont austi eu souvent recours aux Textes originaux, & aux Versions faites sur ces Textes, pour expliquer divers passages de l'Ecriture sainte. Enfin, l'on a toûjours consideré la science de la Langue Hebraique & de la Grecque. comme nécessaire pour bien entendre & pour bien interpreter l'Ecriture sainte. Le Pape Clement V. en a été tellement persuadé, que dans sa Clementine De Magistrie, il 2 crû ne pouvoir rien ordonner de plus avantageux pour l'Eglise, que de faire établir dans toutes les Universitez, des Professeurs des Langues Hebraique, Arabique, & Chaldeenne, afin qu'ils pussent former des personmes capables de bien entendre l'Ecriture sainte. La Faculté de Theologie de Paris étoit anciennement si fort persuadée de la nécessité de l'étude des Langues, qu'elle fit un Decret en 1530, par lequel elle ordonna qu'à l'avenir personne ne seroit admis dans la Faculté, qu'il ne fût suffisamment in-Aruit de ces Langues, conformément à la Clemenzine I. De Magistris, & au Chapitre Ut Veterum. L'experience même fait voir la difference qu'il y a entre les Commentateurs qui sçavent les Langues, & ceux qui ne travaillent que sur les Versions, & combien il y a plus d'exactitude, de verité, de solidité, & de nouvelles découvertes dans les premien que dans les derniers.

Un Commentateur ne doit pas se contenter de lire les Originaux, il faut qu'il consulte aussi le Versions & les disserentes Leçons du Texte qui peut quelquesois être fautif, & reformé par le Versions ou par d'autres Exemplaires. C'est a

FUR TA BINTE, LIV. I. CH. X. due saint Augustin remarque encore dans le second Livre de la Doctrine Chrétienne Chap. 14. Le «. grand nombre, dit-il, des Interpretations discu- « cées & examinées par la comparaison des Exem- « plaires, peut être d'un grand usage, pourvû qu'il « n'y ait pas de faute dans l'Exemplaire; car la « première chose à quoi on doit emploier ses soins « quand on veut bien sçavoir l'Ecriture sainte, est de « corriger les Exemplaires : Plarimum bic quoque juvat Interpretum numerositas, collatis Codicibus ins pecta atque discussa, tantum absit falsitat; nam Codicibus emendandis primitus debet invigilare (olertia corum qui divinas Scripturas nosse desiderant, ut emendatis non emendati cedant, ex uno dumeaxat interpretationis genere venientes. Nous avons déja donné les Régles qu'on doit suivre à l'égard du Texte & des Versions, que nous ne repeterons point icì.

Pour bien entendre l'Ecriture sainte, il saut encore, solon S. Augustin, avoir égard à la distinction des mots, qui étant disseremment separez par des points & des virgules, sont des sens disseren, & causent une ambiguité: mais elle est ordinairement éclaircie, ou par le Texte original, ou par ce qui précede & ce qui suit, qui détermine à une ponctuation plûtôt qu'à une autre. Ainsi cette dissiculté n'est rien en comparaison de celles qui naissent des Tropes, des Paraboles, & des sigures qui se trouvent dans l'Ecriture sainte. Il ne sussir pas, comme nous avons dit, d'entendre les termes, il saut découvrir le sens éloigné du Trope, de la Parabole, & de la sigure. C'est à quoi l'Interprete doit principalement s'appliquer.

La connoissance des Sciences & des choses qui Diss. PREL, P. II. Bb peuvent avoir rapport à l'Ecriture sainte, comme de l'Histoire, de la Chronologie, de la Geographie, des mœurs & des coûtumes des Juiss, des noms des plantes, des animaux, des pierres précieuses; en un mot, de tous les termes des Arts & des Sciences qui y sont emploiez, est aussi nécessaire pour bien expliquer l'Ecriture sainte, & un habile Interprete, ne peut se dispenser d'étudier ces matières. Mais il faut, comme nous avons remarqué, qu'il traite de ces choses succinétement,

& qu'il ne s'y donne pas tout entier.

Les Commentaires de ceux qui ont écrit sur la Bible, sont d'un grand secours à ceux qui veulent entendre ou expliquer aux autres ces Livres sa-Il y a une infinité de difficultez applanies, d'obscuritez éclaircies, de questions examinées dans les Commentaires des Anciens & des Modernes, qu'un seul homme ne pourroit pas seulement effleurer, quand il travailleroit sur l'Ecriture sainte depuis son enfance jusqu'à une extrême vieillesse. On doit préferer les Interpretes Catholiques 5 mais on peut le servit aussi trés-milement des Juiss & de ceux qui ont écrit hors du sein de l'Eglise. On sçait assez combien les Rabbins, & particulièrement Aben-Esra & Kimhi, pervent servir à l'intelligence de la lettre de l'Ectime. Personne n'ignore, que Nicolas de Lyra, Indore Clarius, Eugubinus de Muis, Lorin, Tirin, Menochius, & eant d'autres Commentateurs ont beaucoup profité de leurs lumières, & ont même tiré de leurs Explications, des avantages confidérables en faveur de la Religion Chrétienne. On ne peut non plus disconvenir, que les Commentaires des Heretiques, ne puissent aussi beaucoup servir pout

SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. X. l'intelligence de l'Ecriture sainte, & que les Commentateurs Catholiques ne les aïent souvent con-Sultez & suivis. Enfin, l'on peut dire que cette pratique est autorisée par les plus anciens Commentateurs de l'Ecriture sainte. Car dés-le commencement de l'Eglise, les saints Peres n'ont point Sait de difficulté de se servir des Juiss & des Heretiques pour l'intelligence de l'Ecriture sainte de l'Ancien Testament. Saint Clement d'Alexandrie les cite souvent & se sert de leurs paroles. Origenes cite aussi rrés-souvent dans ses Commentaires des Explications des Tuifs & des Heretiques, & ne fait pas de difficulté de les donner comme bonnes Ecoutons ce que S. Jerôme dit là dessus. Orige & nes, dit-il, S. Clement, Eusebe, & plusieurs a autres Anciens voulant se servir de quelques passa ce ges de l'Ecriture pour prouver ce qu'ils avancent, ce ont coûtume de dire, un Juif me disoit ceci, j'ai « appris d'un Juif, les Juifs sont de cet avis. Ori-te genes cite même le Patriarche Huillus Juif qui te vivoit de son tems, & finit son trentième Tome te fur Isaie par une explication de ce Tuis, avoitant e qu'aïant été auparavant d'un autre sentiment, ce il en a changé sur ce qu'il a appris de lui la veri- « té. Il allegue aussi le témoignage d'Huillus pour « montrer que le Pseaume 89. & les onze suivans ce sont de Moise. Enfin, en interpretant le Texte « Hebreu, il a soin de remarquer quelle est la pert- « see & l'interpretation des Juifs. Saint Jerôme « qui est celui de tous les Peres, qui a le plus heureusement travaille sur l'Ecriture sainte, avoit fait une étude toute particulière non seulement du Texte Hebreu, mais aussi des sentimens des Tuiss. Il pritun Juif pour Maître, & s'instruisit des uas

Dissertation Preliminaire dirions des Hebreux sur l'Ecriture, dont il a fait" un'recueil sur la Genese. Ruffin a beau lui reprocher cette érudition Juive, il se mocque de ses reproches, & il se sçait bon gré à soi-même de l'avoir acquise avec beaucoup de travail. Il se sert aussi trés souvent des Commentaires des Heretiques & les copie mot pour mot sans les nommer. Mais il faut l'entendre parler lui-même sur ce su-» jet pour sa justification. Dans les Commentai-» res que j'ai faits sur l'Epître aux Ephefiens, j'ai and dit-il, suivi Origenes, Dydime & Apollinaire, 22 qui ont souvent des dogmes contraires, sans per-» dre néanmoins la véritable Foi, c'est là l'ou-» vrage des Commentateurs: Ils expliquent les » Ecrits des autres, & éclaircissent par un discours or facile tous les endroits qui sont obscurs. Ils rap-» portent les sentimens de plusieurs Auteurs, & » disent. Quelques-uns expliquent ainsi ce passage; » d'autres l'interpretent en cette manière : ceux-ci » établissent le sens qu'ils donnent sur ces autoritez, » ou sur ces raisons, afin que le Lecteur prudent » aprés avoir lû les explications des autres, juge lui-» même de ce qui est de plus vrai, & qu'il rejene » les méchantes, comme le banquier fait la fausse » monnoïe. Accusera-t-on celui qui met dans un » même Commentaire les explications differentes » de plusieurs Auteurs, d'avoir des opinions con-» tradictoires?

Ceci fait voir qu'il est à propos qu'un Interprete rapporte dans son Commentaire les différentes explications d'un même passage quand elles ont toutes leur vrai-semblance. Il peut dire son avis sur celle qu'il présere, mais il n'est pas juste qu'il dissimule les autres, & qu'il veuille

FOR LA BIBLE, LIV. I. CH. X. qu'on s'en rapporte à son jugement : c'est ce que S. Jerôme prouve en cet endroit, où il maltraite fort Russin, qui l'avoit repris de cet usage. Je m'étonne, dit-il, qu'une personne qui se vante d'être l'Aristarque de ce Siécle, ait ignoré des choses que les enfans sçavent : Illud miror quod Aristarchus nostri temporis puerilia ista nescieris, & il continue à justifier la manière dont il en avoit use. En quoi ai je peché, lui dit-il, pour avoir expliqué un mot « ambigu en differentes manières? .... Quel pré-« judice fait-on à la Foi de l'Eglise, en apprenant « aux Lecteurs en combien de manières un Verser« est expliqué par les Hebreux? Ne me doit-il« pas être permis de remarquer ce que j'ai appris« des Juifs? Il dit ensuite la même chose des He- « retiques, ou de ceux qu'il considére comme tels, « c'est-à-dire, d'Origenes & d'Apollinaire. Dydi-« me, dit-il, & Apollinaire ont fait des Ouvrages « que j'ai ou traduits ou imitez. J'en ai averti dans la « Préface. J'ai dit aussi qu'Origenes avoit sait trois « Volumes sur cette Epître aux Epheliens, & que « ; je l'avois suivi en partie, & tiré des Commen-« taires de ces Auteurs, ce que j'avois jugé à pro-« pos; que j'en avois retranché pluseurs choses, « & que j'y en avois ajoûté d'autres, afin que le « Lecteur studieux pût voir par la Préface, que cet « Ouvrage étoit & des autres & de moi. peux montrer dans les Originaux Grecs que j'ai a traduits, les défauts qui sont dans mes Explica- « sions, j'avouerai ma faute, & je considérerai « comme étant de moi, ce qui n'est point des autres. « Saint Jerôme n'est pas le seul qui se soit servi des Juifs & des Heretiques pour expliquer l'Ecriture. Tous les Peres Grees n'ont-ils pas consulté & cité Bb iii

Jes Versions du Juif Aquila, de Theodotion, & de Symmaque? Ne les ont ils pas suivis quelquesois 3 S. Chi viostome & Theodoret n'ont ils pas embrassé des sens donnez par Theodore de Mopsuesse Ensin a-t-on jamais sait un crime aux Catholiques d'avoir tiré des Juiss & des Heretiques, des lumières pour éclaiseir la verité, pour expliquer des endroits difficiles de l'Ecriture, & pour prouver la Religion? Et n'a-t-on pas au contraire congratulé ceux qui l'ont sait, d'avoir arraché un bien d'entre les mains d'injustes possesseurs, pour le restituer à l'Eglise à qui il appartient de droit?

Outre ces secours qui dépendent des Sciences acquises, il faut emploier sa raison pour découvrir le vrai sens de l'Ecriture sainte; mais il faut bien se donner de garde d'abuser de ce principe, en soûtenant avec les Sociniens, qu'il ne faut admettre comme véritable, que ce que la raison ou l'experience des sens nous fait connoître, en sorte qu'il n'y a point d'autre sens véritable de l'Ecriture sainte, que celui qui nous enseigne des choses conformes aux lumières de la raison, ou à l'experience des sens, & que sout ce qui paroît contraire à ces deux principes, doit être rejetté comme un sens saux que l'on ne peut donner à l'Ecriture sainte. Il sut, dis-je, se bien donner de garde d'admentre un principe si dangereux, & de se servir de sa raison pour juger de la verité, ou de la fausseté des Shofes contenuës dans l'Ecriture sainte. C'esture maxime certaine, qu'il peut y avoir des véries que l'esprit de l'homme n'est pas capable de concevoir, ni de comprendre, puisque ses lumitres frant Anies & bornées, il est trés possible ac mé-

EUR LA BIBLE, LIV. I. CH. X. me comme nécessaire, qu'il y ait bien des choies au dessus de sa portée. Il est encore certain que Dieu nous peut reveler des véritez, qui nous sont cachées, & qu'il sussit revelées. pour que nous soions persuadez de leur verité. Ainsi ce n'est pas une raison suffisance de rejetter une verité exprimée clairement par les termes de l'Ecriture sainte, & soûtenir qu'ils doivent avoir un autre sens, parce qu'on trouve de la difficulté à accorder ce sens propre & naturel des termes avec les principes de la raison, & l'experience des sens : car étant constant que Dieu ne peur pas reveler une fausseté pour une verité; quand il est évident qu'il a revelé telle & telle chose, toute raison d'en douter cesse, & les difficultez que le raisonnement peut former, ne doivent être d'aucune considération. La Foi en Dieu détruit : comme dit saint Paul : tous les raisonnemens humains, & toute la hautesse qui s'éleve contre la science de Dieu, & réduit en servitude tous les esprits pour les soûmettre à l'obéissance de Lesus-Christ. Mais le raisonnement sert d'une autre manière à découvrir le sens de l'Ecriture sainte, quand on l'emploie pour rechercher la fignification des termes, c'est-à-dire, pour sçavoir quel est le sens de tel & tel passage : à quoi le raisonnement peut beaucoup contribuer; car-10. On juge du sens d'un passage par l'intention de l'Auteur, & par le but qu'il s'est proposé. La saison nous fait connoître en quel sens ce qu'il dir, peut servir à prouver, à soutenir, ou à expliquer ce qu'il a avancé. 2°. C'est par le raisonnement, que l'on juge si ce passage expliqué en un tel fens, a ou n'a pas de ligison ou de rapport avec Bb iiii

et qui précede & ce qui suit. 3°. C'est encore par la raison, que l'on compare un passage de l'Ecriture avec un autre, & que l'on juge par cette comparaisson, du sens qu'il doit avoir. Ensin, c'est par le raisonnement, que l'on connoît si ce passage expliqué en ce sens, est conforme à l'Analogie de la Foi, c'est à-dire, s'il n'est pas contraire, ou en lui-même, ou par les consequences qu'on en peut tirer, à des véritez de Foi établies dans d'autres endroits de l'Ecriture. Voilà les principales Régles qu'on doit suivre pour bien interpreter l'Ecriture sainte.

A l'égard de la methode qu'il est à propos de suivre dans un Commentaire de l'Ecriture sainte, on en doit juger par rapport aux differens desseins que l'on peut avoir. Si l'on veut simplement donner l'intelligence du Texte, on peut se contenter de faire des Scholies ou des Notes marginales pour expliquer les endroits qui peuvent arrêter le Lecteur; mais si'l'on veut instruire à fonds de la science de l'Ecriture sainte, il faut faire des Commentaires plus amples, où l'on traite les matières avec plus d'étenduë. Si l'on explique l'Ecriture sainte, par rapport à la Morale, on peut le faire en deux manières, ou en y donnant des sens allegoriques & mystiques, ou en expliquant la leure, & tirant du sens litteral toutes les Moralitez que l'on en peut tirer par des réflexions, & en traitant ensuite avec plus d'étendue, les points de Morale qui ont plus de rapport à l'Histoire. Il patoît plus d'esprit dans les Commentaires du premier genre; mais les derniers sont plus solides : les premiers peuvent être plus agréables à mais les derniers sont plus profitables. Il faut que les uns & les autres loient éloquens & bien écriss

mais il n'est pas besoin qu'ils soient pleins d'érudition: au lieu qu'il n'est pas nécessaire que les autres Commentaires qui sont uniquement destinea à l'explication du sens litteral, soient écrits avec éloquence, pourvû qu'il n'y manque rien de l'érudition Juïve, Ecclessastique & prophane, nécessaire pour l'intelligence du Texte.



# 244 DISSERTATION PREEFMINAIRS



### CHAPITRE XI.

De la Division de la Bible en Chapitres; Versets & autres parties.

L ne s'agit point ici de la Division des Livres entiers de la Bible, dont nous avons déja traité; mais de la Division particulière de chaque Livre en Chapitres, en Versets & autres parties.

Dans l'Antiquité la plus reculée non seulement ces Divisions n'étoient pas en usage; mais. il n'y avoit pas même de distinction de Phrases & de mots, comme il se voit dans les anciennes Inscriptions, & dans les plus anciens Manuscrits. Mais comme, rien ne soulage davantage le lecteur que ces distinctions, on sen est servi utilement dans la suite, principalement dans les Livres qui ont été le plus d'usage. Origenes semble être le premier qui dans ses Hexaples divisa les Livres sacrez en differens Versets, comme Eusebe le témoigne dans le Livre sixième de son Histoire »Chap. 16. Origenes, dit-il, alant recueilli en »un seul Corps toutes les Interpretations des » Livres sacrez, les a distinguées en membres » κώλον, & rangées par colonnes avec le Texte Grec. Helychius attribuë aussi à Origenes l'in-

SUR LA BIBLE, LIV. I. CH. XI. 940 vention de la distinction des Livres sacrez en membres ou Versets, ce que les Grecs appellent RANT OU SIXOS. Il y a néanmoins lieu de croire ou'il y avoit déja quelques distinctions dans les Livres sacrez avant Origenes, & l'on ne peut douter que les Livres qui sont composez de Sentences ou en Vers sixúpeis, scavoir Job, les Pseaumes, les Proverbes, l'Ecclesiaste, & le Cane tique des Cantiques n'aient été écrits dés le commencement par Versets, la matière l'exigeant ainsi, Saint Terôme à l'imitation d'Origenes, distingua le premier parmi les Latins, les Livres de l'Ecriture sainte en membres ou Versets : Versum cola, comme il le témoigne dans sa seconde Apologie contre Ruffin. T'ai distingué, dit-il, les Paralipome. « nes, par des membres de Versets, versum cola, « pour éviter la confusion & l'embarras. Dans le « Prologue sur Tosué, il avertit le Lecteur de con-« server la distinction par membres qu'il a ob-« servée pour éviter la confusion, s'il veut que son « travail ne soit pas perdu. Dans sa Préface sur « Isaïe, il dit, que quand on verra les Prophetes « écrits par Versets, il ne faut pas s'imaginer qu'ils « soient composez en vers, & semblables aux Li- & vres des Pleaumes & de Salomon; mais que « comme on a coûtume de distinguer les Ouvra-« ges de Demosthene, & de Ciceron, par des a membres & des parties de membres per cola & a commata, quoi qu'ils aient écrit en prose & « non pas en vers: de même pour pourvoir à l'uti-« lité des Lecteurs, il a distingué son interpreta- « tion nouvelle, par une nouvelle manière d'écri- « re. Et dans la Préface sur Ezechiel, Lisez, dit-ce

946 DISSERTATION PRELIMINATE vil, ce Prophete selon nôtre Version, dans la-» quelle, il est écrit par membres, per cola, & par-» ties de membres, & commata; ce qui rend le sens plus intelligible au Lecteur. Cassiodore dans sa Préface sur les Leçons divines, nous assûre aussi que S. Jerôme est le premier qui ait suivi cette di-Rinction de Versets dans les Exemplaires Larins. Saint Augustin s'étoit servi d'un Exemplaire distingué par Versets, dans son Livre intitulé Le Miroir. Quelques-uns prétendent qu'avant S. Jerôme, il y avoit déja des distinctions de Versets dans le Texte sacré, & que ce Pere en fit une nouvelle suivant les fentences & les membres des sentences, ce qu'il appelle proprement coba & commata; & ils le prouvent par saint Terôme même, qui dans le Prologue de ses Commentaires sur Isaïe, parle de huit Versets qui sont dans la Vulgate du Ps. 13. & ne se trouvent point dans l'Hebreu. Ces huit Versets sont fort courts, & ne répondent point à la distinction de S. Jerôme. Il parle aussi dans la Lettre à Sunnia & à Fretela, d'un Verset qui ne contenoit que ces mots, grando & carbones ignis. Enfin, il fait mention sur le Chap. 21. d'Ezechiel & sur le 63. d'Isaie, de ce grand nombre de Verscts.

On peut donc distinguer quatre principales divisions de la Bible en Versets; l'ancienne division qui avoit lieu avant saint Jerôme, celle de S. Jerôme, celle d'Origenes suivie par Hesychius & par Nicephore, & celle d'aujourd'bui prise des Massorettes. La première est la plus nombreuse detou tes; la troisséme l'est un peu moins, la seconde l'est encore moins, & la dernière contient



beaucoup moins de Versets que toutes les autres. C'est la dernière qui est la plus nouvelle, quoique quelques Juiss l'attribuent à Esdras. Mais Elias Levita convient qu'autresois la Loi étoit écrite de suite & sans distinction de Versets, & que l'invention de la distinguer en Versets, est venuë des Massortes, qui se sont appellez Sillue, Pause, ou Soph Passe, sin d'un Verset. Robert Estienne est le premier qui ait suivi exactement dans les Bibles Latines la distinction des Massortes.

Outre cette distinction de l'Ecriture sainte par Versets, les Juiss ont une autre division des Livres de la Bible en differentes Sections, qu'ils appellent Parscioth, qui sont de deux sortes, grandes & petites. Les grandes qui sont de quelque usage, sont des divisions d'un Livre en une certaine quanrité de parties assez grandes. La Genese par exemple, est divisée en douze de ces parties, & tout le Pentateuque en 53. Dés le tems de saint Hilaire & de saint Jerôme, le Livre des Pseaumes étoit partagé en cinq. C'est selon cette division que les Rabbins alleguent la Loi, en citant les premiers mots par où commence chaque partie. Les petites parties qu'ils appellent Schimoth, sont tantôt plus longues, tantôt plus courtes, & ne sont d'aucun usage. Enfin, les Massoretes divisent encore les Livres de la Bible en Sections qu'ils appellent Sidra.

Les Grecs & les Latins n'ont point eu autrefois de distinction de Chapitres dans la Bible : cela paroît par leurs Commentaires, dans lesquels ils ne suivent point la distribution des Chapi-

148 DISSERTATION PRELIMINAIRE tres, & où pour marquer l'endroit où ils sont demeurez de leur explication, ils n'alleguent jamais le Chapitre, mais le Passage ou l'Histoire. Il est bien probable que jusqu'au cinquieme Siecle il n'v avoit point, ni chez les Grecs, ni chez les Latins, de distinction de Sections ou de Chapitres dans les Livres de la Bible, à l'exception des quatre Evangiles : mais peu à peu la commodité les introduisit, parce que pour faciliter l'intelligence du Texte, on mettoit à la tête de chaque Livre, des Tîtres ou Sommaires de ce qu'ils contenoient. Comme ces Tîtres répondoient à differentes parties, il falloit aussi distinguer ces parties. Cassiodore qui est le premier qui a parlé clairement de ces Tîtres, dit dans le Chap. I. de l'Institution des Lettres divines, que les Tîtres de l'Octateuque avoient été faits par ses Ancêtres ; que n'en alant point trouvé de faits, sur les Livres des Rois & des Paralipomenes, il en avoit composé. Il en avoit aussi dressé pour les Livres de Salomon, & pour ceux de Tobie, de Judith, d'Esther, & des Maccabées; mais les Livres des Prophetes n'en avoient point encore; en en a fait ou trouvé depuis. Ces Capitules ont été en usage jusqu'au onziéme Siécle: ils étoient beaucoup plus courts que nos Chapitres, & ne contenoient qu'un seul sujet indiqué par le Tître ou Sommaire.

Enfin, Hugues le Cardinal Religieux Dominiquain qui vivoit dans le 13. Siècle, est le premier qui faisant travailler à une Concordance de la Bible, a partagé les Livres sacrez en Chapitres, comme ils le sont à present. Sa division qui est assez tommode, fut bien-tôt reçûe & suivie dans les Bibles manuscrites, & dans les imprimées. Nous parlerons ailleurs de la division du Nouveau Testament.

### Fin du premier Tome.

### ERRATA.

Page 16. ligne 4. trente, lifez, treize. Pag. 11. ligna Pantepinule, de la 2. col. des Notes, Isaie Chap. 14. lifez Chap. 40. Pag. 23. L. 18. lesquels, lifez ces deux derniers. Pag. 29. 1. 30. Chap. 2. lifez Chap. 10. P. 40. 1. 15. par saint Jean Damascene, ajourez dans le Livre 4. de la Foi orthodoxe Chap. 18. mais dans le Livre des fideles défunts, il cite l'exemple des Maccabées pour autorifer la priere pour les Morts. P. 42. l. 23. de la 2. Col. des Notes. du Dragon, Belus, lifez du Dragon & de Belus. P. 46. l. 20. de la r. col. des Notes. Daniel, lifez le même Pere. P. 47. l. 11. le premier, lisez le dernier. P. 48. l. 4. de rejetter lifez de ne pas recevoir. P. 55. l. 2. le Nouveau Testatient, lifez l'Ancien Testament. P. 57. l. 18. Isaac, lisez Isaie. P. 62. l. 10. ôtez au Livre de Ruth. P. 65. lig. penult. V. 24. lisez V. 14. P. 68. l. 3. quoi qu'il y en ait quelque apparence, lisez au contraire il y a plus d'apparence que c'étoient des Cantiques. P. 84.1. 13. aprés Siécles de l'Eglise, ajoutez, mais cela ne paroît guere vraisemblable. P. 85. 1.5. à l'aveu, lesez, à l'avis. P. 93. 1. 14. par le ministère des Anges, sjostez, ou des hommes, Ibid. 1. 23. Chap. 24. V. 12. lifez, Chap. 12. V. 24. P. 119. l. 7. vient, lisez venoit. Ibid. l. 22. aprés ces mots la division des Tribus, #100eex L 3. Reg. C. 11. V. 30. P. 124. L 12. de les observer, lifez de ne les pas observer. P. 132. l. 23. I. Reg. II. lifez. 1. Reg. 2. P. 134. l. S. Abiud, lifez Ahilud. Ibid. l. 8. C. 20. lifez C. 27. P. 137. l. 4. des Scribes, lifez de Scribes. P. 143. l. 25. toient, lifez étoient. P. 165. l. 26. apprennent, lisez enscignent. P. 190. l. 6. la Pereire, lisez la Percirere, Ibid. l. 1. des Notes, la Pereire, lisez la Perei1997. P. 199. L. T. avoit avoilé. lifez, avoit avancé. P. 199. L. 27. C. 2. lifez. C. 3. P. 214. l. 19. comme Enfans d'Ifrail lifez comme les Enfans d'Ifraël. P. 216. l. 15. C. 8. V. 8. lifez C. 10. V. 11. P. 307. l. 16. puis qu'il en avoir, lifez puis qu'il a vécu. P. 701. l. 11. & 12. l'Eunuque de la Reine Candace, lifez l'Eunuque de la Reine Candace, lifez l'Eunuque de la Reine Candace.

A la page 212. lig. 19. après ces moss, la particule Helbraique se, peut fignifier l'un se l'autre, c'est-à-dire, que les Chananéens étoient alors dans ce païs, ou bien qu'ils y étoient déja pour lors ) comme Aben-Esra l'a remarqué; sjoutez, Ce dernier sens semble même plus naturel, parce qu'il n'y a pas d'apparence qu'un Auteur qui cût écrit dans un tems se dans un pays ou tout le monde sçavoit que les straëlites avoient dépossed les Chananéens, se sût avisé de remarquer comme une chose inconnuë, que les Chananéens étoient alors dans les Païs que les straëlites occuperent: au lieu qu'il est trés-naturel, que Moissé écrivant dans un tems où il étoit bon d'avertir les Israëlites, que leurs Peres avoient conversé parmi les Chananéens, a dû remarquer que lors qu'Abraham arriva dans se Païs-là, il la trouya déja habité par ces Peuples,

# TABLE

# DES MATIERES PRINCIPALES

# Contenues dans ce premier Tome.

۸.

A B B I A S. Profession d'Abdias.page 376.377 Quand il a prophetisé. 377 Sujet de sa Prophetie. Ibid. Aben-Esra. Sentiment de ce Rabin sur le Pentateuque,189 Abraham. Livre de l'As-

Comption d'Abraham. 86
Adam. Livre des Genetations & de la Creation d'Adam supposé par les Juiss.
86. Apocalypse on Revela-

rion d'Adam. 87
Addo. Du Livre perdu de

Re Prophete. 68, 69
Aggés. Sous quel Roi de
Perfe il a prophetife, 380 &
381. De fa Prophete. 382

Agiographes. Quels Livres ainsi appellez parmi les Juiss. 19, 56. 57.

Agur. Fils de Jaché. 333 Abias. Du Livre perdu de de Prophete. 69

Ațiba. Que ce Rabin n'est point auteur de la corruption du Texte Hebreu. 489 490. & suiv.

DISS. PREL. P. II.

Allegorie, Definition d'l'Allegorie, 897. Division de l'Allegorie, 161d. Manière de traiter l'Allegorie. 900 Questions sur l'Allegorie, 901 & suiv. Utilité & abus de l'Allegorie. 913.913.912.912, 922, 926

Alliance. S'il y a cel un Livre de l'Alliance. 56.67. Aman. Qui il étoit, & de quelle Nation2.89 202. \$2 mort. 289, 290

mort. 189, 298

Denys Amelote, Prêsre de l'Orasoire. Sa Version du Nouveau Testament en François 722. Approuvée par l'Assemblée du Clergé de 1655 847.

Diego Payua d'Andrada

Voyez Payus.

Amos. Deux Amos differens 354. Quand celui dont nous avons la Prophetie a vecu, 376. sujet de sa Prophetie. ibid.

Apocryphes. Etymologie & fignification de ce mot. 6, 7, & 8. En quel sens il est donné aux Livres qui sont hors du

**C c** 

79,2 Canon 8 & 9. De combien de fortes il y a de Livres apocryphes. 9. 10 Livres apocryphes de l'Ancien Testament que nous avos 81, 82, 83, Ceux que

nous n'avons plus 81,6 suiv. Aquila. Sa vie 601. quand Il a fait sa Version 601,602. Jugement sur cette Version,

602, 603.

Arabe. Dela Langue des Arabes, 691 des Versions Arabes de laBible,691, 692,

Aramique. Ce que c'est que la Langue Aramique. 419

Aristée. Histoire qu'il a faite de la Version des Septante. 556, & suiv. Que l'Ouvrage d'Aristée que nous avons, est celui qu'avoir Joseph. 571 Qu'il est supposé par un Juif Helleniste. 572,573,574 Que sa Nartation est un Roman. 574. 575 Anachronismes de cette Histoire, 573. & suiv.

Aristobule. Quand il a vécu. 560 & 561, Sa Relation de la Version des Septante. 560. Jugement qu'on doit porter de lon Ouvrage. 584 Armenien. Version de la

Bible en Armenien & Office de l'Eglise celebré en certe Langue. 697, 698, 703, 704,

Asaph. Pseaumes attribuez Asaph, 318, 319. Qui étoit Eet Asaph. 319

Assamonéens. Ce nom donné aux Maccabées. 387 Assurus. Quel est l'Asfuerus d'Effher. 2 90 6 suion & l'Assuerus dont il est paule dans Tobie. 3/9 Asterisques. Leur figure. 627 Leur ulage. 618 6 suiv.

·B、

PARUCH. Sa vie, 362. Peut être de Baruch, 362. Peut être Auteur de la fin de la Prophetie de Jeremie. 359 Le Livre de Baruch, par qui rejetté & admis dans le Canon, 28 & 29 cité sous knom de Jeremie, 29 & 30.

Beatitude. S'il en est parke dans les Pseaumes. 328 Beheber. Signification de certe particule. 215, 224, & 225. Belarmin. Sentiment de cer-Auteur sur le Decret du Concile de Trente touchant

la Vulgate. 669

Belus. Histoire de l'Idole
de Belus, si elle est canonique. 41. 65 suiv. Verité de
cette histoire. 370, 372

René Benoît. Sa Version de la Bible en François. 719 censutée par la Faculté de Theologie de Paris, & condamnée par le Pape. 720 Pourquoi. Ibid. & 841

Pierre Besse. Sa Version de la Bible en François. 721

Bethel Luza. Si cest une Ville ou deux. 251 Bible Origine de ce nom. 4. Version de la Bible. Vovez. Versions.

Biblimbeque. Usage de ce nom pour fignifier le Recueil des Livres sacrez.

Le Pere Bouhours Jesuite. Sa Version du Nouveau Testament en François. 722

Antoine Brucesoli. Sa Verfion de la Bible en Italien.723

C.

A B A L B. Differentes especes de Cabale. 520 521. Definition de la Cabale, la plus en usage parmi les Thifs. 522, Exemples des differens Mysteres de la Cabale 252,523,524. Obscurité & vamité de cét Art. 522,525

Thomas de Vio Cardinal Casetan. Sa Version de la Bible. 679

Canon. Differentes fignifications de ce mot, & en quel sens il est pris pour marquer le Catalogue des Livres facrez. s. 6. Canon des Livres de l'Ancien Testament, quand compo**sé**. 10, 11. Par qui. 12. S'il y a eu plusieurs Canons des Livres sacrez chez les Juits. 13, 14, 15. Quels Livres étoient contenus dans le Canon des Juifs. 15 6 (uiv. Distribution des Livres sacrez dans le Canon des Juifs. 18. 19. Canons des Livres sacrez de l'Ancien Testament parmi les anciens Chrétiens. 20 & suiv. Re-

gle pour discerner les Livres Canoniques. 53, 54

Cantique. Moise premier Auteur des Cantiques à la louange de Dieu.

Cantique des Cantiques 2 Ce que fignifie ce Titre 245 Qui est Auteur de ce Livre 344. Sujet de ce Livre dével lopé. 345,346, 347.

Cantique des jeunes hommes dans la fou-naise. Ajoûté à la Prophetie de Daniel, 369. S'il est Canonique 41.

Melchior Canus. Sentiment de cét Auteur sur le Decret du Concile de Trente touchant la Vulgate. 668

Louis Cappelle. Ouvradge de Louis Cappelle contre l'antiquiré des Poin.s voïcleles, 437. Ses Argumens. 438 & juiv.

Caraites. De la Secte des Caraites parmi les Juifs. 917; Cetib. Voyez Keri.

Chabul. Quel païs c'est : & s'il y en a deux de ce nom. 247 & 251

Chaînes. Chaînes sur la Bidble, ce que c'est, & de quel usage. 917 & 918
Chaldéen. Quand ce nom en usage. 217, 226. Langue
Chaldaïque la plus ancien-

ne du monde. 401, 43, 65 suiv. Appellée dans les deriniers siècles, Hebrarque, 417. Anciennement Aramique, 419. Quand devenue commune parmi les Juiss.

Cc ij

420. Des Paraphrases Chaldaiques de la Bible. 684 🔗 furv. De leur Origine. 684 Des differentes Paraphrases. 685. 686 Jugement fur ces Paraphrases & seur utilité. , sur l'Ecriture Sainte.

687

Chananten. En quel sens on doit entendre ce passage du 12. Chapitre de la Genefc. Chananans autem erat in terra illa. 213 & 222 Chapitres La division de l'Ancien Testament en Chapitres, n'a commencé qu'au V. Siécle, 948. Differente de celle qui est à present. 1bid. Hugues le Cardinal , Auteur de celle ci. Sebastien Châtillen. Sa

Version de la Bible en Latin. 681. & en François. Chutéens. Histoire de ce

Peuple. **128** l'Adore Clarius. Sa Verfion de la Bible. 679

Clement VIII. De la Reforme de la Vulgate par le Pape Clement VIII. 673 674.676

Mr le Clerc. Sentiment particulier de M. le Clerc fur l'Auteur du Pentateuque, 193. Refuté. 236, 237 238. Revoqué par cét Autcur. 237

Commentaires. Des differentes sortes de Commentaires sur l'Ecriture Sainte. 913 & fuiv. Espece particulière de Commentaire sur l'Beriture. 916, 917. Differens

Commentaires de l'Ectione par rapport à la methode 914. G. faiv. Par rapport aux matieres. 920. 6 [u.v. Nece flité des Commentaires Nouveaux Converus

Qu'on doit leur laisser lire l'Ecriture Sainre. 815. 816 Copies Langue Copte, ce que c'est. 700. D'où aiufi appellée. ibid. Religion des Coptes. 701. Des Versions de l'Ecriture en Copte. 700 taques Corbin. Sa Vertion

de la Bible en François. 711 Coré. Ce qui arriva à Coré. aro. Picaumes attribuez aux Enfans de Coré. 310

D.

A N. Quand ce nom en ulage, & à quels lieus ila été donné. 216. 227 Daniel. De quelle Raceil étoit. 364. S'il doit être mis au rang des Prophetes. 57.58 59.364. 385.366. Quandil a prophetile. 366. De la Prophetie. ibid. Verite & autorite de ses Propheties. 367 368. Sujet de son Livre. 368. 369. Des Additions faites à ce Livre, 41 6 fuiv. 369. & suiv. S'il est vrai qu'il ait été dans la foffe aux Lions. 373 David. Auteur de Plezumes, 322. & de quels Pfeaumes. 316. 317. 318.

Deutero-Canoniques. Des Livres Deutero-Canoniques, 26.6 suiv. Quand & comment devenus Canoniques. 48. jusqu'à 54.

Nicelas Distenberg. Sa Version de la Bible en Allemand. 726

Dien. Que Dieu ne peut pas etomper les hommes, & que sa parole est nécessairement véritable. 91, & suiv. Preuves de cette verité. 91 92, 93. Réponses aux objections. 93 & suiv. fean Diodati. Sa Version de la Bible en Italien. 723

E.

CCLESIASTE Ce que fignifie ce nom. 338. De qui est le Livre qui le ponte ibid. 339. 6 suiv. Sujet & dessein de ce Livre.341 6 suiv.

Ecclesiatique. Qui est Augeur du Livre de l'Ecclesiastique. 350. En quelle Langue & en quel-temps il a été composé. 350. 351.352. Des Titres de ce Livre. 351. Stike & sujet de ce Livre. 352 353. Par qui cité sous le nom d'Ecriture Sainte- 36 37. Par qui rejetté. 39. Par qui reconnu pour Canonique. 38

Ecriture. Origine de l'Ecriture. 425. 426. Quels font les plus anciens Caragres. 426. Des Caracteres en ulage avant le Deluge. 417. 418. Des anciens Caracteres Phéniciens & Hebreux. 428 & fuiv.

Ecriture Sainte. Ce nom. donné par excellence aux Livres saints. 2. Divers nome donnez au Recueil des Livres de l'Ecriture, 1, 2. 3. 4 Si elle est toute écrite par l'inspiration du Saint-Esprit. Voyez Inspiration. Principe fur lequel est fondée l'autorité de l'Ecriture Sainte, 91 & suivantes. De la lecture de l'Ecriture Sainte; si elle a été compolée pour être lûë par tous les Fidéles ou feulement par les Prêtres. 731. & suiva L'Utilité que tous les Fidéles en peuvent tirer prouvée par la Tradition. 751 & suiv. Réponses aux Objections. 807 & (wiv. Que sa lecture n'a jamaisété interdite absolument à tous les Fidéles. 814 & suiv. ni par le Concile de Trente. 834. De la Régle de l'Index qui semble la défendre, 834. 835. 836. \$37. Autorifee & approuvée à present par tout, 838 6 suiv. Raisons. qui avoient pû faire croire qu'elle devoit être interdite aux Fidéles, cessées. 853 854. 855. Nouvelles raisons de la faire lire. 855 856. 857. Dispositions dans lesquelles on doit être pour lire l'Ecriture Sainte avec

256

fruit , 862 , 863 , 864 ,865 De l'Eloquence de l'Ecriture Sainte, 860 & suiv. De la clarté & de l'obscurité de l'Beriture sainte. 882 & suiv Principes de l'obscurité dans l'Ecriture Sainte,886 887. Des moyens de Ta furmonter, 888 & fuiv. Des sens de l'Ecriture Sainte. 893, 6 suiv. Des differentes manières de l'interpreter, 913 & suiv. Des Régles qu'on doit suivre pour l'in erpreter, 929 6 Suiv. De la Division de l'Ecriture Sainte en Chapitres, Versets & autres parties 944 & (uiv.

Eder. L'eux appellez de ce

Egyptien. Version de la Bible en Egyptien, ou Copte.

Elie. Livre de l'Assomption ou de l'Apocalypse d'Elie. 85, 86

Eloquence. En quoi confiste la véritable Eloquence, 866 867. Eloquence de l'Ecriture Sainte, 857. És suiv Si elle est dans les termes. 868, 869, 870. Si toutes les parties de la véritable Eloquence se rencontrent dans l' Beriture Sainte. 870 871,872. Que son Eloquence convient aux personnes & aux choses. 872,873, 874. Exemples de l'Hoquence de l'Ecriture Sainte 874. És suiv, Réponse au passage de

faint Paul sur l'Bloquenter

Martin l'Empereur. Promière Edition de la Bible entière en François, faire chez cét Imprimeur d'Anvers, 716. 717.

rerôme Emfer. Sa Version de la Bible en Allemand, 726 Enoch. Du Livre d'Enoch, \$3,84,\$5.

François Enzinas. Sa Trai duction du Nouveau Testament en Espagnol. 714

Erpenius. Version Arabe do la Bible qu'il a donnée. 692 Eldras. Vie & actions d'El dras. 273. De sa qualité de Scribe. 274. S'il est Auseur des Paralipomenes, 166 267. Des deux Livres que portent fon nom. 269 6 (uiv. S'il est Aut eur du pre-Dc mier, 269, 270, 271 ce qui est contenu dans ce Livre. 274,275. Troisiéme & quarriéme Livred'Eldras. 82, S'il est Auteur du Canon des Livres sacrez parmi les Juifs. 12. Qu'il est Auteur du Recueil des cent cinquante Pleaumes 313 Qu'il a changé les anciens Caracteres Hebreux. 431 434. S'il est Auteur des Points-voielles. 436. Ba quel sens il est le restaurteur du Texte Hebreu des Livres lacrez. 463. Qu'il 10 l'a point refait tout entier de nouveau. 461 6 [uiv. Efther, Histoire d'Esthu

189.290. Quand composée. 190.6 suiv. Qui en est Auteur. 297.6 suiv. Additions faites à ce Livre 300.6 suiv. Par qui ce Livre rejetté & admis dans le Canon, 27,28 'Additions au Livre d'Asther rejettées hors du Canon par plusieurs Auteurs.

Estienne de Citeaux. Revision qu'il a faite de la Version Latine de la Bible, par saint Jerôme. 617 Ethiopien De la Langue des

Ethiopiens & de leur Religion, 701. Des Versions de La Bible en Ethiopien. 702

Extafe. Revelation en extale. 114 & fuiv. Exechiel. Sa vie & la mort. 362. De la Prophetie. 363

F,

PACULTEZ de Theologie de Paris & de Louvain. Sentimens de la Faculté de Theologie de Paris
touchant la lecture de l'Ecriture Sainte en langue
vulgaire, & ses Versions,
827. & suiv. Sentimens de
celle de Louvain sur le même sujet.
832
Pierre Frison. Sa Version de

la Bible en François.

G.

An. DuLivre prétendus
Ide ce Prophete. 68, 69
Gloss. Des Gloses sur la
Bible. 915
Antoine Godeau Evêque de
Vence. Sa Version du Nouveau Testament, & des
Pseaumes en François. 722.
Exhortation qu'il fait à la
lecture de l'Ecriture Saintes

850, 851

Jacques le Grand. Paraphrase de la Bible en Francois par cét Auteur. 715

Gregaire XIII. Permission qu'il a donnée de traduire l'Ecriture Sainte en languo vulgaire. 838, 839

Hugues Grotius: Allegorie de Grotius fur le Livre de Judith. 286. Guerres du Seigneur. Ce quec'est que le Livre des Guerres du Seigneur, & s'il y en

#### H

65,66

a cu un.

721

HABACUC. Deux Prod phetes de ce nom. 370 372, 379. Quand celuí done nous avons la Prophetie a vécu, 379, 380. Sujet de sa Prophetie. 380

Nicolas Heath Evêque de Rochester, & Gustert Innstat Evêque de Durham. Leur Version de la Bible en Anglois.

Cc iii

Hebrenx. Païs des Hebreux, lieu de la demeure d'Abraham, d'Israc & de ¶acob. 217. 218. Si la Langue Hebraique est la plus ancienne du monde, 399, 6 Juir. Si c'est celle de Noé. 401. & suiv. Si la langue de Noé est demeutée dans la famille d'Heber. 406. Si c'est la langue Chanancenne. 406. & luiv. Origine du nom Hebreu, s'il est derivé d'Heber Patriarche, ou de la Particule Heber , qui fignifie Au dela, 412 & fuiv. Quand la Langue des Juifs, a commencé à être appellée Hebraique, 416, 417. Diverses fignifications de ce nom. 417. Combien cette Jangue a duré. 417. 🗇 fuiv. Quand elle a cessé d'étre commune parmi les Tuifs 421. 422 6 /uiv. Des anciens Caracteres Hebreux. 428. 429. & fuiv. Changement de ces caracteres 4336 [niv. Des Points njoûtez à la langue Hebraïque, 435. Ofuiv. Texte Hebreu de la Bible, qui n'a point été perdu pendant la Captivite. 4616 fuiv. Qu'il n'a point éte corrompu par la malice des Juiss. 467. 6 fuiv. Réponse aux passages des Peres qu'on allegue pour le prouver, 468. & fuiv. Raisons pour montrer An il bis boitt été bi bû être

corrompu par les Tuifs. 474 & Juiv. Differences du Texte Hebreu & de la Verfion des Septante, de quelle nature 494. 495. 496. Qu'il v a des corruptions dans le Texte Hebreu, & d'où elles viennent. 496. 497. 49% One ces corruptions ne font pas confiderables. Ou'il est ordinairement préferable aux Verfions, coo. 109. 110. Regles pour connoître quand il faut le suitre ou s'en écarter, tor. ée luiv. D fferences Lecons du Texte Hebreu. 515 & Suiv. Texte Hebreu dans les Hexaples d'Origenes, en quels caracteres écrit. 601. 611. 612. 613. Si l'on doit suivre l'Hebreu ou la Vulgate dans les Verfions Vulgai-1cs. 850. & suivantes. L2 necessité de sçavoir l'Hebreu pour entendre l'Ecriture. 933. 934 Hebron, Nom d'une Ville quand elle l'a porté, 217, 227. 228.

Heretiques. Usage que les Catholiques peuvent faire de leurs Commentaires sur l'Ecriture. 936. 937.

Hesychius. Edition qu'il 2 faite de la Version des Septante.

Hexaples. Par qui composez. 609. Ce que c'est ibid. De combien de colomnes. 610, 611. 65 suiv. & principalement, 614. dispose388.

tion des Versions & du Texte dans les Hexaples, 614 615. 616. 617.

fean Hirean fils de Simon. Memoires d'Hirean perdus. 72. Quelques-uns lui attribuent le premier Livre des

Maccabees.

Thorias Hobbes. Sentiment de cet Auteur sur le
Pentateuque. 190.
Homelies. Usage d'expliquer
la Bible en Homelies. 916.
Hugues le Cardinal. Auteur
de la Division des Chapitres de la Bible telle qu'elle
est à present, & des Concordances. 948
Hypolemnisques. Voyez

Hypolemnisques. Voyez Lemnisques.

Ŧ

Air. Des Bourgs de Jaïr dont il est parlé dans le Deuteronome. 216. 226. Jason. Auteur d'une Histoire d'ou 2 été tiré le second Livre des Macchabées 72. 73. 388.

Idithun. Qui est cet Idithun, & pourquoi son nom se trouve au commencement des Pseaumes. 320. Iduméens. Des Rois & Princes des Iduméens dont il est fait mention dans la Genese, 213. 214. 222. 223.

Tehu. Du Livre perdu de ce prophete. 69.

feremie. Vie de Jeremie. 358. Prophetie de Jeremie. 358. 359. Stile de Jeremie. 360. Prophetie apocryphe de Jeremie, ibid. Lamentations de Jeremie, quand écrites. 319. Livres de Jeremie perdus, 72. D'où est tirée la Prophetie des trente pieces d'argent & du Champ du Potier, cirée dans l'Evangile sous le nom de Jeremie.

S. Ierôme. Ses travaux fur le Texte de l'Ecriture. 648. 649. 650. Raisons qui lui firent entreprendre une nouvelle Version, de l'Ancien Testament. 650. 651. Contradictions que reçoit la Version. 6 5 1. 652. Jugement sur sa Version. 653. 654. Comment reçuë de fon Temps. 655. Quand devenue communément usage dans l'Eglise Latine, & enfin reçué par tout. 655. 656. 657. Difference de nôtre Vulgate & de la Version de S. Terôme. 658. S'il 2 fait une Version de la Bible en langue Dalmatique, 704.

Issus fils de syrach. Qui est ce Jesus, & quand il a vécu. 450. Grain. Imprecations contre les méchans, quand justes & permises. 33 Is

332.
Index Regles de l'Index, de quelle autorité. 834. &

fuiv. 843.

Inspiration. Preuves de l'Ispiration des Livres sacrez de l'Ancien Testament
par l'Ecriture Sainte, 146.6

fuiv. Sentiment des Saints Peres fur l'Inspiration des Livres sactés, 112. ér suiv. Si les mois & les termes sont inspirez. 162. és suiv.

De quelle nature est l'Infpiration des Livres sacrez, & comment ells a été faite. 168. Si generalement tout ce qui est dans l'Ecriture a été inspiré. 172. O surv. fob. De qui le race l'étort,

308. 3:9. Quand il a vécu 307 Son Histoire. 305. Si c'est une fiction: 300. 306. 307. Q el est l'Auteur du Livre de Job. 310. & fuiv. S'ilest écrit en vers. 313. Su jet, dessein & division de ce Livre, 313. 314. De la Genealogie de Job, qui est à la fin de son Livre dans les Exemplaires Grecs. 83.

Joel. Quand il a prophetise. 375. 376. Sujet de la Pro-

Phelie.

Jinas. H'stoire de ce Prophete. 377. Quand il a prophetic ibid De sa Prophetic que nous avons. 378. D'une autre prophetie perduë. ibid. Livre de Jonas perdu.

fonathan Ben-Uziel. De sa Paraphrase Chaldaïque.

**ન** કેંદ્ર. & 68**6**.

foseph. Puffage de Joseph, touchant le nombre des Ligres sacrez, expliqué, 15. 26, 17.

Toleph l'Avengle. De sa Paraphrase Chaldaïque, 686 José. Vie de José 2532
Du Livre de José & de son Auteur. 242. É seiv. Ponra quoi ainsi intitulé. 243. Si José en est Auteur, raisons pour & contre. 243. É seiv. Argument de ce Livre. 254. Sa Chronologie. 254. 255. Mort de José ajosé à son Livre. 247. 252. Additions faites au Livre de José ibid.

Naïs. De qui fils. 354. Quand il a prophetife. 354. 355. Sa mort. 355. Recueil de sa prophetie. 335. 356. Des autres Ouvrages qui lui sont attribuez 356. du stile d'Isaïe. 357. De ses Propheties. ibid. S'il est Auteur du Livre de Job. 312.

. Israël Journaux & Histoire des Actions des Rois d'Israël.

juda. Journaux & Histoire des actions des Rois de Juda. 70

Leon Juda. Sa Version de la Bible. 680

Judith. Histoire de Judith. 278. 279. Si elle est arrivée avant ou aprés la Captivité. Raisons pour & contre, avec les Réponses. 280. És suiv. Si elle est vrais 286. 287. Quelle est l'Auteur de ce Livre. 288. En quelle langue écrit. ibid. Des versions de ce Livre. ibid. Ce Livre rejetté par les Juis hors du Canon; 30. 33. Peu cité par les Aug.

teurs. 32. & 33. Sentiment de faint Jerôme sur ce Livre. 33. 34. S'il a été reconnu pour canonique par le Concile de Nicée. 3 4. 35. Quand mis dans le Canon. 35.

Iuges. Signification de ce nom. 259. En quoi differens des Rois. ibid. Differens sentimens sur l'Auteur du Livre des Juges. 256. Quand composé, 256. 257. 258. Argumens & Chronologie de ca Livre. 259. 260.

Inifs. Utilité de leurs Commentaires pour bien entendre l'Ecriture. 936. 937. funius & Tremellius. Leur Version de la Bible. 681. Insqu'à present. Force de cette expression. 245. 248, 249. 264.

Iustes. Le Livre des Justes ou du Juste, ce que c'est. 67. 68. 246. 249. 250.

K

KERI & Cotib. Ce que

L

A M U B L. Quel est le Roy Lamuel. 333 Langue. Origine de la premiere Langue. 393. 394. Division des Langues. 395. 396. Quand arrivée. 396. 397. En combien de langues. 398. Difference de ces langues. 398. 399. De la premiere langue du monde. 399 De la Langue Samaritaine sso. De la Syriaque, 6884 De l'Arabique, 691. De la Langue des Coptes. 700. De l'Armenienne. 697. De l'Ethiopienne. 701. Des differentes sortes de Langues du monde. 694. 🔥 suiva 711. De la Langue Latine 📜 & en quels païs reçuë & entenduë. 705. & suiv. 711. 712. De la langue Grecque. 711. Necessité de scavoir les Langues pour bien entendre l'Ecriture. 933. 934.

Lemnisques & Hypolemnisques. Leur figure 627. Leur usage. 624. 625, 626.

Eettre. Du sens de la lettre de l'Ecriture. \$94. \$952 896. & suiv. De l'utilité du sens literal. 925. 926. 9274 928.

Ellias Levita Iuif. Combat l'antiquité des Points voïelles. 436. Son sentimét touchant la Massore. 512. Livres Canoniques. Si les Livres citez dans l'Ancien Testament & perdus, étoient Canoniques, ou non, 73. Gruv. Causes de la perte de ces Livres, 80, 814 Voyez Canon.

Louvain. Version de la Bible en François par les Docteurs de Louvain. 720 840. Sentiment de la Faculté de Theologie de

223.

Louvain touchant les Verfions de l'Ecriture Sainte en langue vulgaire. \$32.

Loy. Donnée à Moise. 102. 105. Que ce nom convient particulierement au Pentateuque. 18. 55. 193. 6 faiv. 236. Loy orale, invention des Juifs, sans fondement. 106.

Lucien. Edition qu'il a faite de la Version des Septante. 628. 929.

Martin Luther. Sa Verfion de la Bible en Allemand. 726. Ses differences Editions & reformes, ibid.

#### M

Accabb'ss. D'où ainsi appellez. 386. 387. D'où appellez Assamonéens. 387. Auteurs des deux Livres des Maccabées. 389. 389. Argumens de ces deux Livres. 388. 389. Troisième & quatrié. me Livres des Maccabées-22.83. Livres des Maccabées-22.83. Livres des Maccabées-22.83. Livres des Maccabées-22.83. Livres des Maccabées-23. Livres des Maccabées-24. Par qui citez. 39. 40. Par qui reconnus Caboniques. 40

Isaac le Maître. Sa Verfion de la Bible en François, 722.

Malachie. Signification de ce nom. 385. Quand il a prophetise. ibid. Sujet de sa Prophetie. 386. Nicolas Malberni. Sa Vension de la Bible Italienne

Thomas Malvenda. Sa Version de la Bible. 678. Manasses Oraison du Roy Manasses. 81. Manne. Ce qu'on doit penser du passage de l'Exode, où il est dit, que les Ensans d'Israel mangerens de la Manne pendant quarante ans dans le Desert. 214. &c

Iean Mariana, Iesuitel
Sentiment de cet Auteur
sur le Decret du Concile de
Trente touchant la Vulgate. 668.
Michel de Marolles . Abbé

de Villeloin. Sa Version. du Nouveau Testament en François. 721. 846 Massore. Signification de ce mot. 511. Définition de la

Massore, ibid. Son origine, 512. Sa forme & sa matiere, 513. Differentes sortes de Massore, 513. 514. Son utilité. 514. 515.

Michée. Sa Patrie. 378. Different d'un autre Prophete du môme nom. ibid. Quand il a prophetifé. ibid. Sujet de Sa Prophetie. ibid.

Missel, Traduction du Missel par le Sieur de Voisin & autres. 848. 849. par le Sieur le Tourneux, 841.

Moife. Revelations faites à Moife. 101. 102. 1034 Loy donnée à Moife, 1054

Excellence de Moise au dessures Prophetes. 130. Preuves de la verité des Revelations de Moise. 141. 146. Preuves qu'il est Auteur du Pentageuque 188. & suivantes. Par l'Ancien Testament. 193. Guivantes. Par le Nouveau. 1 9 8. Par les citations particulieres de passages rapportez dans l'Ancien & le Nouveau Testament. 200. & suiv. Par la Tradition des Juifs. 204. Par le consentement des Nations. ibid. Par les monumens prophenes. 205. & suiv. Par le Pentateuque Samarizain, & la Version des Septante 208. 209. Répon-Le aux Objections, 210. suiv. Parle de soi en troiliéme personne, & pourquoi. 218. 228. 229. Mort de Moile ajoûtée dans le Pentateuque. 111. 221. Livre de l'Assomption de Moile. 85. Premier Auteur des Cantiques à la Iouange de Dieu, 122. S'il est Auteur du Livre de yob. 311. 312. De quels Pleaumes il est Auteur. 318. S'il est Auteur de la Massore. 512. & de la Cabale. **\$20.** 

Mons. Version du Nouveau Testament de Mons. 721. 850.

Arias Montanus, Sa Vertion de la Bible, 678 Morale. Des Commentaires Moraux sur l'Ecriture, 924. 925.

Montagne de Moria; Quand ainsi appellée. 2173 227.

Guiars des Meulins. Traduction de la Bible par cet Auteur 714. 716. 7176 Simeen de Muis. Sa Verfion des Pseaumes. 6794 680.

Sebassion Munster. Sa Version de la Bible. 680. Mystiques. Remede contre les Illusions des faux Mystiques de l'Ecriture. 817.

### N

AHUM. De sa Patriel 379. Quand il a prophetise. ibid. De sa prophosi tie, ibid.

Nathan. Du Livre perdu de ce prophete. 68. 69. Si les Prophetes Nathan & Gad ont achevé les deux Livres des Rois. 262. 263. Nazaréen. D'où ce passage, Il sora appellé Nazaréen, est tiré.

Nehemie. Vie & emplois de Nehemie. 274. S'il est Auteur du second Livre d'Esdras. 271. 272. 273. De l'Histoire contentine dans ce Livre. 275. S'il a cu part à la confection du Canon des Juis.

Niviere, Quand cette ville

fondée. 216. 226. Menaces faites à cette Ville, & conversion de les Habitans. 377. 378. Ruine de Ninive. 379.

0

Beles. Leur figure.
627. Leur ulage. 628.

Office divis. Celebré autrefois par tout en langues vulgaires. 695. & Jaiv. Traduction de l'Office en langue vulgaire approuvées. \$48.849,850.

og. Du lit de fer du Roy de ce nom, dont il est parlé dans le Deuteronome. 215.

Robert Olivetan. Sa Verfion de la Bible & les differentes Editions qui en ont été faites. 718-719.

Onkelos. Sa Paraphrase Chaldaïque de la Bible. 685. 686.

Nicolas Orefme. Traduction de la Bible en François par cet Auteur . 714. 715.

Origenes. Ses travaux sur la Bible. Voiez Hexaples, Tetraples, Sepeante.

Ossi Discours d'Osai, perdu.

Osée. Quand ila vécu. 374 Sujet de la prophetie. 374. 375. Stile de ce Prophete.

André & Luc Ossander. Leurs Versions de la Bible.

681. 682

Ossas. Livres des Actions d'Ossas écrit par Isare, perdu. 71.

Offrey. Traduction de l'Evangile en langue Teutonique, faite par cet Auteur. 712. 713.

P

Sandes PAGMINUS.
Sa Version de
la Bible. 677.678
Sforce Palavicin Cardinal.
Sentiment de cet Auteur
sur le Decret du Concile de

Pamphile. Edition qu'il a faite de la Version des Septante, tirée des Exaples.

Trente touchant la Vulga-

628.

Pandettes. Ce nom donné au Recueil des Livres sacrez. 41

Paraboles. Du Livre des Paraboles ou Proverbes de Salomon.

Paralipomenes. Nom de ces Livres chez les Hebreux & chez les Grecs. 266.

Quand, & par qui compoi fez. 266. 267. 268. Cs qu'ils contiennent. 268, 269.

Paraphrases. De quel usage sont les Paraphrases de la Bible. 913. Des Paraphrases Caldaïques. 684

Pierre de Paris. Sa Verfion Françoile des Pleas mes: 713.714 Faculté de Theologie de Paris. Voyez Faculté.

Mathieu Parker Archevêque de Cantorbery. Sa Vertion de la Bible en Anglois. 728.

Parele. Origine de la parole. 390. & Suiv. Si Adam & Eve l'ont eue par infusion. 393. 394.

Patriarches. Testament des douze Patriarches, cité par Origenes. 87.

Diego Payva d'Andrada.
Sentiment de cet Auteur sur
le Decret du Concile de
Trente touchant la Vulgate 668

Pentateuque. Preuves qu'il cst de Moise. 188. & suiv. jusqu'à 239. Noms & Argumens des Livres du Pentateuque. 239. 240. & 241. Quand composés, 241. 242.

Pentateuque Samaritain.

A qui on doit l'atribuer.

331. & suiv. Son antiquité.

537. & suiv. De son autorité.

541. Difference de ce
Texte & du Texte Hebreu,

541. & suiv. Quand il faut
le suivre. 549. Versions du
Pentateuque Samaritain.

550. 551.

Perses. Quand la Religion Chrêtienne s'est établie chez les Perses, 702-703. Versions de l'Ecriture sainte en Persan.

Le Pere Pezron Bernardin,

Son Elogé. 490. Refutation de son Système touchant la corruption du Texte Hébreu. 1814. & surv.

Philon. Quel est le Philon que l'on fair Auteur du Livre de la Sagesse. 348. 349. Poesse de la Poesse des Hebreux. 324. 325.

Points voielles. De leur ufage 435. Sentimens differens sur leur Antiquité, de leur Auteur. 435, 4364 Preuves de leur nouveauré. 438. É suiv. Reponse aux raisons qu'on apporte pour

prouver leur antiquité. 452 & saiv Quand précisement inventés. 456 & saiv. Postilles. D'où vient ce

mot. 915. Des Possilles sur la Bible. 915. 916. Raoul de Prelles. Commentaire en François sur Descrives seines de

l'Ecriture sainte par cet Auteur. 715/

Prophetes. Des noms Hebreux Nabi & Roé, qui fignifient un Volant, & un Prophete 107. 217. 228. 263 Etymologie & fignification de ces noms. 108. Definition d'un Prophete, & de combien de sortes de Prophetes il y 2 ,108. & [uiv. Moyens de distinguer les faux prophetes des veritables 118. & sur. Succession des vrais Prophetes parmi les Juifs 129. 6 fuiv. Qualitez requiles pour être appellé prophete. 384.

365. 366. Revelations faites au prophetes. 103. Que les prophetes n'ont point donné de nouvelle Loy. 105. Livres prophetiques selon les Juiss. 18. 19. 56. Distinction des anciens & des seconds Prophetes 57. Grands & petits Prophetes. 353. 354. Que les douze petits Prophetes ne faisoient qu'un Livre. 373. De l'ordre des douze petits prophetes. 373.

Prophetie. Ge que c'est que Prophetie, & de combien de sortes il y en a. 108. Ge suiv. Sens propres & na. turels du mot de Prophetie. 108. 109. 110. III. & impropres. 111. 112. Differences de la Revelation & de la prophetie. -112. Differences des Propheties par la maniere dont les veritez font revelées. 113. & suiv. Differentes manieres de l'annoncer, 118, 119, 110, Differences des Propheties, par rapport aux choses revelées. 110. Moyens & regles pour distinguer les fausles Propheties des veritables. 120. & suiv. Difference de la Prophetie & de l'Inspiration. 57.365. Propheties de Jesus-Christ contenues dans les Pseaumcs. 329. 339.

Proverbes. Signification de ce mot. 334. Methode

d'enseigner la Morale pit Proverbes ou Sentence, 331, 336. De qui est le Livre des Proverbes 331 333. Excellence des Proverbes de Salomon. 337. Le Livre des Proverbes appellé la Sagesse de Salomon. 334.

Psesumes. Du Titre go neral des Pleaumes.314. Do Titres particulier, 315, 316 311. Si David est Aurent de tous 315. De quels Pleaumes il est Auteur, 3:6. 317. 3 1 8. Autres Auteurs de Pleaumes. 318. & Suiv. Usage des Pseaumes parmi les Juifs. 312. 323. S'ils fent écrits en Vers. 324. 325. Suiets des Pleaumes. 325. 326. & suiv. Du Pseaum ajoûté dans l'Edition Gree que. 83, ·

Q

Pafquier U B S N B i Prêtre de l'Oratoire, Sa Version du Nouveau Testament en François,

Questions. Questions sur l'Ecriture. 918. Ulage de cute Methode. ibid.

R

Raifon dans l'Explique tion de l'Ecriture Sainte

Revelatit

Revelation. Des differentes sorres de Revelations que Dieu a faites aux hommes. 99. 👉 swiv. Differences des Revelations de l'Ancien & du Nouveau Testament, 99 200. 101. Differentes fortes de Revelations dans l'Ancien Testament, 100.101.6 (wiv. Que ce qui nous reste des Revelations faites depuis la recation du Monde jusqu'à desus-Christ, est compris dans les Livres de l'Ancien Testament. 101

Caffiodore Reyna, 52 Verfion de la Bible en Espagnol 724.

Rois. De l'Auteur des Li-

vres des Rois. 260. 6 suiv. Temps ausquels ils ont été tomposés. 264. 263. Ce qu'ils contiennent. 265. 266 Ruth. Quand l'histoire de Ruth est arrivée, 161. Du Livre du Ruth, & de son muteur.

3

Qui porte ce nom. 347. Qui en est Auteur, ibid. 348.349. Sujet de ce Livre 350. Ce Livre par qui cité sous le nom d'Ecriture Sainte. 36,37 Par qui rejetté. 37. Par qui reconnu pour Canonique, 38.

Alphonse Salmeron. Sentiment de cét Auteur sur le decret du Goncile de Trente

DISSERT. PREL. PIL.

touchant la Vulgate. 668 Salomon. Du Livre des Paraboles ou Proverbes de Salomon, 333. De l'Ecelefiaftique du même. 338. [uiv. Du Livre du Cantique des Cantiques du même. 344. Du temps auquelila compose ces trois Livres 315. Qu'il n'est point Auteur du Livre de la Sageffe. 347. S'il est Auteur de l'Ecclesiastique. 352.& du Livre de Job. 312. Livres de Salomon perdus. 71. & 72. Samarisains. Histoire des Samaritains. \$ 16. & fiiv. De qui ils ont regul leut Pentareuque, 531. De la Langue Samaritaine. 110. Des Paraphrases du Pentateuque Samaritain. 551. Des Caracteres Samaritains . 428 429, 430, 431 .

Samuel. S'il est Auteur des deux premiers Livres des Rois ou d'une partie. 261, 262, 263. Livre de Samuel perdu,

Sanedrim, Si le Ganon des Juifs a été approuvé de publié par l'autorité du Sanedrim.

scholies. Des Scholies sur la Bible.

Sciences pour entendre l'Ecriture. 931. 936
Scribes. En quel sens contracte l'Anna de l'Anna d

mot se prend dans l'Ancien & le Nouveau Testament. 145, Resutation des Scrie

Dd

be, on Faileurs de Memoires publics pretendus divinement inspirés. 135. Ó fair.

Settions. Division de la Bible en grandes & petites Sections par les Juiss. 947

Seignen. Livre da Seigneur, s'il y a eu un Livre particulier fous ce titre. 67. Semeias. Du Livre perdu de ce Prophete. 68,69 Sens. Définition de ce terme. \$93. Sens Historique & Metaphorique. 893. O Tuev. Sens Litteral & Mysque ou Spirituel. 896. 6 Sens Allegorique, Tropologique, Moral, Anagogique & autres. 8 9 9. Differentes sortes de Sens Allegariques. 8 9 8. 400. Si l'Ecriture a plusieurs Sens- 901. 902. Si le Sens Mystique prouve. 9 0 2. Si tous les passages de l'Ecrituture ont deux Sens. 903, Si un même passage a deux Sens Litteraux. ibid. Quel est le premier ou le principal, du Sens Litteral ou du Sens Mystique. 903. 6 surv. Utilité & abus des Sens Mystiques. 910, 911, 911.

Septante. Histoire des Septante & ce que differens Auteurs en ont dit. 557. & suiv. Fausseté de cette Histoire. 570 & suiv. Qu'il y a une Version des Septante 589, 590. Pour-

quoi ainfi appelice. 192. De quels Livres. 1926 iniv. De l'autorité de la Version des Septante. 638. Quand il la faut suivre on rea tearrer, sor & suiv. 643. 644. S'il y a eu deux Versions des Septante. 199 Si elles étoient dans les Hexaples d'Origenes. 613, 614. Version des Septante, corrigée par Origenes dans les Hexaples, & rendue conforme au Texte Hebreu par le moyen des Obeles, Afteriques & autres marques. 618 ( luio. Differences Editions anciennes de la Version des Septante.628. & modernes.642. ( furo. Si elle peut passer pour authentique. Monfeur Simon. Refutation du Systeme de Monsieur Simon touchant les Ecrivains des Registres publics chez les Juifs, pretendas divinement inspirés. 133. 👉 suiv. Refutation de son Sentiment touchant l'Auteur du Pentateuque. 190,191. 19 2. & suiv. & des Raifons qui lui sont particulieres. 219. 229. & Juiv. De son Systeme des Rouleaux 230. Refutation de son sentiment sur le temps que la Langue Hebraïque a cellé d'êtte entenduë.

Gabriël Sionite. De son Edition de la Version Syriaque de la Bible. DES MATTERES.

Bists V. Edition de la Bible Taite par ce Pape, & son fort.

Sphonias. Quand il a prophetis. 380. Sujet de sa Prophetie. ibid. Beneit Spinofa. Sentiment

de Spinola sur l'Auteur du Pentateuque. 190

Sulanne. Histoire de Sufarine, fi elle est Canonique 41. & suiv. Veritade son Histoire. 370. 371, 372. Symmaque. Qui il étoit. 603. Quand il a fair sa Verfion, 604. & 605. De quelle nature est cette Version. 601, 606. Des deux E-

Syringue. De la Langue Syriaque. 688 Des Versions de la Bible en langue Syriaque. 588, 689 690 696, 697. Office divin celebré en cette Langue, 696; 697.

ditions de cette Version. 606.

TEMPLE. Prophetic L d'Aggée sur le second Temple. 382

Testament. En quel sens ce terme est emploié pour fignifier l'ancienne & la nouvelle Alliance, 2, 3.

Ancien Testiment. Divifion des Livres de l'Ancien Testament.55,6 [wiv.Ordrede ces Livres. 62 & Suiv.

Tetraples. Par qui compolés. 609. Ce que c'est ibid. De combien de colomnes 601, 611, & fuiv. Dilpositions des Versions dans les Tetraples.

Theodorson De quel pais At de quelle Scete. 606. Quand il a fait 12 Version. 604 6051 Jugement fut cette Version, 6 o 6, 6 o 7. Guillaume Tindal. Sa Verfion de la Bible en Anglois,

728:

Tobie. Qui étoit Tobie & quandila vecu. 2 7 5 276, 277. De la verité de son Histoire: 276, Par qui écrite, ibid. Comment é crite, de quelle utilité, & quand arrivée, 277, Livre de Tobie hors du Canon des Juifs, 30 Par qui mis hors du Canon, 31. Par qui cité, 31, 32

Concile de Toulous- de l'an 1228. Du Reglement de ce Concile touehant la lecture de l'Ecriture saunte.

Tradition, Qu'elle doit fervir de Regle pour interpreser l'Ecriture sainte. 929, 930, On n'est obligé de la fuivre que dans ce qui regarde la Foi & les nrœurs, 930, 931

Tremellius & Iunius. Leur Version de la Bible,

68r

Concile de Trente. Explication du Decret, par lequel il a declaré la Vulgato authentique, 6 6 1, & suiv. Qu'il n'a point défendu la lecture & les Versions

Dd ij

de l'Egriture sainte en Lan-fions 3 que vulgaire, 833, \$35 suive. I Cusbert Tunfal. Sa Vertion de la Bible en Anglois 718

Cypries V A7 3 R E, Sa
Vertion de la
Bible en Espagnol, 724
André Vega. Senrimens
de cet Auteur sur le Decret
du Concile de Trense touchant la Vulgate, 665
François Veren, Sa' Varfion du Nouveau Testament
en François, 721, \$42, 6

fair.

Verlets. Divisions anciennes & nouvelles de l'Ecriture sainte en Verseis. 144, 945, 946. De combien de sortes, & leurs differences, 246, 947

Versions de l'Ecriture Sainto bil y a cu une Verson Grecque avant celle des Septante. 551, & suiv. des Verkons d'Aquila, de Symmaque, de Theodotion & autres vertions Grecques, 601, & suiv. Des anciennes Ve fions Latines de la Bible, 645, & suiv. De la Version de saint Je-Tôme, 648. Or suiv. Dela Vulgate. 658. 659, De la fidelité & de son autorité. 615. 6 Suiv. Des nouvelles Versions Latines de la Bible. 657, 6 Juiv Des Versions ou Paraphrafes Chaldai-THES. 484, Or [HEV. DES Y.C.

sions Syriagnes, 688. M.

Suise. Des autres Versions
Orientales, 694, & Jury.
Versions de la Bible en toutes sortes de Langues, 694.

6 95, 6 96, 6 97, 710,
711. 712, 713. L'il y a cu une Version de l'Ecriture en langue Dalmatique. 7044

\$11 y 4 cu une en langue
Punique, 705, Necessit
de consultar les Versiona
pour bien entendre l'Ecriu-

ıç, 934, 931 Verfions de l'Ecriture fainte en Langues vulg aires. Hiltoire & dénombrement de ces Versions, 710 & Suiv. En Teutonique, 712, 714. En François, 713, & suiv, En Italien, 723, En Espagnol 7 2 3. 7 2 4. En Allemand. 715, 726 En Flamand, 726. 7 4 7, En Anglois, 7 2 7, 228, En Suedois & en Danois 729, En Polonois. 712. 710. En Bohëmien & Hongrois, 730, Si l'Eglise a défendu les Traductions de l'Ecriture en Langues valgaires, 714, & Suiv. Sentiment de Gerson sur ce sujet, \$20, \$21 Sentiment de pluficurs autres Auteurs sur le même sujet, 821. O suiv. De la Faculté de Theologie de Paris. 827. O suiv. De celle de Louvain, 832 Du Concile de Trente, \$23. Des Regles de l'Index, 834, & saiv. Des Kermens Catholiques and

DES MATIERES.

forisées, 839 & suiv. De re qui a été fait sur ce su- tique par le Concile de Trenjet par l'Assemblée du Clergé de France, de 1655. \$47, & par celle de 1660. 848, 849. Sur le Nouveau suiv. Si elle est exempte de Testament de Mons. 850. Sur le Missel du Sieur le Tourneux. 851. Les Versions de l'Ecriture sainte en Langues vulgaires, reçûës & approuvées constamment à présent. 852, 853. Raisons qui avoient pû porter à les interdire, cestées. 853. 854. 855, Raisons de faire ces Verfions. 855, 856, 857. Conditions qu'elles doivent evoir, 858, & [uiv. Ioseph de Voisin.Ce qui s'est

passé touchant la Traduction de son Missel. 848. 👉 suiv.

Iacques de Voragine. Sa Version de la Bible en Ita-723

Vulgate. Ancienne Verfion Vulgate de la Bible. 646, 647, 648, Nouvelle Version Vulgate par saint Jerôme. 6 4 8. & suiv. Quand reçûj dans l'Eglise Latine. 6 55, & Suov. De nôtte Yulgate. 658, 659. En quel sens déclarée authente. 660, & suiv. Si elle doit être préserée aux Textes Originaux, 663, 6 fautes, 664. & Juiv. Sentimens des Theologiens & des Historiens du Concile de Trente touchant l'authenticité de la Vulgate, 665. suiv. Editions de la Vulgate 674. Approbation de la Vulgate, 676. 677. Si l'on est obligé de suivre toûjours la Vulgate dans les Editions de la Bible. 683. & dans les Versions en Langue vulgaire. 860, 861, 862.

Ican Wiclef. Sa Traduction de la Bible en Anglois 727. Abus qu'il fit de l'Ecriture sainte. 819

ACHARIE. Quel est Zacharie dont on a la Prophetie. 382, 383, 384. Qu'il a plusieurs Zacharies. 383. 384. Quel est celui dont il est dit dans l'Evangile, qu'il fut tue entre le Temple & l'Autel, ibid. Sujet de la Prophetie de Zag charie. 384. 385.

Fin de la Table des Matieres.

•

. ·

· · .

. . . . 

